REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIII^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XLV. — 1er MAI 1923.

I

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIIIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1928

054
R3274
1928 v. 3
NOV 26 1928
244786
B.P

LA RATOUNE

PREMIÈRE PARTIE

Le passé est la seule réalité humaine : tout ce qui est, est passé.
ANATOLE FRANCE.

Nous l'appelions la Ratoune.

Sa famille était l'amie de la nôtre. Bonnes vieilles gens de l'ancienne France qui habitaient la rive gauche dans une grande maison du quai des Théatins, au fond d'une cour pavée où avait dû rouler jadis le carrosse de M. d'Alembert. Au second étage d'un escalier majestueux qui, en mars, empoisonnait, on sonnait à la porte d'un appartement dont les fenêtres mansardées s'ouvraient sur des jardins infinis. Dès l'arrivée, cela sentait l'eau rougie, la toile cirée, et une odeur chronique de friture qui tenait aux murs comme le tabac chez les fumeurs.

Dans le grand salon meublé d'acajou et encombré de vitrines (contenant cent bibelots du XVIIIe siècle, avec la calotte de Rossini, et le porte-bouquet de nacre donné par la duchesse d'Orléans), dans le grand salon, dis-je, on trouvait immuablement l'aïeule.

Ah! l'aïeule, comment en parler exactement, en lui donnant toute sa valeur, son pittoresque, sa grandeur, maintenant que je sais, je sais? L'aïeule échevelée, coiffée d'une poignée de copeaux gris, les yeux toujours en feu dans sa figure maigre : enthousiasme, haine, amour, horreur, dégoût... Donc l'aïeule

Copyright by Marie-Louise Pailleron, 1928.

était toujours là, assise dans une bergère à oreilles, ses mains maigres aux ongles douteux crispées sur la manchette de velours usé.

Chez nous, où l'on avait la manie des surnoms, on l'avait baptisée (entre soi) Meg Merrilies (à cause de ses mèches, ou de ses allures de prophétesse? on ne sait). Était-elle paralysée, habitait-elle nuit et jour le salon? On ne sait. Elle vivait là, vénérée et redoutée aussi par une pieuse bru chargée d'enfants, et un fils chargé d'utopies. Tout cela faisait bien une dizaine de personnes.

La Ratoune était le cinquième enfant de Mme Delorme, la dernière fille; mince comme un jonc, de longues jambes cagneuses, le nez court, un visage gros comme le poing et toujours grave, de beaux cheveux bruns, des yeux trop grands. Elle avait un charme assez incompréhensible qui ne tenait pas à l'enfance, mais à quelque chose de mystérieux, de réservé.. Parfois, brusquement, le charme était rompu par des bonds désordonnés de poulain, ou des fusées de rire qu'elle écrasait dans ses doigts, puis tout rentrait dans l'ordre; la bouche redevenait serrée, et les yeux sombres recommençaient de regarder avidement autour d'eux sans repos.

Du fond de son voltaire à oreilles, l'aïeule conduisait toute la maison : personne ne décidait quoi que ce fût sans qu'elle l'eût permis, et son avis prévalait. Agée, peut-être infirme, collée à l'éternel fauteuil devant lequel ses jambes pendaient sans forces, usée, desséchée, peau jaune et mâchoire vide, c'était le maître omnipotent, redoutable du lieu. A la vérité, son corps paraissait peu de chose, une mince enveloppe parcheminée, mais là-dedans, comme la clarté dans le phare, il y avait une autorité implacable, qui menait tout le monde.

La famille fort pieuse (à l'exception de l'aïeule), élevait, vous pensez bien, chrétiennement les sept enfants : il y en eut sept. On allait à confesse dès l'âge de raison, on ne manquait ni une messe ni un jeûne; pourtant dans le sein même de ce tabernacle vivaient l'opprobre et le péché : vous allez voir ça.

Bien que la grand'mère, vieille voltairienne, fît subir tout le jour à sa belle-fille résignée d'étranges boutades concernant sa religion et l'observance du culte, les deux femmes s'entendaient *sur le fond;* mais il est singulier de songer que, dans

ce temps-là, deux vertus si dissemblables pussent vivre côte à côte : la vertu laïque de Meg Merrilies, enfant de Rousseau et des Encyclopédistes, et la vertu orthodoxale de la crèche de Bethléem. Si l'aïeule plaisantait (méchamment) la foi de sa bru, ne reconnaissant que Jean-Jacques pour maître, elle supportait malgré tout, dans son tyrannique empire, la religion de Jésus. Se rendait-elle compte que le culte de la déesse Raison était impraticable pour sa bru ? ou poussait-elle le respect de l'indépendance d'autrui si loin qu'elle accordât à chacun la libre disposition de sa conscience ? Je n'en sais rien. Peut-être vénérait-elle la vertu et l'observance du devoir partout où elle les rencontrait, et ne les avait-elles rencontrées chez une jeune fille de ce temps qu'à l'ombre de la croix. Toujours est-il que cette impie supportait à sa table le *Benedicite*, et pour ses petits-enfants, le confessionnal ; il y avait donc sous le toit du quai des Théatins, en quelque sorte mariées ensemble et vivant étroitement, des idées représentées, si l'on veut, les unes par Voltaire, les autres par le Père Gratry, invraisemblable union. Oh ! tout n'allait pas sans heurts ! Quelquefois l'autre aïeule, la mère de Mme Delorme, arrivait de sa province, et c'était entre les deux ancêtres des prises de bec indescriptibles. La vieille provinciale énergique ne cédait rien à l'autre, qui d'ailleurs, clouée sur son fauteuil, demeurait dans un état d'infériorité physique très nuisible à la discussion. La victoire restait donc d'habitude à la province édentée, rapetissée par l'âge, cousine de la fée Carabosse, mais solide encore, et intransigeante autant que l'autre.

Elle l'était différemment : elle ne jeûnait pas aux mêmes fêtes, voilà tout. Celle-ci habitait sa petite ville, y avait vécu, y mourrait. Elle n'avait pas cherché à comprendre, elle disait : « une épouse chrétienne doit se soumettre ; » elle l'avait fait sa vie durant, sans bien savoir comment elle pourrait faire autrement, car elle ignorait l'inquiétude et le doute. Meg Merrilies possédait d'autres vues, elle possédait aussi la leçon que donnent l'embarras, le malheur et les catastrophes sentimentales.

La provinciale aurait pu, comme sa vieille adversaire, rencontrer tout cela, pourquoi non ? Mais elle passa à côté, baignée dans sa quiétude d'honnête mère, d'honnête femme, d'honnête fille, qui a également rempli tous les devoirs que la vie a tendus

comme un appât à son activité et à son appétit de sacrifice, obscure abeille collée à sa cellule de cire, qui y trouve le repos de son instinct assouvi.

Quand elle venait à Paris, on couchait la vieille dame dans le salon sur une causeuse en citronnier que n'eût pas désavouée Mme Récamier, tout près du grand piano où Élodie avait travaillé son premier prix. Ce piano, Blandine Liszt, tout de blanc vêtue, l'avait touché jadis avec une fougue pleine de grâce, me dit-on.

La vieille arrivait, chargée de pruneaux fourrés et de bouteilles de cognac (elle était charentaise) et, dès lors, une suite de désaccords se produisait dans la maison.

Mme Delorme (Adèle) étant perpétuellement enceinte, on ne savait jamais, une fois accouchée, si elle ne l'était pas de nouveau. Lorsque la vieille mère arrivait à Paris et qu'elle trouvait sa fille épuisée, elle montrait une grande agitation. Malheureusement, cette dame ne connaissait que deux remèdes. Pour la fatigue, *un bon bain très chaud*; pour les maux d'estomac, *une tasse de thé léger*. C'est avec de telles drogues qu'elle avait élevé là-bas, sur la Boutonne, une famille de treize enfants, tous vivants, bien construits et solides, je vous le garantis. Donc, à la vue d'Adèle défaite et le teint jaune, elle ordonnait : « Ma fille va prendre un bain, je l'emmène à l'établissement de la rue Taranne ! » (Vous pensez : un événement)! Mais Meg Merrilies, dans le salon, du fond de son voltaire à roulettes, se dressait, échevelée, hors d'elle : « C'est un crime, madame ! » (si par hasard Adèle était enceinte !) et les deux augures de discuter avec véhémence et indéfiniment. En sorte que sur le sujet d'ordre familial, c'était la chrétienne qui sacrifiait à l'amour maternel, et la voltairienne qui défendait le devoir chrétien de la maternité à outrance. Néanmoins, et quoi qu'elles fissent, régulièrement, avec ou sans bain, un poupon tombait à la fin de l'année dans le berceau d'acajou des Delorme. Rien n'arrêtait dans ses obscures destinées cette Cybèle féconde, amarrée entre la Samaritaine et les Saints-Pères.

Meg Merrilies devait, — inutile de le nier, — cette belle-fille modèle à l'effort de la religion chrétienne. Était-ce par sophisme, par désir d'établir la justice entre ses deux enfants, qu'elle avait accueilli de même sous son toit, en même temps que le bon fils et la bru vertueuse, le faux ménage du cadet ?

Il habitait l'entresol de la même maison avec une vieille maîtresse séparée d'un autre époux, mais non divorcée (faute de divorce alors, je l'ignore, ou mépris de la morale bourgeoise ?). Cette maîtresse injuriait Joseph et le soignait tour à tour (car Joseph était infirme) : affreuse mégère envieuse et méchante, que Dieu confonde!

Le couple exigeait d'assister aux repas de la famille, et l'aïeule, chaque jour, imposait ce sacrifice à Mme Delorme; mais, telle était la vénération que tous accordaient à Meg Merrilies que personne ne songeait à discuter ses arrêts. Elle avait même pour le couple affreux, l'homme crevant de fiel et sa femme tricoteuse attardée, des gentillesses que le bon fils, qui évidemment faisait vivre tout ce monde, ignorait. Inconséquence du cœur maternel? Besoin obscur de justice pour le fils disgracié, raté, aigri? Nul ne le sait. Le soir, on se réunissait autour de la toile cirée, dans la salle à manger qui déjà fleurait l'eau rougie et la friture avant la lettre, Joseph arrivant clopin-clopant avec sa bosse et ses béquilles, les enfants Delorme assis par rang de taille depuis Élodie, l'aînée, grande fille maigre, lauréate du Conservatoire (premier prix de piano), jusqu'à la Ratoune de quatre ans, déjà coquette et parée de colliers en perles de couleur qu'elle chipait à l'abat-jour du salon, en passant par Juliette, assez vulgaire, et le garçon Julien, externe à Sainte-Barbe. Une autre fille, Ida, était la beauté de la famille : elle fit à quatorze ans la passion d'un jeune attaché au Parquet de Poitiers qui l'épousa par la suite. D'autres enfants venaient après, dont l'histoire ne dit rien, — et toujours comme de juste il y en avait un à la mamelle, comme il y a des abricots en août. Lorsqu'au milieu du repas, la pauvre Adèle, — qui servait les potages, découpait le rôti et maintenait à grand peine l'ordre dans son troupeau, — lorsque, dis-je, la pauvre Adèle entendait vagir sans relâche son nouveau-né, le pernicieux Joseph soulignait avec affectation le vacarme, et finissait par lancer à sa belle-sœur un : « Donne-z'y à téter, Adèle », qui était un ordre. Adèle se levait, allait apaiser le moutard, et revenait docilement terminer la tranche de gigot qui refroidissait dans son assiette.

Après la Ratoune venaient un, puis deux garçons étiques et morveux; la petite aurait dû en souffrir, étant négligée, livrée aux cuisinières et aux bonnes à tout faire. En réalité, elle

ne souffrit de rien, et, quoique malingre, poussa comme l'ortie. Elle s'accommodait de tout, et, on ne sait comment, finissait par tirer avantage des situations les plus lamentables. Pourtant, elle ne fut pas une enfant aimable comme il y en a, mais une gringalette taciturne, qui emmagasinait tout, n'ouvrait pas la bouche, et n'en faisait, somme toute, qu'à sa tête. Ah! quelle tête! du fer.

Le matin, la bonne, en allant faire le marché, l'emmenait à la pension; elle la laissait à la porte de Mlle Rochet, vieille fille velue, et en outre noire comme l'enfer, qui tenait un externat de quartier. Il fallait venir là avec son déjeuner, car les élèves n'étaient pas nourries; aussi la Ratoune apportait-elle, comme les autres petites filles, un panier contenant quelque charcuterie, du pain, et une bouteille rougissant à peine, mais dont le goulot s'élevait fièrement au dehors. Parfois la vieille bonne, accablée de travaux et de lessives, oubliait d'aller reprendre l'enfant, mais celle-ci, tôt débrouillarde, se montrait vite, sautillant par les rues, accompagnée de quelque mégère du voisinage; on la quittait devant sa porte. Sa mère, la voyant rentrer, disait : « La mauvaise graine se retrouve toujours », puis retournait languissamment offrir son sein au nouveau-né de la saison.

Pourquoi ce sobriquet de « Ratoune »? On avait dû l'appeler la Rate, je pense, et puis la Ratoune. Il est vrai de dire qu'elle trottait menu, se faufilait partout en silence, qu'elle vous arrivait sans crier gare, enfin qu'elle était toujours derrière vous à grignoter; elle grignotait tout le jour : un bonbon pour le rhume, une tartine de pain avec une noix, du raisin sec... Elle avait toujours faim, et ne mangeait jamais à sa faim, car elle détestait la viande et les gros plats; elle en eût aimé d'autres peut-être, bien accommodés et appétissants, mais l'on n'y songeait guère! Quand il s'agit de nourrir tant de monde, on ne pense pas aux friandises. Adèle, toujours accablée de fatigue, ne surveillait pas l'assiette de sa fille; d'ailleurs elle la voyait manger, mais elle était loin de se douter que la petite dînait de pain et de radis, et, — quand elle en pouvait pincer un à la cuisine, — d'un citron : elle en raffolait.

Ai-je dit que le père était bureaucrate? fonctionnaire aux Finances peut-être, employé indispensable en tout cas, qui, après une bonne journée de travail, emportait chez lui de

lourdes besognes, rapports ou statistiques à établir. Il écrivait ici ou là, au milieu du vacarme familial, mal installé dans un coin du salon, entouré du bruit des trompettes enfantines et des cris aigus des disputes. Ce brave augmentait ainsi ses faibles ressources, et l'état de mariage ne lui semblait pas lourd : le ciel accorde de telles grâces à ceux qui ont le cœur pur.

D'ailleurs, la vie coûtait moins cher que de notre temps, car je vous parle de l'époque où MM. Carnot, puis Casimir Périer, etc., présidaient aux destinées de la France, A cette époque-là, une paire de chaussures d'enfant coûtait vingt francs, et une petite fille élégante obtenait à *English Ware-house* une robe pour cent francs, payée comptant bien entendu, car depuis la guerre de Cent ans l'Angleterre ne vend plus rien à crédit chez nous.

Néanmoins, tels n'étaient pas les prix ordinaires de la Ratoune, que l'on habillait de la défroque de ses sœurs, ajustée à sa taille, naturellement. De cela peut-être souffrit-elle plus que de tout le reste, car la coquetterie d'abord fut son premier péché.

On pense que les repas étaient la terreur de la pauvre Adèle, qui en voyait arriver chaque jour l'heure avec un plus profond dégoût. Songez qu'elle contemplait ainsi face à face celle d'Héloïse, sa belle-sœur de la main gauche, grimaçante, vilaine et hors la loi de l'Église, et celle d'un beau-frère haineux, méchant comme le diable, et tordu comme Quasimodo lui-même. Pourtant, on n'entendait jamais gémir Adèle : elle soupirait seulement. Elle ne gémissait que pendant les rages de dents qui gonflaient trop souvent ses joues de quelque ridicule abcès, et lui donnaient l'apparence d'une femme mal élevée, qui parle la bouche pleine.

Ce détail me fait songer que l'hygiène ne troublait personne chez les Delorme, les ablutions non plus; l'exercice que les enfants prenaient était rare : quelques cabrioles dans la salle à manger qu'on leur abandonnait en dehors des repas, c'est tout. Aussi les teints étaient-ils jaunes, et les épaules étroites : ni muscles, ni mollets; ces mioches faisaient, j'imagine, l'effet d'une nichée de Poulbot, robes écourtées, reprises aux bas de laine, beaucoup de châles et de cache-nez, mais somme toute pas de maladie, et comment cela? Inexplicable.

Tout alla ainsi jusqu'au jour où un événement d'importance changea le cours de la vie au quai des Théatins. L'appartement du premier étage, vacant depuis des années, — il était trop cher : 4000 francs! — fut loué en vingt-quatre heures par une famille du quartier Saint-Germain des Prés, « des personnes bien comme il faut », dit M. Alexandre le concierge à M. Delorme, un soir où ce dernier rentrait chez lui, le nez dans *le Soleil*. Or, chez les nouveaux venus, quelque temps après l'installation, une petite fille naquit, et la Ratoune, qui déjà s'était fait, sans avoir l'air d'y toucher, des amis au premier étage, s'y arrêta plus souvent encore, pour examiner Mie-Rose qui vagissait dans son berceau, tout comme les marmots de Mme Delorme. Quelle différence pourtant entre les deux étages!

Au-dessus, les carreaux par terre, les fenêtres mansardées, le bruit, les mères qui ravaudent les vêtements dans le salon, les cris, les gifles, l'eau rougie et le pain sec à goûter, Joseph. Ici, le silence, des tapis par terre, et à quatre heures, des choux à la crème, — le paradis quoi! La dame du premier parlait doucement, ne giflait personne, elle n'interrogeait pas la Ratoune du tout; même, de temps en temps (ô volupté!), elle lui faisait cadeau d'un nœud neuf, ou de quelque boucle de ceinture. Le paradis, je vous dis! La Ratoune avait trouvé le filon. Maintenant, lorsque chez elle ses frères et sœurs la tourmentaient, ou qu'elle voulait éviter quelque question, un devoir à faire, elle se glissait sans bruit par l'escalier de service, grattait à la porte du premier étage, et s'introduisait chez Mme Brun. On lui faisait toujours fête; d'ailleurs la petite, maligne, se montrait obligeante, s'offrait pour tenir un écheveau, plus tard pour garder l'enfant pendant le dîner de la nourrice, etc., il y avait cent prétextes. Au premier on s'habituait à sa présence, et elle, la Ratoune, prenait goût à cette existence facile; elle aima la gentille courtoisie de ses hôtes, leur élégance : ce fut chez eux qu'elle découvrit que l'on pouvait mener une vie plus facile que la sienne. Quelle révélation! Elle s'aperçut de cela quand elle eut huit ou dix ans. Alors la maison des voisins était devenue sa maison, elle y faisait tout ce qu'elle voulait, commandait, était comblée; cependant jamais elle n'eut la pensée de vouer à ses amis la moindre gratitude. Cette voisine qui changeait pour elle le cours des astres, Ratoune l'enviait, et ne la remerciait point; elle acceptait sans s'étonner

de rien. Elle ne se disait pas : « Comme elle est gentille ! encore une étoile dans mon assiette! » Non, mais elle pensait : « Puisqu'elle fait cela, c'est qu'elle le peut! » C'était tout. Peut-être même ne pensait-elle rien. Bien que cinq ans les séparassent l'une de l'autre, la petite voisine poussait si fort qu'à six ans elle avait presque rattrapé la Ratoune. L'aînée, comme un pois planté dans un terrain pauvre, venait chétive : un fil tiré ; la nouvelle venue, au contraire, sortait de terre robuste.

Entre les deux familles une intimité naissait aussi, avec un peu de protection naturellement, de la part du premier étage, bourgeois ordonnés, aux heures régulières, et que tant d'improvisation effarait. « Ces Delorme, disaient-ils, quels bohêmes! »

Mme Brun, généreuse, s'attachait à la Ratoune, plaignait cette dernière venue, négligée. Le jeudi, elle emmenait les petites se promener en voiture, ou au cirque les jours de pluie ; la Ratoune revenait fort excitée de ces fêtes. Elle étonnait le soir sa famille, par la volubilité de ses relations ; les jours de cirque, elle tenait absolument à lui donner une représentation des spectacles qu'elle avait vus, marchait sur les mains comme Gugusse, affublée d'un pantalon de sa grand-mère.

Malgré la vivacité de son plaisir, la nature de la Ratoune s'affirmait silencieuse : elle riait de temps à autre d'un petit ton sec « hin! hin! hin! » comme un petit cheval hennit, mais ne parlait point. Ses larges yeux bruns, presque trop grands pour sa tête, son petit museau court, son teint mat (quoique un peu jaunet), tout cela eût formé un gentil visage, mais l'effet en était détruit par l'air malingre de l'enfant, par sa fragilité ; comme instruction : rien. La famille, qui avait fait des aînés de véritables artistes (piano et violon), semblait se désintéresser de l'instruction de celle-ci. Adèle prononçait de temps à autre : « C'est une fille : elle en saura toujours assez. » Peut-on être plus royaliste que le roi ? La Ratoune riait sous cape, et « séchait » ses cours.

Peut-être s'était-on rendu compte chez les Delorme de l'inutilité des carrières féminines, puisque, à peine munies de leurs diplômes, les filles aînées s'étaient mariées et ne touchaient plus ni au piano ni au violon, depuis qu'elles avaient épousé, l'une un petit notaire du Faubourg Saint-Martin,

l'autre un gros entrepreneur de Suresnes. Adèle, sans doute lasse d'avoir élevé tant d'enfants, se désintéressa de la Ratoune, alors que celle-ci eût eu grand besoin d'être poussée. En apparence pourtant, la petite se préparait aux examens sans rechigner (ah! elle ne discutait jamais), mais n'en passa aucun. A quatorze ans, elle ignorait encore les exigences de l'orthographe; en revanche, elle lisait tous les romans qu'elle rencontrait, et s'intéressait passionnément à la toilette. Elle avait même gardé ses goûts enfantins des oripeaux et du déguisement, et, pour amuser Mie-Rose, apparaissait soudain, aux yeux étonnés de l'autre, en fée, une baguette à la main, ou en Ophélie, ou en Pharaon, dernier rempart de l'Égypte. Ses costumes, composés d'invraisemblables chiffons, révélaient une ingéniosité stupéfiante; jamais elle ne les cousait, car elle aimait peu s'appliquer à une tâche, mais ils tenaient mystérieusement ensemble, à l'aide d'épingles vite piquées et enlevées, et il était surprenant de la voir fabriquer un Stuart en exil, avec deux plaids et une canne à pêche.

Bientôt la voisine, Mme Brun, s'inquiéta de la santé de la Ratoune; l'ayant entendue tousser, elle prétendit qu'elle maigrissait, et qu'elle pourrait bien « faire de la phtisie ». A cette pensée la gentille femme frémissait. Elle monta confier son inquiétude à Mme Delorme, et trouva celle-ci raccommodant, au fond du grand salon, les chaussettes de Julien sur un œuf de buis.

Mme Delorme hocha la tête aux suggestions de l'autre dame, et déclara avec un calme parfait que la divine Providence avait toujours protégé ses enfants des maladies jusqu'à ce jour, et qu'elle s'en remettait pour l'avenir à la même. Mme Brun, que cette réponse ne satisfit point, emmena la Ratoune chez le professeur Dieulafoy qui diagnostiqua de l'anémie, et recommanda la viande crue et l'huile de foie de morue.

Alors, pour obtenir que le traitement fût suivi, il fut décidé chez les Brun que la petite, pendant quelque temps, prendrait ses repas avec Mie-Rose, car celle-ci aussi devait (ainsi l'avait décidé Mme Brun) goûter aux mêmes espèces. Et l'on vit la Ratoune assise matin et soir dans la grande salle à manger aux boiseries de chêne, en face de sa petite amie. Mais, tandis que la plus jeune, honnêtement, avalait les affreuses boulettes saignantes dont elle n'avait aucun besoin, et se mit à engraisser

à vue d'œil, Ratoune ne se fortifia point. Au bout de six mois de ce régime elle n'avait pas pris une livre ; en revanche, la toux sèche avait disparu, demi-succès. L'huile de foie de morue seule, disait-on, était salutaire. On supprima donc la viande crue, à la grande joie de la Ratoune, qui voulut bien ensuite confier à son amie, qu'elle n'avait jamais *une seule fois* avalé ses boulettes, mais qu'elle les crachait sous la table, pour la plus grande satisfaction de Cabot, le chien de la maison. Mie-Rose fut saisie de cette révélation, qui lui parut le dernier mot de l'audace et de la fourberie.

Telle était la Ratoune, qui n'aimait point la lutte.

Entre elles, les deux petites s'entendaient aussi bien que par le passé, l'aînée demeurant plus comédienne que jamais. Mie-Rose lui fournissait un auditoire suffisant. Elle passait chez elle toutes ses heures de liberté ; comme elle était bien élevée et complaisante avec la petite, et que les Delorme étaient respectables, Mme Brun retenait la Ratoune. Parfois la Ratoune demandait à Mie-Rose d'aller au salon quand il n'y avait personne et se campait au milieu de la pièce. Ses yeux scrutaient les murs, les boiseries et les lustres ; elle promenait ses petits doigts maigres sur les bergères de soie, et disait à la fin en soupirant :

— C'est beau chez toi ; chez nous, c'est tout usé : tes parents sont riches.

— Je ne sais pas, répondait Mie-Rose.

— Mais si, voyons ! puisqu'ils ont une voiture, c'est qu'ils sont riches. Nous autres, *on* va en tramway.

— Moi aussi j'y vais, reprenait Mie-Rose, vexée.

Mais Ratoune continuait :

— Quand je serai grande, moi, je serai riche, j'aurai ma voiture et un salon très grand, et un collier comme ta maman quand elle va à l'Opéra.

— Ah, ben ! répondait l'autre, émerveillée, et comment feras-tu ?

— *On* me les donnera.

Ratoune rapportait souvent chez elle des colifichets, des bouts de dentelle que la dame du premier étage lui donnait pour habiller ses poupées ; mais elle se souciait bien de cela, en vérité ! C'est elle-même qu'elle parait, et on la voyait essayer gravement pendant des heures des nœuds ou des ceintures éclatantes, qu'elle posait sur ses blouses tachées d'encre. Rien

ne lui semblait trop brillant. Ce goût de la parure n'avait pas échappé à Meg Merrilies, vieille stoïcienne, qui s'en indignait et ne manquait pas de gourmander la petite... en vain ; cet amour-là était en elle. Et les bijoux, comme elle en raffolait! Quelle ivresse quand elle en voyait de beaux, ou même de médiocres! En revenant de sa pension, elle se collait aux vitres comme une mouche d'octobre, devant les pauvres devantures de la rue de Buci. Tout enfant, n'avait-elle pas dit à sa sœur aînée, la maigre Élodie, qui venait de se fiancer et tournait autour de son maigre doigt un maigre petit diamant de quatre sous : « Donne-moi ta bague! » Élodie avait ri. « Donne-la moi, avait répété la petite en serrant ses poings de poupée... je la veux! » et comme l'autre l'avait chassée, Ratoune avait prononcé, rageuse :

— Eh! bien, quand tu seras morte, je viendrai chez toi, j'entrerai, et je la prendrai!

Cette avidité de jeune animal, qui était peut-être son désir de vivre, on ne pouvait la deviner que difficilement quand la Ratoune se trouvait devant des étrangers, ou même certains membres de sa famille comme le méchant Joseph, ou sa femme... D'ailleurs à mesure qu'elle grandissait, l'enfant se surveillait davantage, et ses explosions devenaient de plus en plus rares.

II

Petrucchio. « Prenez patience, monsieur, je la choisis pour moi ; si elle, et moi, nous nous plaisons, qu'avez-vous à dire à cela? »
SHAKSPEARE.

A onze ans, la Ratoune fit sa première communion. Vêtue de mousseline blanche, on la vit, la poitrine aplatie dans son corsage plissé, s'entourer du voile de mariée de ses sœurs, rafraîchi pour son usage. Elle s'en montrait fière, et le drapait coquettement sur son bras pour monter l'escalier.

Durant la cérémonie, la petite demeura impassible, fermée comme un guichet de couvent, pendant que sa mère et la tendre Élodie versaient « des torrents de larmes » dans tous les coins. Quant à M. Delorme, on le rencontra partout ce jour-là, encombrant, et pâle d'émotion. Il se promenait de long en large, disant à tous : « C'est un beau jour! C'est un beau jour! »

Parfois, pour essuyer son visage ou ses yeux humides, il tirait de la poche de sa redingote un mouchoir, grand comme une serviette à bains.

L'héroïne du jour considérait tout cela curieusement, en silence et les yeux secs, la bouche pincée, sa petite figure si close, que l'on pouvait se demander si son insensibilité était totale, ou si elle possédait déjà une maîtrise de soi si parfaite qu'elle ne trahit même pas son trouble devant l'émotion des siens. Mais parfois son grand œil brun s'arrêtait sur le bon Delorme, considérait ses gants trop longs, sa cravate de travers et son pauvre visage tiré, avec une telle sévérité que ce regard était presque une offense. Delorme le sentait vaguement, se montrait tout à coup gêné devant la petite, embarrassé de ses mouvements, puis il avait recours à son geste familier : il assujettissait nerveusement entre ses sourcils, de deux doigts fébriles, son pince-nez toujours tremblotant.

— Cette enfant, dit le soir la femme du pernicieux bossu à son mari, n'a pas de cœur! Jamais depuis qu'elle est au monde, je ne lui ai vu verser une larme. Je l'attendais à sa première communion : eh bien! c'est un monstre. M. Alexandre le portier était plus ému qu'elle.

Mais ce fut pour Joseph Delorme, l'occasion d'une belle sortie furibonde contre cette absurde religion catholique qui « multiplie les cérémonies pour s'emparer de l'imagination des enfants et des simples! » Comme il ne manquait pas d'esprit de contradiction, Joseph alla jusqu'à féliciter sa nièce de cette absence de sensibilité, ce soir-là. Ses parents ne s'en étaient-ils pas montrés ridiculement prodigues pendant la journée? « Quels idiots! conclut le pernicieux bossu. Quels romantiques attardés! »

Le vieil homme scanda ces rimes vengeresses :

> Mais je hais les pleurards, les rêveurs à nacelles,
> Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles;
> Cette engeance sans nom qui ne peut faire un pas,
> Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.

Mais sa pseudo-femme hochait la tête; elle, qui se montrait si cruelle aux enfants, s'indignait en voyant paraître chez sa nièce une si étrange sécheresse. « Quel caractère elle aura! » prédit la vieille peste.

Un chapelet d'ivoire neuf parut être la plus grande préoccupation de la Ratoune le jour de sa première communion; un cadeau de Mie-Rose, ce chapelet; la Ratoune le convoitait depuis deux ans; elle en avait vu un semblable à une petite amie « riche », et avait confié sans vergogne à sa cadette : « Ah! si je pouvais jamais en avoir un aussi beau! »

Elle l'avait serré dans sa ceinture de faille, et prit grand soin de ne pas le rayer quand elle s'agenouilla devant ses deux grand mères (momentanément en bons termes), pour leur demander pardon de ses offenses (les offenses de Ratoune!). Comme si elle n'avait attendu que cette cérémonie, la Ratoune après cela se mit à grandir inconsidérément; ses manches semblaient, chaque jour, malgré les efforts de sa famille, trop courtes; on en voyait sortir un bras maigrelet, une main osseuse qui avait l'air honteux de tenir à un aussi long membre. On disait d'elle qu'elle était « dans l'âge ingrat »; le terme la vexait; aussi ses sœurs s'en servaient-elles souvent, afin de la mettre en colère. Mais elle ne se mettait jamais en colère, et n'éclatait qu'avec Mie-Rose. Elle se confiait à son amie (qu'elle appelait sa « sœur », en demandant à la petite, que ce jeu amusait, de lui rendre la pareille), elle ne se confiait d'ailleurs qu'à elle, moins par tendresse que par besoin de confidence : plaisir de raconter, de se faire valoir, de se donner un rôle, besoin de parler de soi, qui éclatait là d'autant plus fort que chez elle la Ratoune se taisait, besoin de parler des siens, de ce qui l'intéressait enfin, et touchait à sa vie. Jamais Mie-Rose ne lui rendait la pareille, jamais la Ratoune d'ailleurs ne questionnait la petite; si l'autre, par hasard, racontait une histoire qui la concernait, la Ratoune ne se faisait pas faute de montrer de l'impatience. Elle parlait aussi de ses sœurs, de leurs ménages, de ses beaux-frères : « Je n'aime pas Gaston (le mari d'Élodie); il est trop sévère, et puis toute cette barbe noire... il ressemble à saint Labre, tu ne trouves pas? Ah! ah! » Elle l'imitait. Le mari de Juliette lui plaisait davantage, elle le trouvait *distingué*. Mais celui d'Ida, un jour, l'ayant appelée « ma jolie », ce jour fit époque dans sa vie, et la Ratoune dès lors scruta passionnément son petit visage dans la glace. « Comment me trouves-tu? disait-elle à son amie? Me trouves-tu bien? »

C'est après cela qu'elle se mit à faire des mines sucrées, à

prendre des poses, ou à danser frénétiquement devant la glace des pas échevelés, en s'enveloppant d'étoffes brillantes, fruits de ses ingénieux larcins. Mie-Rose aimait ces mines et ces danses : elle les préférait aux récits interminables sur la famille Delorme, le pernicieux Joseph, l'affreuse tante. Un jour, la Ratoune confia à Mie-Rose saisie : « J'ai fait mon testament, on ne sait jamais! Par exemple, je n'ai rien laissé à tante Héloïse : elle sera furieuse. Veux-tu que je te lise mon testament? » Mie-Rose, naturellement, ne demandait pas mieux, elle ne savait pas bien ce que c'était... Mais déjà la Ratoune fouillait dans un petit sac noir, élimé, usagé, cassé aux plis, et qui certainement avait dû appartenir successivement à toutes les Delorme, avant d'en arriver là. Elle l'ouvrit de ses petits doigts osseux, et en sortit avec respect une feuille de papier rayé, arrachée à une de ses analyses de catéchisme, pliée comme le billet doux qu'au théâtre Marinette remet à sa maîtresse, ou qu'à la ville le percepteur envoie à ses contribuables. Elle lut :

MES DERNIÈRES VOLONTÉS ET TESTAMENT

*Année 1897. Siècle XIXe*

Suivait l'esquisse informe d'un petit rat, en guise de signature.

Sur la deuxième page, on voyait les ultimes dispositions de la testatrice :

Moi, Marie Delorme, étant dans mon esprit saint, donne et lègue toutes mes propriétés personnelles comme il suit :

A mon père : Mes deux chromos du Louvre, mon panier avec fleurs en relief, mon vase Japonai, mon bateau, ma petitte cafetière;

A maman, la fotografie du port de la Rochelle, mon album d'image, mon petit coffret à timbres, mon pupitre ;

A grand'mère, mon chapelais ;

A Élodie, mon couteau à papié, à Juliette ma plume écossaise, à Jules mon caniffe blan en nacre, à Ida mon plumié, à Ernest mon fouet en peau d'anguille, à Pierre ma toupie rouge ;

A ma sœur bien-aimée (c'est toi), *ma fille Béatrice* (sa

poupée), *avec prière de la conserver jusqu'à la fain de ces jours, mon lapain en peluche, mon Toto* (autre poupée). *Et maintenant, ayant disposé de mes possession les plus chères, j'espère que tous seront satisfait et que je n'emporterai pas de blâmes dans ma tombe, j'espère aussi que nous nous reverron tous dans un monde meilleurs.*

A ses dernières volontés j'appose ma main et mon seau, ce 29 novembre de l'année 1897.

Marie Delorme.

Post-scriptum : *Je veux que tous mes cheveux soient coupé et distribué à mes amis* (1). *Je veux qu'on me retire mon cœur, qu'on l'embaume comme autrefoi les rois de France, et qu'on en donne la moitié à mes parens.*

Cette idée de testament, macabre pour un enfant de cet âge, avait dû être inspirée à la Ratoune par les lamentations de son père, que l'avenir de tant d'enfants inquiétait, et qui exhalait trop souvent ses plaintes en famille. Les enfants en général ne conçoivent pas la mort, qui pour eux ne représente rien; mais la Ratoune, mûre avant l'âge, était familiarisée avec le néant, grâce aux rendez-vous de sa bonne avec le vérificateur du gaz.

Ces amours entraînaient Maria le jeudi à la Morgue, où elle rencontrait son galant. « Singulier endroit, dira-t-on, pour un rendez-vous de cet ordre? » Mais l'amour ne voit que l'amour (on ne niera pas que c'est là un de ses charmes) et Maria, toute à sa passion, se riait des noyés bleus. « Va t'amuser, » disait la bonne (sans ironie) en repoussant Ratoune dès qu'elles entraient; et pendant que l'employé du gaz enlaçait sa bien-aimée, la Ratoune, ne sachant que faire, errait parmi les dalles sinistres qui portaient un cadavre dévêtu, sur lequel coulait un filet d'eau.

La Ratoune racontait à son amie l'emploi de sa journée. Elle disait familièrement : « J'ai été à la Morgue... » et parlant des corps qui y étaient déposés : « Il n'y avait pas grand monde aujourd'hui », ou : « Ma chère, il y avait un monde!... » Comme s'il se fût agi d'une réception.

— Quelle horreur! disait la petite du premier, toute pâle,

(1) Souvenir de *la Case de l'oncle Tom*?

dis-le à ta maman, elle défendra à ta bonne de te mener là.

— Non, déclarait l'autre froidement, déjà familiarisée avec ces spectacles, je ne dirai rien, je n'ai pas peur des hommes verts puisqu'ils sont morts, et j'aime bien quand Polyte embrasse Maria.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas, je trouve ça poétique!

Un jour, la Ratoune (elle avait alors quatorze ans environ) revint de la pension les yeux brillants, et, en posant son chapeau sur le lit, dit à Mie-Rose :

— Tu sais! On m'a suivie dans la rue!

— Pourquoi ? dit l'autre, qui ne saisit pas l'intérêt de cette confidence.

— Pour me faire des compliments, tiens! C'étaient deux jeunes gens, des rapins, sans doute : ils sortaient de l'École des Beaux-Arts.

— C'était pour se moquer de toi.

— Mais non, voyons, ils m'ont prise pour une grande jeune fille !

— Et qu'est-ce que tu disais, toi?

— Penses-tu que j'allais leur répondre, voyons? Je suis bien élevée ! On ne parle pas dans la rue aux gens qu'on ne connait pas, c'est élémentaire... N'importe ! c'est amusant tout de même. Oh! ça n'est pas la première fois qu'on me parle dans la rue, des messieurs!

— Qu'est-ce qu'ils te disent ?

— Des choses...

Il fallut se contenter de cette réponse, vague révélation.

Mais un autre jour, Ratoune annonça :

— Mie-Rose! J'ai un amoureux !

— Oh !... Qui est-ce ?

— C'est mon beau-frère Alfred.

— Eh bien ! tu es folle, dit Mie-Rose, tranquillement : puisqu'il est marié, il ne t'épousera pas.

— Que tu es bête, ma pauvre fille! On n'a pas besoin de se marier; toutes les fois qu'on s'aime, voyons! On s'aime, voilà tout.

— Eh bien ! alors, qu'est-ce qu'on fait ?

— On se rencontre le soir, on se promène enlacés, on s'embrasse, on s'appelle « mon amour ».

— Ah ! fit l'autre, saisie.

— Mais oui, tu ne sais donc rien ? Dieu ! que c'est fatigant, il faut tout t'apprendre ! Tu es vraiment trop petite fille; moi je suis une jeune fille, puisque j'ai un amoureux. Il y a longtemps qu'Alfred m'aime et que je m'en doute ! N'est-ce pas que tu le trouves beau ? Dimanche, chez la cousine Le Bourg à Versailles, j'ai entendu la cousine dire à maman qu'Alfred était beau comme Adonis. Tu sais qui c'est, toi, Adonis ?

Non, Mie-Rose ne savait pas; elle suggéra que cette personne-là pouvait bien habiter Versailles.

— Ah ! je l'aime, je l'aime ! s'écriait Ratoune, transportée, en serrant l'une sur l'autre ses petites mains sales.

— Et Juliette ?

— Alfred m'a bien recommandé de ne rien lui dire.

— Ah ! pourquoi ?

— Mais, voyons, dit l'autre impatientée et frappant du pied, parce qu'elle serait jalouse de moi !

— Alors, si elle est jalouse de toi, insista la petite avec une logique implacable, c'est que ce n'est pas bien qu'Alfred soit ton amoureux. Moi, je crois qu'il se moque de toi.

La Ratoune haussa les épaules, et se mit à bouder : « Tiens ! tu ne comprends rien ! » et elle s'enferma dans un silence plein de hauteur.

Cette année-là, les Delorme partirent pour leur province dès que la Ratoune eut été refusée à son certificat d'études. Ils restèrent absents tout l'été. La Ratoune écrivait peu, elle n'aimait pas écrire ; en outre, elle faisait tant de fautes d'orthographe qu'elle en était à la fin honteuse ; elle corrigeait celles qu'elle voyait, raturait, grattait, et se dépitait d'expédier des feuilles trouées comme les cibles d'un bon tireur. Cependant on apprit en septembre que toute la famille était à Arcachon, que des « bandes de garçons et de filles, » cousines, neveux, sœurs et nièces, que sais-je ? de cette innombrable famille, s'étaient retrouvés sur le sable du bassin et s'y ébattaient comme pingouins à marée basse. Un jour, la Ratoune écrivit d'une écriture pointue et énorme qu'on ne lui connaissait pas, sur un élégant papier azuré, à son chiffre. Elle disait (orthographe respectée) :

« Je m'amuse beaucoup, nous somme une bande joieuse cousins et cousines et ami, dans les fôrais de pain, c'est très

amusant, on coupe les pains et on recueil le ju dans un petit po. Nous avons fait dimanche avec Élodie et son marri, Juliette, Alfred, Julien et mes deux cousin les conte de Magon-Chabrier, la promenade du Mouleau. Nous étions dans deux charette, avec des rou plattes, c'étai bien drôle. Mon cousin le plus jeune ne me quitte pas, il ai très riche, il vi dans un château historique, car ils sont des conte autentiques, je pense l'épouser dans quelque tan, si je veux, il est trai genti... »

Et Alfred? On n'en parlait plus.

De retour à Paris, le voisinage des deux enfants reprit : la Ratoune faisant figure de jeune fille maintenant, elle avait un corset, des jupes longues, et ses mains étaient presque propres. Malheureusement elle témoignait à Mie-Rose une affectueuse condescendance qui humiliait cruellement cette dernière. Malgré ce léger dédain, comme il fallait à la Ratoune une confidente à éblouir (à qui eût-elle parlé d'elle dans cette maison, je vous le demande ?) les confidences reprirent de plus belle, et il ne fut question, des heures durant, que du cousin Magon-Chabrier. Il s'appelait Rodolph ; il était doué, au dire de la Ratoune, de toutes les séductions : beau, mince, avec des yeux « exquis », distingué, riche, ma chère ! Il vivait dans ses terres, du côté de Bazas ; il se montrait fier de la Ratoune, et les familles étant consentantes, le mariage aurait lieu quand la petite aurait seize ans.

Pendant dix-huit mois, la Ratoune entretint Mie-Rose dans une atmosphère de conte de fées. Mie-Rose, inutile de le dire, était enchantée ; pensez-donc, des histoires d'amour, et qui arrivaient à la Ratoune ! Mais la Ratoune s'étendait surtout sur la gloire d'un mariage riche et « mondain » ; elle allait entrer de plain pied dans une société élégante ; on recevait beaucoup. « Je pourrai recevoir comme ta maman. » Cette phrase revenait souvent. Mie-Rose ne s'y arrêtait pas : recevoir comme sa maman lui paraissait une chose peu enviable et, somme toute, ennuyeuse. Mais la Ratoune annonçait aussi que Rodolph avait une auto, des domestiques, qu'il chassait, qu'il possédait une ferme, des hectares et des hectares de pins, des chiens et... un traîneau !

— Pourquoi faire, un traîneau ? interrompait la terrible Mie-Rose ; tu as dit toi-même, l'autre jour, qu'il ne neigeait jamais dans ce pays-là ?

La Ratoune expliqua en haussant les épaules que les familles riches possédaient des traîneaux, et puis elle daigna ajouter qu'elle comptait vivre avec sa belle-mère dans le château familial ; sa belle-mère déjà raffolait d'elle et se proposait de « la gâter », c'est-à-dire de la couvrir de cadeaux et de bijoux.

— Nous mènerons la vie de château, et, tu comprends, il faut être élégante quand on mène cette vie-là. La comtesse, ma belle-mère, m'a déjà promis la rivière de diamants de la famille, le diadème et les pendants d'oreilles, qui sont gros comme les billes de Pierre.

— Je n'aime pas les pendants d'oreilles, déclara Mie-Rose, tu auras l'air d'une vieille douairière avec cela ! A ta place, je préfèrerais une petite voiture avec un poney à pantalons comme ceux de l'Acclimatation, que je conduirais moi-même.

— L'un n'empêche pas l'autre, bêtasse ! J'aurai tout ce que je voudrai. Je viendrai te voir pour te montrer mes cadeaux. Dans ma famille, c'est moi, la dernière, qui aurai fait le plus beau mariage ; ma tante en est jaune d'envie, et l'oncle Joseph crève de fureur tous les soirs.

Le pernicieux Joseph, en effet, ne décolérait pas : les projets matrimoniaux de la Ratoune l'exaspéraient à tel point, qu'on craignit plusieurs fois pour lui la fâcheuse attaque lorsqu'il abordait ce sujet en famille ; son frère et sa belle-sœur avaient beau l'éviter, il fonçait dessus comme le taureau sur l'andrinople. Ah ! la table de famille n'était pas plus calme que naguère : c'était autre chose, voilà tout.

— Ces cousins Magon-chose, que vous avez été exhumer, criait-il à tue-tête, savez-vous seulement si leur fortune existe ? Ils vous jettent de la poudre aux yeux, vous n'êtes que des benêts. Je me méfierais de ces gens-là comme de la peste. « Un château historique », dites-vous, ils l'ont donc acheté, car ils n'ont rien d'historique, ces Magon-là ; c'est un nom à aunei du drap, et je m'étonnerais que leurs ancêtres eussent paru aux croisades. Tas de fariboles ! Ces gens-là n'ont pas le sou, je le parierais ; ils ont jeté leur dévolu sur la Ratoune, parce qu'ils ont appris, — par vous deux, sans doute, car vous n'êtes guère malins, — que son parrain lui avait laissé quatre-vingt mille francs. Idiots que vous êtes !

Et il étouffait littéralement de colère.

C'est ainsi que la Ratoune apprit qu'elle possédait quatre-

vingt mille francs. Elle l'avait ignoré jusqu'à ce jour, mais cette révélation, loin de lui rendre quelque modestie, l'inonda de fierté... Pendant ces algarades de l'oncle, tout le monde se taisait; Meg Merrilies qui avait fort vieilli depuis dix ans, aujourd'hui parfaitement sourde, ne prêtait qu'une médiocre attention aux colères de Joseph; pourtant un soir, au fort d'une discussion, ne se dressa-t-elle pas dans son fauteuil pour prononcer :

— Mes enfants ! pourquoi ces querelles ? *Voici la Mort!*

Mme Delorme sursauta, les enfants frissonnèrent. « Maman ! vous m'avez fait grand peur ! » La Ratoune, de son côté, paraissait ne pas plus entendre les sorties de l'oncle que les bourrades, souvent cruelles, de la tante, qui inévitablement faisait ressortir qu'il était très difficile pour la petite d'aimer un homme qui avait près de trois fois son âge, — *mal conservé*, — elle ajoutait ce trait en regardant par-dessus ses lunettes pour marquer jusqu'où il blesserait sa victime. Mais il ne la blessait nulle part, car à son ordinaire, la Ratoune se montrait impassible, et se contentait de hennir gentiment pendant que l'autre reprenait haleine. Que lui importaient les critiques de la famille ? Les observations d'Élodie, qui « tenait pour le mariage d'amour » ? « Fais attention, petite ! Que sais-tu du mariage ? Si dans quelques mois tu t'apercevais que tu n'aimes pas Rodolph, etc... » Encore une fois, que lui importait ? Élodie se figurait-elle qu'on pouvait envier ce qu'elle appelait « sa vie d'amour » ? Au fond de trois cours noires, recommencer comme sa mère, comme ses sœurs, à élever des enfants qui chaque année naissent aux équinoxes, — est-ce une vie cela ? Veiller le soir sous le rond de lumière de la suspension en compagnie d'un homme besogneux, dont on raccommode les chemises ? Porter quatre ans les mêmes chaussures, rafraîchir chaque année ses robes, se roussir les cheveux avec les pincettes en vue du dîner de famille, parce que l'ondulation du coiffeur est trop chère, ne jamais rien voir au delà de l'horizon de cette lampe suspendue par des chaînes, dans son cirque de cuivre...

— Tiens ! le voilà l'emblème du mariage d'amour : un cercle fermé par des chaînes.

Les parents de la Ratoune, pour d'autres raisons, certes, n'étaient pas plus émus que leur fille de toutes ces discussions ; rien n'attaquait leur confiance béate, leur optimisme de bons

chrétiens; ils ne doutaient pas que leur fille ne fît un superbe mariage qui réunissait l'amour, la raison, la jeunesse et la fortune; ils étaient bien trop heureux de toutes ces réunions-là, pour y aller voir.

D'ailleurs, on reçut une photographie de La Barbaste (château ancestral) et toutes les inquiétudes se dissipèrent. A la vérité, on ne découvrait pas grand chose du château. On voyait surtout un bois de pins et une assez belle allée menant à un bâtiment plat, flanqué d'une tourelle, les autres ayant été rasées, affirmait M. Delorme, pendant les guerres des protestants. Mais enfin il y avait un château, des pins, une tourelle et dans la tourelle un mari épris. Que diable voulez-vous de plus?

Le mariage se ferait l'été à Paris, au grand désespoir de Mie-Rose, qui eût désiré marier son amie dans les pins et les vignes. Elle dut se contenter de Saint-Germain des Prés.

La vue du fiancé de la Ratoune, d'ailleurs, lui causa une profonde déception. La Ratoune arriva un jour, flanquée d'un garçon couleur de pain d'épices, maigre à faire peur, ni jeune, ni beau, ni élégant comme la fiancée l'avait fait espérer, mais affligé d'un nez en bec d'aigle, de deux yeux de jais, vifs, fureteurs, inquiets parfois, de cheveux bleu de Prusse à force d'être noir d'ébène. Le tout constituant un ensemble brûlé, émacié, sans charme; un tison... Saint-Sébastien marchand de cacahuètes; avec cela, une faconde intarissable, une assurance de joueur de bonneteau et, brochant sur le tout, des histoires de commis-voyageur.

La petite Mie-Rose éprouva à la vue du Lovelace deux sentiments assez forts : une répulsion enfantine pour le personnage, et, vis-à-vis de la Ratoune, sa première grande désillusion d'amitié.

Jusqu'ici, elle n'avait guère analysé le sentiment qu'elle portait à son aînée. Elle croyait en elle, et éprouvait pour elle cette admiration de la petite pour la grande; de onze à seize ans la différence est sensible. Mie-Rose avait foi en la Ratoune; jusqu'ici elle ne doutait ni du goût de son amie, ni de ses sentiments, qu'elle supposait de même ordre et de même qualité que les goûts et les sentiments des siens. Il faut convenir qu'elle voyait peu la Ratoune chez elle, l'autre descendant toujours au premier, et se montrant ainsi dégagée de cet entourage

de bonnes gens médiocres, dont la vie étroite et difficile était sans distinction d'esprit, ni culture d'aucune sorte. Mie-Rose ne se rendait pas compte de tout cela : elle n'avait alors que onze ans ; quand elle vit Rodolph, la vulgarité du personnage la frappa, et elle commença à douter de Ratoune : ce fut la première atteinte à sa foi.

Si elle eût été plus âgée, elle se fût dit : « La Ratoune n'est pas celle que je crois, car si elle eût été celle-là, elle ne se fût pas fiancée à ce commis-voyageur... Mon cœur m'a trompée, je l'ai parée d'une finesse et d'un goût qu'elle ne possède pas, qu'elle n'a jamais possédés s'il est vrai que cet homme-là lui plaise. Et s'il lui répugne autant qu'il me répugne, elle l'épouse donc pour la fortune qu'elle lui suppose, et alors c'est elle, Ratoune, qui me répugne, à moi, Mie-Rose. »

Mais Mie-Rose ne se tint pas tant de raisonnements et de discours ; il est certain toutefois que son admiration pour la Ratoune diminua à partir de ce jour-là, et qu'elle prit en horreur ce Cyrano de boutique et ses calembours. La Ratoune écoutait impassible, souriait, hennissait gentiment : « hin ! hin ! hin ! », et se laissait courtiser par ce Saint-Sébastien en calicot. Mais elle ne s'aperçut pas que Mie-Rose ne l'interrogeait plus sur ses projets, et n'applaudissait plus à ses narrations.

Le mariage eut lieu. Ce fut un « grand mariage » comme on les faisait dans ce temps, avec tous les suisses, enfants de chœur et suppléments (musique, solo de harpe céleste, et fleurs) : six quêteuses en pouls de soie Nattier parcoururent l'église, accomplissant ce que les journaux mondains appellent le « service d'honneur », — terme identique à celui qui désigne la veillée funèbre auprès d'un Président de la République assassiné, — ayant chacune au poing le jeune homme en jaquette, tenant un haut-de-forme de location.

Ainsi l'avait voulu la comtesse Magon-Chabrier. « Nous aurons l'air de nous cacher, prononça cette dame, si nous ne faisons pas bien les choses ! » Ratoune se réjouissait de tous ces préparatifs, et Rodolph lui-même se montrait fier de traverser l'église entre deux haies de curieux. Aussi vit-on Mme Magon-Chabrier apparaître cramoisie, dans une robe de moire grise garnie de panneaux de Chantilly sur transparent blanc. Rien ne manqua à la cérémonie, pas même

l'enfant de peluche bleue avec ceinture de surah et collerette blanche, reproduction exacte du petit *Master Lambton* de Lawrence ; c'était le dernier d'Élodie.

L'église si belle, si pauvre, si sombre, parut vide. Une amie siffla : « On aura restreint les invitations pour laisser plus de places à la noblesse, je ne vois personne de connaissance ! » Les propos allaient leur train ; en sortant de l'église, un titi lança : « T'as vu l'marié ? c'est *Chocolat* ! » et une petite ouvrière, qui attendait depuis deux heures juchée sur la borne du porche, à la vue de Rodolph lança un : « Oh ! mince alors ! » que le marié, souriant, prit pour un compliment. Mais des « messieurs bien, » venus de Bordeaux tout exprès, considérèrent la jeune Ratoune un peu dégingandée dans sa robe blanche avec complaisance, et se promirent de « repasser dans deux ans ».

Au Continental, dans une énorme salle garnie de chaises capitonnées attachées ensemble (symbole des responsabilités familiales peut-être ?), un lunch était servi, et les invités défilèrent devant un buffet très garni. Toutefois, le corps des invités est ingrat par définition : les éclairs, les sandwichs et les pains au foie gras avalés au poids, ne réussirent pas à les désarmer, ni à interrompre leur verve malicieuse. Elle s'exerça contre leurs hôtes, bien entendu, car l'*invité* est l'ennemi, pendant deux heures, de celui qui le reçoit : on se réjouit des « ratés », on fait des gorges chaudes du plat manqué, ou de la cousine qui louche au milieu du « cortège ». Beaucoup de gentilles amies remarquèrent avec aigreur qu'Élodie avait très chaud, que la couleur vert pré de la robe d'Ida « faisait commun », que la Ratoune avait trop de cheveux, et Julien pas assez, etc., etc... On eût dit que tous ces amis en voulaient aux Delorme, mais il n'en était rien.

Un groupe d'invités distingués, qui se déplaçaient toujours en commun, semblait rester dans une réserve noble : c'étaient les Magon-Chabrier de Paris, branche collatérale, qui blâmaient le mariage avec une Delorme, famille roturière.

Enfin Rodolph, vers quatre heures, ému par son rôle de marié, les compliments, les vœux et... le champagne, embrassait les derniers invités et se déclarait affamé, « n'ayant rien pris depuis la veille ». On se quitta là-dessus ; d'ailleurs les enfants « du cortège » s'impatientaient d'avoir été si sages, et devenaient enfin insupportables. Élodie, sous les armes depuis

neuf heures du matin, ayant coiffé sa mère et la Ratoune, habillé les enfants, surveillé les voitures et le buffet, soupirait après son noir logis; ses souliers mordorés achetés tout faits au dernier moment la faisaient souffrir. On se quitta bruyamment avec mille vœux, chacun faisant montre de cette fausse gaieté que l'on arbore devant l'Avenir mystérieux, et qui ressemble à l'assurance des gens qui enflent leur voix quand ils ont peur de la nuit.

III

Tyltil, — Tiens! l'oiseau n'est plus bleu!... Il est noir!

MAETERLINCK.

RIEN n'éloigne l'une de l'autre deux enfants élevées ensemble comme le mariage de l'une d'elles, surtout quand une différence d'âge fait de l'une une femme, et laisse l'autre encore dans la catégorie des petites filles. Le couvent lui même ne les sépare pas aussi complètement qu'un mari, qu'il soit couleur jus de tabac ou couleur de blé mûr. Tout un monde nouveau est bâti par cet homme-là, un monde agréable ou hideux suivant l'architecte, et dans lequel l'amie ne peut entrer. C'est en vain que la fiancée promet à son amie, avant la cérémonie, des révélations sensationnelles, en vain qu'elle assure l'autre de la constance de leur intimité et de sa confiance : une barrière s'est élevée, impalpable, ressemblant à ces nuages de théâtre qui descendent des cintres pendant les changements de décor. Si la nouvelle vie plaît à la fiancée, l'autre en sera systématiquement écartée, sa félicité l'occupera tout entière, elle n'aura pas une heure à donner à l'amie qui est de l'autre côté des nuages ; si sa déconvenue est rapide, le résultat est le même, et son amour-propre ou sa fierté l'empêchera de se confier à une jeunesse, qui ignore les catastrophes dont elle est la victime.

Ratoune, d'ailleurs, par son choix qui déplaisait à l'autre, s'était *dédorée* à ses yeux, et de toutes façons leur intimité se serait ralentie; et puis la nouvelle mariée habitait la province, une lointaine province, séparée de Mie-Rose par tant de monts et tant de fleuves, que la petite imaginait, au bout de la carte,

une Barbaste au milieu de forêts remplies de pots de résine, de traîneaux et de vendanges.

Cette nouvelle mariée, du reste, ne donnait guère signe de vie; ses parents disaient qu'elle menait « une existence de paresseuse, et que sans doute trop de luxe lui faisait oublier les siens ».

De temps en temps, une lettre arrivait, ornée d'une couronne en relief, qui s'était déjà fait remarquer sur l'enveloppe. La Ratoune, par quelques lignes immenses en forme de paratonnerre, parlait de ses équipages, de la vie au grand air, des voisins titrés et fastueux. On lisait cela chez les Delorme devant le pernicieux Joseph, pour lui démontrer que ses prophéties étaient erronées. Mais il répliquait que l'imagination des petites filles les pousse aux inventions mirobolantes, et il grognait de plus belle : « Je ne serais pas étonné qu'elle balayât sa propre chambre faute de serviteurs, et que tout ce luxe fût de son invention. » Il ajoutait que la Ratoune avait toujours été menteuse, qu'il en avait eu maintes fois la preuve sans le lui dire, car il aimait à l'observer sans qu'elle s'en doutât, que c'était une petite cabotine, d'un orgueil dont rien n'avait pu la corriger, pas même les royales fessées qu'il avait pris la peine d'administrer lui-même à cette morveuse.

Aller la voir? Se rendre compte? Le voyage était bien cher pour des gens si modestes... et puis, on se disait que le pernicieux Joseph se plaisait à jeter partout l'inquiétude dans les âmes, et le doute, — peste soit de ce fâcheux! Les lettres de la Ratoune, après tout, ne respiraient-elles pas le contentement et la joie?

Les lettres de la Ratoune ne respiraient rien du tout; c'étaient des mots assez brefs, pareils à ses lettres d'enfant, avec quelques fautes d'orthographe en moins, et voilà tout.

Mme Delorme, que ses préoccupations de puériculture absorbaient moins, se tourmentait en songeant, pour la première fois de sa vie, au caractère de sa dernière fille. Elle se comparait elle-même, sentimentale jeune mariée, à cette petite mariée d'hier. Quelle différence! Le soir des noces d'Adèle, M. Delorme n'avait-il pas fui devant les exclamations pudibondes et indignées de la mariée, preuve d'un cœur pur? Ah! tout était bien changé... Comme les lettres d'Adèle alors, — pendant sa lune de miel, — (elle l'avait passée à Montmo-

rency chez un de ses oncles), — comme ses lettres étaient longues, tendres, inquiètes, comme elle doutait d'elle-même, appelait les siens à l'aide, leur demandait un appui dans sa nouvelle existence, des conseils!... La Ratoune, elle, ne demandait rien, ne se tourmentait point. Elle paraissait même avoir oublié le quai des Théatins. Quelques rares billets secs, qui claquaient comme des amorces, atteignaient la tendre Adèle au cœur. Aucun enfantillage, aucun abandon, le papier mesuré au centimètre. La bonne Mme Delorme se demandait ce que Mateo Falcone demandait à sa femme : « cet enfant est-il de moi? »

Elle se souvenait aujourd'hui de certains mots de la petite qui lui paraissaient terribles d'égoïsme. Pourquoi n'y avait-elle pas pensé plus tôt? La Ratoune n'avait-elle pas de cœur? Le jour du départ de l'enfant pour la Barbaste, Meg Merrilies, fatiguée, avait fait venir le médecin. Comme celui-ci tardait, le couple avait quitté la maison sans revoir l'aïeule vénérée. Et si l'aïeule était morte pendant la nuit? se demandait Adèle, toute blême.

A l'âge de Mie-Rose, on oublie assez vite; elle eut d'autres amies, et sa famille, qui n'aimait pas le monde, inventa de la divertir en lui faisant passer tous les examens que les années, petit à petit, mettaient à sa portée. De sorte qu'à l'abri des cours, répétitions et conférences, elle ne connut pas l'ombre d'une envie mondaine, et arriva à son tour à l'âge de seize ans sans avoir jamais dansé à « une matinée ». Une seule fois, on obtint de ses parents qu'elle assisterait à une sauterie improvisée, mais ce divertissement était si inusité qu'on dut allonger sa robe de première communion pour la circonstance.

Un jour, Mme Delorme arriva toute pâle chez la dame du premier étage. On avait reçu des nouvelles. La Ratoune avait accouché d'une fille! Cette affaire bouleversait la mère : « Elle ne nous avait rien dit!... Nous ne savions même pas qu'elle *attendait*; vraiment cette enfant est extraordinaire... Elle ne ressemble pas à ses sœurs, elle ne ressemble à personne!... » En vain la mère de Mie-Rose voulut-elle persuader à l'autre que ce silence était une preuve d'affection, et que la Ratoune n'avait pas voulu inquiéter les siens. L'autre ne l'écoutait point, parlait en même temps qu'elle.

— Enfin, madame, comprenez-vous cela? La layette? De

quoi est habillée cette enfant? A-t-elle tout ce qu'il lui faut? et la Ratoune, songez-y, n'a pas encore dix-sept ans; quelle expérience a-t-elle? Comment est-elle soignée? J'ai écrit à mon gendre Rodolph, pour lui offrir mes services...

A ce moment même une dépêche arriva pour Mme Delorme. Une dépêche de Rodolph : « Tout bien, ne vous dérangez pas, petite fille bien vivante. — Merci. »

— Hélas! soupira cette nourrice désaffectée, j'eusse tant voulu y aller, voir l'enfant, mais je crains d'être indiscrète!

D'ailleurs, Pierre, son dernier venu, ne commençait-il pas la rougeole? Mme Delorme pouvait-elle s'en aller? Elle décida d'attendre plus amples informations de Rodolph, ou des détails, et Mme Delorme de gémir à nouveau.

Ah! les mères taillées sur le patron de celle-ci, qui joignent l'esprit dévoué des mères à la soumission des épouses bibliques, ces femmes-là n'ont plus de but dans la vie quand leur mission est terminée. Mme Delorme s'était arrêtée au nombre impair de sept. Elle eût, sans doute, continué sa mission si M. Delorme n'était tombé subitement malade. Il le demeura assez longtemps; pendant sa convalescence, il devint ambitieux et désira la croix. Il fallut la solliciter d'un ministère impie; bah! la passion l'emporta, et l'on vit M. Delorme attendre chez les députés en place, devenir mondain; tout cela l'éloigna momentanément de son foyer, changea le cours de ses idées, et arrêta les naissances quai des Théatins : mystérieuse influence de l'ambition sur la natalité.

Élodie n'avait plus besoin de personne : mariée à son notaire, elle avait pour sa part cinq marmots à fesser. Juliette n'en avait pu réussir que trois, à sa grande humiliation. Julien, capté dès la puberté par une jeune fille de Niort, fabriquait en Algérie du gros vin honnête, qu'il vendait aux Bordelais subtils, en vue de fructueux coupages. Au milieu de ces préoccupations, il n'avait pu s'accorder que deux enfants. Ida était au loin avec cinq garçons, et n'avait pas dit son dernier mot. Tout cela voguait par soi-même, et on ne dérangeait Adèle que pour les maladies contagieuses. Elle ne pouvait donc plus se dévouer continûment qu'à ses derniers fils, garçons exsangues et gauches qui entraient à toutes voiles, à leur tour, dans l'âge ingrat, et se montraient aphones et bourgeonnant à souhait. Mais les trois quarts du temps, ces garçons-là étaient

au lycée, et leur mère désemparée, inutile, errait tout le jour dans l'appartement, ou brodait sur un morceau de toile cirée verte un morceau de toile de lin blanc; parfois, du bout de son pied, elle secouait en cadence le berceau vide, — on l'avait laissé dans la salle à manger, par souvenir. Vous jugez qu'elle eût aimé recommencer sa tâche, si ce n'est pour elle, du moins pour ses filles. Mais rien de la Ratoune. En mai on écrivit que l'enfant se nommait Denise, et qu'elle était aussi brune que Rodolph.

— C'est à faire frémir, s'écria Meg Merrilies, encore un pruneau!

Quant au pernicieux Joseph, qui avait des lettres, il bougonna :

— Denise! ils ont été pêcher cela dans le répertoire de M. Alexandre Dumas fils!... Ne pouvait-on appeler ce marmot Célestine, ou Louise, comme tout le monde? Denise! quels poseurs!

L'enfant était née en mars. En février suivant, il y eut une autre fille à la Barbaste. La Ratoune écrivit plus longuement cette fois, que « les deux petites ressemblaient à Rodolph, que leur grand mère en raffolait, etc... » La lettre se terminait par l'annonce de la visite prochaine du couple Magon-Chabrier à Paris. Mais le couple ne vint à Paris ni cette année-là ni la suivante, et trois ans s'écoulèrent avant que l'on vît de nouveau la Ratoune et son noir Rodolph descendre chez les Delorme, quai des Théatins. Ce jour-là, Mie-Rose, collée derrière sa vitre, attendait à l'heure dite l'arrivée de son amie d'enfance, qui revenait à Paris pour la première fois depuis son mariage. Elle vit arriver, en effet, une mince femme brune, avec une figure comme le poing, habillée d'une robe beige visiblement fatiguée. A première vue, cette femme si luxueuse ressemblait à sa chambrière. On verrait bien.

Il ne faudrait pas pour leur amitié ou pour leur amour que des amis ou des amants se quittassent sous quelque prétexte que ce fût, et cela pour le bien de leur amitié ou de leur amour. L'absence suggère, — c'est le moins qu'on puisse dire, — quelques réflexions; on se reprend, et il semble que les mauvais procédés de l'absent, pendant ce temps-là, remontent à la surface. Sa gentillesse, sa grâce, — s'il en a, — ne font plus passer ses petites rosseries ou ses mauvais procédés; on oublie le son de

sa voix; on ne se souvient que des entailles qu'il nous a faites au cœur. C'est ainsi que Mie-Rose, en l'absence de la Ratoune, perdit l'habitude de l'aimer, et prit celle de réfléchir et de juger par elle-même : mauvais échange, auquel la Ratoune ne gagna rien.

Pendant la visite que la provinciale fit à l'autre, elles furent gênées toutes les deux : la Ratoune, de sentir son amie changée à son égard; l'autre, de voir son amie dépouillée aujourd'hui du charme d'autrefois : elle la voyait en face d'elle telle qu'elle était vraiment : elle la trouvait moins bien.

La Ratoune, cependant, paraissait la même : avec son visage d'enfant hermétique et souriant, elle parlait gentiment à l'autre qui se gardait maintenant. Mie-Rose remarqua, pendant ce temps-là, les gants de peau glacés usés du bout, les bottines fatiguées, la robe vieille de deux ans et remise à la mode du jour. Une femme possède pour ce genre de remarque un œil de pie, auquel rien, — mais rien, — n'échappe. Son examen terminé, Mie-Rose conclut que son amie mentait effrontément, et que Rodolph était un homme plus pauvre que ne le croyait encore le pernicieux bossu de l'entresol.

— Nous vivons très agréablement, poursuivait la Ratoune, avec de charmants voisins, le marquis de Pézenac et ses deux fils; leurs femmes mènent la grande vie; nous sommes invités partout, aux rallyes, à la chasse dans les Landes. Oh ! je ne me fais pas d'illusions, je suis une roturière, et si Rodolph n'était pas titré...

— Tu as donc appris à monter à cheval? interrompit Mie-Rose, tu as eu très peu de temps...

— Bien sûr, répondit l'autre rapidement, nous faisons de grandes randonnées dans les pins...

— Ah ! alors vous êtes venus à Paris pour vous amuser?

— Rodolph vient pour affaires, j'en ai profité pour l'accompagner, tu comprends? me retremper un peu, et commander mes robes d'hiver chez Redfern : il faut bien être correcte !

Mie-Rose ne fut pas dupe de ces ficelles-là. Maintenant elle n'avait plus onze ans, mais seize; elle savait le prix des choses et elle voyait que l'autre voulait lui monter la tête. Oh ! si inutilement ! Et pourquoi tenait-elle à l'éblouir? Mie-Rose ne se l'expliquait pas. Mais Ratoune continuait :

— Rodolph a de grosses affaires d'immeubles, il voudrait

prendre une hypothèque sur la maison que nous avons dans l'indivision avec Élodie.

Ce mot d' « hypothèque » fit dresser l'oreille à Mie-Rose, qui avait fait un peu de droit, et qui savait qu'hypothèque signifie bel et bien emprunt.

— C'est pour une nouvelle entreprise...

— Je ne savais pas que ton mari se mêlât d'affaires?

— Ça l'occupe, dit l'autre de son haut.

— Raconte-moi : tes enfants, ta vie... Ta belle-mère est-elle gentille pour toi ?

La Ratoune affirma que la comtesse douairière l'adorait, que les enfants s'annonçaient comme devant être des phénomènes de vivacité d'esprit, avec cela énormes : pour exposition.

— Tu n'as pas de photos des petites sur toi ?

Si, Ratoune en avait, mais elles étaient mauvaises... des photos d'amateur, insuffisamment lavées et déjà toutes jaunes.

Mie-Rose insista ; il fallut bien lui livrer les deux petites, qui lui parurent, malgré le dire de la mère, maigrichonnes et noires autant que les enfants d'Ourika et de Behanzin ensemble.

Puis ce fut le tour de la Barbaste. Mie-Rose apprit que la Ratoune avait exigé un remaniement de la vieille bâtisse ; on l'avait enfin rendue confortable : le chauffage central et l'électricité... C'est comme une voiture, on ne peut vraiment pas s'en passer.

— Les murs croulaient comme des châteaux de cartes, il a fallu tout étayer, et puis acheter des meubles, enfin, des tentures neuves.

— Oh ! pourquoi ? objecta plaintivement Mie-Rose, qui vivait dans les vieux bibelots comme le cousin Pons, pourquoi ne pas laisser les anciens ?

L'autre se renversa en riant dans son fauteuil.

— Quelle absurdité, ma petite ! des étoffes usagées, des nids à microbes.

Elle avait tout fait repeindre à neuf, jusqu'aux boiseries du salon, car il y avait des boiseries admirables : « Rothschild en avait offert cent mille francs », etc...

Mie-Rose assise dans son nouveau rôle de Sherlock Holmes comme dans un fauteuil, remarqua que la Ratoune ne lui posa aucune question sur leurs amis communs, ou sur sa vie à elle,

Mie-Rose. Que lui importait? Elle avait construit son nid à la Barbaste avec ce corbeau de Gascogne. L'idée, une idée naïve assurément, vint soudain à Mie-Rose, que dans l'intimité des deux époux, la Ratoune voyait chaque jour, sans doute, ce Magon-Chabrier les pieds nus, et cette vision d'intimité lui fit horreur; elle pensa à un camarade de son père à qui un professeur de Condorcet disait jadis : « Taisez-vous, monsieur, *vous me donnez des nausées incoercibles.* » Pendant que la Ratoune racontait à perte de vue en ronronnant d'attrayantes histoires, qui n'étaient peut-être pas inventées de toutes pièces, Mie-Rose songeait encore à sa compagne d'enfance, à son goût du clinquant, à cette avidité étrange pour les bijoux. Pourtant, quelles attaches bourgeoises et modestes avait la Ratoune ! Elle revoyait les dîners de famille, toute cette tablée bruyante à chaque repas, et l'oncle grincheux qui marquait ironiquement les attentes trop prolongées après le potage, d'un : « Qu'est-ce qui se passe? Il y a un soufflé? » qui glaçait tout le monde.

Un grand couloir, large comme une rue, reliait au troisième étage les chambres de domestiques aux deux escaliers de service. Sur le couloir s'ouvraient aussi d'autres chambres, louées aux bouquinistes du quai, aux petits commerçants. La Ratoune aimait à y emmener autrefois Mie-Rose entre chien et loup. Elles couraient là dans l'obscurité (car il n'y avait que de pâles becs de gaz de loin en loin) d'un escalier à l'autre, peu rassurées. Comme tout cela était loin ! Et le dimanche, quand tous les enfants erraient, ne sachant que faire, et que Julien du deuxième étage crachait de la grenadine sur les passants !... L'un d'eux était monté se plaindre : Julien avait disparu comme une fumée. La Ratoune, avec une présence d'esprit étonnante, fermait la fenêtre et se mettait au piano, travaillant ses gammes pour bien montrer — « quoi? qu'est-ce que c'est? » — qu'elle était étrangère à tout cela. Voyons, la Ratoune à ce moment-là devait avoir douze ans, Mie-Rose sept; oui, c'est cela, la Ratoune avait douze ans; elle avait rapporté cette année-là de la pension une mélopée que l'autre n'avait jamais oubliée, et qui agaçait prodigieusement la tante. La Ratoune, ayant découvert cet agacement, allait chanter sa complainte à la porte de l'entresol; puis, entendant approcher le pas pesant de la dame, s'enfuyait éperdue. Une fois, la Ratoune, pour fuir plus vite, avait

enfourché la rampe. Malédiction ! la rampe recouverte de velours l'avait arrêtée au premier tournant, la compagne du pernicieux Joseph avait cueilli la Ratoune sur son palier et lui avait administré chez elle une imposante fessée, malgré les protestations et les ruades de la victime.

Pauvre employé des Pomp's,
Des Pomp's funèbres, s'est tué.
Comme il savait son métier
Il a voulu s'enterrer.
Pauvre employé des Pomp's,
Des Pomp's funèbres, s'est tué.

Et la distribution des prix des garçons présidée par M. de Lesseps ! Séance mémorable ! Les deux garçons étant en septième et en huitième, avaient dû attendre leur tour, après les tout petits ; mais, au milieu de la séance solennelle, une voix flûtée, impatiente, s'éleva : elle s'adressait à M. de Lesseps : « Papa ! donne donc un prix à ce pauvre Pierre, qui n'a rien du tout, voyons, papa ! » C'était la fille du grand homme qui réclamait généreusement pour son petit ami... Quel fou rire dans la salle !

Demain la Ratoune repartira avec son corbeau et ses cartons ; ceux-ci ne porteront pas l'adresse de Redfern, comme cette jeune dame voudrait le faire croire, mais celle du *Printemps*. « Ils ont un château dans lequel la Barbaste danserait à l'aise, entendit soudain Mie-Rose, nous sommes de bien petites gens à côté d'eux !... »

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

QUELQUES MAITRES DU DESTIN

II[1]

M. ÉDOUARD BÉNÈS

Un grand ministre est comme un coefficient mis à l'importance politique de son pays. C'est le cas de M. Édouard Bénès en Tchécoslovaquie.

Un jour du sombre automne de 1916, un petit homme blond, d'aspect juvénile et fluet, se présentait à l'appontement du bateau en partance du Havre pour Portsmouth. Au fonctionnaire chargé de contrôler, avant l'embarquement, les pièces d'identité et titres de voyage des passagers, il exhiba un passeport serbe. Le nom qui y était inscrit ne se terminait pas en itch et la qualité mentionnée ensuite était celle de professeur à l'Université. « Vous êtes professeur à l'Université de Belgrade ? » interrogea le contrôleur. « Non, à celle de Prague », répondit le voyageur, dont l'apparence extérieure annonçait plutôt un étudiant qu'un professeur. Sans être un « as » en géographie, le contrôleur en savait assez pour que Prague ne lui dit rien de serbe, mais évoquât à son esprit un souvenir d'Autriche-Hongrie. Il fit faire demi-tour à l'énigmatique étranger, se réservant de l'examiner le dernier : c'est ce que l'on commençait toujours par faire dans les cas douteux ; on les gardait pour la bonne bouche. Quand revint son tour, l'étranger put prouver qu'il était en relations avec le grand quartier général français et, grâce à cela, s'embarquer.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

A son débarquement à Portsmouth, même cérémonie, avec cette circonstance aggravante que, là, il s'agissait, non de sortir, mais d'entrer. Comme son confrère français, le cerbère britannique, à la vue d'un passeport serbe, portant un nom qui ne l'était pas et une mention d'un vague troublant, commença par envoyer le nouvel arrivant reprendre la queue de la file. Mais il ne le tint pas quitte pour si peu. Examinateur difficile, la seconde épreuve ne le satisfit pas plus que la première. Les explications du professeur d'Université le laissèrent sceptique; il le soumit donc à la fouille, puis le garda une journée entière dans les locaux du contrôle, jusqu'à ce que le War Office et le Foreign Office, consultés par le téléphone, eussent donné l'autorisation de le laisser venir à Londres.

On eût fort étonné les vigilants fonctionnaires qui avaient « tiqué » sur le passeport de cet obscur voyageur, si on leur avait annoncé que c'était celui du futur ministre des Affaires étrangères d'un État européen de treize millions d'habitants. Et il faut convenir qu'ils auraient eu lieu d'être étonnés, que la plupart de leurs contemporains eussent partagé leur surprise de cette prédiction, et qu'il se fût trouvé bien peu de gens pour la faire, — personne peut-être, à la seule exception de M. Bénès lui-même. Car le pays dont il devait devenir ministre des Affaires étrangères n'avait pas encore d'existence politique; le nom sous lequel ce pays devait se constituer n'avait jamais été porté dans l'histoire : la première condition nécessaire, pour que cet État de l'avenir eût besoin de ministres, était que l'avenir en vît la création, et cette condition en supposait elle-même une infinité d'autres. Plus ignorée encore que la cause nationale de ses compatriotes était, en Europe occidentale, la personnalité de M. Bénès; tout aussi problématique, sinon plus, que le succès de leur cause dans la mêlée universelle, était sa propre destinée parmi eux. Bref, jamais maroquin ministériel n'avait paru moins à la portée des mains d'un homme, que celui dont M. Bénès est pourtant en possession depuis dix ans.

« Pourquoi, l'interrogeait-on un jour, ne voyagiez-vous pas, dès 1916, avec un passeport, laissez-passer ou sauf-conduit, que vous auriez sans doute obtenu sans difficulté du gouvernement français ? — C'est, répondit-il, que j'avais trop de services importants à solliciter de lui pour lui en demander de petits. »

Importants, en effet, les services qu'il attendait de la France consistaient à reconnaître et à soutenir les droits d'une nombreuse population à la liberté, les titres à l'indépendance d'une nationalité opprimée. Le propre des nationalités qui n'ont pas abdiqué devant l'oppression, qui ne se sont pas abandonnées elles-mêmes sous une domination étrangère, est de former dans leur sein les hommes qui, à l'heure propice, deviennent leurs champions. Ainsi de celle au service de laquelle s'était voué M. Bénès. Des profondeurs du sol sur lequel elle avait survécu, les circonstances faisaient surgir les défenseurs de sa cause séculaire. Les uns à l'intérieur, les autres à l'étranger, une même revendication, une même foi les consacraient à la résurrection d'un foyer national détruit, d'une patrie arbitrairement répartie entre les couronnes d'Autriche et de Hongrie. Comme ceux de ses compatriotes qui partagent avec lui l'honneur d'avoir mené à bien cette grande tâche, M. Bénès est avant tout le vivant témoignage de la vitalité d'une nationalité longtemps privée de ses droits; comme eux, il est, pour ainsi dire, le produit d'une patrie longtemps immatérielle, qui avait vécu d'une vie idéale, sous l'esclavage et l'anonymat.

UN PUR TCHÈQUE

M. Édouard Bénès est de pure race tchèque. Il a vu le jour à Kozlany, au cœur de la Bohême, un peu à l'ouest de Prague, dans une famille de paysans, originaire de Slevice, près de Krivoklat, gros bourg de la même région Son père, cultivateur, faisait valoir à Kozlany un petit bien. Sa mère, elle aussi campagnarde et cousine germaine du père, avait apporté en dot la modeste propriété dont vivait le ménage. Dix enfants leur naquirent, dont il est le dernier. Né en 1884, il n'a donc pas quarante-cinq ans. Peu fortunés, bien que propriétaires de leur champ et de leur maisonnette, mais laborieux et économes, ses parents s'imposèrent le sacrifice de faire donner à leurs enfants une instruction moins imparfaite que la leur. Trois des garçons firent ainsi des études qui en conduisirent deux, Vaclaw et Vojta, à l'enseignement primaire et le plus jeune, Édouard, à l'enseignement supérieur, en attendant de plus hautes destinées, Ni le père, ni la mère n'ont vu leur dernier né atteindre ces imprévisibles destinées, que pouvait seul rendre possibles un

bouleversement universel; l'une est morte en 1908, l'autre en 1910. Mais ils ont assisté de loin à son labeur d'étudiant, puis à ses débuts dans une carrière de journaliste, de publiciste et de professeur, où ce sont leurs sacrifices qui lui ont permis de prendre son essor. A l'origine de son extraordinaire fortune, il faut incontestablement placer le sacrifice que lui ont, comme à beaucoup d'hommes de sa classe, rendu des parents qui l'ont voulu plus instruit qu'eux-mêmes, mieux armé pour faire son chemin dans l'existence.

Et il y faut aussi placer l'apport des qualités et des sentiments que sa race lui a transmis, à travers une famille sans doute humble, mais typique du peuple tchèque de la campagne. De bonne heure, par l'exemple des siens, il a appris à ne rien attendre que du travail et à ne pas marchander sa peine : lui-même, enfant et adolescent, bien que de complexion délicate, a manié la bêche dans les champs, avant d'appliquer aux travaux de l'intelligence l'atavique activité de son tempérament obstiné. Deux de ses frères, sortis avant lui du sillon rural, devenus instituteurs, s'étant ouvert par l'instruction des horizons moins étroits que ceux du village, lui ont montré la voie dans laquelle il les a suivis et dépassés : le premier, son aîné de plus de vingt-cinq ans, a fait œuvre de publiciste et laissé le souvenir d'une certaine vigueur d'esprit et de caractère; le second a eu une influence directe sur ses études et son avenir, en conseillant à leurs parents de le lui confier, le faisant entrer dans un collège secondaire de Prague et l'hébergeant de sa douzième à sa dix-huitième année, de 1896 à 1902. M. Édouard Bénès ne fut donc pas, dans sa famille, le premier « déraciné » de sa génération. Des affections fraternelles ont sollicité, provoqué, guidé ses aspirations à une existence autre que la vie végétative de la campagne, à une condition différente de celle des laboureurs.

De telles aspirations ne sont pas rares dans la classe rurale tchèque, où le nombre des enfants permet aux villages de ne pas jalousement les garder tous, sans pour cela craindre que la terre vienne à manquer de bras. Ainsi se fait-il que les villes, et même l'étranger par l'émigration, puissent sans dommage prélever chaque année un contingent de recrues prêtes à tenter leur chance autrement que derrière la charrue; et par là est entretenu dans la jeunesse un esprit d'entreprise

et d'initiative, voire d'aventure, où n'entrent pour rien la lassitude ni le dégoût du foyer ancestral. Cet esprit, dont M. Édouard Bénès s'est ensuite montré si amplement pourvu, est caractéristique de la race tchèque, qui en a eu besoin pour éviter la misère et la stagnation, et qui s'allie à une profonde fidélité aux traditions dont elle est fière. Au foyer des parents de M. Édouard Bénès, ces traditions aussi étaient vivaces et vénérées : la langue, — aucune autre que le tchèque n'y étant parlée, — le sentiment national, la conscience d'avoir sur la terre des ancêtres un droit méconnu, mais non prescrit par une domination étrangère, le souvenir des temps d'indépendance, l'admiration de Jean Huss, honoré comme un héros par le père, de religion protestante, la mémoire de saint Venceslas, dont le nom avait été donné par la mère catholique à un de ses fils; en un mot, tout ce qui pouvait, chez des gens simples, assurer la survivance d'un patriotisme tchèque.

Ce passé de son pays, entrevu à travers l'enseignement d'une école enfantine et les traditions familiales d'un ménage du petit peuple, Prague et ses monuments le firent revivre, d'une manière autrement intense, aux yeux du jeune garçon que son frère y amena en 1896. Prague est une ville d'art et d'histoire, dont les monuments parlent à l'imagination. Là est conservé dans la pierre des citadelles, des palais, des églises, des vieilles maisons, des ponts, le souvenir de l'ancienne splendeur de la Bohême. Tout y rappelle à un Tchèque les titres de noblesse de sa race, les événements de l'histoire, les noms et les actes des souverains, les jours de gloire et d'infortune. Prague est toujours, en dépit de tout, restée une capitale, que la déchéance politique n'a jamais pu faire déchoir extérieurement, et qui a constamment gardé le décor de la souveraineté. Et Prague enfin est une ville essentiellement tchèque, où l'élément allemand, même quand il était politiquement dominant, n'a jamais été numériquement prépondérant.

Les Tchèques qui la peuplent en écrasante majorité n'avaient pas cessé d'y voir, sous la domination autrichienne, la capitale de leur patrie perdue. Elle était le centre d'un mouvement tchèque, à la fois intellectuel, politique et social, qui s'étendait à tout le reste du pays et à toutes les classes de la société, bien que plus actif dans la classe moyenne. Pendant neuf années consécutives, employées à achever le cycle de ses études secon-

daires et à parcourir celui de ses études supérieures, M. Édouard Bénès a vécu à Prague, ne la quittant que pour aller passer ses vacances à Kozlany et s'y dérouiller les muscles par un coup de main aux travaux des champs, demeurant six ans chez son frère, instituteur dans une école primaire supérieure du faubourg et fervent patriote, ensuite logé de son côté et menant la vie d'étudiant, quand, sorti du collège, il se fut fait inscrire à l'Université tchèque. Car le gouvernement autrichien n'avait pu faire moins que d'accorder à cette population tenace dans ses aspirations, jalouse de sa personnalité, quelques satisfactions scolaires ou, comme l'on dit dans le jargon politique de l'Europe centrale, « culturelles ». Ainsi une Université tchèque avait dû être concédée par l'empereur d'Autriche à ses sujets de Bohême, pour leur offrir le couronnement d'une instruction où leur idiome propre avait sa place dans l'enseignement secondaire. A tous les degrés, les écoles étaient un foyer de patriotisme, tantôt latent, tantôt ardent, la langue servant de véhicule à un ensemble d'idées, de sentiments, de traditions, dont les professeurs se considéraient comme les dépositaires et dont les élèves étaient avides de recevoir à leur tour le dépôt. Tel est le « milieu » où s'est faite l'éducation de M. Édouard Bénès, de douze à vingt et un ans, où son intelligence s'est cultivée, son caractère formé, son activité orientée.

Au collège, il n'a rien eu du « fort en thème ». D'après ses notes, il y a été un élève moyen. Non qu'il manquât d'ardeur à l'étude, ni de facilité; mais il travaillait un peu à sa guise, consacrant plus de temps et d'effort à ce qui l'intéressait ou lui plaisait qu'au reste, réagissant faiblement aux réprimandes, aussi bien d'ailleurs qu'aux éloges, ne cherchant pas la bonne note, s'en laissant peu imposer par l'autorité, volontiers en quête de ce qui pourrait lui être utile dans la vie, étudiant au besoin des matières étrangères au programme, en négligeant d'autres, qui y figuraient. En trois ans, par exemple, il apprit à parler et à écrire le français, qui n'était pas enseigné dans son collège. Avant d'avoir fini ses classes, il lui prit fantaisie de traduire en tchèque des romans français : son choix, qui aurait pu être meilleur, se porta sur *l'Assommoir* d'Émile Zola, dont il fit une traduction. Les langues étrangères ayant de l'attrait pour lui, à cause de leur utilité pratique, il s'avisa d'un moyen original de s'en instruire : c'était d'apprendre par cœur

la *Bible*, dans plusieurs langues, ce livre lui ayant paru celui dont le texte sacré avait chance d'être toujours le plus invariable. La piété, comme on voit, avait peu de part dans le choix de ce procédé. Nullement antireligieux, il n'était pas dévot, ni mystique, et plutôt enclin à fronder la doctrine : il eut des mots avec le maître de catéchisme. L'histoire l'attirait, qu'il a depuis contribué à faire. Un peu plus tard, mais encore tôt, puisqu'il n'avait pas quitté les bancs du collège, les questions sociales l'intéressèrent : il s'éprit du socialisme. Indépendant, personnel et opiniâtre, tel il apparaît dans ses jeunes années.

A l'Université tchèque, où il entra en 1904, il s'inscrivit à la faculté de philosophie : terme auquel correspond chez nous celui de faculté des lettres. Il y étudia la philologie romane et germanique, ainsi que la philosophie. En cette matière, il eut pour maître M. Masaryk, avec qui ses relations datent de ce moment-là. Il commença donc par être l'élève de l'homme éminent dont il devait devenir l'intime collaborateur pendant la guerre, dans l'œuvre de libération de leur pays, puis le ministre des Affaires étrangères, après la constitution de la Tchécoslovaquie et l'élection de son ancien professeur à la présidence de la République. En suivant le cours de M. Masaryk, il subit, comme beaucoup de ses condisciples, le prestige de cette haute, ferme et noble intelligence, qui s'imposa à son respect et à son admiration. Toutefois, sa nature indépendante n'accepta pas sans résistance l'influence d'un maître que sans doute il aimait, mais dont les idées, les jugements, les théories n'étaient pas entièrement à son gré. Son premier rapprochement avec lui, dont les suites devaient être si décisives pour sa carrière et pour l'avenir de leur commune patrie, ne le captiva pas. Cela n'empêcha pas M. Masaryk de discerner les dons intellectuels de l'élève exceptionnel que le hasard lui avait donné : ce fut lui qui conseilla à M. Édouard Bénès d'aller poursuivre ses études à Paris.

LA VIE D'ÉTUDIANT A PARIS

Au mois d'août 1905, le jeune homme se mit en route, ayant en poche pour toute fortune, une fois son billet payé, un bon d'inscription gratuite à la Sorbonne, qui lui avait été remis par l'Alliance française de Prague, et une somme de soixante couronnes. Mais ce dénuement n'était pas pour le faire reculer ni

hésiter. Il était décidé à gagner en travaillant de quoi payer, à Paris, les frais de ses études et, avant de quitter Prague, s'était fait accepter comme correspondant par deux journaux tchèques, le *Pravo-Lidu*, organe des socialistes-démocrates, et la *Volna-Hyslenka* (la Libre pensée).

Bravement, il loua donc une chambre, 19, rue Tournefort, s'inscrivit à la Sorbonne, à l'École des sciences politiques et à la Faculté de droit à Dijon, — le lycée et l'Université de Dijon ont traditionnellement la spécialité d'une clientèle d'élèves tchèques, — et mena de front deux existences, dont l'une, celle de journaliste, avait pour but de subvenir aux dépenses de l'autre, celle d'étudiant. Il envoya à ses journaux de Prague des correspondances sur la vie d'un étudiant tchèque à Paris et bientôt put aussi placer quelques articles dans les quotidiens ou périodiques parisiens, entre autres dans la *Revue socialiste*. Simultanément, il suivait ses cours à la rue des Écoles et à la rue Saint-Guillaume.

Enthousiaste de Paris, en dépit des privations qu'il y connut et du surmenage auquel il s'y soumit, il incitait ses anciens camarades de Prague à imiter son exemple et écrivait à son frère qu'on ne pouvait réellement s'instruire qu'à Paris, que là devait se rendre quiconque voulait étudier bien, sérieusement et facilement.

Les deux années qu'il y a passées ont beaucoup contribué, non seulement à la formation de son esprit, mais à l'orientation de ses sympathies politiques. Elles ont aussi eu sur son avenir un effet alors impossible à prévoir, en lui faisant connaître d'avance le terrain sur lequel il allait avoir à opérer de 1915 à 1919.

Tout dernièrement, à Lyon, où l'avait invité la section locale de l'Alliance française, il évoquait les souvenirs de son séjour à Paris comme étudiant, voulait bien témoigner de ce qu'il doit à l'enseignement de nos écoles et facultés, et disait combien son cœur est resté fidèle à la grande ville où s'est écoulée une partie de sa jeunesse studieuse. Plus d'une circonstance fait que sa mémoire se reporte à ce temps avec émotion : car c'est à Paris qu'il a rencontré, dans une famille tchèque établie en France, la femme exquise qu'il a épousée en 1909, auprès de laquelle il a trouvé depuis bonheur et réconfort à tous les instants de sa vie, qui a courageusement traversé seule, loin de lui, la période la plus dramatique de leur existence, celle

de la guerre, et qui, élevée avec lui à une situation où elle est le point de mire de beaucoup de regards, n'en voit se poser sur elle que pour l'admirer.

Du séjour de M. Édouard Bénès à Paris date chez lui un attachement sincère à notre pays et à notre peuple, qu'il a aimés, compris, au contact desquels il a beaucoup appris, dans lesquels il a trouvé la forme de société qui lui fut la plus sympathique, le foyer de civilisation dont la chaleur tempérée pénétrait le mieux ceux qui en approchaient, le laboratoire d'idées où s'en élaborait le plus qui répondissent à son idéal. En cherchant dans la collection d'une petite revue scolaire de Prague, *Studenstsky vestnik* (le Courrier des étudiants), on trouverait, à l'année 1906, un article où il exprimait sa reconnaissance à Paris et à la France. S'en étant éloigné pour un an en 1907, il y revint en 1908, puis en 1911, comme à des lieux de prédilection.

Au cours de ses études, s'était prononcé son goût pour les sciences historiques, politiques et sociologiques. Comme sujet de thèse de doctorat en droit, il en avait choisi un où se révélait déjà la préoccupation du sort de son pays : « le problème autrichien et la question tchèque ». Ce n'était ni plus ni moins que le problème à la solution radicale duquel il a pris une si grande part quelques années après. Quand il écrivit cette thèse, qu'il soutint devant la faculté de Dijon, la solution qu'il entrevoyait n'était pas encore si radicale : elle tendait à l'autonomie de la Bohême dans le cadre de la monarchie autrichienne. C'est qu'il ne fallait pas prétendre à trop, et encore moins le paraître ; car il fallait pouvoir rentrer chez soi. Du reste, en pleine paix européenne, si mal assurée que fût déjà la paix, viser à plus qu'à changer le caractère et la structure de l'Empire austro-hongrois eût été par trop manquer de modération et n'eût pas été compris d'un jury d'examen, fût-ce à Dijon. Mais la politique intérieure et extérieure sollicitait dès cette époque le jeune Bénès, qui dirigeait ses travaux de manière à s'y préparer.

Après la France, il voulut connaître l'Allemagne et passa un an entier à Berlin. A cinq années d'intervalle, en 1906 et 1911, il fit deux séjours de plusieurs mois à Londres. Courant ainsi l'étranger pour s'instruire, il y vivait, comme à Paris, de sa plume, collaborant aux journaux socialistes de Prague dont il était correspondant.

DE LA THÉORIE A L'ACTION

A partir de 1909, il avait repris ses quartiers à Prague, où son premier soin avait été de passer son doctorat de philosophie. D'abord nommé professeur d'économie nationale à l'Académie commerciale tchécoslovaque (une sorte d'école des hautes études commerciales), ensuite chargé de cours à la Faculté de philosophie (c'est-à-dire des lettres), la situation qu'à moins de trente ans il s'était faite dans l'enseignement supérieur, constituait déjà une assez belle ascension pour un fils de paysan.

Son enseignement, toutefois, n'absorba point son activité, qu'il continua à diriger sur des sujets touchant à l'histoire ou à la sociologie, et qu'il finit par tourner vers la politique proprement dite. Il écrivit son livre sur « la question des nationalités », sujet encore significatif de l'orientation de ses idées, annonciateur des revendications qu'il élèverait bientôt en faveur de la nationalité jugulée à laquelle il appartenait. L'influence des lectures qu'il avait faites en France, des cours qu'il y avait suivis, se retrouve dans la manière dont lui apparaît le concept de nationalité, sur lequel il montre le puissant effet de la Révolution française et qu'il rattache aux progrès contemporains de la liberté et de la démocratie dans le monde. En même temps, son attention se porta sur la vie sociale et politique de ce groupe ethnique dont il faisait partie, qui n'était encore une nation qu'en puissance, mais qui s'entraînait, dans les bornes où ce lui était possible, à en redevenir une en fait. Une de ses études de ce temps-là s'intitule : L'esprit de parti.

Enfin, ne se bornant plus à réfléchir, à écrire et à publier, il passa à l'action, prit part à cette vie politique dont il avait observé les ressorts, acquit de l'influence sur la jeunesse, dans le parti auquel il avait adhéré. C'était le parti « progressiste », dont le chef était M. Masaryk. Par là se trouvèrent rapprochés de nouveau le maître et l'ancien élève, dans un autre champ d'activité que la première fois. Leur intimité s'y resserra beaucoup. Ces Tchèques de haute culture, à qui l'indépendance de leur pays semblait un but, sinon hors d'atteinte, au moins éloigné encore, combinaient d'une manière originale le dogmatisme, auquel les avaient habitués des études parfois abstraites, et le sens pratique qu'aiguisait en eux l'impatience de résultats positifs, concrets. Ainsi le philosophe Masaryk, idéaliste, avait-il

été jadis le fondateur d'un parti par lui dénommé « réaliste ». Ainsi M. Édouard Bénès faisait-il, dans le langage savant de l'école, la théorie de l'empirisme politique.

« La politique scientifique examine, disait-il, les conditions une à une, pas à pas, y cherchant aux problèmes les solutions qui répondent le mieux à la situation, sans se lier les mains par un plan accepté *a priori* et exposé au démenti des événements. La science politique réaliste marche ainsi, non sur un but fixé d'avance et seulement pressenti, mais de façon empirique, d'après les exigences des conditions données, en se laissant toujours guider par son idéal démocratique. La politique scientifique possède de la sorte une tactique spéciale, une méthode propre. » Quand il prononçait ces paroles, dans un congrès de la jeunesse progressiste tchèque à Plzen, en 1912, le théoricien de cette « politique scientifique » ne se doutait pas qu'il allait avoir à en faire, deux ans après, l'application en grand au plus complexe et plus général des problèmes qui pût se poser devant son pays : celui de l'indépendance.

SON APOSTOLAT PENDANT LA GUERRE

La guerre européenne fit surgir à ses yeux, comme à ceux d'un grand nombre de ses compatriotes, la possibilité, la chance d'émanciper sa patrie. Toutes ses sympathies allaient aux adversaires de la monarchie dont il était sujet. De leur victoire finale dépendait la réalisation de ses espoirs nationaux. Rapidement, il comprit que la guerre serait longue. Les faiblesses, le défaut de cohésion de l'Autriche-Hongrie lui étaient connus. En précipiter l'effondrement lui parut la tâche dont les circonstances faisaient naître l'occasion et que commandait le devoir. Fomenter la révolution à l'intérieur, seconder les ennemis des Empires centraux, assurer aux Tchèques et aux Slovaques la conquête de leur indépendance : tels furent les buts qu'il assigna à ses efforts. C'était ceux que M. Masaryk avait assignés aux siens : le maître s'en ouvrit à son ancien élève, qui était venu se concerter avec lui, et tous deux se mirent à la besogne.

D'abord à Prague et en contact constant l'un avec l'autre. Une association révolutionnaire secrète est constituée, qui groupe l'état-major occulte des forces patriotes, que les affidés désignent entre eux du sobriquet de *maffia*, et dont M. Édouard Bénès est

le secrétaire. Secrétaire très agissant, il recrute des adhérents, met son chef en relations avec des personnes capables de participer au mouvement, recueille des renseignements, fait des collectes d'argent, du reste peu fructueuses, donne de sa poche, quoique pas riche, tant s'en faut. A tout cela, il risque gros, la vengeance des Autrichiens, plus vindicatifs qu'avisés, pouvant être rigoureuse. Son rôle devient à la fois plus important et plus dangereux encore, après que M. Masaryk, plus menacé que lui parce que beaucoup plus en vue, a été s'établir en Suisse et y a transporté le siège d'une activité moins clandestine. A deux reprises, à la fin de 1914 et à Pâques de 1915, M. Édouard Bénès va et vient entre Prague et Genève, Genève et Prague, la première fois pour avertir son chef de ne pas rentrer, sous peine d'être arrêté, la seconde pour conférer avec lui. Chaque fois, il emporte et rapporte des documents dont la découverte l'eût fait inculper d'espionnage et de trahison. Dans l'intervalle de ces voyages, il communique à M. Masaryk les renseignements politiques et militaires qu'il a pu rassembler, et reçoit de lui ceux qui ont été recueillis en Suisse.

A ce jeu-là, il attire sur lui l'attention de la police autrichienne et, irrémédiablement compromis, après que son frère Vojta a quitté le pays pour aller faire de la propagande tchèque aux États-Unis et que M. Masaryk a pris ouvertement position contre l'Autriche à Genève et à Zurich, le seul moyen pour lui d'échapper à l'arrestation est de s'enfuir à l'étranger, sous un nom supposé, avec un faux passeport. C'est à quoi il se résout, convaincu du reste que sa bataille pourra être mieux menée à l'étranger que de l'intérieur. Après avoir tenté de sauver quelque chose des modestes avoirs de son ménage et de son frère en le passant à des tiers, et proposé à sa femme de la préserver des persécutions en procédant à un divorce pour la forme, ce qu'elle refusa, il quittait Prague le 1er septembre 1915, franchissait la frontière austro-allemande en dissimulant son identité, traversait à pied une partie de la Bavière, réussissait à entrer en Suisse et, le 4 septembre, arrivait à Genève.

Il ne fit qu'y toucher barre. Dès la fin du même mois, d'accord avec M. Masaryk, qu'il avait retrouvé en Suisse, il partait pour Paris, où il se fixait. Avec lui s'y transférait le centre de l'action tchécoslovaque à l'étranger. Son installation à Paris ouvre la période essentielle de son activité politique

pendant la guerre, et inaugure une phase capitale dans la résurrection progressive de sa patrie. Lui-même a expliqué, dans un récent discours, pourquoi la capitale de la France lui avait paru, ainsi qu'à M. Masaryk, devoir être choisie comme quartier-général de leur propagande. « Du fait de la situation politique et militaire, a-t-il dit, la France et Paris étaient devenus les véritables centres de toute l'action militaire et diplomatique des alliés. Militaire, parce que le territoire français était le théâtre principal de la lutte, que la France devait offrir aux alliés les plus grandes ressources pour faire la guerre, qu'elle disposait de la plus forte armée, et enfin que, par sa tradition militaire, elle occupait la première place parmi les alliés. Diplomatique, parce qu'entre toutes les grandes puissances, c'était la France surtout et ses intérêts vitaux qui étaient en jeu. Elle était le centre géographique des alliés et, sur tout le continent européen, avait le plus grand intérêt au règlement du plus grand nombre des questions politiques posées par la guerre. Cette situation même devait nous conduire à concentrer, nous aussi, notre principal effort à Paris. » Pauvrement logé dans une petite chambre de la rue Léopold-Robert, à Montparnasse, M. Édouard Bénès recommence alors une vie comparable, pour l'intensité du travail et l'ascétisme, à celle qu'il avait menée dans la même ville, dix ans auparavant.

Mais cette fois, ce n'est plus de s'instruire qu'il s'agit, ni de gagner son pain : c'est d'exercer un apostolat, de gagner des sympathies et des concours; et c'est aussi d'organiser, de diriger. Convertir à la cause de l'indépendance tchécoslovaque, partant à la solution radicale de la question austro-hongroise que suppose cette indépendance, le gouvernement français, l'opinion publique française, l'un et l'autre absorbés par les soucis les plus urgents; organiser, diriger la levée contre l'Autriche-Hongrie de tous les Tchèques et Slovaques dispersés aux quatre coins du monde, dans les pays alliés, aux États-Unis, dans d'autres nations neutres : voilà la tâche qu'entreprend M. Édouard Bénès, sous la haute direction de M. Masaryk, qui ne fera à Paris que de courtes apparitions, appelé tantôt à Londres, tantôt en Russie, tantôt en Amérique, et avec la collaboration de compatriotes retrouvés en France ou dans les autres pays sur lesquels s'étendra rapidement toute cette organisation militante, militaire et révolutionnaire.

A Paris avait déjà élu domicile Stefanik, un patriote slovaque, en qui s'incarnait le génie de la propagande. Personnage de premier plan, qui justifierait une étude spéciale, Stefanik complète, avec MM. Masaryk et Bénès, le triumvirat des grands artisans de la Tchécoslovaquie. Tout le travail accompli à l'étranger, pour réaliser les vœux d'émancipation des Tchèques et des Slovaques et faire prendre corps à l'idée de les réunir en un État indépendant, a été dirigé par ces trois hommes d'initiative et d'action, en liaison avec ceux qui, à l'intérieur, soit au parlement de Vienne, soit à Prague et dans tout le pays en instance de libération, poursuivaient courageusement la lutte contre le gouvernement austro-hongrois, au péril de leur liberté individuelle et même de leur vie. Alors est fondé à Paris le « conseil national tchécoslovaque », qui établit son siège 18, rue Bonaparte. M. Édouard Bénès en est nommé secrétaire-général. Comme M. Masaryk, qui en est président, est presque constamment hors de France, que Stefanik remplit lui-même de nombreuses et longues missions en Russie, en Amérique, à Rome, plus tard en Sibérie, c'est sur le secrétaire général que retombe la majeure partie de la besogne à abattre dans la capitale choisie comme théâtre principal d'activité politique et centre de coordination des efforts.

Lourde, écrasante besogne. Correspondre avec le président, avec Stefanik, avec les agents de la cause nationale dans les pays belligérants ou neutres, voire avec la *Maffia* de Prague et le groupe des députés protestataires de Vienne, renouer ou nouer des relations avec des parlementaires et journalistes français, rédiger des mémoires, écrire des articles, prendre la parole dans des réunions de professeurs, de publicistes ou de politiques, curieux de s'initier à la question des Slaves d'Autriche, entrer en contact avec les diplomates et les membres du gouvernement, se mettre en rapport avec les militaires, s'ouvrir les portes du quai d'Orsay, de la rue Saint-Dominique, du Grand quartier général, obtenir l'autorisation de faire sortir Tchèques et Slovaques de nos camps de concentration, se faire aider à l'obtenir des Russes et des Italiens, qui détenaient quantité de soldats de cette origine parmi leurs prisonniers de guerre, amener en France des volontaires recrutés, soit aux États-Unis, soit en Russie : voilà quelques-uns des aspects de la complexe activité de M. Édouard Bénès pendant la guerre.

Les résultats n'en ont pas été lents à se produire, si on mesure aux difficultés vaincues le temps qu'ils mirent à venir. Dès janvier 1917, la libération des sujets austro-hongrois de race autre que germanique ou magyare, nommément des Tchèques et des Slovaques, était, sur l'initiative de la France, inscrite par les alliés parmi leurs buts de guerre, communiqués au président Wilson dans une note officielle émanant de leurs gouvernements. Un tel but, qui impliquait la destruction de la monarchie des Habsbourg, supposait donc la réalisation du vœu émis par M. Édouard Bénès dans une brochure, dont le titre était un vrai cri de guerre : *Détruisez l'Autriche-Hongrie*. Bientôt est constitué en France un embryon d'armée tchécoslovaque autonome, sous un commandement supérieur spécial, exercé par un général français. Puis, le gouvernement français fait remettre aux premiers régiments de cette armée des drapeaux à leurs couleurs nationales. Enfin il y reconnaît, par décret du président de la République, le caractère d'une armée nationale alliée.

Dans l'intervalle s'est tenu à Rome un congrès des « nationalités opprimées par l'Autriche-Hongrie », auquel M. Édouard Bénès s'est rendu. A la suite de ce congrès, est lancée par les chefs des gouvernements alliés une déclaration exprimant leurs plus chaleureuses sympathies aux revendications des sujets récalcitrants des Habsbourg. Sur les termes insuffisamment précis de cette déclaration viennent ensuite surenchérir des documents plus explicites, obtenus par M. Édouard Bénès des ministres français et anglais des Affaires étrangères. Le conseil national tchécoslovaque est officiellement reconnu comme l'organe légitime des intérêts de sa nationalité et la base du futur gouvernement de son pays. Ainsi ce conseil se trouve-t-il qualifié pour se transformer, quand il en juge le moment venu, en « gouvernement provisoire de Tchécoslovaquie », transformation à laquelle il procède avant la fin des hostilités. Enfin, lorsque l'Autriche-Hongrie s'effondre et que, par la voix de leurs représentants au parlement de Vienne, les peuples qui la composaient reprennent la disposition d'eux-mêmes, le « gouvernement provisoire tchécoslovaque » de Paris et le « conseil national de Prague » opèrent leur fusion, au cours d'une réunion où se retrouvent, à Genève, les dirigeants des deux groupes révolutionnaires de l'étranger et de l'inté-

rieur : M. Masaryk est élu président du gouvernement issu de cette fusion. Venue l'heure de fixer les conditions de l'armistice, un Tchécoslovaque est admis par les alliés à la conférence préparatoire qui en arrête les termes.

Par cette série d'actes, la Tchécoslovaquie a été reconnue par les alliés, c'est-à-dire en fin de compte par les vainqueurs, pour un État indépendant avant d'être née à la vie indépendante; elle a reçu d'eux une existence juridique avant d'en avoir une matérielle. Or, à chacun de ces actes, dont chacun fut un succès pour la cause nationale tchécoslovaque, M. Édouard Bénès a pris une part importante, souvent décisive, quelle que soit celle qui revienne à M. Masaryk et à Stefanik. Plusieurs des résultats qu'il a obtenus à lui seul, ou auxquels il a concouru en toute première ligne, ont exigé de longues et délicates négociations avec le gouvernement français, avec divers ministères français à la fois, avec les gouvernements anglais et italien. Dans ces négociations, se sont révélées chez lui de remarquables qualités de diplomate. Le négociateur s'est trouvé en lui égal au patriote, au propagandiste, au travailleur, à l'organisateur. Et ces aptitudes si variées, si riches, il en fournit la preuve dans des conditions morales qui exigent de lui, pour conserver sa liberté d'esprit, une vraie force d'âme : car, pendant qu'il besogne d'arrache-pied à Paris, les Autrichiens ont arrêté et incarcéré sa femme, en même temps que Mlle Masaryk, toutes deux conduites à Vienne et mises au régime des prisonnières de droit commun.

LA NAISSANCE D'UN NOUVEL ÉTAT

Par son rôle pendant la guerre, M. Édouard Bénès s'est trouvé désigné pour être ministre des Affaires étrangères du gouvernement tchécoslovaque constitué à Genève, après la dissolution de l'Autriche-Hongrie. En cette qualité, il est à la tête de la délégation de son pays à la Conférence de Paris. Le bail que les circonstances lui ont fait faire avec notre capitale se prolonge de toute la durée des négociations de paix. Là une tâche l'attend non moins essentielle que celle dont il s'est acquitté auparavant : constituer et délimiter géographiquement la Tchécoslovaquie ; en tracer les frontières dans leurs grandes lignes ; en définir les droits et les devoirs, les profits et les charges, dans

l'ensemble de questions financières, économiques, ethniques, que pose la liquidation de la double monarchie. Dans cette mission nouvelle, M. Édouard Bénès est servi par l'expérience diplomatique qu'il a acquise de septembre 1915 à novembre 1918, par les relations qu'il s'est faites, surtout parmi les hommes politiques et diplomates français, par l'estime que ses talents ont inspirée, par la réputation qui lui est venue. D'ores et déjà, il est connu pour un homme de valeur ; il a de l'autorité. En outre, il retrouve alors le bénéfice du résultat qu'il a obtenu, en faisant d'avance, par anticipation, reconnaître la Tchécoslovaquie pour une nation alliée. A matérialiser ce grand résultat théorique, il applique le même esprit de méthode, le même effort de travail, la même diplomatie souple et experte qu'il a mise en œuvre pendant les trois années précédentes. Par les mémoires qu'il rédige à l'intention des plénipotentiaires des grandes puissances, par les exposés qu'il leur fait quand il est appelé devant leur aéropage, par son action personnelle auprès d'eux, par son intervention dans les commissions dont il fait partie, par sa collaboration avec les diplomates français et les experts des délégations étrangères, il réussit à faire prévaloir les principes qu'il avait posés pour la délimitation du nouvel État : les « frontières historiques » de l'ancienne couronne tchèque, la frontière du Danube pour la Slovaquie, le rattachement à la Tchécoslovaquie de la Russie subcarpathique.

Encore ces stipulations territoriales ne représentent-elles qu'une faible partie de celles dans lesquelles il doit sauvegarder un intérêt politique, financier, économique de sa patrie reconstituée. Qu'il s'agisse de l'internationalisation des voies fluviales, si importante pour les débouchés de la Tchécoslovaquie qui n'a pas d'accès à la mer, de la répartition de la dette publique austro-hongroise, des règlements de comptes entre l'Autriche, la Hongrie et les autres « États successeurs », enfin de la question des réparations, il n'est pas un de ces sujets dont il n'ait à s'occuper et sur lequel il n'obtienne finalement ce à quoi il a prétendu. Sa participation personnelle à l'élaboration des traités de Saint-Germain et de Trianon est considérable. L'effet en est de nature à le satisfaire. Quand, rentré à Prague, il rend compte de sa mission au parlement tchécoslovaque, il peut, sans exagération, constater que la Tchécoslovaquie est l'un des rares États qui soient sortis de la conférence « réellement vainqueurs ». En

le répétant après lui, car c'est incontestable, on rend du même coup hommage à son succès au Congrès de la paix.

Ce Congrès a mis Édouard Bénès en contact avec les hommes d'État et les diplomates du monde entier. Sa réputation est désormais bien assise ; toutes les ressources de son intelligence, tous les traits de sa figure morale sont connus des hommes qui ont à débattre des intérêts internationaux. C'est pour lui une force de plus ; partant, c'en est une aussi pour le pays qu'il sert. Pays jeune, au moins comme État, ayant à faire sa place parmi les autres, à constituer depuis A jusqu'à Z ses relations avec eux, à participer au règlement des affaires générales, à collaborer avec ceux qui désirent consolider l'œuvre de la paix. Telle est la tâche qui incombe à M Édouard Bénès, après sa rentrée à Prague.

Il ne tarde pas à y affirmer les qualités maîtresses de l'homme d'État : la netteté des vues, la suite dans les idées, la décision, la pondération, l'esprit de conciliation, le sens pratique, alliés à un raisonnable crédit fait aux principes et aux méthodes dont peut être attendu un progrès dans la vie internationale.

LA TCHÉCOSLOVAQUIE FILLE DE LA FRANCE

Les grandes lignes de sa politique étaient tracées dans son cerveau avant que le rétablissement de la paix l'ait conduit dans son cabinet ministériel, au château de Prague. Depuis huit ans, il les suit constamment, patiemment. En dehors des cas fortuits dans lesquels on doit aviser en s'inspirant des circonstances, il n'improvise pas. Il marche vers des buts qu'il s'est assignés dans les diverses directions où son pays a des intérêts. L'improvisation, il la réserve pour les cas accidentels qui la nécessitent, un peu aussi pour le choix des moyens qu'il emploie à atteindre ses fins ou à s'en rapprocher. Encore, en matière de moyens, est-ce plutôt de sa part méthode expérimentale qu'improvisation. Même sa procédure est très étudiée, très réfléchie. Elle évite pourtant la rigidité, parce qu'elle tient compte de l'enseignement des faits.

Une de ses idées directrices est que la Tchécoslovaquie est, bon gré mal gré, obligée par sa situation géographique à pratiquer une politique active et européenne. Placée au centre de l'Europe, continentale autant qu'on peut l'être, puisqu'elle n'a

pas un kilomètre de côte sur quelque mer que ce soit, limitrophe de six pays, qui sont la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie et la Russie, elle subit le contre-coup direct ou indirect d'un grand nombre de questions européennes, qui, directement ou indirectement, mettent son intérêt en cause. De cette situation de fait, souvent symbolisée par une métaphore qui compare la Tchécoslovaquie à une « plaque tournante », résultent pour elle la nécessité de participer activement aux affaires du continent au centre duquel elle est comme enchâssée, l'intérêt de travailler à la consolidation de l'ordre européen dans lequel sa place lui a été rendue, le besoin d'un retour de l'Europe au principe de collaboration et à la notion de solidarité, enfin des moyens d'influence supérieurs à ceux qui correspondraient à sa superficie et au chiffre de sa population.

M. Édouard Bénès, aussi bien d'ailleurs que d'autres ministres tchécoslovaques, rappelle quelquefois ce mot de Bismarck : « Qui tient le quadrilatère de Bohême est maître de l'Europe. » Aujourd'hui qu'un État indépendant, secondaire par l'étendue du territoire et le nombre d'habitants, a été constitué sur ce quadrilatère et sur pas mal de contrées environnantes, ce mot doit être interprété comme signifiant que l'État tchécoslovaque, tout secondaire qu'il est, reçoit de sa position même un poids et une influence, qui en font un facteur non négligeable de la politique européenne.

Ce poids, cette influence, M. Édouard Bénès a le mérite de les avoir fait sentir, dans une juste mesure, d'abord dans l'intérêt de son propre pays, cela va sans dire, ensuite dans celui des amis de son pays, enfin dans l'intérêt général. Le « d'abord, » l' « ensuite » et l' « enfin » de cette énumération n'expriment pas une succession dans le temps : c'est simultanément qu'ont été pris en considération les trois intérêts que le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie s'est efforcé de combiner.

La Tchécoslovaquie est fille de la France. Cette filiation politique ressort assez clairement de ce que nous avons rapporté du temps de la guerre et de la Conférence de la paix. L'armée tchécoslovaque est fille de l'armée française, qui, par l'intermédiaire d'une mission militaire, l'a aidée à s'organiser et à s'instruire. Le commandement en chef en a été exercé, jusqu'à la fin de 1926, par un général français. Des officiers supérieurs

français ont exercé, jusqu'à la même époque, des commandements militaires territoriaux. L'invasion magyare de 1919 en Slovaquie a été repoussée par la force avec le concours de l'encadrement français. Un général français est encore conseiller technique de l'état-major tchécoslovaque. Toute atteinte à la situation de la France en Europe atteindrait *ipso facto* la Tchécoslovaquie et la menacerait gravement dans sa sécurité. Tout danger couru par la Tchécoslovaquie en serait un pour la France.

La politique de M. Édouard Bénès a consacré cette étroite liaison des intérêts respectifs par un pacte d'arbitrage et par un pacte d'amitié franco-tchécoslovaque, qui établissent entre les deux pays des rapports d'alliance dans le cadre de la Société des nations. Il a tracé l'axe de sa politique dans l'axe de la politique française et l'y a maintenu, en lui en faisant suivre les mouvements. La collaboration avec la France, en toute confiance, en contact permanent, a été une de ses règles de conduite, une des bases de son action internationale. Ses actes et ses paroles ont toujours tendu, jusqu'à présent, à faire de cette collaboration, au delà même du temps où il lui appartiendra de la pratiquer personnellement, une tradition politique du gouvernement tchécoslovaque. Dans l'état encore instable et précaire, d'où l'Europe ne paraît pas précisément à la veille de sortir, l'entente franco-tchécoslovaque lui apparaît, non seulement comme une garantie nécessaire à son pays, mais comme une des conditions essentielles de sa coopération à l'œuvre de stabilisation et de pacification européennes.

C'est donc en coordonnant son action avec celle du gouvernement français, pour le respect des traités, l'amélioration de la sécurité, l'organisation de la paix, qu'il apporte son concours à la tâche dont dépend la tranquillité de la Tchécoslovaquie. De Spa à Locarno, en passant par Gênes, pas une conférence importante où il ne se soit dépensé, de concert avec les représentants français, pour résoudre ou acheminer vers leur solution les questions qui maintiennent sur le qui-vive les anciens belligérants : pas une où n'aient été mis à contribution ses avis, l'extraordinaire fertilité de son esprit, son entregent. De même et combien de fois à Genève, où nous verrons bientôt son rôle. A Gênes, ses initiatives, utiles à la cause que défendent nos délégués, ne lui font pas un ami de M. Lloyd George. La grande tentative avortée dont le souvenir survit dans la lettre morte

du protocole de Genève l'a pour auxiliaire, aux côtés de nos représentants. A Locarno, il est contractant, pour le compte de son pays, à l'un des actes accessoires du traité principal.

Locarno, qui n'a pas apporté de garantie supplémentaire à la sécurité de la Tchécoslovaquie, eut pour effet de faciliter ses relations avec l'Allemagne. Des rapports de bon voisinage avec cette puissante voisine ont, dès la conclusion de la paix, fait partie du programme de politique extérieure de M. Édouard Bénès. Lorsqu'on lui parle de ce sujet-là, il se targue d'être avec Berlin exactement dans les termes où il s'était, du premier moment, proposé de se mettre peu à peu, pourvu que l'attitude de l'Allemagne le lui permît, c'est-à-dire pourvu qu'elle n'entreprît rien contre la paix et les traités.

L'établissement de relations bonnes avec tous les voisins de la Tchécoslovaquie, meilleures avec quelques-uns, est un des articles de son programme qui a demandé le plus de soins à M. Édouard Bénès. Il a trouvé les rapports de son pays avec la Pologne envenimés par des rivalités territoriales, qui avaient été jusqu'au conflit. Par un pacte d'arbitrage et une série de conventions, réglant toutes les questions nées du voisinage des deux États et de la répartition entre eux des territoires et des populations, il a obtenu d'abord une détente, ensuite une amélioration, qui leur permet de n'avoir rien à redouter l'un de l'autre, qui a déjà rendu possible leur collaboration diplomatique dans plus d'un cas, et dont on doit espérer qu'elle leur conservera cette possibilité, aussi précieuse à l'un qu'à l'autre.

Envers la Russie, nation congénère des Slaves que sont les Tchèques et les Slovaques, il s'est soigneusement abstenu d'ingérence dans les affaires intérieures, refusant constamment de céder, soit aux entraînements des adversaires que la révolution russe rencontrait parmi ses compatriotes, soit à l'engouement qu'elle faisait naître dans les partis extrêmes, ne cachant pas qu'il ne voyait pas, quant à lui, d'objection à entrer en relations diplomatiques régulières avec les Soviets, ne le faisant pas cependant, parce qu'il n'a pas vu non plus d'intérêt majeur si urgent à passer outre aux considérations de politique interne qui s'y opposaient. L'animosité contre l'Autriche a pour lui cessé d'avoir toute raison d'être avec la dissolution de la monarchie des Habsbourg. L'État républicain qui perpétue, dans des conditions entièrement différentes, le nom de l'ancien

Empire, ne lui a semblé mériter qu'assistance et concours dans la vie indépendante à laquelle l'ont appelé les traités. Chacun a pu s'en apercevoir en mainte occasion, avant même que l'ait attesté l'accueil fait par lui à Mgr Seipel à Prague. Il n'a enfin pas tenu à M. Édouard Bénès que la Hongrie ne bénéficiât des mêmes dispositions de sa part : mais de ce côté, c'est la réciprocité qui a par trop fait défaut.

L'AUTEUR DE LA PETITE ENTENTE

Une des bases de sa politique extérieure est la Petite Entente, dont la constitution est, dans une large mesure, son œuvre. Avec un grand Roumain, Take Jonesco, et un grand Serbe, Pachitch, il est l'auteur, — nous n'osons dire le père, à cause de la pluralité, toujours fâcheuse en matière de paternité, — de ce groupement qui réunit par des traités deux à deux la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie, pour la défense en commun de l'intégrité de leurs territoires et la sauvegarde des clauses de la paix, auxquelles est intéressée leur sécurité respective. C'est lui qui a négocié et signé à Belgrade et à Bucarest les conventions qui lient son pays aux deux autres, pour s'assurer mutuellement le secours que l'insuffisance des garanties prévues par les traités de paix leur a paru rendre nécessaire. Or, la Petite Entente n'est aussi que la réalisation, prompte du reste, d'une conception qui datait chez M. Édouard Bénès du temps même de la grande guerre, dont il avait dès ce moment fait part à Take Jonesco et au révolutionnaire croate, Trumbitch, dont on pourrait retrouver l'ébauche dans une note de lui contemporaine du Congrès de Rome en 1918, et qui s'était précisée ensuite dans ses entretiens avec Pachitch et J. Bratiano pendant la Conférence de la paix. Elle est donc une preuve de cette continuité dans les desseins, qui lui a heureusement été facilitée par une continuité peu commune dans l'exercice du pouvoir.

A se servir de l'instrument forgé par ses mains, à l'entretenir en bon état de fonctionnement, M. Édouard Bénès apporte l'assiduité qui est un des traits fondamentaux de sa nature. Qu'un cas grave se présente, où soit en jeu l'avenir des traités de paix, il est des premiers à faire jouer ses accords avec ses partenaires de Belgrade et de Bucarest : on a pu le constater

lors des tentatives de restauration des Habsbourg à Budapest, qui ont déclenché d'immédiates mesures militaires en Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Roumanie. En dehors d'incidents d'un caractère aussi alarmant, le recours aux extrémités n'est pas dans les habitudes du prudent ministre des Affaires étrangères de la République tchécoslovaque. Une procédure plus circonspecte est alors celle où il voit le devoir et l'intérêt du ménage à trois de la Petite Entente : c'est plutôt à la Société des nations qu'aux extrémités, — l'une excluant les autres, on le sait, — que lui-même et ses collègues tombent d'accord pour recourir. On en a eu l'exemple dans le courant de cette année. Pas plus que les ministres roumains et yougoslaves, M. Édouard Bénès n'entend en effet donner à la Petite Entente des airs de matamore et de tranche-montagne. Il y a six mois, en recevant ses partenaires à Prague, il revendiquait pour elle le mérite de la modestie qu'elle affiche dans son nom. Mais ce n'est pas à dire que, modeste et modérée, elle doive, selon lui, être somnolente ou négligente. Au contraire, il la veut vivante, éveillée et attentive. Chaque année le réunit à ses collègues roumain et yougoslave une conférence où sont passés en revue tous les aspects de la situation internationale qui peut les intéresser et arrêtées les lignes directrices de leur action commune. Encore l'occasion d'un second échange de vues leur est-elle annuellement offerte par les réunions de Genève.

Car Genève est aussi un des pôles sur lesquels est orientée la politique de M. Édouard Bénès. D'accord en cela avec l'opinion publique de son pays, — on pourrait ajouter avec celle de beaucoup de pays du même rang, — il considère la Société des nations comme une pièce essentielle de l'ouvrage accompli par la Conférence de la paix et comme la réalisation d'un progrès, auquel il tient et dont il attend beaucoup. Il est de ceux qui voudraient qu'elle remplît ses devoirs. Dans l'intérêt qu'il y porte est une des causes du rôle actif qu'il y a joué. Dans le grand rôle qu'il y a joué est la raison de l'autorité qu'il y a acquise et dont il recueillit le témoignage le jour où, la Tchécoslovaquie devant sortir du Conseil de la Société, il y fut maintenu un an de plus à titre personnel. Ce témoignage exceptionnel de considération et de confiance n'est pas encore le seul qui lui ait été donné, puisque, à l'achèvement de son année supplémentaire de participation au Conseil, il a été

appelé à présider le Comité de sécurité, chargé d'une des tâches les plus importantes et les plus délicates dont puisse être investi un organisme de la Société des nations.

Cette tâche consiste en effet à rechercher et à indiquer, dans l'esprit du pacte de la Société des nations, mais en en comblant les lacunes, les moyens d'augmenter la sécurité des États qui jugent la leur insuffisante. Au mois de janvier dernier, M. Édouard Bénès réunissait à Prague les trois rapporteurs désignés pour étudier la matière, — parmi lesquels un diplomate d'esprit délié et d'expérience consommée, M. Politis, — et établissait avec eux les propositions sur lesquelles le Comité a ensuite délibéré sous sa présidence à Genève, en février. Les principales voies dans lesquelles les membres du Comité furent amenés par leur président et leurs rapporteurs à chercher des garanties supplémentaires de sécurité sont une procédure rendant plus expéditive et plus efficace l'intervention du Conseil de la Société des nations, en cas de recours à lui de la part d'un État menacé ou attaqué, l'extension de ses pouvoirs au droit d'exiger des États entrés en conflit qu'ils suspendent les hostilités et concluent un armistice en attendant sa décision, la conclusion de conventions d'arbitrage et d'accords régionaux, sur le modèle de ceux de Locarno, entre États d'une même région européenne.

Il reste maintenant au Conseil à se prononcer sur les solutions suggérées par le Comité de sécurité. Sans doute ces solutions ne consisteront-elles, en mettant tout au mieux, qu'en garanties juridiques, dont l'efficacité demeurera subordonnée, en fin de compte, à celle de l'action du Conseil de Genève : garanties relativement fragiles par conséquent, pour rendre possible un désarmement, dont elles devraient être la préface, si elles se traduisaient en actes. Sans doute aussi la plus pratique et la moins précaire de ces garanties, — la conclusion d'accords régionaux, l'application à d'autres frontières de la méthode inaugurée à Locarno pour la frontière occidentale de l'Allemagne, — paraît-elle encore d'une réalisation difficile, dans l'état actuel des esprits en divers pays. Il est donc loisible de demeurer sceptique; mais il ne l'est pas d'être ironique. L'effort des hommes qui, faisant crédit aux garanties juridiques, s'évertuent à les multiplier, à les étendre, à les préciser, mérite en tout cas qu'on en reconnaisse la noblesse et qu'on leur en

sache gré. Le réseau, encore bien ténu il est vrai, d'obstacles moraux qu'ils s'ingénient à tendre devant le recours aux armes représente tout de même un progrès de la notion de droit dans la vie internationale. On n'en peut sourire que si l'on admet que l'idée soit fatalement sans force contre la force.

Rien n'est plus contraire à l'esprit qui a inspiré l'œuvre entière de M. Édouard Bénès, qui a animé toute sa carrière. Ce qui en fait l'intérêt, l'originalité et l'unité, c'est précisément la place que l'idée y tient, la confiance dans le triomphe de ce qui est juste, dans l'avenir de ce qui est généreux, dans la puissance des facteurs moraux. D'un bout à l'autre d'une carrière qui n'est pas à sa fin, cet homme de pensée, d'étude et d'action a mis au service d'aspirations humaines, le plus souvent contrecarrées par des forces matérielles supérieures, tout ce qu'il a d'activité, d'énergie, de ressources et de conseil : et il en a beaucoup. Tout dernièrement, il apposait sa signature au bas d'un *modus vivendi* avec le Saint-Siège, par lequel est assuré à son pays le bienfait de la paix religieuse, dans la sauvegarde intégrale des droits de l'État. Cet accord conclu avec une puissance essentiellement spirituelle, sans aucun reniement du spiritualisme traditionnel que le peuple tchèque apporte à la vénération du martyr national Jean Huss, est encore caractéristique du cas qu'Édouard Bénès fait des forces morales, du prix qu'il attache à les mettre dans le jeu de son pays, à concilier pour le bien de la Tchécoslovaquie celles qui s'y sont combattues.

Il y a peu de temps, on pouvait entendre un diplomate français de ses amis citer devant lui cette parole d'un philosophe ou d'un poète : « Il faut toujours accrocher son char à une étoile. » D'aucun homme d'État, elle n'a été plus juste que de lui, si on la complète en ajoutant que, sur le siège du char ainsi accroché, il faut tout de même un cocher qui ait bons yeux, bonnes mains, bonne tête et métier.

VERAX.

LETTRES
DE MADAGASCAR
1896-1905

II [1]

Sur le point de se mettre en route pour une nouvelle tournée d'inspection, Gallieni écrit à J. Charles-Roux une lettre où s'exprime son affectueux intérêt pour le colonel Lyautey, leur ami commun, que la perspective de rentrer en France, — dans une France encore divisée par les suites de l'affaire Dreyfus et par la politique anticléricale du cabinet Combes, — rend perplexe sur l'avenir de sa carrière.

Tananarive, 8 juin 1902.

Mon cher monsieur Charles-Roux,

J'ai bien reçu votre longue et intéressante lettre du 23 avril dernier. Je vous réponds avant de prendre la route de Majunga, qui sera, cette année, le point d'origine de ma tournée sur nos côtes. Le ministre m'ayant demandé de continuer ma mission ici, je vais m'efforcer de donner une nouvelle impulsion à nos travaux de Diego et du chemin de fer.

J'ai eu le plaisir d'avoir ici votre fils pendant une douzaine de jours, au moment du concours agricole, où l'exposition chevaline a tenu une grande place. La ferme de l'Iboaka a eu trois chevaux primés. Charles-Roux (2) est reparti en bonne

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) Alors lieutenant de cavalerie hors cadre à Madagascar; ensuite capitaine en Algérie; chef d'escadrons au Maroc avec le maréchal Lyautey; passé dans

santé. Tout en lui laissant la direction de sa ferme, je lui donne le commandement du district d'Alakamisy, comprenant une population importante. Il s'habituera ainsi aux questions indigènes. J'espère qu'il décrochera le tableau pour l'année prochaine, à moins qu'il ne règne au ministère des idées spéciales d'ostracisme à l'égard des officiers détachés aux colonies.

Le colonel Lyautey rentre définitivement en France par le paquebot du 3 juillet. Cet excellent officier supérieur ayant terminé sa tâche délicate, il n'y avait plus de raison pour le maintenir dans la colonie.

Pour répondre au passage de votre lettre qui le concerne, je vous dirai que je l'ai gardé auprès de moi depuis un mois. Il a en effet des idées assez vagues sur ce qu'il veut faire maintenant. Pour ma part, je suis bien persuadé qu'il est de son intérêt et de l'intérêt de notre armée qu'il reprenne le plus tôt possible le commandement d'un régiment de cavalerie. Les notes exceptionnelles que je lui ai données lui permettront, j'espère, d'obtenir les étoiles l'année prochaine.

Il faut que Lyautey, en raison de ses qualités exceptionnelles, arrive le plus tôt possible à la tête d'un corps d'armée. Il me semble, à mon avis, qu'il accorde trop d'importance aux potins pouvant courir dans les milieux politiques de la capitale. Quant à moi, je n'oublierai jamais qu'au Tonkin comme ici, il a été pour moi le plus dévoué et le plus loyal des collaborateurs.

GALLIENI.

Une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier, précise les conditions dans lesquelles a été décidé son maintien à la tête de la colonie et le montre réfractaire à ce virus politique, dont le corps social est alors si largement infesté en France. Jusqu'à la fin, toute son activité se concentrera sur sa tâche, dont chaque tournée nouvelle le récompense par le spectacle de nouveaux résultats.

l'infanterie pendant la guerre et colonel du 11e régiment de marche de tirailleurs algériens, mortellement blessé le 25 octobre 1918 devant La Fère et décédé le lendemain après avoir subi l'amputation des deux jambes. La plus belle des citations à l'ordre de l'armée, décernée par le maréchal Pétain à cet officier d'élite, débute ainsi : « Soldat superbe, chef aimé... »

Majunga, 20 juin 1902.

Mon cher monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 8 mai dernier. Comme je crois vous l'avoir écrit, j'avais jugé indispensable, à la veille d'une nouvelle législature, de me remettre à la disposition du département qui pouvait estimer que le moment était venu de me donner un successeur civil. Le ministre m'a demandé de rester encore à mon poste; j'ai accepté, en raison des difficultés qu'il y a encore à résoudre ici, notamment au point de vue du chemin de fer. De plus, dès la nomination du nouveau ministre des Colonies, je lui ai demandé s'il tenait à me continuer la confiance de son prédécesseur. Sur sa réponse affirmative, je me suis décidé à poursuivre ici ma mission pendant quelque temps encore. J'espère que je trouverai auprès du nouveau cabinet la confiance et la sécurité qui me sont indispensables et que M. Waldeck-Rousseau avait bien voulu me donner. Dans le cas contraire, je rentrerai. Les amusements de notre politique intérieure peuvent exister en France où on a du temps à perdre; mais, ici, nous ne pouvons faire œuvre utile que si nous nous consacrons sérieusement à notre affaire.

Je viens de faire la route de Tananarive à Majunga en trois jours, en déduisant les arrêts. Ceci vous prouve que nous avons fait des progrès, depuis le jour où le général Duchêne montait à Tananarive. J'ai trouvé de gros changements à Majunga, où une véritable ville commence à se dessiner. Cette région exporte des quantités assez notables de bœufs vers le Transvaal. Malheureusement, nous venons d'être empoisonnés par la peste qui sévit avec assez d'intensité et que j'essaie de combattre le plus énergiquement possible.

J'ai lu avec le plus grand intérêt *Madagascar au début du XXe siècle* et j'ai fait souscrire à une quantité assez notable d'exemplaires pour nos administrateurs. J'attends avec impatience le premier volume des *Anciens auteurs* de Madagascar. Notre Académie malgache s'est mise sérieusement au travail. Elle s'est installée au Palais d'argent et j'espère que ce confortable local lui permettra de se consacrer avec fruit à ses études. J'ai lu avec plaisir la communication de votre fils

à la Société de géographie. J'ai appris avec le plus grand plaisir qu'il ne se ressentait nullement des fatigues de son long voyage.

GALLIENI.

Cette lettre est datée de Majunga, sur le canal de Mozambique; trois mois plus tard, Gallieni est à Tamatave, sur la côte opposée de l'île. De là, il écrit à J. Charles-Roux une lettre où il déplore que, non content de le contrarier dans l'emploi indistinct des civils et des militaires, le Gouvernement entende encore le priver des services d'officiers appartenant à l'armée métropolitaine :

Tamatave, 25 septembre 1902.

Mon cher monsieur Charles-Roux,

J'ai bien reçu votre dernière lettre et je suis heureux de voir que vous avez été satisfait des nouvelles que vous a apportées Lyautey. Notre colonie va toujours bien et cela irait encore mieux si, en France, on n'avait pas quelques marottes dont il nous faut tenir compte, comme la répugnance que l'on a de voir utiliser des officiers pour des fonctions civiles, ou encore cette idée de n'avoir recours qu'aux officiers des troupes coloniales pour les missions coloniales. Les colonies se font avec des hommes et, ces hommes, on les prend où on les trouve. Ils ne sont pas si communs qu'on se l'imagine. En ce qui concerne Lyautey, il nous a fait une excellente besogne ici et, depuis son départ, personne n'a plus bougé dans le Sud.

GALLIENI.

Avant de rentrer à Tananarive, Gallieni a eu la satisfaction d'inaugurer le premier tronçon du chemin de fer destiné à mettre la capitale de Madagascar et le Plateau central, c'est-à-dire l'Imerina, en communication avec Tamatave, dont il a résolu de faire le principal port de l'île et où un wharf, en cours de construction, doit faciliter les opérations de chargement et de déchargement des navires. La lettre suivante à Alfred Grandidier atteste la volonté de Gallieni de mener à bien, avant de céder la place à un successeur, cette difficile entreprise du chemin de fer qui est, avec la création du camp retranché de Diego-Suarez, le travail auquel il attache le plus d'intérêt et dont il déplore de voir le succès trop souvent mis en doute.

Tananarive, le 22 novembre 1902.

Mon cher monsieur Grandidier,

Je tiens, au moment où la nouvelle année va s'ouvrir, à venir encore une fois vous présenter mes meilleurs vœux pour vous et pour tous les vôtres, et vous témoigner à nouveau ma reconnaissance pour l'intérêt que vous n'avez cessé de porter à notre colonie et le bienveillant et énergique concours que vous m'avez toujours donné. Mieux que personne, vous savez que ma tâche n'est pas toujours aisée. Bien des fois, en présence surtout de l'opposition sourde qui m'était faite, j'ai eu envie de demander à résigner mes fonctions et à reprendre un commandement militaire, ce qui comblerait tous mes vœux. Mais, j'ai pensé que je ne devais pas céder, et disparaître, alors que ma tâche n'était pas encore terminée, et cela, malgré les critiques violentes qui ne me sont pas ménagées. C'est cette raison qui me fait encore rester quelque temps à mon poste. Je voudrais pouvoir terminer les deux entreprises que j'ai commencées et qui probablement souffriraient de mon départ et de celui de mes collaborateurs les plus immédiats, comme Roques (1). Il s'agit du chemin de fer et de Diego.

Pour le chemin de fer, si vous avez pu parcourir notre *Journal officiel*, vous avez pu vous rendre compte de l'énorme effort accompli. J'ai la conviction absolue que nous viendrons à bout de notre tâche, dans les limites de temps et avec les prévisions indiquées. Malheureusement, nous trouvons devant nous un tel scepticisme que, vraiment, il y a de quoi décourager les hommes les plus énergiques et les plus tenaces.

Il en est de même pour Diego (2). Encore un léger sacrifice, et, en 1903, nous aurons terminé notre camp retranché et nous serons parés à recevoir la visite de nos ennemis. Mais, là encore, je sens des résistances et fort peu de désir de nous venir en aide. Aussi, vous comprenez quel bonheur j'éprouverai quand je pourrai enfin quitter Madagascar pour tout de bon.

GALLIENI.

(1) Le colonel Roques, depuis commandant d'armée et successeur de Gallieni au ministère de la Guerre.

(2) Les travaux de Diego étaient confiés au colonel Joffre, depuis généralissime et maréchal de France.

L'initiative qu'avait prise J. Charles-Roux d'utiliser dans la *Revue de Madagascar* des photographies, montrant la pittoresque circulation routière dans la grande île, amène Gallieni à lui fournir des renseignements sur l'état des routes de la colonie. Dans cette lettre apparaît le souci, d'abord de ne pas laisser s'accréditer des illusions sur le réseau routier de Madagascar, ensuite de ne pas distraire l'attention du public de ce qui doit, selon lui, l'accaparer : le chemin de fer.

Tananarive, 15 mars 1903.

Mon cher monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie de la pensée que vous avez eue de faire reproduire dans un supplément de la *Revue de Madagascar* un certain nombre de documents relatifs à nos routes. Mais je crois, et c'est pour cela que je vous ai câblé pour vous prier d'attendre, que nous devons agir, en cette occasion, avec beaucoup de prudence. Vous savez que la construction d'une route carrossable est une très grosse affaire, et comme travail et comme argent. Jusqu'à présent, nos moyens ne nous ont permis d'exécuter qu'une seule route véritablement carrossable ; c'est la route de Tananarive à Mahatsara, constamment parcourue par nos automobiles, nos voitures postales, nos voitures à bœufs, à bras, etc. Mais les autres sont toujours des routes de fortune, y compris la route de Majunga, qui est impraticable pendant la saison des pluies. Peu à peu, nous allons la reprendre, remplacer les ponts en bois par des ponts métalliques, empierrer les parties les plus défectueuses, exécuter les variantes nécessaires, etc. Mais tout cela exigera du temps et des dépenses, que j'évalue au bas mot à 4 ou 5 millions. Quant aux autres routes, celles construites dans nos territoires militaires, notamment, Ouest et Sud, ce ne sont que des chemins de fortune, impraticables à chaque saison des pluies et que nous ne pourrons établir dans de bonnes conditions que peu à peu et au fur et à mesure de nos ressources disponibles. La route de Fianarantsoa à Mananjary sera praticable en juin ou juillet aux voitures légères, mais déjà les dernières pluies lui ont causé des dommages importants.

J'ai donc peur que votre supplément, si vous y comprenez ces routes de fortune, donne à nos colons des idées inexactes sur notre réseau de routes malgaches. Déjà, plusieurs se sont

plaints à moi que, dans le Sud notamment, ils ne pouvaient utiliser les petites voitures, qu'ils avaient achetées sur la foi de renseignements plus ou moins officiels. Comme je vous l'écris par ce même courrier, nous devons être très prudents à ce point de vue. A tout moment, nous recevons des colons qui se réclament du Comité et qui se plaignent de ne pouvoir réussir dans des entreprises commencées, à ce qu'ils prétendent du moins, d'après les indications données par nos publications relatives à Madagascar. Nous devons être, à ce point de vue, plutôt pessimistes. C'est pour cela que le moment ne me paraît pas encore venu de parler d'autres routes que de la route carrossable de l'Est.

D'ailleurs, notre album, que vous avez bien voulu apprécier, n'avait qu'un seul but : intéresser à notre chemin de fer, par les résultats déjà obtenus sur une voie de communication analogue à la future ligne ferrée, les personnages pouvant aider notre colonie à terminer cette entreprise, dont vous n'ignorez pas les difficultés. La continuation de notre chemin de fer est une question de vie ou de mort pour nous. Nous devons donc intéresser l'opinion publique en France à son achèvement et, jusqu'à présent, nous y avons réussi. Si donc vous voulez encore mettre à notre disposition la puissante influence du Comité de Madagascar, qui, jusqu'à ce jour, ne nous a pas ménagé son concours, je vous demanderai de ne comprendre, dans le supplément projeté, que des vues relatives à la route de l'Est et surtout au chemin de fer, ou plutôt d'attendre que nous ayons pu vous envoyer d'autres photographies plus récentes, relatives à nos travaux. Je viens d'envoyer un photographe sur le chemin de fer et, sous peu, nous aurons une nouvelle collection qui permettra de se rendre compte des résultats déjà obtenus et qui, si vous la publiez, nous vaudra encore l'appui des hommes s'intéressant à notre colonie. En agissant autrement, je crains que nous ne troublions les idées de nos Français, toujours si ignorants des questions coloniales, et surtout qu'un certain nombre d'entre eux ne s'abusent sur la valeur de nos routes, ne s'outillent de moyens de transport encore prématurés et ne viennent ensuite se plaindre à nous de les avoir mal renseignés.

GALLIENI.

Une lettre de Gallieni à Alfred Grandidier, montre bien quelle place l'exécution du chemin de fer a prise dans ses préoccupations, quelle influence il en attend sur la situation économique de Madagascar, et quel effet les seuls travaux de la ligne ont déjà produit sur les habitudes de la population la plus industrieuse de l'île, les Hovas.

Tananarive, le 17 avril 1903.

Mon cher monsieur Grandidier,

Je vous remercie de votre bonne lettre du 9 mars. Votre silence me faisait craindre que vous ne fussiez indisposé par les froids de la saison. Je vois avec plaisir qu'il n'en est rien et que vous avez toujours pour notre colonie la même sollicitude et pour son gouverneur le même bienveillant intérêt. J'ai pu m'en rendre compte d'ailleurs par les paroles élogieuses, que vous avez bien voulu prononcer à l'Assemblée générale de la Société de Géographie de décembre dernier. Je puis vous affirmer que nous travaillons beaucoup et que mon monde continue à me donner le plus énergique concours. Mais vous connaissez mieux que personne les grosses difficultés auxquelles nous nous heurtons chaque jour. Il y a décidément trop de montagnes à Madagascar. On me dira qu'elles forment des vallées, que ces vallées sont arrosées et constituent de bonnes terres à cultures et à rizières. C'est vrai, mais elles présentent aussi de rudes obstacles pour la construction de nos routes; et des routes, de bonnes routes, il nous en faut beaucoup. Autrement, nous ne saurons que faire de nos richesses.

Aujourd'hui, les populations du Plateau central, pacifiées, tranquilles, ayant obéi à nos conseils d'étendre leurs cultures, ne savent plus que faire de leur riz qui se vend 5 francs les 100 kilos à Antsirabé, Betafo, Ambositra, Fianarantsoa, etc., alors que, sur les côtes, nous sommes forcés de le faire venir de l'Indo-Chine à 25 francs environ les 100 kilos. Vous pouvez vous convaincre ainsi combien le problème économique est difficile à résoudre dans la Grande Ile, privée de voies de pénétration fluviales communiquant avec l'intérieur. Les routes, les chemins de fer coûtent cher et nous ne pouvons pas nous en passer, parce que, seuls, ils peuvent permettre à nos produits de s'écouler et de créer ce mouvement économique qui assurera définitivement l'avenir de notre colonie. Quelle diffé-

rence avec l'Indo-Chine, où les régions riches, les populations denses se trouvent justement près des côtes et des ports d'embarquement !

Il est vrai que les Hovas constituent réellement une race industrieuse, laborieuse et âpre au gain, par suite éminemment utilisable au point de vue économique. Il est curieux de les voir s'emparer peu à peu de branches de commerce et d'industrie, auxquelles ils étaient complètement étrangers, il y a peu d'années, et qui semblaient devoir être réservées exclusivement aux Européens. Quand ces Hovas seront dix fois plus nombreux, — et ils augmentent rapidement, grâce à notre service d'Assistance publique, — ils se répandront vers les régions côtières, le long de nos grandes voies de communication et, avec leurs étonnantes aptitudes à s'assimiler nos méthodes et nos habitudes, ils parviendront sûrement à faire de Madagascar une colonie digne de ce nom, mais à la condition formelle qu'on ne les pousse pas dans une voie autre que celle que nous avons essayé de leur faire prendre depuis six ans. Vous seriez-vous douté, il y a trente ans, que ces Hovas nous fourniraient tous les ouvriers d'art nécessaires pour nos travaux du chemin de fer? Et il en est ainsi cependant. Toutes nos écoles sont exclusivement dirigées dans le sens professionnel, agricole et commercial. Nos missions religieuses ont quelque peine à nous suivre dans cette voie, mais elles ne seront aidées par nous que si elles consentent à se conformer à mes instructions à ce point de vue. Autrement, je considérerais leur enseignement plutôt comme nuisible et propre à faire des déclassés.

Ce que je vous ai dit ci-dessus au sujet de nos voies de communication vous explique pourquoi je pousse si activement nos travaux du chemin de fer et aussi, hélas ! pourquoi je suis forcé de rester encore ici. Je crains que mon départ ne trouble nos chantiers. Mais, dès que nos locomotives auront atteint le Mangoro et que nos chantiers seront en pleine activité dans l'Angavo et en Imerina, je demanderai au ministre de me remplacer définitivement à Madagascar. Ce moment pourra arriver fin 1904, si le Parlement et le département nous fournissent le concours que nous attendons d'eux.

La lecture du premier volume des *Ouvrages anciens* a été pour moi un véritable régal et nous fait aspirer aux autres

volumes avec une grande impatience. Cet ouvrage sera unique et aucune autre colonie n'en possédera de semblable. Nous pouvons nous rendre compte facilement du prodigieux travail que cette œuvre vous aura causé. Aussi la colonie vous est-elle profondément reconnaissante pour le nouveau et signalé service que vous lui aurez rendu en cette occasion.

GALLIENI.

Cependant des chicanes viennent d'être cherchées par le ministre à Gallieni sur ses procédés d'administration, et une mission d'inspection a été envoyée de Paris à Madagascar, pour soumettre à une sorte d'enquête sur place un homme auprès de qui la plus élémentaire justice eût conseillé de n'envoyer que des élèves, pour se mettre à son école. Gallieni rapporte à J. Charles-Roux le passage des inspecteurs et les modifications qu'ils ont exigées aux procédés employés par lui. Il explique à cette occaion comment il avait conçu l'organisation de ses services administratifs.

Tananarive, 4 juin 1903.

Mon cher monsieur Charles-Roux,

... Vous avez bien pensé en ce qui concerne la mission d'inspection. Ces messieurs nous quittent en même temps que cette lettre. Mais je me demande réellement si leur passage dans notre colonie n'aura pas été plus nuisible qu'utile. Le ton de leurs notes et de leurs critiques indique que leurs dispositions sont plutôt malveillantes. Les moindres irrégularités de comptabilité sont signalées avec des commentaires déplaisants et, surtout, avec une tendance constante à faire croire qu'ils sont généralisés. Or, les investigations les plus minutieuses n'ont abouti qu'à la découverte de quelques irrégularités dues le plus souvent à la négligence et que j'ai aussitôt relevées et punies Et ces inspecteurs ne semblent pas vouloir tenir compte du fait que notre colonie date à peine de trois ans, puisque les trois premières années ont été remplies par la guerre, l'insurrection, la conquête de toute l'île. Et cependant, pendant ces trois ans, dans un pays immense, inconnu, privé de voies de communication, nous avons pu organiser une administration régulière, usant de moyens réguliers de comptabilité, et cela avec un personnel insuffisant, inexpérimenté, mal installé

et soumis par suite aux influences d'un climat malsain.

Mais surtout, ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces inspecteurs, habitués à vérifier des caisses, à appliquer strictement des règlements faits pour de vieilles colonies, ne semblent pas comprendre nos procédés d'administration. Pour eux, la comptabilité, c'est l'essentiel, c'est tout. Peu leur importe que les modifications qu'ils proposent soient inapplicables ou nuisent à l'organisation ou à la marche de nos services. En tout et pour tout, je me suis efforcé de me laisser guider par l'intérêt de nos soldats, de nos colons, de nos indigènes. Peu à peu, nous avons modifié nos règlements, essayé de leur donner plus de souplesse, créé nos « masses » de casernement, de ravitaillement, donné à notre service des travaux publics une organisation spéciale pour obtenir le maximum d'efforts et de résultats, etc..., tout cela est mauvais. Il faut étouffer ces initiatives, revenir à l'application stricte des règlements, bons peut-être pour la métropole ou les vieilles colonies, mais mauvais pour Madagascar. Par exemple, j'ai organisé le service des travaux publics de l'île en donnant la direction, dans chaque cercle ou province, au commandant ou à l'administrateur de la province. Il a auprès de lui un agent technique, dépendant de lui ; c'est à l'administrateur que les crédits sont ouverts. Celui-ci, militaire ou civil, ayant à sa disposition les surveillants, sous-officiers, militaires, gardes de milice et, de plus, les travailleurs indigènes, peut ainsi obtenir les meilleurs résultats, parer immédiatement aux dégâts, inondations, cyclones (certaines provinces ne peuvent recevoir des instructions avant un mois et plus). L'inspection voudrait que, comme en France, ce soit le directeur des travaux publics qui soit chargé exclusivement de ce service, qui donne ses ordres exclusivement à ses agents techniques, à l'exclusion des commandants de cercle ou de province. Dès lors, c'est l'impuissance, c'est le conflit organisé. L'agent n'aura pas d'ouvriers, pas de moyens. C'est par le système que j'ai établi et qui est le seul pratique dans un pays neuf, que nous avons obtenu les résultats, routes, chemins, chemin de fer lui-même (le chef des travaux du chemin de fer est en même temps l'administrateur de la province où ont lieu les travaux), que vous avez bien voulu apprécier.

Je vous dirai la même chose en ce qui concerne les masses de ravitaillement et de casernement, la justice indigène, etc.

Du reste, Lyautey pourra vous édifier à ce sujet. Enfin, je crois que le choix du chef de la mission a été mauvais. Celui-ci, d'esprit inquiet et certainement malveillant, prompt à accueillir tous les ragots qui lui étaient transmis (et Dieu sait s'il y en a en pays malgache !), a été de plus presque constamment malade, ce qui ne lui a pas permis de quitter son logement pour aller se rendre compte par lui-même de la vraie situation et ce qui lui a enlevé cette sérénité d'appréciation, indispensable à un homme chargé d'une mission semblable à la sienne. J'ai essayé de mettre beaucoup d'huile dans les relations. Mais tout le monde le voit partir avec plaisir. Quant à eux, je crois qu'ils espéraient trouver un peu plus matière à critiquer.

GALLIENI.

Les difficultés auxquelles le gouverneur général se heurte dans l'accomplissement de sa tâche, devenue de plus en plus ardue, amènent Gallieni à exposer de nouveau à M. Chailley la situation politique de la grande île ; cette lettre fort longue met le directeur de l'Union coloniale à même de répondre et, le cas échéant, de réfuter les critiques qui pourraient être adressées à celui qui a la gestion et la responsabilité de notre plus jeune colonie.

Tananarive, le 26 décembre 1903.

Mon cher monsieur Chailley,

Votre lettre du 22 novembre dernier m'apporte un nouveau témoignage du bienveillant et affectueux intérêt que vous me portez toujours. Vous croyez devoir attacher une certaine importance aux critiques de plus en plus persistantes qui seraient formulées contre mon administration à Madagascar et vous pensez qu'il est utile d'y répondre, m'offrant très aimablement votre concours pour cela. Je sais d'ailleurs que l'*Union coloniale* et la *Quinzaine coloniale* ne m'ont pas marchandé leur concours pour l'œuvre qui m'a été confiée et dont elles ont bien voulu plusieurs fois reconnaître les difficultés.

Je vous dirai tout d'abord qu'une chose m'étonne toujours, c'est de me voir encore à Madagascar depuis plus de sept ans. A mon retour en France, en juin 1899, j'avais la ferme intention de ne plus revenir ici. Je considérais ma mission politico-

militaire comme terminée. Il appartenait à un gouverneur civil, plus versé dans les questions économiques, financières, commerciales, de continuer l'œuvre commencée dans notre colonie. Mais vous devez vous rappeler que nos ministres et de nombreux sénateurs et députés, s'occupant plus spécialement des colonies, insistèrent pour me voir revenir à mon poste et comme, à ce moment, le Gouvernement venait de m'accorder une récompense inattendue, mon grade de divisionnaire, je n'osai refuser. De plus, c'est à mon intervention qu'a été dû surtout le vote de l'emprunt de 60 millions pour le chemin de fer et travaux divers, et on n'aurait pas compris que je n'aille pas moi-même diriger l'exécution de nos premiers travaux.

Quoi qu'il en soit, et bien que mon maintien ici pendant une période aussi longue prouve que nous avons fait de grands progrès en France au point de vue colonial, je crois que j'aurais mieux fait de suivre mon premier mouvement. C'est bien difficile de conserver si longtemps le même poste sans mécontenter un grand nombre de personnes : fonctionnaires inaptes ou paresseux, qu'il a fallu révoquer ou auxquels il a été impossible de donner l'avancement exagéré qu'ils réclamaient; hommes d'affaires avides et besogneux, toujours prêts à la critique, au chantage même, si on ne veut leur livrer en pâture les ressources de la colonie ou les aider à tromper les naïfs; colons inexpérimentés ou ignorants qui ont dissipé ici leurs capitaux et font retomber leurs erreurs sur l'administration; politiciens, recrutés surtout parmi les créoles Bourbonnais, qui voudraient introduire à Madagascar mœurs, élections, quémandage, accaparement de tous les emplois, qui font la ruine de notre voisine et qui, ici, auraient pour effet de mettre à l'écart les colons sérieux et d'opprimer les indigènes qui peuvent, à peu près seuls, assurer la prospérité future de notre colonie; enfin, missionnaires catholiques ou protestants, toujours jaloux des avantages faits aux voisins et qui voudraient vivre exclusivement de subventions, employées cependant pour un autre but que celui intéressant l'intérêt de la colonie, ou qui désireraient pouvoir, sans être dérangés, arracher aux indigènes des dons pour construction d'églises et de temples, délivrances de riz, etc. L'administrateur de la province de Tananarive évalue à 4 francs en moyenne

l'impôt supplémentaire, ainsi prélevé annuellement dans sa province par les missionnaires, et ce sont ceux-ci souvent qui crient le plus haut contre nos impôts.

Vous devez comprendre que ces mécontents forment une troupe de plus en plus nombreuse, de plus en plus désireuse de voir disparaître l'homme qui les connaît à peu près tous et qui sait à quoi s'en tenir sur leur compte. Ah ! je n'ai pas de peine, à ce point de vue, à imaginer ce qui attend mon successeur. Il verra se présenter à lui ces mêmes hommes, venant lui exposer les mêmes affaires et lui développer les mêmes demandes. S'il accepte, il sera un grand homme, mais pas pour longtemps, car il sera vite débordé et, comme moi-même, il devra opposer un refus énergique à tous, s'il ne veut voir dilapider son budget et envahir les cadres de son administration par une bande d'incapables.

Diminuer le nombre des mécontents ! Mais cela n'est possible, je le répète, qu'en accordant contrats, concessions, entreprises, monopoles, à des gens qui s'empresseront de disparaître, dès qu'ils auront leur papier en poche, ou en créant chaque jour de nouvelles places pour des fonctions, déjà fort bien pourvues. Et encore, le mécontentement viendra toujours, puisque, pour un satisfait, vous faites dix opposants qui n'auront pu obtenir ce qu'ils demandaient. J'en reviens à ce que je vous disais plus haut : je n'aurais pas dû revenir ici, après mon retour en France.

D'autre part, quand je rentrerai, je veux rentrer définitivement. C'est pour cela que je prolonge mon séjour ici, de manière à avoir complètement terminé la tâche que je me suis tracée et à rompre entièrement avec la vie coloniale. Pendant le séjour que j'ai fait en France, les affaires n'ont pas été dirigées ici comme je l'aurais voulu et il m'a été impossible de réparer le mal fait, comme, par exemple, de me débarrasser des fonctionnaires inutiles, nommés par mon intérimaire. Malgré tout, je reconnais qu'il est bon, pour un gouverneur, d'aller de temps en temps en France pour se montrer, pour expliquer lui-même les raisons qui l'ont fait agir et pour répondre aux critiques, adressées contre son administration. Pour moi, il est trop tard maintenant, car lorsque je rentrerai, ce sera pour toujours. J'en aurai fini avec ma carrière coloniale.

Comme vous le dites fort bien, Madagascar n'est pas une colonie riche ou peuplée. Mais avouez que cela n'est pas de ma faute. C'était à nos ministres à nous tracer, à moi ainsi qu'à mes prédécesseurs, le général Duchesne et M. Laroche, le but à atteindre, la nature de l'effort à faire, militairement et financièrement, pour rester dans les intentions du gouvernement. J'aurais compris, à la rigueur, qu'une fois la colonne française entrée à Tananarive, après avoir donné aux Hovas la leçon qu'ils méritaient, réclamé les frais de la guerre et stipulé certains avantages pour nos nationaux, nous eussions complètement évacué Madagascar. C'était au moins une solution nette et on savait exactement où on allait.

Il n'en a pas été ainsi et, quand je suis parti pour Madagascar, mes prescriptions me disaient de ramener l'ordre dans la colonie, de la soumettre à notre autorité et, pour le reste... de me débrouiller. C'est ce que je me suis efforcé de faire de mon mieux, non sans avoir appelé l'attention du gouvernement, par mon rapport détaillé de mars 1899, sur les résultats déjà obtenus et sur la nécessité de passer à la deuxième partie de notre tâche, la plus difficile, celle concernant le développement économique de notre nouvelle possession. On m'a bombardé divisionnaire et on m'a dit : partez et continuez.

Ainsi laissé à mes propres forces, je me suis efforcé de suivre le programme, aussi méthodique que possible, qui paraissait convenir le mieux à la situation et dont vous avez d'ailleurs tracé les grandes lignes dans plusieurs de vos écrits, notamment dans votre préface du bel et luxueux ouvrage : *Nos colonies* (volume de Madagascar).

Il fallait tout d'abord défendre notre possession. Nous venions de passer par la crise de Fachoda et nous nous rappelions encore les angoisses par lesquelles nous étions passés, pendant cette période, nous qui étions au loin et exposés aux premiers coups, laissés sans défense devant notre adversaire. En trois ans, nous avons construit notre camp retranché de Diego Suarez qui, avec une garnison de 5 000 hommes et un chef énergique, peut détourner sur lui, pendant plusieurs mois, les efforts d'une escadre ennemie et d'un corps de débarquement d'une trentaine de mille hommes. Nous prenions en même temps nos mesures pour défendre le reste de l'île ou, du moins, les grandes voies d'accès vers la capitale, contre une

invasion étrangère, tandis que nous achevions la pacification des vastes territoires du sud et de l'ouest, restés encore impénétrés. Aujourd'hui, il n'est pas un point de l'île dont nous ne soyons les maîtres, et ces vastes espaces, qui s'ouvrent peu à peu à nos prospecteurs et à nos marchands de bœufs, nous ne les tenons qu'avec quelques centaines de miliciens malgaches. J'ai expliqué à plusieurs reprises, — et Lyautey aussi, — combien était faux le raisonnement consistant à soutenir que, dans les colonies neuves, Tonkin, Soudan, Madagascar, il fallait laisser de côté les régions désertes et qui paraissent improductives au premier abord. C'est le vrai moyen de laisser s'éterniser le régime de la piraterie ou du fahavalisme qui a si longtemps désolé nos nouvelles possessions.

En somme, nous sommes capables actuellement de maintenir la tranquillité à Madagascar avec un régiment européen et quelques milliers de miliciens. Pour le reste, pour la défense de l'île, ou d'un point stratégique comme Diego, c'est à la métropole à examiner si elle veut comprendre notre colonie dans ses plans d'opérations, en cas de guerre avec une grande puissance quelconque. Il n'est encore venu à personne l'idée de faire payer à l'Algérie ou à la Tunisie les frais d'entretien de leurs corps d'occupation, pas plus qu'au département de Meurthe-et-Moselle la construction des camps retranchés de Verdun, Toul, etc. Pourquoi est-on plus avare pour Madagascar, qui, en cas de guerre, se trouverait dans de bien plus mauvaises conditions que nos colonies de la Méditerranée?

En même temps, j'ai songé à nos colons. C'est pour eux que nous avons préparé cette vaste enquête sur les ressources existantes, que vous réclamez actuellement pour nos colonies et qui s'ouvre en Indo-Chine et dans l'Afrique occidentale. La dernière exposition d'Hanoï a bien montré que nous avions pris les devants à ce point de vue. Dès mon arrivée ici, j'ai mis en campagne missions géographiques, géodésiques, commerciales, scientifiques. J'ai fait publier le *Guide de l'Immigrant* et une quantité de manuels du même genre, mais de moindres dimensions, le recueil *Notes, Reconnaissances et Explorations*, le *Bulletin économique*, etc. J'ai donné à nos annuaires, à notre *Journal officiel* une forme spéciale, en y insérant les rapports de tous ceux qui avaient quelque chose à nous apprendre. J'ai créé un service de renseignements commerciaux qui a été des

plus utiles à ceux qui ont bien voulu nous consulter et écouter nos avis. Évidemment, dans tous ces documents, il y a eu des erreurs, des exagérations; on a parlé de réclame, de décor savamment brossé (Rapport Dubief). Mais c'est là le défaut habituel de toutes les publications : chacun exprime son opinion, expose ses idées. C'est au lecteur à choisir ce qui lui convient. Je vous prie de comparer notre *Journal officiel* depuis sept ans avec les feuilles similaires des autres colonies et dites-moi si un colon, qui veut venir s'installer ici, n'y trouvera pas tous les renseignements qu'il désire, pour peu qu'il veuille bien se donner la peine de les y chercher. De plus, pour ce qui concerne les mesures relatives aux concessions, aux mines, aux forêts, au commerce, etc., j'ai toujours pris la peine d'exposer longuement mes idées, appelant les critiques et les contradictions, modifiant nos actes administratifs, quand elles étaient justifiées. Récemment encore, des Anglais du Transvaal me félicitaient sur notre loi minière, qu'ils trouvaient bien plus libérale que la leur, ne se plaignant que des entraves que nous mettions à la constitution des sociétés étrangères. Je n'ai pu, à ce point de vue, qu'appeler l'attention du département sur ces prescriptions de nos lois.

Mais, toujours en ce qui concerne nos colons, il n'a pas été en mon pouvoir de donner à Madagascar ce qui lui manque, habitants, fertilité, richesse, etc., ni de détourner de notre colonie ceux qui n'avaient rien à y faire. Je n'ai pas hésité à prendre, contre ceux de ces colons qui nous arrivent sans ressources, des mesures analogues à celles adoptées dans les colonies étrangères voisines. Je viens de recevoir l'ordre de rapporter nos arrêtés à ce sujet.

Quant aux indigènes, vous me rendrez cette justice que je n'ai cessé, depuis mon arrivée à Madagascar, de faire une étude spéciale de leur situation, de leurs besoins et de prendre toutes les mesures de nature à faciliter leur évolution. Et, comme pour le reste, je me suis toujours efforcé d'expliquer longuement à mes collaborateurs, aux indigènes eux-mêmes, les raisons qui me faisaient agir. Les habitants de la Grande Ile sont trois millions à peine. De suite, je me suis préoccupé de créer un système d'assistance publique très développé, auquel nous consacrons plus d'un million chaque année et que commencent à nous emprunter d'autres colonies, la Tunisie,

le Sénégal, la Cochinchine elle-même. Pour ne pas tomber dans les erreurs commises dans les possessions plus anciennes que Madagascar, j'ai créé un système exclusivement professionnel, agricole et commercial. Les résultats de cette création se font déjà sentir, puisque, à l'heure actuelle, nous n'avons plus besoin d'étrangers pour les travaux de notre chemin de fer, pour lesquels nous trouvons, parmi nos Malgaches, tous les ouvriers d'art, maçons, charpentiers, forgerons, ajusteurs, riveurs, mécaniciens eux-mêmes, qui nous sont nécessaires.

L'un des reproches qui me sont le plus souvent adressés est relatif à l'impôt dont sont frappés les indigènes. Mais, cet impôt, 20 francs par tête sur les plateaux, 15 francs, 10 francs ou 5 francs sur les côtes, suivant les régions, a été établi pour répondre au programme que je m'étais tracé, relativement à la question indigène. Nous avons supprimé la corvée et toutes les autres sujétions, auxquelles nos Malgaches étaient soumis sous l'ancien gouvernement; mais, en prenant cette mesure, j'ai déclaré hautement, et au ministre, et aux sociétés de protection des indigènes et à tous ceux qui protestaient, se plaignaient ou me demandaient des explications, que, si nous ne soumettions pas dès lors nos sujets à un impôt, les obligeant à un travail effectif, ils retourneraient tous à leur paresse et à leur indolence habituelles. Nos administrateurs, nos colons ne trouveraient plus la main-d'œuvre qui leur est indispensable. Les indigènes eux-mêmes se contenteraient de se procurer les ressources juste nécessaires pour leur nourriture, un peu de riz par jour, un mauvais lamba pour se couvrir. Ils ne pourraient ainsi s'habituer à un travail suivi et rémunérateur, comme l'expérience l'a démontré depuis quatre ans. C'est tellement vrai que les consuls anglais de la Grande Ile viennent de proposer à leurs gouvernements du sud-africain, où, comme vous le savez, il y a actuellement une crise aiguë de la main-d'œuvre, de prendre des mesures semblables à celles que nous avons adoptées ici.

Je le répète : quel que soit l'état de notre budget, ce serait une faute énorme que de supprimer cet impôt indigène. Je suis un partisan déclaré de l'abolition de toutes corvées, de tous engagements, mais à la condition absolue que cet impôt soit conservé, et qu'en même temps les indigènes soient bien et suffisamment payés pour tout ce qu'ils font. Aujourd'hui,

sur notre chemin de fer, nous avons 16 000 travailleurs à peu près. Ils reçoivent 1 franc par jour (les terrassiers), plus le riz et la viande deux fois par semaine. Ils sont bien soignés, bien logés et, *pour garder ces 16 000 hommes*, nous avons, sur nos chantiers, sur une centaine de kilomètres d'étendue, 12 gendarmes seulement, lesquels ont surtout pour objet de surveiller les quelques ouvriers étrangers que nous avons, une cinquantaine d'Italiens. Et vous vous rappelez quelles difficultés présentait pour nous cette question de main-d'œuvre, il y a quatre ans, alors que nous faisions venir à grands frais les Chinois et les Indiens qui ne nous ont rendu aucun service. Et, ce raisonnement que j'applique au chemin de fer peut être tenu également pour nos colons, prospecteurs et mineurs, agriculteurs, etc., qui trouvent toujours la main-d'œuvre qui leur est nécessaire, à condition qu'ils la paient suffisamment, et cela parce que les indigènes ont besoin de trouver l'argent nécessaire pour le paiement de leur impôt et de celui de leurs familles.

J'allongerais démesurément cette lettre, déjà trop étendue, si je voulais vous entretenir encore des questions si intéressantes, relatives à nos indigènes, telles que l'organisation des protectorats sur nos côtes, des communes sur les plateaux, de la propriété indigène, de la création des syndicats ouvriers, etc. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je m'en occupe très sérieusement, mais que, presque toujours, je suis arrêté par des difficultés, inhérentes à nos lois métropolitaines. C'est ainsi, par exemple, que, pour la question des protectorats sur nos côtes, dans les régions Sakalaves et du sud, je viens, après un travail politico-ethnographique minutieux, de reconstituer ces protectorats, dans lesquels le chef indigène, pris parmi les familles ralliées à nous, sera complètement mon délégué à tous points de vue, ayant simplement auprès de lui un officier ou administrateur qui n'administrera pas, mais contrôlera seulement. Donc, plus de tribunaux à la mode européenne, plus de rôles d'impôts, plus de comptables! Mais je suis arrêté ici par le procureur général et le directeur du contrôle financier qui me mettent sous les yeux leurs règlements et me disent que je n'ai pas le droit d'agir ainsi. Et ainsi pour beaucoup d'autres questions.

Quelques mots encore sur le mécontentement des indigènes.

On ne s'en douterait guère à voir la facilité avec laquelle ils paient l'impôt. Nous n'aurons pas la moindre déconvenue sur l'impôt indigène cette année. Depuis un an, à Tananarive, nos Malgaches ont construit plus de six cents maisons neuves, en pierres et briques, à la mode européenne. Dans les campagnes, le nombre est encore plus grand. Le riz se vend ici, actuellement, dans les meilleures conditions, 17 et 18 francs les 100 kilogrammes, ce qui permet à nos sujets de trouver l'argent nécessaire pour leur impôt. Nous aurons une moins-value sur notre budget, mais ce sera sur les taxes de consommation, par suite des énormes stocks, emmaganisés ici depuis deux ans par nos commerçants. J'ai vu que le même fait s'était produit en Indo-Chine, où d'ailleurs, comme nous apprennent les correspondants de journaux français et étrangers, la colonisation européenne a fait un fiasco complet, plus complet certainement qu'à Madagascar.

Quant à mon désintéressement des affaires de la colonie, vous me permettrez de protester. Je ne puis évidemment voir les innombrables papiers, que nous vaut un administrateur, surtout une comptabilité d'un touffu extraordinaire, que les derniers inspecteurs ont rendue plus touffue encore. Mais toutes les communications de quelque importance sont lues, ou par moi ou par mon chef de cabinet. Les instructions relatives à l'enseignement, à l'assistance publique, à l'administration indigène, à la situation économique, ont été préparées par moi-même. Chaque année, depuis près de huit ans, je passe six mois sur nos côtes, me déplaçant comme un tout jeune fonctionnaire, allant examiner sur place les travaux, ordonnés l'année précédente, visitant les divers ouvriers, les indigènes, etc. Pas un seul moment, en route, je ne lâche les rênes du gouvernement. Dans ces conditions, je ne puis évidemment qu'être rendu responsable de tout ce qui se fait ici, bien ou mal.

Enfin, encore un mot sur les fonds destinés au chemin de fer. Il m'est absolument impossible, de par mes règlements financiers, d'appliquer au chemin de fer des fonds du budget local ordinaire. Je le voudrais que je ne le pourrais pas. C'est l'argument qui a toujours été soutenu par les personnes opposées au chemin de fer ou habitant des régions qui n'auraient pas à en profiter.

Avant de terminer cette trop longue lettre, je tiens encore une fois, mon cher monsieur Chailley, à vous remercier de la nouvelle marque d'intérêt que vous venez encore de me donner. Je ne puis encore demander à quitter mon poste, parce que je tiens auparavant à sortir notre entreprise du chemin de fer des difficultés dans lesquelles elle se trouve encore, et à prouver que la construction s'effectuera à peu près dans les limites de dépenses prévues. Mais, croyez bien que je n'ai plus qu'un désir maintenant, c'est de rentrer le plus tôt possible en France. Ce sera le seul moyen, je crois bien, de désarmer les adversaires qui trouvent que je suis depuis trop longtemps ici, qui oublient l'œuvre accomplie à Madagascar depuis huit ans, en dépit des difficultés rencontrées et qui ne veulent pas comprendre que les grands inconvénients de notre colonie, absence de population, etc., ont été un nouvel obstacle, ajouté à la tâche accomplie ici.

GALLIENI.

Tananarive, le 19 février 1904.

Mon cher monsieur Grandidier,

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 8 janvier dernier. Nos vœux se sont croisés et vous savez combien ceux que je vous adresse sont ardents et sincères. Vous ne serez jamais oublié à Madagascar que vous avez tant contribué à faire connaître. De plus, il vous est possible, vous qui avez traversé ce pays il y a une trentaine d'années, de dire à tous quelles sont les énormes difficultés que nous y rencontrons, pour y créer le mouvement économique qui doit assurer plus tard sa prospérité.

Nos travaux du chemin de fer vont toujours bien; mais nous sommes actuellement en plein dans les difficultés de terrain, entre la mer et la vallée du Mangoro. Pensez que nous avons plus de 21 000 travailleurs sur les chantiers! Mais, dans quelques mois, nous aurons enfin atteint notre route carrossable à Analamazoatra, ce qui nous permettra d'exploiter un premier tronçon de 120 kilomètres, et nous nous trouverons alors dans une région beaucoup plus facile à tous points de vue.

Nous attendons avec impatience le deuxième volume des *Ouvrages anciens*.

GALLIENI.

Mais un fait que les ministres pardonnent malaisément à leurs subordonnés, un dépassement des prévisions établies pour le chemin de fer, vient alors susciter à Gallieni de nouvelles difficultés avec l'administration métropolitaine. Il en écrit à J. Charles-Roux, en donnant des indications sur les obstacles naturels qui ont grevé la construction de la voie ferrée et sur les ressources financières dont s'alimente le budget de la colonie.

Tananarive, le 25 février 1904.

Mon cher monsieur Charles-Roux,

Je vous remercie de votre lettre du 8 janvier dernier et des encouragements que vous voulez bien encore m'y donner. Je suis obligé de me convaincre de plus en plus chaque jour qu'il faut une rude dose d'énergie et de philosophie pour faire aboutir une entreprise quelconque. Nous, Français, nous ne brillons guère par la persévérance, et on se demande ce qu'il a fallu de ténacité et de courage à des hommes comme F. de Lesseps, par exemple, pour arriver à faire son canal de Suez.

Ici, nous sommes en plein dans la période active et difficile de nos travaux de chemin de fer. Nous sommes dans la région des montagnes, des ravins, des rochers, de la pluie, de la fièvre, etc. On peut donc bien accorder le crédit de quelques mois qui nous est nécessaire pour atteindre la route carrossable, ce qui nous permettra de livrer à l'exploitation un tronçon de 120 kilomètres, à peu près la moitié de notre chemin de fer de Tananarive à la mer, et de beaucoup la partie la plus difficile. D'un autre côté, nous savions que le dépassement des dépenses se produirait sur cette dernière partie, pour laquelle il a fallu acheter du matériel, faire des installations, etc., qui pourront être utilisées pour la deuxième partie. Le dépassement n'empêchera pas le département, je pense, de nous laisser continuer notre chemin de fer, l'essentiel étant, pour le moment, de le terminer le plus tôt possible. Au point de vue économique, comme au point de vue militaire, il est indispensable de relier rapidement l'Imerina à la côte.

En ce qui concerne notre situation financière, je pense que nous bouclerons notre budget de 1903 dans de bonnes conditions, sans un gros excédent, mais avec un équilibre suffisant. Nous avons eu un fléchissement sur les importations et, par

suite, sur les taxes de consommation ; mais en revanche les exportations, et c'est là l'essentiel, ont augmenté de plus de 3 millions. L'impôt indigène, qui est notre grosse ressource, est très bien rentré, sauf dans le Betsiléo (là se trouve justement votre fils). Les Betsiléos sont des paresseux incorrigibles ; ils détiennent le record de la paresse dans toute l'île. C'est pour cela que je ne veux pas entendre parler de diminution de taxe personnelle. Dans ce cas, ils ne feraient plus rien du tout. N'oubliez pas qu'à Madagascar le mouvement économique dépend en grande partie de l'impôt indigène. Supprimez cet impôt et les exportations s'arrêteront. Les exportations de peaux, caoutchouc, bœufs, etc., correspondent toujours au moment de la rentrée des impôts. Dès que les impôts sont payés, plus rien n'arrive de l'intérieur et n'est exporté. Bien entendu, tout cela se modifiera au fur et à mesure que les indigènes prendront l'habitude du travail régulier et d'un certain confortable.

Bref, je ne me décourage nullement devant les grosses difficultés que nous rencontrons et j'espère bien les surmonter, si le département veut bien me continuer son appui et si l'opinion publique, sur laquelle le Comité a une si heureuse influence, suit toujours favorablement nos efforts ici. En ce qui me concerne plus particulièrement, je n'ai pas besoin de vous dire que j'attends avec une véritable impatience le moment où je pourrai, ma mission étant complètement terminée ici, remettre à mon successeur la direction de nos affaires à Madagascar. J'ai besoin de repos et ce surmenage continuel finit par avoir prise sur ma robuste constitution.

Lyautey continue à faire de la bonne besogne dans le Sud-Oranais.

GALLIENI.

Au début de janvier 1905, Gallieni s'attend à pouvoir partir au mois de mai suivant. Un délai de quatre mois, qui sera en réalité de six, paraît court à qui a derrière soi plus de huit années d'un grand gouvernement colonial. Aussi Gallieni parle-t-il déjà de sa mission comme d'une chose terminée et jette-t-il sur elle le regard d'un homme qui a conscience d'avoir éveillé un immense territoire à une vie nouvelle.

Tananarive, le 27 janvier 1905.

Mon cher monsieur Grandidier,

...Mieux que personne, vous êtes au courant des difficultés de toute sorte que j'ai rencontrées depuis mon premier débarquement à Tamatave, en septembre 1896, et vous devez bien vous douter que les organismes officiels de la métropole ne m'ont pas toujours fourni le concours qu'ils me devaient. Malgré tout, je me suis efforcé d'accomplir ce que je croyais utile pour le développement et l'avenir de notre colonie. Celle-ci, vous le savez, constituait un instrument colonial des plus médiocres et certains me reprochent de lui avoir demandé un effort supérieur à celui qu'elle pouvait fournir. Mais, alors, si nous devions laisser les Malgaches dans leur paresse sordide, s'il fallait conserver les sentiers de chèvres qui rendaient tout développement économique impossible et que je remplace par des voies de communication plus perfectionnées, si notre intention était de maintenir Madagascar dans la situation où vous l'aviez trouvée vous-même il y a trente-cinq ans, mieux valait, d'après moi, après la leçon de 1895 donnée au gouvernement de Ranavalona, exiger une indemnité de guerre et s'en aller ensuite. Quant à moi, je n'aurais jamais accepté une mission consistant simplement à toucher des appointements et à ne rien faire.

GALLIENI.

En août, Gallieni s'embarque pour la France. La tâche qui lui a incombé a de beaucoup excédé ce que lui-même appelle « l'ordinaire de la tâche d'un gouverneur de Madagascar ». L'œuvre magnifique qu'il a accomplie, met le point final à une admirable carrière coloniale, dont les phases précédentes, au Soudan et au Tonkin, eussent déjà suffi à lui acquérir des titres imprescriptibles à la gratitude nationale. Désormais, il se consacrera en France à cette activité « exclusivement militaire » dont on l'a vu plus d'une fois appeler de ses vœux l'occasion. Venue l'heure où se jouera le sort de la France, dont il avait prévu et prédit que « l'avenir se déciderait probablement au cours de ce siècle », il sera au premier rang de ceux à qui elle devra son salut.

NOS GRANDES ÉCOLES

XV [1]

CHEZ LES SÉVRIENNES

L'École de Sèvres est l'École normale supérieure des jeunes filles. Sa création et son évolution sont intimement liées à la création et à l'évolution de l'Enseignement secondaire féminin. Aussi est-il nécessaire, pour comprendre ce qu'est l'École et ce qu'elle tend à devenir, de jeter un rapide coup d'œil sur son passé et sur celui de notre enseignement secondaire.

La création de l'Enseignement secondaire féminin a été l'aboutissement des idées en cours, vers le dernier tiers du XIXe siècle, sur l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie française.

Certains courants travaillaient déjà en faveur de l'identité des facultés intellectuelles des deux sexes et entraînaient un petit nombre d'étudiantes à rechercher, moins par nécessité que par curiosité d'esprit, goût du travail ou snobisme, des titres masculins D'autres courants conduisaient Mgr Dupanloup, Jules Simon, Victor Duruy, Jules Ferry, Camille Sée, à désirer pour les jeunes filles une éducation qui contribuât à les rendre plus aptes à remplir les « devoirs d'épouse, de mère et de maîtresse de maison ».

(1) Voyez la *Revue*, 1er février 1926 — 1er février 1928.

Au lendemain de la défaite de 1870, ce fut le souci de relever le pays en relevant la famille, « source sacrée d'où toutes les vertus jaillissent (1) », qui l'emporta. Donner à la jeune fille une éducation répondant à ses aptitudes et à sa mission familiale, tel fut le but que l'on se proposa. « Je condamne les femmes qui veulent être des hommes, — dit Camille Sée, dans un discours à la Chambre des députés (*Lycées et Collèges de jeunes filles*), — et je les condamne d'un seul mot : c'est qu'en poussant un peu loin leur ambition, elles cesseraient d'être des femmes, sans arriver jamais à être des hommes. » Ernest Legouvé désire « l'égalité dans la différence », et Gréard écrit dans *Éducation et Instruction* : « Ce qui est incontestable, c'est que ni leur destination n'est la même, ni leur nature. Or, le but de l'éducation, c'est le perfectionnement dans l'ordre de la nature. Fortifions donc la raison qui est le bien commun, mais sans porter atteinte aux dons qui lui sont propres. »

On aboutit ainsi à la création d'un Enseignement secondaire féminin nettement distinct de celui des garçons par son esprit, ses programmes, ses horaires et ses sanctions. La sanction finale était le diplôme de fin d'études secondaires, obtenu après un examen subi à l'intérieur du lycée, devant un jury présidé par l'inspecteur d'Académie assisté de la directrice et composé de professeurs appartenant tous, — sauf un, — à l'établissement.

UN ENSEIGNEMENT ORIGINAL

Les âpres discussions qui précédèrent la promulgation de la loi du 22 décembre 1880 avaient mis en lumière les difficultés de l'œuvre entreprise et les conditions de son succès. Elles avaient montré que ce succès dépendrait, en grande partie, non seulement du savoir et de la valeur professionnelle, mais aussi de la haute moralité, du tact et du dévouement d'un personnel qu'il était indispensable de former avec le plus grand soin. « S'il importe de donner aux futurs professeurs une instruction étendue et solide, il importe autant, pour le moins, de former leur caractère et de les habituer à une vie sérieuse et recueillie. L'État doit savoir à qui il se fie. Les jeunes filles, au sortir de

(1) Jules Simon, *la Famille*, 1869.

l'École normale, auront charge d'âmes à leur tour. Elles enseigneront à leurs élèves, outre les sciences inscrites sur le programme, la science de la vie, qui est la plus difficile et la plus nécessaire de toutes »... « L'internat est la condition d'autant plus nécessaire de la création que nous proposons qu'il s'agit d'une École normale, et d'une École normale qui sera unique en France (1). »

D'autre part, dans l'esprit du législateur, cette École ne devait pas avoir le monopole de la préparation du personnel secondaire féminin : elle ne préparerait que des professeurs de lettres et de sciences, mais elle serait le « régulateur » (2) du nouvel enseignement.

Elle fut instituée par la loi du 21 juillet 1881.

Sans doute l'heure était-elle propice aux promptes réalisations, car on trouva, en quelques mois, le local, la directrice, le personnel et les élèves.

L'École s'ouvrit en décembre 1881 dans l'ancienne manufacture nationale de Sèvres, cadre de vieille France, authentique, sobre et mesuré, propice au recueillement et au travail, et auquel l'architecte, M. Charles Le Cœur, sut, tout en l'adaptant, conserver son élégance discrète.

La direction fut confiée à Mme Jules Favre, veuve de l'illustre orateur et homme politique. Alsacienne et protestante d'origine, stoïcienne par tempérament, simple et fine, ferme et bonne, toute de droiture et d'abnégation, d'esprit ouvert et courageux, consciente de la portée sociale de sa tâche, respectueuse de la personnalité des autres, elle prit sur ses élèves une autorité incontestée et une influence durable. Par son exemple autant que par ses conseils, elle leur montra la voie.

Elle trouva, dans les professeurs de la première heure, des collaborateurs inappréciables. Ce furent : en mathématiques, Darboux, Tannery, P. Appell; en sciences physiques, Serre-Guino, Gernez; en langue et littérature françaises, Darmesteter, Terrier, Chantavoine; en histoire, Lemonnier; en géographie, Brissaud; en philosophie, Joseph Fabre; en langues vivantes, Koell et Miss Williams. Ces savants éminents, ces hommes

(1) C. Sée, *Lycées et collèges de jeunes filles* (Rapport de M. C. Sée à la Chambre), p. 442-443.

(2) C. Sée, *Lycées et collèges de jeunes filles* (Rapport de M. Ferrouillat au Sénat), p. 446.

de talent, venus soit de l'enseignement supérieur, soit des classes supérieures des lycées des garçons, placés brusquement devant une tâche dont ils ignoraient tout, sauf le but, cherchent, tâtonnent, hésitent. Puis, enthousiasmés par la perspective de l'œuvre à accomplir, encouragés par les ressources d'intelligence et de cœur qu'ils découvrent chez leurs élèves, ils se mettent au travail. Gréard, dans *Éducation et Instruction*, définit l'enseignement des lycées de filles « un enseignement sobre, bien dépouillé, un enseignement de résultats et de conclusions, qui mette avec exactitude les sentiments, les idées, les inventions, les découvertes, les grands gains de la civilisation humaine en pleine lumière ». Il ajoute que « les maîtres capables de fournir de telles leçons seront difficiles à former sans doute, car ceux-là seuls savent enseigner ce qu'il faut qui possèdent de grandes ressources de savoir et de méthode ». Les maîtres de l'École de Sèvres répondent en choisissant, dans le champ du savoir humain, ce qui leur paraît essentiel pour faire acquérir aux Sévriennes non seulement les connaissances professionnelles nécessaires, mais une solide culture générale, le goût de l'étude, le respect et la curiosité des choses de l'esprit, le désir de la recherche personnelle, l'amour du travail bien fait et de la vérité.

Ainsi se créa, à l'École, un enseignement original, ayant ses programmes et ses sanctions.

Quant aux méthodes des études littéraires, ce furent celles de l'Enseignement supérieur : méthodes pratiquées par une pléiade de professeurs qui cherchaient à introduire l'esprit scientifique dans les études littéraires, non en les surchargeant d'érudition, mais en envisageant, du point de vue historique, aussi bien les textes littéraires que les problèmes de philosophie. « La recherche méthodique du vrai, voilà... où consiste l'esprit scientifique... Les véritables humanités modernes, ce sont les sciences : au sens large du mot, en y comprenant les sciences historiques avec les sciences exactes et les sciences de la nature » (1). L'École de Sèvres fut, pendant de longues années, comme un sanctuaire des Humanités modernes.

La durée des études fut fixée à trois années. La première devait être une année d'initiation et de détente. La seconde

(1) Gustave Lanson, *l'Université et la société moderne*, p. 97-98.

aboutissait à un examen public, dit certificat d'aptitude à l'enseignement (des lettres ou des sciences) dans les lycées, collèges et cours secondaires féminins. Le concours d'agrégation couronnait les études de la troisième année. Dès leur entrée à l'École, les élèves étaient réparties en « littéraires » et « scientifiques », et constituaient jusqu'à leur sortie deux catégories distinctes Par suite de l'élévation graduelle du niveau des études, on dut, à partir de 1894, scinder chacune des deux agrégations primitives en deux autres. Il y eut désormais quatre sections en troisième année, correspondant aux quatre agrégations suivantes : lettres, histoire et géographie, mathématiques, sciences physiques et naturelles. Ces agrégations subsistent encore aujourd'hui.

Le recrutement se fit, au début, par des moyens de fortune On rassembla, comme on put, les premiers éléments qui constituèrent ce que Gaston Darboux appelait avec émotion « un auditoire si intéressant, mais si peu homogène » (1). Très tôt, l'auditoire fut recruté au concours parmi les élèves préparées dans les classes spéciales de nos grands lycées. Le nombre des candidates crut rapidement, la préparation se perfectionna, et, d'année en année, s'éleva le niveau du concours Entrer à l'École de Sèvres devint très vite une chose difficile, et le resta. Pour éviter l'épuisement des candidates obstinées à poursuivre leur chance aussi longtemps que le permettaient les règles du concours, il fallut, à plusieurs reprises, reviser ces règles et les rendre de plus en plus restrictives. Actuellement, la candidate doit avoir dix-huit ans au moins et vingt-deux ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Les élèves quittant l'École ont donc de vingt et un à vingt-cinq ans révolus. Il fallut aussi, en quelque mesure, faciliter l'avenir des bonnes candidates qui ne se classaient pas sur la liste d'admission à l'École. Ce fut l'objet de la réforme du certificat d'aptitude qui, à partir de 1913, fut divisé en deux parties. Le concours d'admission à Sèvres fut dès lors constitué par la série des épreuves de la première partie du certificat : les aspirantes classées en tête de liste à l'issue du concours entraient à Sèvres, les autres, déclarées certifiées (première partie), pouvaient, par leurs propres moyens, préparer la deuxième partie que les

(1) *Revue de l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 juin 1907, p. 306.

Sévriennes passaient au bout de leur seconde année d'École.

Les candidates vinrent, dès le début, comme elles viennent encore, de toutes les provinces de France et des colonies. Elles ont continué de se recruter, le plus souvent, dans la moyenne et la petite bourgeoisie, parmi les jeunes filles à qui leur situation de famille ou l'obtention de bourses ont permis de faire des études secondaires, mais qui doivent, par leurs propres moyens, assurer leur avenir.

Ceux qui connaissent les difficultés et les aléas du concours d'admission à l'École peuvent se demander pourquoi tant de jeunes filles n'ont pas hésité et n'hésitent encore pas à se présenter à Sèvres. En 1927, sur 103 candidates inscrites pour la section des lettres, on a pris 15 internes et 10 externes; sur 86 candidates inscrites pour la section des sciences, on a pris 12 internes et 6 externes. Si l'on pouvait dire, autrefois, que Sèvres ouvrait la plus séduisante des rares carrières offertes à l'activité des jeunes filles, l'explication est moins valable aujourd'hui où d'autres voies plus accessibles se présentent. C'est donc par choix, bien plus que par nécessité, que les candidates se dirigent vers l'École. Qu'est-ce qui motive leur préférence? La sécurité de la carrière? son honorabilité? des tendances héréditaires qui orienteraient vers l'enseignement secondaire les filles d'instituteurs et de professeurs? Sans doute. Mais il y a eu aussi, et il y a encore la vocation, l'instinct obscur de « cette maternité spirituelle dont la certitude soudain inonde, en voyant autour de soi des visages attentifs d'enfants » (1).

UN CYCLE DÉSORMAIS ACCOMPLI

Tout en rendant hommage à ceux et à celles, — non Sévriennes, — qui ont contribué à former et à compléter les cadres du personnel de notre enseignement secondaire, on peut bien dire que, dans une très large mesure, cet enseignement est l'œuvre de l'École, qui a fourni la majorité de ses professeurs de lettres, de sciences et de ses directrices. Cette œuvre est, essentiellement, une *œuvre d'éducation*.

En 1880, tout était à faire : il y avait non seulement à créer les méthodes d'enseignement, mais à gagner l'opinion publique

(1) Jeanne Galzy, *Bulletin des anciennes élèves de l'École de Sèvres*, janvier 1925, p. 13.

et à vaincre les résistances de municipalités peu disposées à participer à la fondation de nos maisons. Professeurs femmes et directrices donnèrent ce qu'elles avaient de meilleur : leur intelligence, leur volonté persévérante, leur activité infatigable, leur cœur; parfois même leur santé et leur vie. Beaucoup d'entre elles ont considéré leur tâche comme un apostolat. Mais, pour assurer le succès d'une aussi vaste entreprise, les qualités personnelles, pour nécessaires qu'elles fussent, ne suffisaient pas : il fallait une unité de but et de méthode, un même esprit et une même foi. Cette unité de but et de méthode, cet esprit et cette foi, l'École les donna à ses élèves, sans pour cela entraver à aucun degré leur liberté de pensée et d'action. Et, ce faisant, elle leur permit d'opérer modestement, au grand jour, dans la famille et dans la société, une révolution pacifique.

Dans la famille d'abord. La femme, ayant développé son jugement, affiné son esprit, acquis d'indispensables connaissances, devint, pour son mari, une véritable collaboratrice; et parfois, — la guerre de 1914 en a fourni de nouvelles et nombreuses preuves, — une suppléante parfaite. La mère, plus instruite, mieux préparée à sa tâche d'éducatrice, garda ses enfants auprès d'elle au lieu de les envoyer en pension, et fut leur excellent guide.

Puis, révolution dans la société. A part quelques exceptions dont on pouvait bien dire qu'elles confirmaient la règle, les femmes françaises avaient eu jusqu'ici peu d'occasions de faire des études sérieuses et élevées. Étaient-elles, dans l'ensemble, aptes à les faire? D'aucuns le croyaient et le souhaitaient; beaucoup, pour des raisons diverses, le niaient ou le redoutaient. L'expérience qui, seule, pouvait permettre de conclure, se fit surtout dans nos lycées. On vit alors, au fur et à mesure que nos maisons se créaient et se peuplaient, se répandre en France l'opinion, jusque-là confinée à certains milieux, que les jeunes filles étaient capables de faire les mêmes études que leurs frères, d'obtenir les mêmes grades universitaires et qu'elles pouvaient prétendre aux mêmes carrières. On reconnut plus volontiers à la femme une personnalité, le droit de la développer et celui de choisir sa route.

D'ailleurs, le mouvement ne se borna pas à la clientèle de nos lycées. Il se propagea aussi dans celle des établissements

libres, qui, peu à peu, élevèrent le niveau et transformèrent l'esprit de leurs études féminines.

Ainsi l'enseignement secondaire féminin, tout en offrant à la jeune fille une meilleure préparation à la vie du foyer, enrichissait ses possibilités d'avenir. A vrai dire, dans l'esprit des parents et des éducateurs et pour l'opinion publique, la fondation d'un foyer demeurait la voie normale, la préparation à une carrière étant une voie d'attente et de prévoyance.

Les choses ne tardèrent pas à se modifier. Un engouement croissant pour les études masculines, la comparaison avec l'étranger, les progrès du féminisme, l'excédent du nombre de filles sur celui des garçons, l'encombrement des rares carrières ouvertes aux femmes, contribuèrent à pousser les jeunes filles vers les carrières jusque-là réservées aux jeunes gens. La guerre de 1914 précipita le mouvement : les jeunes filles entrèrent dans les bureaux, les laboratoires... les professeurs femmes dans les lycées de garçons. En prévision du proche avenir, on commença de préparer les jeunes filles à diverses grandes écoles masculines. Certaines portes, jusque-là fermées ou entrebâillées, s'ouvrirent. Et, dès l'après-guerre, on travailla à transformer le provisoire en définitif.

Les jeunes filles, ayant désormais accès aux carrières masculines, devaient pouvoir s'y préparer aisément. Le baccalauréat, ouvrant les Facultés, cessait d'être ce qu'il avait plus ou moins été jusque-là, — un accessoire des études secondaires féminines, — pour devenir leur objectif principal. La similitude de sanction inclina l'opinion vers la similitude des études et l'assimilation progressive de l'enseignement secondaire féminin à l'enseignement masculin fut décrétée le 25 mars 1924. Elle sera achevée en 1931. A vrai dire, on laissera subsister à côté de la section « baccalauréat » une section « diplôme de fin d'études », mais, *en fait*, disparaîtront de nos programmes féminins tout ce qui les caractérisait : l'enseignement de la morale qui avait été placé en tête, de la psychologie appliquée à l'éducation, des littératures étrangères, de l'histoire de la civilisation, des notions de droit usuel, d'économie domestique, de puériculture, les travaux manuels et les arts d'agrément.

Ainsi cinquante ans auront suffi pour que l'enseignement secondaire féminin accomplisse le premier cycle de son évolu-

tion. Créé après la défaite de 1870, en vue de mieux préparer la femme à son rôle familial, il aboutit, après la paix de 1919, à placer au premier rang sa préparation à la vie individuelle et sociale.

Quelles vont être, sur l'École de Sèvres, les répercussions d'une transformation si importante? Ces répercussions se font-elles déjà sentir, ou n'intéressent-elles que l'avenir de notre maison ?

LA VIE A L'ÉCOLE

L'assimilation des études secondaires féminines aux études masculines ne devant être achevée qu'en 1931, l'École ne recevra guère avant 1933 des élèves formées par le nouveau régime. C'est donc aux alentours de cette date qu'elle commencera vraiment à ressentir les effets de la réforme de 1925.

Aussi le présent est-il encore une période où, tout en se préparant à l'avenir, elle reste très attachée au passé par son régime, ses études et ses préoccupations professionnelles.

Jusqu'en octobre 1923, elle n'a reçu que des internes. Elle a été autorisée, à partir de ce moment, à admettre comme externes, et seulement pour la préparation de la seconde partie du certificat, les certifiées première partie, ne figurant pas sur la liste des internes. Mais ces externes, dont le nombre ne dépasse pas seize, logent au voisinage de l'École, passent leurs journées dans la maison, y prennent leurs principaux repas, y sont traitées, à tous points de vue et autant que faire se peut, comme les internes avec qui elles vivent en parfaite camaraderie. Leur admission n'a donc rien changé à la vie des Sévriennes, et il est encore exact de dire que le régime de l'École est l'internat.

C'est ce régime qui, comme l'a voulu le législateur, conditionne la vie de l'École, l'organisation du travail, l'esprit et les traditions de notre maison.

L'une de ces traditions veut que l'année scolaire s'ouvre par une « séance de rentrée », simple et familiale, où la Directrice, entourée de ses collaboratrices immédiates, parle aux élèves assemblées à la Bibliothèque, souhaite la bienvenue aux « entrantes », indique les postes attribués aux « sortantes » et annonce l'essentiel de ce qui constituera les « nouveautés de l'année »: changements concernant les conférences, créations

ou suppressions de cours, améliorations et innovations qui vont être faites pour la vie matérielle, intellectuelle ou sociale de l'École. Après quoi, l'essaim se disperse dans la ruche, s'y installe et se met au travail.

Les chambres individuelles qui, la veille, paraissaient toutes semblables, avec leur mobilier uniforme, se différencient, s'égaient et se rajeunissent; les murs s'ornent de gravures, les étagères de bibelots, la table et les sièges d'étoffes claires; discrètement, le service à thé apparaît dans quelque coin. Chaque élève se crée ainsi son petit *home*, domaine privé qu'elle a charge d'entretenir et où, presque à son insu, s'affirme très vite sa personnalité. Salles de conférences, de collections, d'études, laboratoires et bibliothèque se peuplent; la salle de réunion retentit de l'éclat des voix et des accords du piano; on se hâte vers les terrains de jeux ou vers le parc, dont les allées, bordées de vieux arbres, conduisent à la terrasse de Paris et au jardin japonais.

Du haut de son campanile, la vieille horloge mesure le temps et, de la cour d'honneur, la cloche règle les occupations des Sévriennes. Sauf le dimanche, elle sonne le réveil à six heures et demie du matin; le soir, tous feux doivent être éteints à la demie après dix heures. En dehors des cours, conférences et exercices obligatoires, chaque élève répartit son temps à son gré, entre le travail et le repos, la solitude ou la vie commune. Chaque jour de la semaine, elle peut sortir, à des heures déterminées; le dimanche lui appartient. C'est là, dira-t-on peut-être, un règlement libéral. S'ensuit-il qu'il soit toujours accepté par les élèves sans velléités de résistance ? Non point! Et le contraire étonnerait. Il fut chansonné avec beaucoup d'esprit. Peut-être l'est-il encore... Mais, à l'usage, on s'aperçoit qu'il représente le minimum des limitations nécessaires au travail, à la vie et à la bonne réputation d'une communauté de jeunes filles. Finalement, on l'observe.

Cent et quelques jeunes filles, venues entre dix-huit et vingt-deux ans, de tous les points du territoire, plus ou moins différentes par le milieu social, le caractère, la forme d'intelligence et de sensibilité, réunies à la suite d'efforts analogues, en vue d'un même but, ne peuvent que bénéficier du libre exercice collectif des forces vives qu'elles apportent à l'École, forces qui s'affrontent ou s'associent, soit pour la vie de l'esprit,

soit dans la vie courante. Très vite, une bonne camaraderie se crée parmi cette vaillante jeunesse. Les menus faits quotidiens, les services reçus et rendus, sont le point de départ d'amitiés solides et durables. On se réunit, soit entre élèves de même promotion, soit entre élèves de promotions différentes, pour examiner et discuter des questions diverses, qui ne sont pas nécessairement d'ordre intellectuel : questions artistiques, religieuses, sociales, professionnelles ou autres. On n'a jamais la prétention de résoudre les problèmes qu'on agite, chacune sent vite ses propres limites, — mais on fait en commun un effort sincère vers la clarté et la vérité, et l'on pratique la plus belle tolérance, car on tient trop à sa liberté pour ne pas respecter celle d'autrui.

On acquiert aussi de l'expérience. On se familiarise avec les responsabilités. On sacrifie aux usages du monde et on s'initie aux charges de maîtresse de maison. On participe au maintien de l'ordre de la bibliothèque, on gère la bibliothèque circulante alimentée par les cotisations volontaires des élèves ; on répartit les fonds de la caisse des œuvres, — et l'on reçoit. On reçoit beaucoup à l'École : réceptions privées, réceptions des élèves nouvelles par les anciennes, réceptions des professeurs, réceptions des jours de gala. En décembre, on prépare la grande fête commémorant la fondation de l'École et, à la Mi-Carême, celle plus intime où, avec malice, mais sans cruauté, on passe en revue la « Stration » (l'administration) et les maîtres que, pourtant, l'on vénère.

L'École offre à ses élèves de bonnes conditions hygiéniques et la possibilité de se délasser du travail intellectuel par des jeux et exercices de culture physique bien organisés.

Elle leur fournit les instruments essentiels de leur travail, instruments encore modestes, mais qui, de jour en jour, s'enrichissent et, dans beaucoup de cas, suffisent. D'ailleurs, Paris, de plus en plus proche à mesure que s'améliorent les moyens de communication (1), prête aux Sévriennes ses multiples ressources intellectuelles. Et ce n'est pas un des moindres avan-

(1) L'École est à vingt minutes de la gare Montparnasse par le chemin de fer de la rive gauche ; elle est à dix minutes du metro de la porte de Saint-Cloud par le tramway Versailles-Louvre. Si, comme il y a lieu de l'espérer, le metro est prolongé jusqu'au pont de Sèvres, l'École, tout en conservant les avantages de son siège actuel, pourra être considérée comme établie à Paris.

tages de la maison que d'être une paisible retraite où les élèves, rentrant de la grande ville bruyante et affairée, peuvent se recueillir et méditer. Elles trouvent à l'École un enseignement approprié aux fins qu'elles poursuivent ; des maîtres qui, en accordant leurs efforts, arrivent, avec un nombre relativement restreint de conférences, à étudier les matières de programmes étendus et à bien connaître le public auquel ils s'adressent ; des maîtresses-adjointes qui sont à la fois les collaboratrices immédiates des professeurs, et les indispensables conseillères des élèves dont elles suivent de très près le travail personnel.

Tant d'efforts concertés n'entravent pas le libre développement des personnalités ; ils épargnent d'inutiles pertes de temps et de forces et ils aident les Sévriennes à parcourir, dans un temps limité, — trois années scolaires, pas une de plus, — la route de plus en plus pénible qui mène à l'agrégation. Assurent-ils leur succès ? Toutes les élèves sont-elles agrégées en quittant l'École ? Non. Elles ont, au dehors, de sérieuses concurrentes, parmi lesquelles d'anciennes Sévriennes à qui une ou deux années de travail personnel ou de pratique ont donné plus de maturité d'esprit et une certaine expérience de l'enseignement. Ainsi l'École se fait concurrence à elle-même. Mais les jeunes « non agrégées » emportent, en la quittant, un bagage de connaissances et des habitudes de travail qu'elles mettent en œuvre a leur tour ; elles font comme leurs aînées, et finalement réussissent.

La poursuite de l'agrégation n'est d'ailleurs pas le seul objectif de nos maîtres de conférences et de nos maîtresses-adjointes. Les uns et les autres se préoccupent aussi d'aider les élèves à acquérir la culture générale dont elles ont véritablement soif. Leur tâche est facilitée depuis 1925 où, par suite d'un changement dans le régime intérieur des études, la deuxième partie du certificat se place à la fin de la première année, en sorte que la seconde année est libérée de toute préoccupation immédiate d'examen. Au début de cette année, les élèves optent pour l'une des agrégations qu'elles prépareront en troisième ; elles commencent à se spécialiser, et abandonnent l'étude de certaines matières au profit de certaines autres laissées à leur choix : on voit alors des historiennes étudier la philosophie, des littéraires s'intéresser aux atomes, des physiciennes à l'his-

toire de l'art et des mathématiciennes à la littérature. Chacune est chargée, dans l'ordre de sa spécialité, d'un travail personnel sur deux sujets qu'elle a librement acceptés, et qui font l'objet de son « mémoire », — acheminement vers le diplôme d'études supérieures.

Les élèves qui sont entrées à l'École avec quelques certificats de licence peuvent être autorisées à préparer ceux qui leur manquent, lorsque ce genre de travail est compatible avec celui que l'École attend d'elles. Ceci contribuerait, s'il était nécessaire, à détruire la légende que l'École de Sèvres est hostile à la poursuite des titres de l'enseignement supérieur. D'ailleurs, depuis longtemps, d'anciennes Sévriennes continuent leurs études dans les Facultés, en vue de diplômes d'études supérieures ou de doctorats, — jusqu'ici de doctorats de sciences physiques ou naturelles, — tandis que d'autres, également en petit nombre, se consacrent à l'art, à la littérature et au journalisme.

Quoi qu'il en soit, la seconde année est une période bénie, une sorte d'oasis à laquelle les élèves de première année aspirent, que celles de troisième année regrettent, et que l'on est toujours tenté de charger de toutes les innovations.

UN DÉLICAT APPRENTISSAGE

L'École doit à la guerre des préoccupations d'un autre ordre que celui de la culture proprement dite, préoccupations pédagogiques et sociales qui ont abouti, d'une part, à la création d'un *Lycée annexe*, de l'autre à celle d'un *Centre d'études de documentation sociale*. Les deux se tiennent.

De tout temps, les Sévriennes ont eu l'occasion de voir appliquer par leurs professeurs, au cours des trois années d'études, l'art difficile de composer une leçon et de l'exposer avec élégance et clarté. Elles ont toujours fait des « exposés » et, en troisième année, des « leçons d'agrégation ». Cela, qui fait partie de leur préparation professionnelle, est nécessaire. Est-ce suffisant? Cela leur enseigne-t-il l'art de guider les enfants? Doit-on accepter, comme un mal sans remède, leur obligation d'apprendre toute la pratique du métier au détriment de leurs premières élèves? Le doit-on, surtout après la guerre, alors qu'on a tant de raisons de se préoccuper de l'avenir de la race, et que,

du fait même de la civilisation, les enfants ont de moins en moins de temps pour apprendre de plus en plus de choses?

L'École de Sèvres ne l'a pas cru.

Bien avant la guerre, elle envoyait ses élèves de troisième année faire un bref stage dans les lycées de jeunes filles de Paris et de Versailles. Mais ces stages désorganisaient le travail de l'École, prenaient beaucoup de temps en allées et venues, et ne pouvaient être qu'un incident de la vie des Sévriennes. La guerre entraîna leur suppression. Dès 1920, on profita du fait que la ville de Sèvres ne possédait pas d'établissement secondaire pour installer, dans les locaux disponibles de l'École normale, un petit lycée destiné à être une école d'application et comportant toutes les classes, du jardin d'enfants à la première. Il compte aujourd'hui 350 élèves. Ce sont les normaliennes de seconde année qui, depuis 1926, effectuent leur stage au lycée annexe : stage d'observation pendant lequel, simples spectatrices, elles assistent aux cours; puis stage actif où, à tour de rôle, chacune d'elles enseigne en présence du professeur, et sous sa responsabilité.

Le stage est, en général, le premier contact du futur professeur avec les élèves, contact attendu non sans appréhension, et pourtant désiré; c'est l'épreuve dont la Sévrienne comprend les avantages pour elle-même et les inconvénients pour les enfants; aussi met-elle à l'effectuer beaucoup de soin et une conscience scrupuleuse. Très vite en confiance avec sa directrice de stage, dont elle se sent devenir la collaboratrice, elle reçoit d'elle directions, critiques et conseils. La classe où elle peut revenir, son stage terminé, lui apparaît comme un véritable champ d'observations et d'expériences, une source inépuisable de documentation qu'elle utilise, avec discrétion, pour illustrer une leçon de psychologie ou un « mémoire ». Les stagiaires causent entre elles, se communiquent leurs impressions et leurs doutes. Certaines remontent des classes secondaires aux primaires et, de classe en classe, jusqu'au jardin d'enfants pour observer le développement progressif des facultés enfantines. Après leur sortie de l'École, beaucoup restent en relations de travail et d'amitié avec leurs directrices de stage. Les lettres des anciennes élèves et les encouragements répétés qui nous viennent de l'Inspection générale prouvent que le stage ainsi compris est un réel apprentissage, qui abrège

très sensiblement la période initiale de tâtonnement pour les jeunes professeurs.

D'autre part, les réformes entreprises depuis la guerre dans l'enseignement traduisent la nécessité et la difficulté que chacun sent de préparer la jeunesse en vue d'un avenir sans doute très différent du passé. Le moment approche où l'on devra faire des coupes réglées dans les programmes qui, de jour en jour, s'alourdissent. Au nom de quels principes les fera-t-on? Parmi les facteurs nouveaux qui doivent entrer en jeu dans l'examen pratique du problème général de l'éducation, il y a la connaissance de l'enfant, de son évolution physique et psychique, de ses aptitudes moyennes, à un âge donné. Avec son lycée annexe, l'École de Sèvres est admirablement outillée pour se livrer, sans perte de temps, à cette étude, et préparer des femmes capables d'intervenir efficacement dans l'élaboration des programmes, en limitant, au nom des possibilités des enfants, les inévitables exigences des spécialistes.

D'ailleurs, ces femmes seront des éducatrices d'autant plus qualifiées qu'elles joindront à la connaissance des jeunes celle des besoins et des tendances de la société contemporaine, qu'elles sauront mieux discerner, dans ces tendances et ces besoins, le général du particulier, l'essentiel de l'accessoire, le permanent du passager, et qu'elles auront ainsi plus de chances d'orienter les activités de leurs élèves, non pas vers des impasses, mais vers les voies largement ouvertes sur l'avenir.

Parvenir à une telle maîtrise nécessite un long et délicat apprentissage qui doit commencer, pour les Sévriennes, dès l'École. C'est possible, si l'on met à la disposition de cette jeunesse studieuse et réfléchie, — plus disposée à aller de l'avant qu'à prendre son point d'appui sur le passé, qui s'intéresse au présent et cherche ce qui est faisable, — les moyens de se documenter; de se documenter aussi bien sur les questions professionnelles que sur les faits et les grands courants sociaux qui contribuent à orienter notre pays et le monde. Ceci est affaire d'organisation et de ressources.

L'École doit à la libéralité d'un généreux donateur d'avoir pu créer, pour ses élèves, le *Centre d'études de documentation sociale* qui lui manquait. Elle doit à ses propres élèves le choix des questions mises à l'étude et les équipes entre lesquelles se répartit le travail : travail modeste qui, sans bruit, se poursuit à

l'École, et peu à peu, par les anciennes élèves, hors de la maison.

Ainsi le *Centre d'études de documentation sociale* et le *Lycée annexe* sont-ils en passe de devenir, pour l'École de Sèvres, deux antennes qui l'aideront à orienter ses efforts.

Est-il besoin, après ce qui précède, de réfuter cette autre légende que l'École est une collectivité repliée sur elle-même, et comme séparée du reste de l'univers? Est-il besoin de dire que les grands courants du large pénètrent à Sèvres avec nos maîtres qui continuent, en la développant et en la modernisant, l'œuvre de leurs devanciers; avec la documentation; avec les livres, revues, grands quotidiens, avec le cinéma et la T. S. F.; avec les boursières étrangères qui, venues de tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, pour partager la vie et les travaux des élèves, apportent à l'École tant d'aperçus nouveaux sur tant de pays divers?

D'ailleurs, le grand livre du monde n'est-il pas ouvert devant les Sévriennes? Elles ont à Paris, sinon leurs propres familles, du moins des familles amies qui les reçoivent. Sous la direction de personnes qualifiées, elles visitent des œuvres sociales, de grands centres industriels, des villes d'art; elles excursionnent; pour elles, de grands voyages s'organisent chaque année en France et parfois à l'étranger. Elles ont la perspective d'obtenir, plus tard, des bourses de voyage ou de séjour à l'étranger. Certaines commencent, dès l'École, à préparer leur candidature. Actuellement, l'École a, parmi ses anciennes élèves, des boursières en Italie, en Suède, aux États-Unis et en Extrême-Orient. Elle a eu, ou a encore, d'anciennes élèves professeurs ou directrices en Indochine, à Madagascar, en Égypte, aux Instituts français de Londres, de Madrid, de Naples, de Riga, et dans les grands collèges américains.

Ainsi est-elle un triple centre de culture, de préparation professionnelle et de propagande française à l'étranger.

En somme, l'École doit surtout à son régime d'internat et à sa situation hors de Paris d'avoir pu croître librement, dans la voie qui lui avait été tracée, d'avoir acquis et conservé ses caractères propres, son originalité et sa personnalité. Organisme à la fois sensible et robuste, qui va sans cesse en se développant, elle représente avec ses douze cents élèves et anciennes élèves, dont la plupart enseignent ou ont enseigné, l'une des forces de

notre pays. Dès 1901, l'enseignement avait donné des résultats tels que M. Lanson pouvait écrire dans *l'Université et la société moderne* : « Nos lycées et collèges de jeunes filles... donnent aux esprits, avec une instruction de qualité supérieure, une forme intellectuelle et morale qui fait une excellente éducation. Il y a chez le personnel, outre un savoir solide et étendu, une largeur, une curiosité d'esprit, une ardeur au travail, un dévouement et un zèle que rien ne lasse et que rien n'égale. »

Les Sévriennes sont toujours dignes de cet éloge et leur plus grande ambition est de continuer à « servir ».

L'AVENIR DE L'ÉCOLE

Il y a tout lieu de penser, à l'heure actuelle, qu'on va progressivement rapprocher la formation intellectuelle des professeurs femmes de celle des professeurs hommes jusqu'à ce qu'on arrive à l'identification. Lorsque celle-ci sera accomplie, l'École de Sèvres aura, comme l'enseignement secondaire féminin, achevé le premier cycle de son évolution.

Serait-il tout à fait exact de dire que cette identification a pour unique cause l'identification des programmes et des sanctions des enseignements secondaires féminin et masculin? Les anciennes Sévriennes, chargées, dans la plupart de nos lycées et collèges, de la préparation des jeunes filles au baccalauréat, ne possèdent encore que les titres universitaires féminins : cela ne les empêche pas de former de bonnes bachelières. Elles ne peuvent pas les préparer pour le grec, c'est vrai; mais elles s'y mettront, comme au latin, enseigné à l'École depuis 1919. L'introduction de quelques disciplines supplémentaires dans les programmes de leurs certificats et agrégations aurait pu se faire sans entraîner la réforme totale de leurs études.

Le baccalauréat n'est donc pas la seule cause de cette réforme : il y en a d'autres. Il y a d'abord la question des traitements. La formule timidement proposée, « à égalité de travail égalité de salaire », n'a été plus ou moins acceptée qu'à titre provisoire et en attendant qu'on puisse lui substituer celle-ci : « égalité de salaire pour identité de titres ». Il y a aussi le déséquilibre causé par la guerre qui oblige un plus grand nombre de femmes à se créer des situations indépendantes. Il y

a enfin la thèse de l'identité des facultés intellectuelles des deux sexes et la revendication, par les féministes et pour les femmes, du droit d'accès aux études et aux carrières masculines.

La transformation projetée pour l'École de Sèvres résulte donc moins d'une nécessité d'ordre professionnel que de causes économiques et sociales.

A quoi aboutira-t-elle?

A faire de l'École de Sèvres une copie de celle de la rue d'Ulm? ou du moins une copie de ce que cette dernière sera dans huit ou dix ans, car elle-même évolue? D'ailleurs, étant donnés ses fortes traditions et ses éminents services, on peut bien prévoir que l'École normale supérieure des jeunes gens continuera d'être, quelle que soit son évolution, cette pépinière de savants, de philosophes, d'écrivains et de professeurs dont le pays se glorifie.

Ainsi donc l'École de Sèvres sera placée dans des conditions qui lui permettront de devenir, elle aussi, une pépinière de femmes illustres. Admettons qu'elle le devienne, et qu'il soit ainsi prouvé que les différences d'aptitudes physiques et intellectuelles constatées jusqu'ici entre les deux sexes n'étaient pas foncières, comme certaines personnes l'affirment encore, mais tenaient à une différence d'éducation et pouvaient être réduites à néant par quelques décades d'études identiques. L'École normale supérieure des jeunes filles continuera-t-elle alors d'être le régulateur de l'enseignement secondaire féminin, et de fournir, en nombre suffisant, des éducatrices réellement intéressées à leur tâche et préparées à la remplir? Les femmes faisant les mêmes études que les hommes, subissant les mêmes examens et concours, acquerront-elles aussi les mêmes aptitudes pédagogiques et leur suffira-t-il, comme à eux, de quelques expériences dirigées pour s'initier au métier? Devront-elles enfin, comme leurs collègues masculins et pour les mêmes raisons, s'occuper presque uniquement de traiter les programmes, sans avoir le loisir de veiller à la tenue, à la santé morale et physique, à la formation du caractère de leurs élèves? Abandonneront-elles le rôle d'éducatrices qui était bien le leur, jusqu'ici, pour devenir des spécialistes de l'intelligence?

Cela n'est pas une critique de ce qui est fait dans les lycées de garçons : les professeurs hommes préparent des hommes; ils savent où ils doivent les conduire, et par quelles voies. Cela

revient simplement à se demander, — une fois de plus, — si l'éducation des garçons est celle qui convient le mieux aux filles; si toutes les élèves de nos lycées et collèges doivent être soumises au régime qu'une minorité utilise pour entreprendre des études supérieures conduisant aux carrières libérales. La motion présentée à la récente session du Conseil supérieur, — celle de février 1928, — pour la réhabilitation de la section « diplôme de fin d'études », semble bien montrer que la question n'est pas tranchée, et qu'elle préoccupe vivement les esprits.

Mais est-il bien certain que l'identification des moyens de formation intellectuelle des professeurs des deux sexes entraînerait l'identité des résultats? Qu'arriverait-il si, par un renversement des rôles, les programmes féminins actuels étaient imposés aux jeunes gens? Les interpréteraient-ils comme les Sévriennes, ou ne les « masculiniseraient-ils » pas en un tournemain? Poser la question, c'est la résoudre. Peut-être en est-il de même de la réciproque.

Il semble donc qu'on puisse, sans trop d'invraisemblance, émettre l'hypothèse que l'École de Sèvres prendra, dans les nouvelles richesses ouvertes devant elle, ce qui répondra à ses possibilités et à ses besoins; qu'elle saura s'adapter en conservant son originalité, son sens des réalités, et que, fidèle à sa mission, elle continuera de former les éducatrices dont notre pays a plus que jamais besoin.

ANNA AMIEUX.

AUPRÈS DE M. TAINE

SOUVENIRS

II[1]

L'ART D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Taine voulait qu'on ne se méprît pas sur le caractère de la tâche qu'il avait assumée en entreprenant de retracer les *Origines de la France contemporaine*.

— Ce n'est pas mon affaire, nous disait-il, de déclarer que Napoléon devait éviter ceci ou Louis-Philippe faire cela, ni que notre gouvernement doit préparer telle mesure. C'est assez pour moi d'expliquer les événements accomplis, d'en montrer les causes et les conséquences. Mes constatations peuvent insister sur nos maux et sur nos dangers. Elles ne sont pas des conseils.

« Voici par exemple le suffrage universel. Tel qu'il existe chez nous, j'estime qu'il est une ineptie, une absurdité meurtrière. Je le dis et je le prouve. Vous, praticiens politiques, — ce « vous » s'adressait à des absents, — vous me dites qu'on ne peut pas y toucher sous peine de jeter le pays en des convulsions. Peut-être avez-vous raison ; mais c'est votre affaire et non la mienne. Je lisais hier dans Macaulay ses considérations sur l'âge du mariage chez les Hindous ; ils se marient trop jeunes ; et la race a fort à en souffrir. Un sage comme Macaulay, aussi compétent pour intervenir que bien placé pour voir, a reconnu l'étendue du mal et n'a pas cru possible de déplacer la limite d'âge. Voilà de quoi justifier ma réserve devant la pratique.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

« Il y a, disait-il encore, diverses manières de concevoir une histoire. Une histoire peut être narrative, elle peut être pittoresque. J'essaye d'écrire une histoire explicative. Un grand événement est là : la Révolution française. Il s'agit d'en montrer en action les génératrices.

« La fidélité à ce parti pris m'a imposé de grands sacrifices. Combien de récits ou de tableaux émouvants j'ai dû m'interdire de faire ! La mort du Roi, par exemple, eût été un hors-d'œuvre. Le premier, je crois, j'aurai parlé de la Révolution en m'appliquant uniquement à l'expliquer. Il y a sur la Révolution bien d'autres livres à faire, il y en aura toujours. Mais si mon livre est bien fait, il ne sera pas à refaire.

L'entretien revint sur Macaulay. Était-il vrai qu'en Angleterre il fût tombé dans une demi-défaveur ? Taine ne le nia pas.

— Les idées de Macaulay, dit-il, sont en général si solidement établies et si justes qu'une fois exprimées elles sont devenues les idées de tout le monde. Par suite, après quarante ou cinquante ans, on ne sent plus l'originalité de l'homme qui les a émises. Sa renommée souffre de sa réussite. — Et puis, en Angleterre comme chez nous, la plupart des esprits sont si peu exigeants en fait de preuves ! Ils distinguent si mal entre ce qui est intelligible, possible, probable même et ce qui est prouvé ! Ils sont donc peu préparés à estimer à sa haute valeur le mérite de l'écrivain qui prouve. Cependant la certitude scientifique existe, en histoire comme en physique ; elle est tout autre chose qu'une opinion séduisante ; et pour y arriver, tant de précautions sont nécessaires ! Elles sont comparables à celles d'un chimiste, d'un physiologiste, en train de poursuivre la vérification d'une hypothèse. Quels soins minutieux on le voit prendre pour se mettre à l'abri des chances d'erreur ! — Ajoutons que Macaulay est le dernier spécimen éminent d'une série d'esprits anglais disciplinés par la tradition classique et française. Après lui, en Angleterre, par l'action de Carlyle surtout, l'influence germanique a prévalu. L'art de la composition, du bon enchaînement des idées, a été dédaigné bien à tort comme entaché de rhétorique. — Que n'a-t-on pas reproché encore à Macaulay ! On cite ce mot de Palmerston, au sortir d'un entretien où Macaulay avait beaucoup parlé : « Je voudrais bien être aussi sûr d'une seule chose que lord Macaulay est sûr de

toutes. » On le blâme de manquer de scepticisme, de trop abonder dans son propre sens, de souligner ses assertions comme si, même prouvées et probantes, elles épuisaient son sujet. Il n'en reste pas moins le maître de l'histoire démonstrative.

Comme quelqu'un rappelait ici une règle indiquée par Renan, — donner pour certain ce qui est certain, pour probable ce qui est probable et pour possible ce qui n'est que possible, — Taine n'en a pas recommandé l'adoption. Il veut qu'on s'en tienne au certain et qu'on l'établisse avec force. Il en est, dit-il, de l'histoire comme de la peinture plafonnante, destinée à être vue de loin. L'important est que les grandes masses soient solides. L'air interposé achève la peinture ; il suffit à y mettre le *flou* qui, de près, manquerait.

Le procédé de composition de son ami Renan le retient quelques instants.

— Renan forme d'abord ce qu'il appelle sa pâte : c'est l'ensemble des faits et des idées à exprimer. Il en dégage rapidement une première ébauche, une sorte de mise en place. Il la fait copier. Il y revient alors et, tout à fait à la façon d'un peintre, il ajoute, ici, des vigueurs, là, des finesses de ton, des formules atténuantes et dubitatives. Il continue ce travail sur les épreuves et s'en fait donner de nouvelles jusqu'à ce que la peinture ait à ses yeux tout l'effet voulu. C'est, conclut Taine, un procédé de peintre. Il a produit des pages admirables. J'aime mieux pratiquer, pour ma part, le procédé tout démonstratif de Macaulay.

Ce nom ramène sur sa bouche l'éloge du maître en qui il voit le type du *vir bonus dicendi peritus*.

— Lisez Macaulay, répète-t-il, son *Histoire d'Angleterre*, ses *Speeches*. Vous n'apprendrez nulle part aussi bien ce qu'est, dans la vie d'un peuple, une Loi et ce qu'il faut d'information, de circonspection, de sagesse pour en faire une bonne. Lisez au plus tôt son chapitre sur les jésuites ; celui où il traite du caractère particulier de la Révolution anglaise ; celui où il montre comment, après avoir trouvé dans l'Écriture les raisons de rendre au roi une entière obéissance, on s'avise d'y trouver des raisons qui commandent de lui résister. Ce sont des chefs-d'œuvre d'exposition lucide et complète, de raisonnement juste. L'art de l'historien ne peut aller plus loin. Je me trouverais

bien embarrassé si j'avais à résumer en quelques pages le bien et le mal à penser des jésuites. Je désespérerais de le faire aussi bien que Macaulay. Je renverrais à son chapitre. Il est définitif.

Définitif! Il s'arrête un moment sur ce mot, suprême éloge littéraire.

— Voyez La Rochefoucauld, voyez La Bruyère. Redire ce qu'ils ont dit en d'autres termes qu'ils ne l'ont dit est impossible. Il y aurait niaiserie à le tenter.

Voilà Taine sur un de ses sujets de prédilection, l'art d'écrire, l'art qu'il a pratiqué assidûment depuis sa première jeunesse avec le souci constant de le mettre au service du Vrai et de n'apprendre à plaire que pour mieux convaincre. Sur le style, sur la méthode, il prend plaisir à penser tout haut devant des jeunes hommes qui aiment les lettres et qui l'écoutent avec affection et respect. Ils savent qu'ils sont là l'objet d'une faveur peu commune, car Taine répète volontiers cette règle qu'il s'est donnée : « Il ne faut parler métier qu'avec les gens du métier. »

— En somme, dit-il, pour la continuité comme pour l'importance des œuvres, il n'y a que trois grandes littératures : la grecque, la française et l'anglaise.

Ici, nous nous étonnons. « Et la latine? Et l'allemande, pour ne citer que ces deux-là? — Les Latins n'ont eu qu'un écrivain tout à fait génial, Tacite. Les Allemands, qui ont de si grands poètes, n'ont pas un prosateur. — Pas même Gœthe? — Lisez les premières pages de *Wilhelm Meister*; combien c'est lourd et maladroit! Et la prose de Schiller ne vaut pas mieux... A mon sens, les plus grands, les plus merveilleux effets de style ont été atteints par des anciens : les effets simples par Platon, les effets complexes par Tacite.

Il juge essentiel de n'aborder que des sujets bien définis, bien délimités, sur lesquels on ait la possibilité d'être complet et l'espoir de dire le mot définitif. Pour un observateur exact et capable de généraliser, tout est dans tout. Les sujets les plus circonscrits peuvent conduire à des vues d'ensemble. A propos des *Fables* de La Fontaine, il croit avoir lui-même établi des vérités générales d'esthétique.

— Je suis d'une autre génération, dit-il volontiers; pour le style, le pli est pris chez moi, je ne prétends pas l'imposer

à autrui. Tenez compte de cela; mais, à mon sens, on doit en écrivant éviter les licences et les inexactitudes du style parlé, beaucoup plus lâche que le style écrit; tenir à la correction, recourir souvent à Littré, au *Dictionnaire* de l'Académie, aux *Synonymes* de l'abbé Girard, aux bons auteurs, écrire comme si l'on s'adressait encore à son professeur de rhétorique, à un demi-pédant, rigoureux censeur de toute négligence et de toute expression impropre.

Parmi les difficultés de sa tâche d'historien, — d'historien soucieux de rendre la vérité sensible aux esprits par des faits concrets et frappants, — il note celle qu'il éprouve parfois à trouver de pareils faits :

— Que les romanciers sont heureux! Ils ont le droit d'inventer des faits significatifs! L'historien n'a pas ce droit-là. Il manquerait, en l'usurpant, à la loi la plus impérieuse de sa tâche. Ces actes ou ces mots qui éclairent et résument une situation, il faut qu'il les cherche dans les rapports officiels du temps, les lettres privées, les mémoires. Et il y a des époques, telles que la Révolution et l'Empire, où les traits significatifs sont difficiles à trouver : la plupart des contemporains avaient l'esprit si faussé par une détestable rhétorique qu'au lieu de voir ils faisaient des phrases.

Le sentiment de cette difficulté ne l'empêchait pas d'être sévère pour l'historien qui, entraîné par un tempérament d'artiste, cédait à la tentation de donner à un tableau d'histoire un « coup de pouce » que nul document n'autorisait. Il comparait l'historien à un voyageur qui viendrait de faire un séjour prolongé parmi les hommes et les œuvres d'une autre époque. Ce voyageur méritait d'être écouté, mais seulement dans la mesure où il restait un témoin scrupuleusement véridique.

Ayant relu un jour, dans Paul-Louis Courier, la *Conversation chez la comtesse d'Albany*, il m'en parla comme d'un chef-d'œuvre.

— C'est, me dit-il, avec certaines *Provinciales*, ce qu'on a jamais écrit de plus analogue aux *Dialogues* de Platon pour le *serré* du raisonnement.

A l'exemple de Stuart Mill, qui voulait qu'on attachât au mot de *platonicien* le sens de logicien parfait, il tenait les *Dialogues* pour des merveilles de dialectique. Quand Platon

se trompait, ce n'était jamais pour avoir mal raisonné, c'était pour avoir pris un mauvais point de départ. Cette lecture l'ayant mis en goût de logique, il ajouta que, chez les modernes, plusieurs autres écrits mériteraient d'être étudiés comme des modèles de discussion bien conduite. Il cita, chez Pascal, la lettre sur le pouvoir prochain, et chez Courier, outre la *Conversation, le Pamphlet des Pamphlets*. Chez Macaulay, maints chapitres de son *Histoire d'Angleterre*, plusieurs de ses discours, de ses Essais, seraient aussi à rappeler comme des exemples. Et s'il lui était permis de se citer lui-même après ces maîtres, il y avait certaines parties de ses ouvrages, *l'Idéal dans l'art, le Programme jacobin*, telle autre encore, où il espérait avoir pratiqué la méthode des sciences morales de manière à dégager des certitudes.

SOUVENIRS DE JEUNESSE

Chaque jour, vers quatre heures, quittant son cabinet de travail, il avait coutume de faire une promenade à pied. Le plus souvent il la faisait seul et laissait se poursuivre en lui la végétation intérieure où sa pensée prenait forme. Un des premiers jours de juillet, il me demanda de l'accompagner. Nous prîmes la direction de Veyrier par un petit chemin de terre qui dominait, à gauche, la nappe unie du lac et guidait les regards vers la silhouette lointaine du vieux château d'Annecy. Le séjour que nous faisions sous son toit, dans le calme de sa retraite savoyarde, rendait de jour en jour nos entretiens plus intimes. Pour la première fois, il me parla de sa jeunesse, des obstacles où il avait failli se briser au sortir de l'École normale, des affections profondes qui l'avaient alors soutenu, aidé à poursuivre la tâche de sa vie dans des conditions toutes nouvelles. Porté à la tête de sa promotion par le sentiment de ses maîtres et de ses camarades, il n'en avait pas moins, en septembre 1851, été refusé à l'agrégation de philosophie, refusé pour infraction à l'orthodoxie officielle établie par Victor Cousin. Le gouvernement issu du coup d'État, goûtant peu les hautes spéculations, supprimait bientôt l'agrégation de philosophie pour 1852. A défaut de ce concours, le jeune professeur s'était tourné aussitôt vers le doctorat. Il avait écrit ses thèses sur un sujet de psychologie qu'il jugeait de première importance, les sensations et la perception extérieure. Sur la foi de textes

officiels recommandant aux candidats d'apporter « des découvertes » dans leurs thèses, — que la Faculté d'ailleurs « n'approuvait ni ne blâmait », — il avait cru pouvoir obéir au démon intérieur qui, en tout sujet, le poussait à serrer la vérité au plus près et à mettre en relief ce qu'il tenait pour désormais prouvé. Et, de nouveau, s'était dressé devant lui le reproche d'hérésie philosophique. La Sorbonne avait refusé d'admettre ses thèses à la discussion. Quelques semaines plus tard, le dangereux philosophe était nommé professeur de sixième au lycée de Besançon. Décidément, l'*Alma mater*, suspectée elle-même par le pouvoir, devenait pour le jeune Taine une marâtre.

Il demanda un congé de disponibilité, revint à Paris, prit gîte dans un petit hôtel de la rue Servandoni, pourvut au pain quotidien moyennant quelques leçons et s'assura que la Sorbonne n'objecterait rien à une thèse littéraire sur La Fontaine fabuliste. Il concevait en même temps le projet de prendre part à un concours ouvert par l'Académie française sur le génie de Tite-Live; et, toujours psychologue avant tout, son esprit persévérait à s'orienter vers l'étude des phénomènes physiologiques où il voyait les profondes racines de la pensée : il se refaisait étudiant à la Faculté des sciences, à l'École de médecine, au Muséum d'histoire naturelle; il suivait notamment les cours de Geoffroy Saint-Hilaire et de Jussieu.

Ces souvenirs, vieux alors de trente-sept ans, Taine me les déroulait en parcourant de son pas soutenu des paysages qui lui étaient familiers et chers. Il m'arrêta un moment près de Veyrier pour me faire admirer le développement harmonieux de deux beaux peupliers jumeaux qui marquaient l'entrée d'une petite avenue. On sait que dans « le peuple paisible des êtres qui ne pensent pas », une prédilection l'attirait vers les arbres. Son imagination se plaisait à les douer d'un caractère moral. Il semblait les aimer et comme les approuver de donner avec une calme énergie l'exemple de l'application à vivre, tout en acceptant avec sérénité les conditions étroites de leur vie Nous poursuivîmes notre promenade et, revenant à ses souvenirs, il reprit :

— Quand on est jeune, sans fortune, qu'on a tout son avenir à faire, que, n'étant pas encore maître de ses idées, on n'y trouve pas un sûr appui, c'est une assez dure épreuve de voir

se fermer ainsi devant soi la carrière que l'on croyait s'être ouverte. Plusieurs circonstances m'ont aidé à me maintenir à flot. Je dois à mon père un bienfait inestimable dont je lui reste particulièrement reconnaissant : indépendamment de la modique aisance assurée à ma mère, il m'avait laissé douze cents francs de rente. Surtout, j'ai eu une mère admirable. Après m'avoir donné la vie, je puis dire qu'elle me l'a redonnée une autre fois quand, pressant à Vouziers la liquidation de la succession de mon père, elle est venue s'établir à Paris où j'étais interne dans un pensionnat, m'a repris auprès d'elle, m'a sauvé d'un isolement moral et d'un régime physique qui ruinaient ma santé. C'est à elle que je dois d'avoir eu jusqu'à l'âge de quarante ans, où je me suis marié, cette chose inappréciable, un foyer, avec tous les bienfaits moraux et matériels que le mot résume. Durant cette longue période de vie, si critique pour beaucoup d'autres, j'ai pu, grâce à elle, travailler en paix dans une atmosphère d'affection et de sécurité. La plupart de mes soirées lui appartenaient; je les passais auprès d'elle, lui parlant souvent de mes travaux autour desquels elle m'aidait à établir une barrière protectrice.

« Deux fois par semaine environ, j'allais dans le monde. Ainsi put venir à mon ami d'enfance, Planat, quand, sous le nom de Marcelin, il fonda la *Vie parisienne*, l'idée de me demander des notes sur Paris. Ces notes, qui commencèrent à paraître dans la *Revue* de Marcelin, dès le premier ou le deuxième numéro, j'imaginai de les placer sous la plume d'un personnage fictif, M. Graindorge, dont le caractère et les origines permissent de les faire plus libres et plus amères. Je fis bientôt un pas plus marqué dans la voie de la littérature d'imagination : j'écrivis la moitié d'un roman, qui reste inachevé dans mes tiroirs. Cette expérience manquée eut pour moi un avantage : elle me prouva que je n'avais pas le don de faire vivre des êtres fictifs. Je ne m'obstinai pas à ma tentative.

« Ma mère et ses frères, mes oncles Adolphe et Alexandre Bezanson, avaient pour père un homme bien intelligent qui a laissé des travaux philosophiques manuscrits. Nourri dans les idées du XVIIIe siècle, il avait eu Laromiguière pour professeur. Il vivait encore quand mes premiers écrits parurent; il eut plaisir à y trouver l'empreinte des idées philosophiques qui

régnaient de son temps et que Cousin et Jouffroy avaient détrônées.

« Quand j'atteignis ma majorité, mon oncle Alexandre me dit : « Tu as douze cents francs de rentes. Souviens-toi de ceci : si tu dépenses douze cent vingt francs, tu seras pauvre ; si tu en dépenses onze cent quatre-vingts, tu seras riche. » La règle de vie matérielle qu'il me donnait là, il l'avait lui-même suivie quand il était venu à Paris tout jeune, sans autre appui qu'une lettre de mon grand-père Bezanson pour Laromiguière. Je l'ai suivie à mon tour. Mon traitement de professeur me manquant et mes douze cents francs ne pouvant me suffire, je les doublai en donnant des leçons dans une institution. Cette combinaison assurait, moyennant un léger sacrifice de temps, la liberté de mes études et de mes travaux. L'accueil que le public fit à mes livres rendit bientôt cette liberté plus complète. Quand ma mère, retournée à Vouziers durant mes années d'école et de province, vit que Paris me retiendrait, elle y revint, y reconstitua pour moi le foyer d'où je ne suis plus sorti que pour en fonder un nouveau.

Comme nous retournions vers Menthon, l'entretien se porta sur sa tâche présente. Il espérait l'avoir achevée dans un an, dans deux ans au plus. Il reviendrait alors à la philosophie. Je lui demandai s'il projetait encore de donner comme suite à son livre sur *l'Intelligence* une étude sur *la Volonté*. « Non, me répondit-il ; j'ai passé l'âge où j'aurais pu aborder une telle entreprise avec un espoir suffisant de la mener à bien ; » et, d'un signe de tête, il me montra au loin, sur le roc de Chère, la petite tache blanche du tombeau de famille où il ne tarderait plus beaucoup à reposer. Les *Origines* achevées, s'il pouvait travailler encore, il voulait exposer des vues de philosophie générale où ses études l'avaient conduit et qu'il croyait fécondes. Il s'attacherait surtout à établir la méthode des sciences morales.

DERNIER ÉTÉ A BORINGE

L'été de 1891 nous donna une occasion de le revoir qui devait être la dernière. Revenus de Munich à Paris, puis à Menthon, nous le retrouvâmes, toujours affable et bon, toujours aux prises avec son énorme tâche. Le tome V des *Origines* avait paru en novembre 1890 ; le tome VI et dernier, —

le deuxième du *Régime moderne*, — était sur le chantier. Il en rédigeait le livre intitulé *l'École*. Resteraient à écrire *l'Association*, *la Famille*, *le Milieu moderne*, et le grand ouvrier mettrait le point final à l'ouvrage qu'il avait entrepris vingt ans auparavant, sous le coup de notre désastre, pour le service de la vérité historique et du bien public.

La vie de Boringe restait semblable à elle-même, obéissait aux mêmes rythmes. Le groupe de jeunesse formé autour de la fille et du fils du maître y faisait régner un entrain joyeux auquel, dans les intervalles de son labeur, il souriait avec une gaieté tendre. Mais la masse à soulever restait lourde et, chaque été, s'allongeait la période où la fatigue l'obligeait à déposer la plume.

Il m'avait écrit l'automne précédent : « J'ai bien du mal à reprendre mon travail; la mise en train devient plus douloureuse d'année en année »; et encore : « Vous devinez juste en jugeant que mon livre m'attriste; à quoi bon mon diagnostic, même si je parviens à l'achever et à le rédiger? A rien au point de vue pratique. Reste le point de vue scientifique. A ce point de vue, le chapitre II du 2e livre peut avoir quelque intérêt. Il me semble que j'ai dégagé une loi précise. »

Dans ces lignes, et dans nombre d'autres que les éditeurs de sa correspondance ont recueillies, perçait un doute propre à ronger le cœur d'un homme qui aimait la vérité scientifique non seulement pour elle-même, mais aussi comme la grande maîtresse de la vie. Se pourrait-il que, passé un certain point, l'effort de l'homme pour savoir et comprendre fût puni au lieu d'être récompensé? Serait-ce la forme moderne de la vieille prohibition qui continuerait de peser sur l'arbre de la science? Taine se surprenait à se demander si, au fond, la vérité scientifique n'était pas malsaine pour l'homme, du moins pour la grande majorité des hommes, et s'il ne conviendrait pas de ne l'écrire que dans une langue d'un difficile accès.

Durant les jours que nous passâmes à Boringe, il me signala comme un pur chef-d'œuvre un conte de Voltaire qui tient en quatre pages et qui s'accordait avec ces idées sombres. Me mettant le livre dans les mains, il me demanda de lui lire l'*Histoire d'un bon Bramin*. Tout le monde connaît ce sage d'Orient à qui l'étendue même de son savoir rend douloureuse-

ment sensible l'immensité de son ignorance et qui, comblé de tous les biens, mais accablé des questions qu'il se pose sans y pouvoir répondre, voudrait n'être jamais né. A sa porte vit une pauvre Indienne, imbécile, mais qui se croit la plus heureuse des femmes. Invité à comparer les deux destinées, le bon Bramin déclare que sans doute il serait heureux s'il était aussi sot que sa voisine; et cependant il ne voudrait pas d'un tel bonheur. Le conteur s'examine alors et s'avise que lui non plus ne voudrait pas « être heureux à condition d'être imbécile ». Il propose la chose à des philosophes et ne trouve personne « qui voulût accepter le marché de devenir imbécile pour devenir content ». Sur quoi il n'a pas de peine à montrer qu'« il y a une furieuse contradiction dans cette manière de penser ». Taine a suivi la lecture avec une attention souriante. L'artiste épris de perfection s'est délecté de ce qui fait, littérairement, le prix de ces quatre petites pages. Mais l'intéresseraient-elles autant si le fait moral qu'elles illustrent d'une touche si légère et si sûre ne contredisait pas amèrement ce haut espoir de sa jeunesse, l'espoir qu'il appartenait à la science de donner enfin à l'homme la sérénité?

Il avait, dans le même temps, un grand sujet de joie. Son neveu, M. André Chevrillon, aux études et à la formation de qui il avait présidé comme à celles d'un fils, venait de publier son premier ouvrage, *Dans l'Inde*. Il me parla de ce livre avec une admiration très vive. Il jouissait d'y trouver, outre une direction générale de pensée qui s'accordait avec la sienne, un sentiment supérieur de la nature, le don surtout de rendre sensibles à l'âme les profondes harmonies physiques et morales qu'une pénétration réciproque immémoriale a établies entre une contrée et ses habitants.

Auprès de Taine, vers la fin du même été, m'arriva un télégramme qui m'envoyait à Beyrouth. Ce fut aussi de Menthon-Saint-Bernard que, nos adieux faits à Munich et à Paris, j'allai avec les miens, en octobre, m'embarquer à Marseille pour la Syrie. Nous y apprîmes un an plus tard, à l'automne de 1892, que la santé de Taine avait brusquement fléchi. Sa lucidité demeurait entière, mais la force de produire lui manquait. Sa vie ne fut plus, de ce moment, qu'une attente stoïque de la mort. Il la regardait depuis cinq mois en face quand, le 5 mars 1893, elle vint à lui.

AU SERVICE DE LA VÉRITÉ

Comme conclusion de ces souvenirs sur Taine, jetons, à travers son œuvre, un coup d'œil sur la ligne de sa vie.

Tout jeune encore, au sortir de l'École normale, il était en possession de ce qu'on appela son système et qu'il nommait plus modestement sa méthode. Elle lui ouvrait une perspective enivrante : tenter lui-même et enseigner aux autres des chemins nouveaux qui conduiraient les sciences morales, devenues pleinement des Sciences, à des vérités prouvées. Attribuant à cette méthode, inspirée des sciences naturelles, une vertu qui résidait surtout dans son propre génie, il la pratiqua avec délices dans ses premiers livres, son *La Fontaine* et son *Tite-Live*, son *Voyage aux Pyrénées*, ses *Philosophes classiques au XIXe siècle*, son *Graindorge*. Ce fut le temps où la joie de pénétrer le jeu des effets et des causes en ramenant les faits à leurs lois parut lui tenir lieu de tout. Quelque sujet qu'il abordât, son unique affaire était d'atteindre et d'établir les vérités qui en étaient l'âme.

Tant pis si elles n'étaient pas agréables! Il suffit au vrai d'être le vrai. Rappelons ici la page où le jeune écrivain décrit plaisamment l'état d'esprit de l'homme à qui il permet l'accès de la philosophie : « Qu'on puisse tirer de la vérité des effets utiles, il ne l'a jamais soupçonné. A vrai dire, ce n'est pas un homme; c'est un instrument doué de la faculté de voir, d'analyser et de raisonner... Vous croyez qu'il souhaite autoriser le sens commun et prouver le monde extérieur. Point du tout... Que la matière soit une chose réelle, ou une apparence illusoire, il n'y met point de différence. « Mais vous êtes marié, lui dit Reid. — Moi, point du tout. Bon pour l'animal extérieur que j'ai mis à la porte. — Mais, lui dit M. Royer-Collard, vous allez rendre les Français révolutionnaires. — Je n'en sais rien. Est-ce qu'il y a des Français? » Là-dessus il continue... curieux de savoir ce que du fond du puits il ramène à la lumière, mais indifférent sur la prise, uniquement attentif à ne pas casser la chaîne et à remonter le seau bien plein. » Taine avait dès lors une idée fort sombre de l'homme et des conditions de vie qui lui sont faites. On le voit bien en maintes pages de ses premiers livres où son impassibilité presque cruelle devant des scènes de carnage tirées d'une vieille chronique pyrénéenne,

ses railleries sur certains arguments plus optimistes que solides de l'école spiritualiste, les dures plaisanteries de son Thomas Graindorge sur la société parisienne, attestaient à la fois une vue assez amère de la vie et le parti pris littéraire de traiter les misères humaines avec autant d'indifférence que la nature en met à les produire. Absorbé par le jeu du mécanisme universel, il semblait accorder peu d'intérêt à la qualité des produits. Laideur ou beauté, vice ou vertu, le produit le retenait peu, une fois établie la loi de sa production.

Mais la consigne d'indifférence donnée par Taine à son philosophe idéal était une gageure. Comme il était lui-même plus et mieux qu'un instrument d'analyse et de synthèse, il n'en resta pas le prisonnier. Il était homme, profondément homme; il pensa en homme. Nos systèmes sont-ils jamais autre chose que des efforts pour mettre de la logique entre les exigences diverses de notre être intime? — Le sentiment vif qui était en lui de tous les ordres de beauté l'amena naturellement à changer de point de vue quand il entreprit, pour ses auditeurs de l'École des Beaux-Arts, d'étudier la floraison des plus grandes écoles et, qu'au terme de ces études, il composa son traité de *l'Idéal dans l'art*.

Il remarque dans ce traité que, depuis plusieurs années qu'il parle d'art à ses auditeurs, il ne s'est pas borné à étudier devant eux les œuvres d'art comme des occasions de vérifier des hypothèses ou comme des documents plus ou moins instructifs sur les époques et les pays qui les virent naître : il ne s'est pas fait faute d'apprécier ces œuvres en elles-mêmes, de les classer, de leur assigner des rangs. Il établit qu'il en avait le droit et que son nouveau sujet d'étude exigeait de lui ce changement de point de vue. A égalité de talent dans l'exécution, il y a une hiérarchie entre les œuvres d'art parce qu'il y a une hiérarchie entre les caractères qu'elles expriment. Ces caractères, que l'artiste a choisis pour les mettre en relief, ils sont plus ou moins importants, c'est-à-dire plus ou moins stables; ils sont plus ou moins bienfaisants, c'est-à-dire plus ou moins favorables à la force et au développement de l'être en qui ils apparaissent; et, toutes choses égales d'ailleurs, la représentation d'un héros est pour nous plus précieuse que celle d'un pleutre. Nous voilà loin de l'attitude indifférente prescrite naguère au philosophe à l'égard de ce que contient le

seau remonté des profondeurs du puits. Taine aujourd'hui recherche dans l'art de toutes les écoles, non plus seulement « ces puissances élémentaires qui sont le principe de la nature », mais aussi « ces formes supérieures qui sont, il nous le dit, le but primordial de la nature ». Comme il nous a montré « la parenté de l'art avec la science », il nous montre, pleinement conscient de son dessein, « la parenté de l'art avec la morale ».

La contemplation des chefs-d'œuvre avait ouvert au philosophe un nouvel ordre de pensées. Les désastres de la France lui furent une nouvelle et foudroyante initiation. J'ai rappelé plus haut dans quelles conditions il avait entrepris d'écrire les *Origines de la France contemporaine*. Revenons sur cette date décisive. Le courant purement intellectuel de son activité l'avait toujours tenu à distance de notre vie politique. Il faisait un voyage d'études en Allemagne au mois de juillet 1870 quand, brusquement apparue, la menace de guerre le ramena en France. Il y apprit bientôt ce qu'une âme noble peut souffrir des épreuves de son pays. « Les nouvelles deviennent de plus en plus tristes, écrivait-il à sa mère le 28 décembre; il y a des jours où j'ai l'âme comme une plaie; je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie. »

Une idée s'établit alors au premier plan de sa pensée : l'idée de sa *dette* envers cette patrie vaincue, mutilée, déchirée, devant qui se dressait le grand problème de son relèvement. Se prononça-t-il la parole intérieure qu'il avait prêtée, dans ses *Philosophes*, à son maître le plus aimé : « chercher dans le grand champ du travail l'endroit où l'on peut être le plus utile, creuser son sillon ou sa fosse ? » Depuis la publication récente de *l'Intelligence*, de nouveaux projets l'attiraient, une étude sur la vie allemande, un ouvrage de fond sur *les Émotions et la Volonté*. Abandonnant ou différant ces projets, il pensa ne pouvoir mieux faire pour servir le pays que de l'aider à mieux juger de ses besoins en lui apportant une étude approfondie de « la crise terrible et féconde par laquelle l'ancien régime a produit la Révolution et la Révolution le régime nouveau ». Il avait trouvé son dernier sillon à creuser. On sait s'il le fit droit et profond.

A mesure qu'il avançait dans sa nouvelle tâche, il en espérait moins de résultats pratiques. Dès le début il avait conçu

des doutes sur la possibilité de la réforme intellectuelle et morale dont le besoin lui apparaissait comme à son ami Renan. Mallet du Pan, Rivarol, Malouet n'avaient-ils pas prophétisé juste, à chaque pas nouveau de la Révolution? Et ils n'avaient empêché ni les erreurs de se commettre, ni la légende de se faire. Le 9 août 1872, Taine écrivait à Mme Taine : « Si je réussis à écrire mon livre, il sera peut-être lu, mais il restera inutile... En politique et en morale, nous ne jugeons que d'après nos passions et nos intérêts du moment, et nous ne croyons que ce qu'il nous est agréable de croire. » On a vu que dix-huit ans plus tard, — écrivant le dernier volume des *Origines*, — en dépit de la persévérance avec laquelle il accumulait et assénait ses preuves, en dépit de la plénitude de conviction et de la force incomparable avec lesquelles il formulait ses vues, il s'était confirmé dans son doute sur l'efficacité de son œuvre historique.

Sur quoi Taine se fondait-il pour en attendre si peu d'effet? Était-ce seulement sur la légèreté, l'imprévoyance des hommes, sur leur penchant à ne croire que ce qui leur est agréable? Ou Taine sentait-il que son idéal de l'État s'accordait mal avec celui qui a prévalu en France bien avant la Révolution, avant même Louis XIV et Louis XI, dès nos origines nationales?

Taine reconnaissait à l'État une fonction fondamentale : protéger la communauté contre les agresseurs du dehors et les membres de la communauté contre les malfaiteurs du dedans. A cette fonction primitive s'en ajoutaient de complémentaires, mais celles-là seulement qui, nécessaires à l'ordre public, n'étaient pas de nature à être remplies par des organisations privées. Jusqu'à cette limite, l'État n'était que bienfaiteur; allait-il au delà, il devenait oppresseur. Il prélevait indûment sur le contribuable de quoi défrayer des contraintes, scolaires ou autres, qu'il lui imposait injustement.

Éminemment conforme à la liberté, à la dignité du citoyen, cet idéal de l'État différait sur un point capital de celui qui avait présidé à la formation de la France. Le Roi capétien était un chef de famille, le chef de la grande famille française. Dans une époque de dissolution sociale et de guerre de tous contre tous, le duc de France, Hugues Capet, a été désigné au choix de ses pairs, les grands du Royaume, comme le plus apte à tenir entre eux le rôle de pacificateur. Par l'onction qu'il

reçoit à Reims, à chaque début de règne, le roi de France devient, « comme David, le délégué sacré et spécial de Dieu lui-même » ; et en même temps, « par la théorie des légistes, il est, comme César, l'unique et perpétuel représentant de la nation ». Marqué de ce double caractère, ni sa sollicitude ni son autorité ne sauraient avoir de limites fixes; et d'ailleurs, loin que le peuple s'applique à les restreindre, il pousse le Roi à les étendre, car, jusqu'en 1789, il verra en lui, Taine l'écrit, « le redresseur des torts, le gardien du droit, le protecteur des faibles, l'universel refuge ». C'est ainsi qu'avec l'encouragement du peuple, le Roi s'est attribué en principe tous les pouvoirs; que, par la création de l'administration royale, l'État français, de proche en proche, a mis la main partout; et qu'enfin, après avoir, durant des siècles, utilisé à ses fins la monarchie, il l'a rejetée, comme un outil hors d'usage, pour activer sans elle et d'après une doctrine *a priori* son travail de centralisation.

En 1892, alors que Taine poursuit encore, pendant la présidence de Carnot, la rédaction de son dernier volume, le même courant pousse dans le même sens, vers un despotisme tatillon exercé désormais au nom du nombre, la masse grossissante de ses eaux et Taine écrit à son ami Gaston Paris : « Probablement j'ai eu tort, il y a vingt ans, d'entreprendre cette série de recherches; elles assombrissent ma vieillesse, et je sens de plus en plus qu'au point de vue pratique elles ne serviront à rien ; un courant énorme et rapide nous emporte; à quoi bon faire un mémoire sur la profondeur et la rapidité du courant? »

Ne sent-on pas dans ces lignes l'horreur sacrée d'un grand civilisé à l'approche d'un cataclysme où la civilisation risque de périr? Le courant est formidable et de plus il se généralise. Ce n'est plus, en Europe, la seule France qu'il menace d'entraîner et vers quel mystérieux destin? Vers les plaines de fleurs que nous promettent des illuminés? ou vers un abîme analogue à celui qui a englouti le monde romain? Quoi qu'il en soit, après avoir relu certains chapitres des *Origines*, nous ne dirons pas : « A quoi bon? » Il y a là des pages qui n'auront pas été écrites en vain, qui ont laissé, qui laisseront dans les cœurs autre chose que des vérités théoriques.

On se rappellera, entre toutes, celles où Taine a démontré

que la parole : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » a ouvert dans l'histoire une ère nouvelle et meilleure. Les limites des deux domaines ainsi désignés sont sujettes à discussion ; elles ne sont pas immuables ; et César, au cours des temps, ne s'est pas fait faute, notamment dans la royale et démocratique France, de reculer de plus en plus les bornes du terrain où il agit en maître. M. Paul Bourget a très bien dit de Taine que cet indépendant n'était pas un révolté. Si indépendant qu'il soit d'esprit et de caractère, le bon citoyen sait sacrifier à la paix publique une large part de ses préférences. Il y a pourtant des limites que César, que l'État souverain, — quelle que soit la doctrine politique dont il se prévale, — est obligé de respecter sous peine de provoquer la protestation indomptable de ce qu'il y a de plus noble dans la nation.

Il suffirait à la gloire de Taine d'avoir tracé ces limites avec une force décisive dans ses pages sur la conscience et l'honneur. On sait comment il y définit, comment il y défend contre le programme jacobin le domaine réservé où toute ingérence de l'État prend le caractère d'une tyrannie et au seuil duquel tout homme de cœur doit monter la garde. La pièce capitale en est le droit que possède chacun de régler selon sa conscience son attitude envers l'infini. Ce droit sacré a pour corollaire le devoir qu'a l'État de le respecter scrupuleusement. Et il le viole « lorsqu'il m'impose, écrit Taine, sa théologie ou sa philosophie, lorsqu'il me prescrit ou interdit un culte, lorsqu'il prétend... diriger l'éducation de mes enfants ». Il le viole encore si, par une malveillance avouée ou sourde, il fait peser sa défaveur sur ceux qui ne lui reconnaissent pas le gouvernement de l'Esprit.

Quand le régime moderne se laisse entraîner à commettre ces violations, il dément, — sur le point où ce démenti est le plus funeste, — son propre principe de liberté et imite, en les aggravant encore, les abus de pouvoir du régime ancien. C'est en effet la première fois dans l'histoire, comme Tocqueville l'a remarqué, que l'on voit un État se montrer malveillant à la religion établie en vue, non de fonder une religion nouvelle, mais de généraliser l'incroyance. Le régime moderne devrait savoir gré à Taine de le mettre en garde contre la vieille et malfaisante chimère du régime ancien, — la réduc-

tion du pays à l'unité de pensée, — chimère doublement folle et condamnable quand, cette unité de pensée dont on rêve, c'est dans l'incroyance qu'on la veut. Les nations sont guérissables. Peut-être finirons-nous par comprendre, avec les États les plus florissants de notre âge, que la paix publique doit être cherchée non dans l'unité tyrannique de croyance ou d'incroyance, mais dans le respect sincère de l'État pour la liberté religieuse.

Quoi qu'il en soit, les pages où Taine a défini le domaine inviolable du citoyen; celles où il a rendu à l'action civilisatrice du christianisme le plus magnifique témoignage qui lui soit jamais venu d'un penseur demeuré étranger à sa foi, ces pages, génératrices de liberté, forment une des plus précieuses parts du riche héritage qu'il a laissé à son pays. Elles se complètent par la remarque que la prospérité de nos sociétés modernes est liée à la consigne générale : « respect de chacun pour soi et pour les autres ». Elles couronnent dignement une œuvre qui, en se développant, n'a pas cessé de gagner en élévation et en bienfaisante portée.

Sa vie fut une marche continue vers ces lumières du cœur que la juvénile raideur de sa méthode écartait d'abord de son esprit et dont sa philosophie s'est graduellement pénétrée, comme le stoïcisme s'était pénétré de bonté dans l'âme généreuse de son maître Marc-Aurèle. Le jeune normalien, le jeune professeur enivré d'idées, qui, devant le spectacle des choses, ne s'intéressa d'abord qu'au point de vue strictement scientifique, n'a jamais eu à renier sa précoce philosophie; il l'a seulement dépassée ; il a élargi son horizon par l'adoption de points de vue nouveaux à mesure qu'il a vécu et vu vivre. La fréquentation des œuvres d'art l'a conduit au point de vue esthétique ; le choc d'une catastrophe nationale l'a conduit au point de vue moral. Et le logicien qu'il était a pris soin de nous marquer que ces deux points de vue sont aussi légitimes que le premier. En quelque phase que nous interrogions sa vie, elle nous montre Taine établi, par un besoin profond de sa nature, en ce degré supérieur de bonne foi où ceux-là seuls peuvent atteindre qui n'ont embrassé d'autre parti que celui de la Vérité.

G. Saint-René Taillandier.

LA JEUNESSE
DE LA TOUR D'AUVERGNE

Telle que l'ont contée Michelet, Déroulède et la plupart de ses autres biographes, — sauf pour certaines de ses campagnes le commandant Simond, — la vie de La Tour d'Auvergne tient plus de la légende que de l'histoire. Avec Trévédy, érudit magistrat breton trop tôt disparu, on commence à voir clair dans ses origines, mais elles restaient encore bien confuses. C'est que tout s'en mêlait pour nous égarer : des sources suspectes, l'esprit de parti et une atmosphère générale de *Conciones*. La Tour d'Auvergne lui-même n'est point toujours un bon témoin à consulter sur son propre cas, ni, malgré son caractère sacerdotal, Claude Le Coz, son condisciple, mort archevêque de Besançon, ni Lazare Carnot, qui l'avait connu aux armées et qui le coula en bronze de son vivant. Dans sa hâte à remplacer les grandes figures du passé, la Révolution, qui avait besoin de héros, ne reculait pas toujours à les inventer et, quand elle ne les inventait pas, elle les déformait, selon son concept d'absolu, jusqu'à n'en plus faire que des abstractions. C'est miracle que celui-ci ne perde rien et gagne même par endroits à être ramené dans des conditions et à des proportions naturelles : où l'on ne s'attendait à trouver qu'un axiome ou un théorème, on est tout surpris de trouver un homme, — et le plus émouvant qui soit (1).

(1) La Correspondance inédite et les papiers du « premier grenadier », gracieusement communiqués par un de ses descendants, M. le général du Pontavice, nous ont particulièrement aidé dans cette tâche de reconstitution. Presque tous les documents cités ici sont empruntés à cette source si riche et à laquelle n'avait recouru aucun de nos devanciers.

LE FILS DE MAÎTRE CORRET

Il n'était pas né La Tour d'Auvergne, — et cela, il ne l'a jamais caché. Les registres baptismaux de Carhaix le donnent sans plus pour « fils légitime de noble maître Olivier-Louis Corret, avocat à la cour, sénéchal de Trébivan, et de dame Jeanne-Lucresse (*sic*) Salaün, son épouse ». On sait ce que voulait dire l'expression de « noble maître » ou « noble homme » qui n'impliquait pas au XVIIIe siècle, — bien au contraire, — reconnaissance de noblesse et se donnait à tout bourgeois investi d'une charge quelconque. La profession d'avocat n'était pas sans doute, comme la profession notariale, de celles qui emportaient dérogeance et Olivier Corret aurait pu devenir avocat sans cesser d'être noble. Tel n'était point le cas et les Corret payaient la taille. De même la possession d'une terre et le titre qu'on en prenait (par exemple, ici, Olivier Corret, sieur de Kerbeauffret) n'impliquaient nullement qu'on était noble, la terre qu'on possédait l'eût-elle été. Mais la vérité est que cette terre de Kerbeauffret, dont La Tour d'Auvergne à son tour prendra le titre, n'avait rien d'une seigneurie, même « imperceptible », comme le veut Michelet. C'était et c'est resté jusqu'à nos jours un assemblage de masures coiffées de chaume et le type même de ces *ty-zouls* qui sont les plus loqueteuses habitations de la Cornouaille des monts.

Lucrèce Salaün avait-elle une ascendance plus illustre ? Point, encore qu'on voie un Salaün du Rest inscrit au rôle de 1694, lors de la montre passée par Vauban à Quimper. Mais il figure parmi les noms roturiers et il était d'ailleurs « avocat au Parlement » lui aussi et sénéchal d'un certain nombre de juridictions. Qu'est-ce qu'un sénéchal cependant? Un petit officier de justice, quelque chose comme nos juges de paix. Mais Lucrèce Salaün, férue de gentilhommerie, s'était mariée d'abord en maison noble : elle avait épousé à Collorec, le 3 février 1734, n'ayant pas encore vingt ans, le chevalier de Penandreff qui n'était point de la première jeunesse, ayant passé cinquante-sept ans. De ce mariage un peu disproportionné naquirent un fils et une fille. Tous deux disparurent assez tôt, car, Mme de Penandreff étant devenue veuve à vingt-cinq ans, le 14 juillet 1738, et s'étant remariée le 14 mai sui-

vant, il n'est fait aucune mention d'eux dans le contrat.

C'est en solliciteuse et pour l'aider à débrouiller une succession embarrassée que Mme de Penandreff s'était présentée à Me Olivier Corret qui passait pour un homme d'affaires expérimenté et habitait d'ailleurs, tout près de Collorec, au château du Kergoët, en Saint-Hernin, dont il était le régisseur. L'avocat s'éprit de sa cliente, ce qui est de tous les temps, et la cliente, tout bien considéré, ne le rebuta point, ce qui arrive aussi.

Me Olivier Corret avait trente-neuf ans, la meilleure charge du ressort, quelque bien et une régie lucrative. De surcroît il était logé gracieusement dans les dépendances du Kergoët. Il en coûtait un peu à Mme de Penandreff de tomber d'un chevalier dans un sénéchal. Mais aux veines de ce sénéchal coulaient, d'après la tradition, quelques gouttes du sang le plus noble qui fût : l'aïeul d'Olivier, Henri Corret, par sa mère, Adèle Corret, — une accorte chambrière de la maison des La Tour d'Obergues, semble-t-il, — était Lorrain et fils naturel d'Henri de la Tour, père du grand Turenne et premier possesseur du duché de Bouillon, « chétive souveraineté, dit furieusement Saint-Simon, repaire de voleurs et des partis bleus des Ardennes », dont il plaça les armes sur son écu, mais qui n'obtint jamais l'aveu du Parlement.

Ce Corret, qui garda le nom maternel, — preuve que son père putatif ne le reconnut point, sans toutefois le désavouer, puisqu'il le laissa attacher à sa maison avec quelque emploi subalterne, — suivit de Lorraine à Quintin, en 1629, la quatrième fille du duc, Catherine de La Tour, qui venait d'épouser Amaury III de Gouyon. Lui-même avait épousé Marie Dupuis, dont on ne sait rien d'autre sinon qu'elle eut de son mariage, en 1645, un fils prénommé Mathurin qui négligea de produire ses titres, au cas qu'il en eût, à la réformation de 1688, s'établit bourgeoisement à Lanrivain « notaire priseur » et se maria trois fois, les deux premières à des filles nobles, Marie de Quélénec et Hélène de Suasse, et roturièrement la troisième fois (1688), mais plus avantageusement sans doute, quant aux biens fonciers et autres, à Barbe Le Scaffunec, fille d'un notaire de Trébivan.

Des revenus de son étude, Mathurin acheta le petit domaine de Kerbeauffret, puis le manoir du Bas-Lampoul, qui valait mieux et, sans être un château, comme le laissait volontiers entendre la Tour d'Auvergne avant la Révolution, n'était pas

non plus une « chaumière », comme il l'appelait ensuite. L'édifice principal garde encore quelque grâce, — une grâce un peu sévère, comme l'est presque toujours la grâce bretonne, — avec sa façade Renaissance en pierres de grand appareil, sa tourelle quadrangulaire et son vieux puits rond délicatement mouluré ; les terres, en pente douce, descendent jusqu'au Blavet qui fait coude près de là et, du fond de la gorge où ses eaux se perdent sous un tohu-bohu de grosses roches éruptives (le Toul-Goulic), emplit tout l'horizon de son grondement. Mais ce genre de pittoresque n'avait aucune séduction pour les hommes du grand siècle qui n'y voyaient que sauvagerie. Enfin l'endroit passait pour hanté : Trévédy a trouvé mémoire, dans les archives de Quintin, de deux châtelains de Lampoul occis à cent ans de distance et le dernier, peu avant 1690, au seuil même du manoir. Les enchères, en ce pays de revenants, durent s'en ressentir. Mathurin nonobstant semble avoir coulé dans Lampoul une vieillesse fort paisible. La Tour d'Auvergne lui-même y séjournera et, dans la grande salle du rez-de-chaussée, qu'on dit avoir été sa chambre et qui a conservé ses grosses poutres enfumées, sa vaste cheminée à chambranle, ses portes de chêne massif à pentures renforçantes et aux serrures percées dans des fleurs de lys en fer forgé, rêvera de finir ses jours entre la contemplation de la nature et l'éternelle revision de ses *Origines gauloises*.

De la potée d'enfants nés des trois mariages de Mathurin, quatre seulement, tous les quatre du lignage de Barbe Le Scaffunec, avaient survécu à leur père : deux filles, Marie-Françoise, qui épousa un Kervasdoué; Marie-Anne, qui se fit pour un temps ursuline, et deux fils, Olivier-Louis et Thomas-Olivier, celui-ci posthume. Nous retrouverons Thomas, devenu jésuite, au collège de Quimper où le suivront ses neveux. Quant à Olivier-Louis, c'est notre sénéchal de tout à l'heure, l'homme d'affaires débrouillard entre les mains duquel la veuve Penandreff est venue remettre ses intérêts et que, le délai légal de dix mois expiré jour pour jour, elle épouse à la hussarde. Et, du même coup, elle émigre du morose Collorec au Kergoët, la merveille de la Cornouaille, tout à la fois plessis et forteresse, qui, au temps de Mme de Sévigné, pouvait braquer trente canons sur les Bonnets-Rouges.

Au Kergoët, de 1739 à 1747, naissent : Marie-Anne-Michelle

(1741), qui épousera Yves Limon du Tymeur, avocat à Guingamp; Joseph-Olivier (1741), qui mourra en bas-âge; Thomas-Louis (1747), personnage mal déchiffrable, dont Michelet fait un saint et qui n'était peut-être qu'un mécontent. Et, entre temps, le 23 décembre 1743, dans une localité non désignée, dame Lucrèce, comme pour mieux le distinguer de ses frères et sœurs, met au monde un quatrième enfant (troisième par ordre de date): Malo-Théophile, porté sur les registres de Carhaix comme baptisé le 25 suivant. Tout de suite les énigmes commencent.

Parce qu'il n'est pas né au Kergoët comme ses frères, parce qu'il a été baptisé deux jours après sa naissance, parce que dame Lucrèce sa mère n'a pas laissé une réputation de sévérité excessive et qu'elle n'a rien eu de la farouche vertu de son homonyme romaine, parce que La Tour d'Auvergne lui-même ne paraît pas avoir été toujours d'accord avec les registres de l'état civil et son propre témoignage, on a multiplié les suppositions, on a évoqué tous les lieux où il aurait pu naître et finalement, plus gâté sur ce point qu'Homère, dont sept villes se disputaient l'honneur d'avoir été le berceau, La Tour d'Auvergne a été revendiqué par neuf localités dont Trévédy a fourni la liste et discuté les titres pour conclure à la validité de ceux du seul Carhaix.

Je crois que Trévédy a raison.

Il n'est peut-être pas sûr que La Tour d'Auvergne soit né dans la maison de la rue Saint-Joseph qui porte sa plaque commémorative, et où l'on veut qu'Olivier Corret ait eu un pied-à-terre pour recevoir ses clients; il naquit peut-être chez les religieuses de Notre-Dame des Grâces ou dans quelque hôtellerie, par accident. Mais il est certain que La Tour d'Auvergne est inséparable de Carhaix.

LES PREMIÈRES ANNÉES

La vieille capitale de la Cornouaille intérieure, l'antique Vorganium des Romains, point militaire de premier ordre, carrefour et nœud des voies stratégiques de la péninsule, s'exprime en lui, comme il s'explique par elle. Du haut de ce puissant socle de schiste qu'est le plateau carhaisien, on domine de vastes étendues marécageuses, un long moutonnement de cimes sombres, hêtraies et sapinières, que cerne sur l'horizon

la ligne bleue des Ménez. Rude paysage, balayé des grands souffles iodés accourus de l'Atlantique et de la Manche et qui s'y livrent bataille. La terre, par places, apparaît comme écorchée, son ossature à vif. Carhaix, la ville aux maisons noires, est à cheval sur l'échine de la Bretagne, *keign Breiz*, une échine maigre, dépouillée, sans grâce. Que nous voilà loin du plantureux Trégorrois, de la légère Cornouaille du sud ! La Bretagne, ici, a je ne sais quoi de puritain, en tout cas de plus grave et de plus sévèrement mélancolique qu'ailleurs, qui semble s'être communiqué au La Tour d'Auvergne des dernières années. L'homme qui avait pris pour devise : « Du pain, du lait et la liberté » pouvait avoir une « veine » ardennaise ou lorraine : il reste bien et avant tout le fils de ces sommets âpres et pauvres.

Le La Tour d'Auvergne des premières années, l'adolescent, l'adulte, sont un peu différents. La fièvre de la jeunesse, les appels du sang et cette atmosphère tout à la fois voluptueuse et passionnée où s'éteignait la vieille monarchie, le milieu familial, l'éducation, les rêveries inspirées de Rousseau, bientôt mêlées à cet orgueil et à ce souci du paraître dont le nourrissait sa mère entichée de considération jusqu'à donner du baron à son premier mari le chevalier, — Olivier Corret était mort comme l'enfant n'avait que six ans (11 avril 1749), — tout conspirait à faire de La Tour d'Auvergne un homme de ce XVIIIe siècle où, selon le mot profond de M. de La Gorce, l'ambition commune était de déployer ses facultés hors de son état. Pas plus que ses contemporains, il ne démêlait la contradiction de cette double tendance et comme, le moment venu, il serait difficile d'accorder l'application des préceptes du *Contrat social*, évangile de tous les robins de Bretagne, avec cette soif des honneurs, cette prétention à sortir de sa classe et à se pousser au premier rang dont nous le verrons tout dévoré. La multiplicité des juridictions avait engendré, au XVIe siècle, le pullulement des hommes de loi, et les campagnes en comptaient presque autant que les villes. Il y a encore, en 1789, des avocats à Glomel, à Braspartz, à Plounévézel, à Maël-Carhaix, etc. C'est cette terrible et avide robinocratie, encadrée, formée, dressée en vue de l'effort final dans ces « sociétés de pensée » dont Augustin Cochin a montré l'activité dissolvante, qui, plus que le vrai peuple, assez indifférent d'abord, fera la Révolution.

Les Corret, robins eux-mêmes, étaient apparentés ou liés par les Scaffunec, les Salaün, plus tard les Billonnois et les Limon. à un grand nombre de ces avocats « en parlement », obscurs encore et appelés à jouer un certain rôle dans les troubles futurs, tels le constituant Pierre Mazurié, Rupérou, de la Législative, et les conventionnels Guezno et Roujoux. C'est le sénéchal de Corlay, Georgelin, correspondant de Voltaire, qui avec le comte de Sérent, fondera la *Société patriotique de Bretagne*, — et ce Georgelin, pour revoir les essais poétiques de Mme de Nantois, « la Muse bretonne », ne saura pas mieux l'adresser qu'à Limon du Tymeur, beau-frère de La Tour d'Auvergne.

Cependant Mme Corret, demeurée veuve, ne se résout point à le rester plus longtemps et comme, à vingt ans, elle a épousé un quasi-sexagénaire, elle épouse le 6 juillet 1755, ayant passé la quarantaine, un prétendant de six années plus jeune qu'elle et nanti de quatre enfants, « noble homme » Philippe Billonnois, dont elle fait de son autorité M. de Billonnois. Le nom, il est vrai, qui ne sent guère la Bretagne, s'accommode assez bien de la particule : « M. *de* Billonnois », a bon air, et il figurera fréquemment comme tel dans la Correspondance et sur divers papiers. Et il est vrai encore que « M. de Billonnois » a pour beau-frère Joseph-Tugdual Dagorne du Bot, qui tranchera du gentilhomme quand il aura vers 1760, au prix fort, acquis la charge de conseiller du Roy à la Chancellerie du Parlement d'Aix, mais qui n'est présentement, — fonctions de gros rapport d'ailleurs, — que receveur des devoirs de Bretagne et receveur des rentes de la maison de Coigny.

« M. de Billonnois » lui-même est simplement receveur des postes et entreposeur des tabacs à Carhaix. La nouvelle « Mme de Billonnois » l'y suivra du Kergoët où la condescendance des Gourmont, propriétaires du château, l'avait maintenue après la mort de son second mari (1749), mais d'où le petit Théophile s'évadait le plus souvent qu'il pouvait pour retrouver à Carhaix sa vieille et très simple grand mère Barbe Le Scaffunec, laquelle était du bois dont on fait les nonagénaires. S'il apprit le breton, au point de composer des chansons en cette langue et d'en régaler aux assemblées ses bonnes amies, on peut croire que ce fut de sa bouche; les servantes de l'entourage, ses petits compagnons de jeux et les bonnes amies elles-mêmes

firent le reste, car son oncle, le P. Corret, s'avouera, avec une humilité extrême, « faible en tout, mais plus encore en breton qu'en français » et, pour « Mme de Billonnois », elle n'était point femme, j'imagine, bien que brouillée avec l'orthographe et d'instruction assez courte, à s'exprimer dans le langage du commun.

Trévédy s'est montré particulièrement dur pour elle. Il est vrai qu'elle est montée sur échasse et qu'on la voit toujours prête à rappeler aux gens qu'elle a été Penandreff avant d'être Corret ou Billonnois. De ses trois fils, il serait curieux que, contrairement à l'usage des mères, elle ait senti un faible, non pour le cadet, le benjamin, mais pour l'aîné ou plutôt celui qui deviendra l'aîné par la disparition assez prompte de Joseph-Olivier. Peut-être, dira-t-on, l'humeur rebourse de Thomas, son dédain des soins corporels les plus élémentaires, déjà la rebutaient-ils : jolie, spirituelle, amie des compagnies élégantes, ses complaisances devaient aller naturellement à ce Malo-Théophile aux boucles châtain clair, grand, bien découplé, hardi de verbe, franc de collier et le plus propre du monde à relever sa maison tombée en roture par la négligence des intéressés. Mais cela encore ne suffit point, et la vraie raison de sa préférence, c'est qu'il était l'aîné ou plutôt qu'il l'était devenu. La preuve ? De son vivant même, elle fera un partage *noble* en sa faveur, lui attribuant à titre de préciput le principal manoir (Lampoul), plus un tiers des biens roturiers, — partage très « préjudiciable » à la sœur et au cadet, dont l'humeur peut-être ne s'en éclaircira pas.

Mais tout doit céder à la « nécessité » du rang et c'est le premier souci de dame Lucrèce, selon Trévédy. Que de fois ne dut-elle pas entretenir l'enfant de cette nécessité, évoquer devant lui les Bouillon, leur grand-oncle Turenne, et les majestueux barons du Pont, d'où trois amiraux de Bretagne étaient issus, et cet héroïque Salaün du Rest, son propre père, « officier au régiment de Dauphin-Dragons », qui sauva la vie du comte de Coigny enlevé par un méchant seigneur à l'âge de treize ans ! Une imagination féminine, surtout un peu échauffée, confond si aisément à distance un officier de justice, comme l'excellent Salaün, avec un officier aux armées, et M. de Coigny avec sa future femme Marie de Névet, dont le rapt par Malo de Pontbriand, qui n'en voulait qu'à sa dot, fit quelque bruit en effet

vers 1727 dans la province! Et, au demeurant, pourquoi n'en serait-il pas des Corret comme de ce sénéchal de Châteauneuf-du-Faou, leur voisin et ami Guillaume Pic, de Pic tout court, pendant soixante-huit ans, mué tout à coup par la grâce du Parlement en Pic de la Mirandole? Ne valaient-ils point ce Pic et n'avaient-ils point autant de droits que lui à s'asseoir aux États?

Les cadets de noblesse, les petits gentilshommes « faisant valoir », ceux qu'on appelait ironiquement en Bretagne les Épées de fer et qui vivaient à la campagne sur leur motte, y prenaient les mœurs des lapins dont ils partageaient les terriers; leur prolificité était telle qu'ils ne pouvaient songer à caser toutes leurs filles dans les maisons nobles et les couvents; il en entrait un bon quart dans la bourgeoisie et même chez les paysans. Dans combien de familles bretonnes, aujourd'hui encore, le père, la mère aiment à rappeler que, pour roturier qu'on soit, on a « une cuisse noble », entendez quelque ancêtre féminin à particule! Théophile, dans son enfance, dut en ouïr bien d'autres et, comme il était bâti, n'en point retrancher, mais plutôt y ajouter de son cru avec les années. Ainsi s'expliqueraient certains propos ou des passages de la Correspondance qui risqueraient de nous désobliger sur une telle lèvre, si nous ne savions la puissance du « mirage armoricain » et qu'aucune nation plus que la bretonne n'est en proie à cette disposition étrange connue, depuis Dupré, sous le nom de mythomanie. Les plus sévères y ont cédé, un Le Gonidec comme un La Tour d'Auvergne, et avec tant de bonne foi qu'il est malaisé de leur en garder rigueur : c'est dans le sang depuis le roi Arthur; c'est moins un vice qu'un trait de caractère et nous lui devons après tout le cycle le plus merveilleux de notre romancero national.

Sans compter qu'à nourrir l'enfant de ces grands souvenirs, même imaginaires ou déformés, à lui proposer pour modèles les personnages illustres dont il sortait, et Turenne le premier, Lucrèce jetait en lui les semences des vertus militaires dont il étonnera un jour le monde : il y avait peut-être une Cornélie chez cette mère ambitieuse qui, par tant d'autres traits, fait songer à un Jourdain femelle. Quand, quelque trois ans après son troisième mariage, le 6 août 1758, « Mme de Billonnois » donnera le jour à un dernier enfant, Catherine-Henriette, la marraine qu'elle ira lui choisir ne sera rien de moins que haute

et puissante dame Catherine-Françoise de Gourmont, laquelle d'ailleurs, résidant en Normandie, se fera représenter au baptême par Marie-Anne-Michelle Corret.

L'ÉLÈVE DES JÉSUITES

Théophile, en vacances, dut être de la fête cette fois, car on ne l'avait point rappelé du collège lors du mariage de sa mère qui s'était célébré dans le privé. Il avait quinze ans; il était depuis trois ans au *Likès*, chez les Jésuites de Quimper. Son père et son oncle avaient eux-mêmes suivi les cours de cet établissement, où Thomas, nommé profès, était revenu « pour être employé à la prédication », puis à la direction des retraites. C'était, en sus d'un remarquable orateur, un homme d'une grande austérité de vie et qui se mortifiait plus que de raison, ce qui l'obligea maintes fois, notamment en 1742, d'aller « respirer l'air des champs et prendre le lait » au Kergoët, chez son frère Olivier.

Peut-être, au terme d'une de ces cures de saison, amena-t-il à Quimper son neveu Théophile, alors, croit-on, dans sa onzième année, et c'est encore vraisemblablement l'oncle Thomas qui s'occupa de lui trouver un lit ou une moitié de lit en ville, car les élèves prenaient leur pension et leur logement dans des maisons bourgeoises dont c'était la spécialité et dont on disait qu'elles « tenaient écoliers ». Ces écoliers, connus sous le nom de *likès* (ou laïcs, par opposition aux clercs) ne laissaient pas d'être quelque peu turbulents. Ils couraient les rues la nuit, rossaient le guet et faisaient les cent coups. L'autorité dut intervenir à plusieurs reprises et exiger leur clôture à neuf heures d'abord, puis à huit heures en hiver et à dix heures en été, sous peine aux logeurs de 50 livres d'amende. C'est une extrémité à laquelle le jeune Corret ne réduisit certainement pas le sien. Tous les témoignages s'accordent à le représenter comme l'écolier le plus discipliné qui fût, le plus appliqué aussi et qui révélait dès cette époque, suivant l'expression de son professeur, le P. Daviou, « des sentiments au-dessus du commun (1) ». Le P. Daviou saura s'en souvenir, mais,

(1) C'est dans le billet suivant du 26 novembre 1779, si important pour la connaissance des premières années de La Tour d'Auvergne et qui n'avait point été recueilli, qu'on trouve cette expression. Corret venait de recevoir du duc de

pour le moment, il est surtout sensible aux progrès de son disciple dans l'étude des langues mortes, du latin principalement

Malgré l'engouement général pour les méthodes de Rollin, qui fut le Berlitz de son temps, l'enseignement chez les Jésuites continuait de se donner en latin; les conversations mêmes avaient lieu en latin, comme chez le père de Montaigne dont le fils ne semble pas s'en être si mal trouvé. Sans qu'on veuille instituer de comparaison déplacée, il est permis encore, je pense, de rappeler l'exemple de M. de Loz, l'avocat général au parlement de Bretagne, du père de qui Olivier Corret tenait sa première charge de procureur fiscal et qui, chez les Jésuites de Rennes, était entré si profondément dans la familiarité du latin que tout le reste de sa vie il lui fut indifférent de s'exprimer en cette langue ou en français. Et c'était un peu le cas de Théophile lui-même qui, au sortir du collège, adolescent timide et désireux de soustraire à la curiosité de son entourage ses premières effusions sentimentales, se couvrira du latin comme d'un manteau pour écrire ces fameuses lettres mystiques à une inconnue que M. du Chatellier eut la bonne fortune de feuilleter et qui se sont malheureusement perdues. On peut ajouter que, si l'*Histoire romaine* du « bon » Rollin n'était pas plus en honneur chez les Jésuites que son *Traité des études*, on n'en faisait pas moins une large part chez eux, comme dans les autres établissements, aux institutions politiques de Rome et d'Athènes. « Gouvernement insensé, s'écriera Camille Desmoulins, qui croyait que nous pouvions admirer le passé sans condamner le présent! » L'inconséquence du système n'avait point encore frappé les esprits et, pour notre héros, tout fait penser, en définitive, que César et sa *Guerre des Gaules* le passionnaient

Bouillon l'autorisation de prendre le nom et les armes de sa maison, avec la barre de bâtardise.

« Je viens d'apprendre avec bien de la joie, monsieur, lui écrivait de Gourin son ancien professeur, l'heureuse découverte que vous venez de faire de l'illustre tige dont vous sortez. Recevez-en mon compliment sincère. Je vous avais toujours connu des sentiments au-dessus du commun. Il paraît, monsieur, que la Providence a des vues particulières sur vous. Elle vous ouvre une belle carrière Efforcez-vous de la remplir d'une manière digne de vous et du sang des Turennes; mais, quelque brillante que puisse être un jour cette fortune, n'oubliez jamais, monsieur et cher Théophile, les principes de religion que nous avons tâché autrefois de vous inspirer. Ce sera de ce point unique que dépendra toujours votre bonheur, même en ce monde. Quand vous écrirez à M. le marquis de Frémeur, je vous prie de lui dire quelque chose de ma part... — J'ai l'honneur, etc. — Daviou, prêtre. »

beaucoup plus que Tite-Live et son *Histoire romaine* ou Tacite et ses *Annales* : ce n'est pas un petit-fils des Gracques, comme Camille Desmoulins, mais plutôt un arrière-neveu de Dumnorix ou de Camulogène. D'aucuns veulent même qu'il ait conçu dès le collège le plan des *Origines gauloises*. J'en doute un peu, bien que la chose n'ait rien d'impossible. On est mieux renseigné sur ses relations d'écolier : et si, au Likès, il ne connut pas Le Brigant, l' « andronome » fameux, qui le passait de vingt années, il y connut certainement, outre le père et l'oncle de l'illustre Laënnec, plusieurs des futurs personnages marquants de la Révolution en Bretagne, l'aîné des Royou, qui rédigera *l'Ami du roi*, le rude et savoureux Kervélégan, surtout Claude Le Coz, de Plonévez-Porzay, un des Pères de l'Église constitutionnelle, qui, après avoir administré en cette qualité le diocèse de Rennes, mourra, en 1815, comte de l'Empire et archevêque de Besançon.

Grande et belle figure au demeurant. La Tour d'Auvergne et lui étaient faits pour se comprendre et nous les verrons unis de l'amitié la plus étroite. Mais s'assirent-ils, comme on l'a dit, sur les mêmes bancs, dans la même classe? Claude Le Coz comptait trois années de plus que Corret et, d'autre part, s'ils avaient été si liés dès le collège, le ton de leur correspondance ne s'en fût-il point ressenti? Eût-il été si guindé? Et le *vous*, comme chez Renan et Berthelot, y eût-il remplacé le tutoiement d'usage entre camarades?

LA VIE CACHÉE

Les Jésuites n'ayant été expulsés qu'à la fin de l'année scolaire par l'arrêté du Parlement de Bretagne du 27 juillet 1762, il se pourrait fort que l'écolier eût quitté le collège en même temps que ses maîtres, et le P. Corret partit peut-être pour Paris, où son neveu le retrouvera si opportunément, le jour même où celui-ci partit pour Carhaix. Qui plus est, rien n'empêche qu'ils aient chevauché de compagnie jusqu'à Carhaix et sur la même monture. Les études du jeune homme auraient pu souffrir d'un changement de direction, mais elles étaient terminées ; il avait dix-huit ans, et c'était le moment d'élire une carrière. Laquelle? Serait-il d'église comme son oncle? Ou de robe comme son père? Ou d'épée, comme le souhaitait sa mère

et comme l'y portait vraisemblablement sa vocation personnelle?

L'examen de cette importante question semble avoir pris plus de temps que de coutume chez les parents de Corret et, en 1766, c'est-à-dire quand leur fils avait déjà vingt-trois ans, la question n'était pas encore tranchée. Sur les quatre ou cinq années que le jeune homme passa dans une inaction apparente, tantôt à Carhaix, tantôt à Lampoul, tantôt à Guingamp, chez sa sœur aînée, Mme Limon du Tymeur, tantôt au Kergoët, chez la comtesse de Roquefeuil, femme d'Aymard-Joseph, vice-amiral en 1780, qui avait acheté le domaine aux Gourmont, il n'y a que des on-dit, aucun texte, et si ce n'est pas la « vie cachée » de notre héros, c'est quelque chose du moins qui s'en rapproche. Il n'est pas impossible cependant d'y faire descendre quelque lumière. Pour résumer ici les résultats de notre enquête, les lettres latines de la Tour d'Auvergne à une inconnue ne sont peut-être pas de l'invention de M. du Chatellier, mais il n'y en a pas trace dans la Correspondance inédite, qui contient pourtant nombre de lettres écrites en latin, mais adressées en général à des Espagnols. Il reste qu'une « inconnue » a traversé et fortement occupé cette période de sa vie. Je pencherais assez avec Trévédy pour Pauline Limon, l'une des belles-sœurs de sa propre sœur. Mais Pauline avait quatre ans et demi de plus que son prétendant, toujours sans charge ni état. La demande en mariage fut rejetée, et c'est alors (derniers jours de mars 1765) que Corret partit pour Paris. Pauline entra l'année suivante aux Ursulines de Guingamp. Corret ne devait plus la revoir. Mais il ne l'oublia jamais et sa « mélancolie inguérissable » serait venue de là.

Rien de plus vraisemblable au premier abord et qui s'accorde mieux avec les faits et les dates. Il n'est même pas sûr que les Limon du Tymeur aient été les seuls à refuser d'envisager un pareil mariage : M. Billonnois n'y a peut-être pas voulu donner les mains et Théophile, ulcéré, a peut-être quitté dans un coup de tête la maison paternelle. J'infère ceci, — qui est de mon cru, — d'un mot de la première lettre de Corret à son beau-père qui l'était venu voir à Paris, y faire peut-être sa paix avec lui et le présenter dans les maisons amies.

« Je vous demande, dit-il, pour mon frère et pour moi, la continuation de votre amitié et de vos bontés... Ce sera *un retour* à l'inviolable et respectueux attachement avec lequel je suis, etc. »

Un « retour » ? Il avait donc rompu avec cet « inviolable et respectueux attachement » ? Et pour quelle raison, sinon la raison qu'on en a donnée plus haut? Il ne faut point dire avec Michelet et les autres biographes de La Tour d'Auvergne qu'après son amour pour Pauline, La Tour d'Auvergne n'a plus « connu qu'un amour : la France », et je lui sais au moins deux grandes passions et partagées, l'une, à Cadix pour la nièce d'un homme d'État espagnol, sœur brûlante et pathétique de la Religieuse portugaise, l'autre à Bayonne, aux approches de la cinquantaine, et qui ne fut peut-être qu'une amitié amoureuse pour lady Stuart, comtesse de Traquaire et nièce du Prétendant. Ni cette tendre amitié, ni les petites intrigues galantes de son adolescence, ni même la folle aventure espagnole ne sont à comparer avec le grand, le profond amour qui semble avoir pris possession de lui vers sa vingtième année.

Renan attribuait le besoin obstiné de solitude dont certaines domestiques bretonnes sont travaillées jusque dans Paris, à la persistance, au fond d'elles, d'un amour d'enfance comprimé, chimérique, se doublant d'un instinct moral excessivement fort. Inavoué pour le dehors, ce sentiment règne au dedans comme en un silence absolu. Rien n'existe pour un tel état de l'âme, rien ne plaît que la pensée chère. Pendant des années cela peut suffire, et cela rend indifférent à tout le reste. En fut-il ainsi chez Corret? Occupé de la seule pensée de l'élue qu'on lui refusait parce qu'il n'avait ni état ni place, et désireux d'emporter cet obstacle en acquérant l'un ou en gagnant l'autre, on l'imagine volontiers multipliant les démarches pendant ces deux années 1765-1767 qu'il passe à Paris, courant de la maison de l'Enfant-Jésus, qui abrite la vieillesse ascétique du P. Corret, à l'atelier de ce pastelliste et graveur au burin, l'un des petits maîtres du genre Louis XV, Saint-Aubin, où l'a introduit M. Dagorne du Bot, grand amateur de son talent. On ne voit pas très bien le genre de relations qu'il put se faire chez Saint-Aubin ni les services qu'il en attendait, mais l'étude de la Correspondance nous fournit certaines précisions sur les services que put lui rendre le P. Corret.

Même après que leur ordre eut été sacrifié aux rancunes de Choiseul et des philosophes, les Jésuites demeuraient fort puissants et, pour la plupart, recueillis comme le P. Corret dans des communautés féminines ou pourvus d'un bénéfice séculier

comme le P. Daviou, qui fut nommé curé de Gourin, ils continuaient de porter attention aux affaires du monde; leurs anciens élèves n'étaient pas tous taillés sur le patron d'un Voltaire, et quelques-uns, qui avaient eu pour maître à La Flèche ou à Rennes le vénérable P. Corret, purent fort bien ne pas faire la sourde oreille quand il les pria pour son neveu. Du nombre furent le duc de Crillon, passé en 1762 au service de l'Espagne où il tâchera d'attirer Corret, et le marquis du Frémeur (1), à cette époque colonel du régiment d'Angoumois, par qui le jeune homme, de plain-pied, eut accès aux grades dans l'armée.

L'ENTRÉE AU RÉGIMENT

M. Billonnois alla voir M. du Frémeur à Versailles, avec Théophile, et le marquis leur indiqua la marche à suivre et les obstacles à emporter ou à tourner pour devenir officier.

Premier point : se procurer un certificat de noblesse. S'il n'était pas absolument nécessaire d'être noble pour devenir officier, — c'est la fâcheuse ordonnance de 1781 qui rendit la noblesse obligatoire, — il était tout de même plus expédient de l'être ou de le paraître. M. Billonnois répondit qu'il avait sous la main, à Morlaix, quatre aimables gentilshommes : MM. du Mezcouez-Pastour, de Péan fils, Chrétien de Chef-de-l'Étang et Chrétien de la Musse, disposés à signer toutes les attestations du monde, même à conférer la particule et le titre d'écuyer, *gratis pro Deo*, à son beau-fils. Sur quoi M. du Frémeur passa au second point : les règlements portaient qu'on ne pouvait être d'emblée officier dans un régiment que si on y avait acheté une lieutenance ou si l'on sortait d'une école militaire. Corret ne remplissait pas la seconde condition (2) et ses parents entendaient bien se dérober à la première. Mais il y avait un moyen d'accommoder les choses : c'était d'entrer dans la maison du Roi où n'était exigé que d'être bon gentilhomme. M. du Frémeur connaissait le comte de Montboissier qui commandait la

(1) *Du* ou *de*? La Tour d'Auvergne emploie lui-même tantôt l'un, tantôt l'autre.

(2) On n'en voit pas moins le nom de La Tour d'Auvergne inscrit au Prytanée de La Flèche sur les tables de marbre du vestibule d'honneur parmi ceux des anciens élèves tués à l'ennemi. Et la caserne porte le nom de La Tour d'Auvergne en souvenir de son passage dans cet établissement, — où l'on veut qu'il ait obtenu « la croix de mérite » et où il n'est jamais entré.

seconde compagnie de mousquetaires à cheval de cette maison : que le jeune Corret fût admis à y faire un stage (et c'est où les Gourmont, Roquefeuil, Coigny et autres purent s'employer utilement), presque tout de suite il le ferait passer comme « sous-sous » (aspirant sous-lieutenant) dans son propre régiment d'Angoumois.

Et c'est ainsi que, le 3 avril 1767, « Théophile Malo *de* Corret, écuyer », fut inscrit comme surnuméraire au corps des Mousquetaires noirs qui formait, avec les Mousquetaires gris et les Cent-Suisses, la maison de Sa Majesté. On est encore sous le Bien-Aimé : l'habit de mousquetaire en drap écarlate et boutons d'argent, la soubreveste en drap écarlate bleue, sans manches, taillée, galonnée comme une chasuble, et tout le reste du harnois, des éperons au chapeau, coûte environ 4 000 livres, et, quant au train de vie, à peine s'il a changé depuis Saint-Simon qui, outre les laquais, ne marchait qu'escorté de deux gentilshommes et avait, en campagne, un équipage de trente-cinq chevaux et mulets pour lui seul. Joignez qu'aux Mousquetaires, tant noirs que gris (c'est la couleur de leurs chevaux qui les distingue), il faut verser 1 500 livres pour la subsistance et 1 900 autres pour les tambours, le manège, l'escrime, la comédie, etc.

Où diantre les Billonnois, quand ils se saigneraient aux quatre veines, vont-ils trouver tout cet argent pour leur fils? Mais ils n'eurent même point à se poser la question : stylé par M. du Frémeur, Corret, à peine nommé, demanda et obtint un congé de semestre, avant l'expiration duquel il reçut sa commission de sous-lieutenant au régiment d'Angoumois. Il n'avait pas fait un jour de service aux Mousquetaires noirs, ce qui n'empêcha pas M. de Montboissier, qui ne l'avait peut-être jamais vu, de lui délivrer un deuxième congé, définitif cette fois, dont les termes élogieux le comblèrent d'aise à un point qu'on ne peut dire :

« Il m'y donne la qualité de mousquetaire et non de surnuméraire ! écrivait Corret à son beau-père. Il n'aurait pas été possible de désirer un congé plus favorable après dix ans de service, etc. »

Le 27 septembre 1767, Corret de Kerbeauffret (il avait pris ce titre dans l'intervalle) joignait son régiment à Saint-Hippolyte en Provence et, le 27 octobre, il y prêtait serment

comme sous-lieutenant entre les mains du commissaire Cambir d'Allais qui constatait dans son certificat que le nouvel officier n'avait rien eu à payer pour « sa réception audit emploi ». Toutes les faveurs, tous les passe-droits, Corret les a connus en somme au début de sa carrière et ce farouche républicain de l'Ère future est entré dans l'état militaire faisant figure d'un « affreux » privilégié.

LA VIE DE GARNISON

Est-ce l'effet cependant de sa nomination et des agréments qu'elle lui promet ? Il n'y a plus trace chez lui de mélancolie. Sa carrière, de ce moment à ses premiers rapports avec le duc de Bouillon, va se dérouler tout unie, sans autre accident ou incident que ceux habituels aux vies de garnison et dont le plus saillant fut cette algarade du théâtre de Marseille (1773) où les officiers en vinrent aux mains avec le parterre pour un cri de « Bas l'habit blanc ! » qu'avait poussé quelque courtaud de boutique, à qui leurs façons avantageuses portaient sur les nerfs. Il fallut bien que Corret, sous peine d'être disqualifié, fît comme ses camarades. Il n'en coûta d'ailleurs qu'une jambe cassée à un musicien de l'orchestre. Mais les gazettes menèrent grand tapage de l'affaire, et le régiment fut déplacé.

C'était le quatrième changement de garnison qu'on lui infligeait en moins de sept mois, le neuvième depuis l'incorporation de Corret. Et si « la Cour », comme on disait alors, trouvait son profit à ces déplacements, « parce que les dépenses d'étapes, dit le commandant Simond, étaient payées par les provinces comme avances sur leurs tailles », la bourse des officiers s'en accommodait moins aisément. La Correspondance imprimée (1) en fournit maints témoignages. La Correspondance inédite tient quelquefois un autre langage, et, l'inconvénient de la dépense réservé, nous montre un Corret à qui sa jeunesse et son goût de la nouveauté ne laissent pas de faire trouver quelque séduction à ces changements perpétuels. Les congés de semestre s'y ajoutant, qui, chaque année, rendaient leur liberté aux officiers pour une période correspondant à celle de leur séjour au corps, on voit ce qui demeurait pour l'étude,

(1) Cf. Buhot de Kersers, Paris, 1909.

les manœuvres, l'éducation des recrues, etc. Un Corret sans doute, officier zélé et de ceux qu'on appelait les « fanatiques », mettait les bouchées doubles. Il se rattrapait en semestre, et une lettre inédite du 6 avril 1769 donne sur l'emploi de ses journées à Paris les détails les plus circonstanciés : emplettes, commissions, dîners, visites, et les consolations à M. du Frémeur qui vient de perdre sa femme, font une trame si serrée qu'on n'y peut faire entrer le spectacle et la promenade. Le voici qui, en attendant d'aller voir « M. Duvernois » pour son beau-père, court pour le même chez le passementier à la mode quérir « vingt aulnes de tresse d'or » et de là fait un saut chez un gainier fameux du nom de Galucha auquel il avait confié le boîtier de montre de sa petite sœur Henriette.

« Elle sera sans doute étonnée de recevoir son même boîtier de roussette recouvert, au lieu de celui à deux glaces que je lui annonçais. L'imprudence d'un des garçons de M. Galucha a occasionné cette méprise. Ce garçon, dans l'absence de son maître, se vanta témérairement de saisir parfaitement un boîtier qui eût convenu à la montre, quoiqu'il ne l'eût pas. Vous verrez par la note de M. Galucha au bas de son adresse qu'une pareille entreprise n'était pas à la portée d'un gainier. Celui-ci est sans contredit le meilleur de Paris; son père fut le premier ouvrier qui mit en œuvre la roussette que l'on a depuis nommée galucha, du nom de cet artiste; ma sœur n'eût pas trouvé à satisfaire ici son goût pour un boîtier à deux glaces, garni en entier en similor ; elle aurait la gloire de l'invention, si elle en faisait exécuter un en ce genre. »

Il n'a pu voir « M. de La Garde » qu'une seule fois depuis son arrivée, mais il lui a remis le paquet de M. Billonnois. Il ajoute, parlant de Mme de La Garde et des autres personnes de connaissance qu'il a dans Paris, puis, abordant divers sujets tant publics que privés, dont quelques-uns d'un assez vif intérêt pour nous :

« Je ne connaissais pas sa femme [à M. de La Garde] : sans être jolie, elle a une figure qui revient beaucoup et est d'une humeur fort contraire au chagrin. Mlle de Runan se porte toujours bien et me parle bien souvent de vous. M. Charuel n'est point venu à Paris depuis mon arrivée; je l'irai voir à sa campagne avant de partir pour lui présenter mon frère et M. du Bot ; je profiterai aussi, puisque vous le trouvez bon, de la

faculté que vous me donnez de prendre de l'argent de lui, si j'en ai besoin ; malgré les avances qu'il m'a fallu faire ici pour des commissions dont j'ai été chargé par mes camarades et celle de cent cinquante livres pour conduire de Paris mes trois hommes au régiment, je ne suis pas entièrement dénué et il me restera peut-être suffisamment pour ma route, mais vous savez que j'avais la fantaisie d'une montre d'or et comme c'est une chose (?) dont un militaire ne peut pas se passer, je pense que vous ne trouverez pas mauvais que je donne un peu d'extension à la permission que vous m'avez accordée.

« Je ne pense pas que notre régiment fasse aucun mouvement pour aller en Corse. Nous le désirons cependant tous : nous aurions l'avantage d'avoir pour général un ancien colonel du corps. Je viens encore de gagner un nouveau rang par la retraite d'un capitaine du régiment; je me trouve aujourd'hui à la tête des lieutenants en second. Le premier échelon que je monterai me mettra pour les appointements au rang des lieutenants en pied, me rendant lieutenant en second des grenadiers.

« La circonstance pour mon frère d'entrer dans le régiment était des plus heureuses, s'il avait su en profiter. M. du Frémeur, qui a appris qu'il était à Paris, a paru désirer le voir et m'a demandé plusieurs fois s'il avait du goût pour le service, mais il s'est à cet égard expliqué très clairement. Je ne sais ce qu'il veut devenir, il pousse toujours avec moi la discrétion jusqu'au mystère sur son état de vie. Il a fait emplette d'un habit vert doublé de soie jaune, veste et culotte chamois. Il ne suit en tout que sa fantaisie et ne fait aucun cas de l'avis des autres; je suis avec lui au bout de mon latin. Je crois qu'il commence à s'ennuyer à Paris.

« J'ai dîné une fois chez Mme de Coigny depuis mon arrivée : elle m'a tenu grand compte de l'écart de ma route que j'ai fait pour venir lui faire ma cour. J'ai aussi vu Mme de Choiseul, qui a été très sensible à mon souvenir; enfin je suis on ne peut plus content et plus heureux, si toutefois je puis l'être après le malheureux événement dont je viens d'être témoin.

« M. du Frémeur vient depuis peu de perdre sa femme après une maladie de neuf à dix jours. Je n'entreprendrai pas de vous décrire l'excès de la douleur dont il est pénétré, ainsi que toutes les personnes qui avaient le bonheur de connaître Mme du

Frémeur. Paris n'offrait pas deux mariages (ménages) aussi unis que le leur. Il s'était célébré sous les auspices de l'attachement et de l'inclination, et l'intérêt n'y avait eu aucune part. Je n'ai pour ainsi dire pas quitté M. du Frémeur dans cette occurrence et je fais mon possible pour l'arracher d'un séjour qu'il adorait. Il partira incessamment pour le régiment, mais, le terme de son départ n'étant pas fixé, je me verrai contraint de le prévenir; j'ai remis le mien au 12 ou 15 de ce mois.

« Je vous remercie, mon très cher père, de la bonté que vous avez eue d'arranger l'affaire du Morvan avec M. le chevalier des Jars. Mélinville, à qui j'avais laissé le choix de mes deux derniers, a pris le Guillou de Saint-Hernin. Je vous prie de réparer la faute que j'ai faite de ne pas mettre au bas de leurs engagements le certificat du subdélégué ou autre juge, à défaut d'un commissaire des guerres, qui constate que ces hommes ont été réellement engagés à Carhaix. Sans cette précaution, je ne serais point reçu à me faire payer des deux sols par lieue que le Roy nous accorde pour chaque recrue jusqu'à la garnison. J'écrirai à Mélinville de vous faire passer le troisième engagement qu'il a pour que vous puissiez me les faire parvenir tous les trois au régiment. Deschamps, dont ma chère mère était inquiète, a parti (*sic*) de Paris en très bonne santé.

« Ma sœur ne doit pas me savoir mauvais gré si je ne lui écris pas de Paris : je ne quitte point M. du Frémeur et n'ai pas trouvé encore le moment de voir une seule fois le spectacle ni d'aller aux promenades publiques; je n'ai même pas encore vu la moitié de mes connaissances ici. M. du Bot et mon frère se portent bien... J'ai retrouvé mon ancien négociant, M. Hervo, en bonne santé; M. Richou a été très malade, mais il est actuellement hors de danger... Vous voudrez bien faire dire, s'il vous plaît, à Mme de Ripon que j'ai vu Mme et Mlle Loyauté. Adieu, mon très cher père.

« Je presserai Serrant pour votre tontine, quand je le verrai, et saurai aussi de lui combien a été vendue la pomme de la canne de M... »

Vit-on jamais un homme plus chargé ? Et quoi d'étonnant si sa lettre est un peu décousue? Mais ce décousu même a son prix. Saurions-nous sans lui que le marquis du Frémeur et sa femme faisaient un ménage si exemplaire et dans une société où l'on croyait que le libertinage des deux époux était la règle ?

Saurions-nous encore que ce petit lieutenant en second était reçu familièrement et sur un pied d'égalité chez des grandes dames comme la duchesse de Coigny et la duchesse de Choiseul? « C'est un charmeur », dira-t-on plus tard de lui. Il a déjà ce charme, cette aisance de manières, cette élégance et cette force de parole qui le feront tant apprécier d'une lady Stuart. Et quel souci du paraître dans cette « fantaisie d'une montre d'or » dont il ne croit pas qu'un militaire puisse se passer ! Quel contraste aussi avec ce Thomas, son frère, dont la rate fume perpétuellement, qui ne veut entendre à rien ni à personne, qui s'habille comme un perroquet et qui prélude, en le rabrouant, à la vie du parfait misanthrope qu'il sera plus tard !

Enfin, sur les recrues, qui sont la grande préoccupation des officiers de ce temps, voici un premier aperçu : Deschamps, « *son* petit Deschamps », lui donne et continuera de lui donner toute satisfaction ; mais, pour Morvan et Guillou, cela commence à ne point aller tout seul. Car ce n'est point une légende sans doute que les tabarinades de ces sergents-recruteurs qui faisaient leur entrée dans les villages au son du tambour et des fifres et, pour piper les benêts, installaient leur table d'engagement aux portes des hôtelleries sous un dôme de flacons, de jambons et d'oies grasses, symbole du royaume de Cocagne qu'était un régiment : toutefois, le plus grand nombre des recrues étaient levées par les officiers eux-mêmes, quand ils se rendaient dans leur famille. Les colonels « faisaient » des recrues comme les simples sous-lieutenants. Ce n'était pas seulement une faculté, mais une obligation de leur état d'officiers et, pour les encourager à la bien remplir, la Couronne leur allouait des primes assez fortes qui allaient, à la veille de la Révolution, jusqu'à 116 livres 3 sols par recrue; on les punissait aussi et assez rudement (au moins les officiers subalternes), s'ils revenaient bredouilles. Ces recrues, ils les levaient surtout parmi les fils de leurs fermiers ou des fermiers du voisinage ; leurs familles, leurs relations s'en mêlaient et poussaient aux enrôlements, comme on le voit ici. Mais il arrivait qu'ils ne fussent pas toujours les bons marchands de l'opération : les recrues, quelque soin qu'on prît de ménager leurs étapes et de les remettre en mains sûres, se perdaient souvent en route ou décampaient avec leur prime ou passaient engagement avec d'autres racoleurs.

Ce fut le cas justement pour Guillou et Morvan. Tout surpris, à son arrivée dans Antibes, sa nouvelle garnison, de n'y trouver ni l'un ni l'autre, Corret s'informe et apprend qu'à Chalon-sur-Saône, Guillou, excédé par la fatigue de la route, est entré à l'hôpital où le chevalier de Sainte-Marie, qui en avait pris charge, a jugé bon de faire entrer aussi Morvan « pour lui tenir compagnie », parce que Morvan entendait assez bien le français et le parlait même un peu, tandis que Guillou ne connaissait que son bas-breton. Grave imprudence, car s'il est vrai que de Chalon, au bout de quatre jours, les deux béjaunes sont partis pour Lyon où l' « un de nos messieurs qui s'y trouva les fit embarquer pour Avignon », on ne sait plus ensuite ce qu'ils ont pu devenir : toutes les recherches de Corret dans les hôpitaux et les auberges du Comtat sont restées infructueuses. Il faut qu'il y ait là quelque diablerie ou qu'ils se soient fait enlever par quelque recruteur d'un régiment voisin grimé en bas-officier d'Angoumois.

« J'écris aujourd'hui une lettre circulaire à tous les majors des régiments en garnison en Provence pour réclamer ces hommes, mande Corret à son beau-père... Je ne puis m'imaginer qu'ils aient pu déserter volontairement après l'épreuve d'une route de près de deux cent cinquante lieues, livrés à eux-mêmes, et les dispositions que je leur connaissais. Dans tous les cas, leurs parents peuvent être tranquilles et je leur ferai plutôt le sacrifice des avances que je leur ai faites et des deux cents livres que j'ai consignées à l'état-major que de les dénoncer comme déserteurs. »

Voilà l'homme de cœur, crédule et généreux jusqu'à l'excès, qu'il sera toute sa vie et qui, peu content de chercher des atténuations aux fautes d'autrui, accepterait de payer les pots pour sauver l'honneur d'une famille innocente. Il ne se rend à l'évidence que contraint et en prenant soin encore de distinguer les cas : Guillou, naïf enfant de la nature, proche du bon sauvage de Jean-Jacques, n'est peut-être coupable que de faiblesse d'esprit et Corret réserve toutes ses sévérités pour Morvan, plus civilisé et plus corrompu : les deux hommes lui ont été enlevés « par des volontaires recruteurs pour différentes légions actuellement en Corse » ou qui devaient y être dirigées.

« Le Morvan s'est laissé séduire, écrit Corret à son beau-père, et a ensuite entraîné l'autre, comme je l'ai su par une personne

qui se trouva avec eux dans la diligence de Lyon qui les conduisait à Avignon et qui relâcha à Valence à cause du mauvais temps... J'avais lieu de compter sur plus de fermeté de la part de Guillou et, rendu à trente ou quarante lieues du régiment, je n'eusse pas imaginé qu'il eût songé à me quitter, étant intéressé de tant de façons à ne me pas abandonner. J'en suis plus affligé par rapport à lui que rapport à moi. Mon intention n'est pas de l'inquiéter, je ferai des efforts seulement pour le ravoir et, si la chose est possible, je ne désespère pas de son retour. Je vais à cet effet prendre toutes les mesures qu'on met en usage en pareil cas, mais il est absolument perdu pour moi, s'il est passé en Corse, le Roy accordant la grâce aux déserteurs qui y passent et approuvant qu'ils y contractent de nouveaux engagements. A l'égard du Morvan, je suis décidé à le faire sommer au lieu de son domicile, suivant l'usage, et à le dénoncer ensuite comme déserteur. C'est un coquin qui ne mérite pas d'égards : en le laissant tranquille, ce serait le récompenser de la seconde faute, après ne l'avoir pas puni de la première. »

Au résumé, cette malheureuse affaire lui coûte, « d'argent déboursé », 164 livres, dont 86 livres pour l'un des hommes et 82 livres pour l'autre, « indépendamment des 200 livres que l'état-major retient » en pareil cas aux officiers. Avec les 75 livres de la recrue qu'il avait engagée à Marseille avant son départ et qui s'est évaporée en route comme Morvan et Guillou, plus 100 livres qu'on l' « obligera peut-être à consigner encore » pour la fripouille, cela fait au total une perte sèche de 532 livres. Et sa solde n'est que de 1080 livres! En vérité, il est bien autorisé à conclure : « Voilà un joli commerce! C'est cependant le seul qu'on nous permette. Jugez combien nous nous y enrichirons. »

Mais il ajoute tout de suite : « Cette réflexion me fait rire en cédant à la nécessité de mille événements qu'on ne saurait éviter. » Car il est encore dans sa lune de miel d'officier. On l'aime, on l'estime au régiment pour son application au service, sa droiture, sa franchise, sa chaleur à obliger, et, s'il perd d'un côté, il gagne de l'autre : « Le Roi, écrit-il d'Antibes le 1er mai 1769, vient de m'accorder une gratification de 200 livres. » Il en est ravi, il proteste bien pour la forme : « Cette grâce a d'autant plus lieu de me surprendre que je crois moins la mériter. » S'il le croit vraiment, ses chefs ne

sont point de son avis, surtout M. du Frémeur qui avait percé tout de suite le faible et le fort de ce caractère « trop inflexible et trop ardent » (1), mais incapable de transiger avec son devoir, de fer même sur ce chapitre, un peu chimérique seulement sur le reste et prompt à prendre feu pour toutes les nouveautés. Si charmant de toutes les façons, avec un tel rayonnement dans son œil bleu d'Armoricain et je ne sais quel air de fierté naturelle qui était tout le contraire de l'arrogance! Il trouvait Antibes fort supérieure à sa réputation et même de commerce agréable, si le prix des choses n'y eût passé la mesure :

« La ville est trois fois grande comme Carhaix, écrivait-il à son beau-frère, et renferme une très bonne société. La vie y est d'une cherté effroyable, et il n'y a pas d'auberge à moins de quarante-cinq livres à un repas. A cela près, je crois qu'on peut s'y plaire comme partout ailleurs Les campagnes aux environs d'Antibes sont de véritables jardins plus abondants en fruits, en légumes et en blé que ne le sont les environs de Paris; le vin est excellent et vaut un sol la bouteille. La chaleur que nous ressentons à présent est excessive : on en est à la seconde coupe du foin et, en quinze jours ou trois semaines au plus tard, se fera la récolte. Nous mangeons à dessert des cerises; les petits pois et les fèves commencent à y passer. L'oranger vient dans ce pays sans culture. Il est aussi commun que le chêne sur nos fossés de Bretagne; les oranges du pays sont douces et fort agréables au goût... Il passe ici tous les jours un grand nombre de pèlerins et de pèlerines allant à Saint-Jacques de Galice : il s'en trouve parmi ces dernières d'une rare beauté et qui commencent quelquefois leurs stations à Antibes. Nous ne sommes qu'à une très petite distance de Nice et de Monaco : tous nos messieurs y ont été à différentes reprises, ainsi qu'à Gênes dont le trajet par mer est de six ou sept heures. Je ferai en sorte de ne pas laisser échapper à ma curiosité des objets aussi essentiels. »

Il comptait sans son hôte : de Corse abordait tous les jours à Antibes un « bateau de poste », mais les nouvelles étaient « pour la Cour » et l'on ne savait à peu près rien de ce qui se passait dans l'île, « bien qu'on la découvre des remparts ». Un jour cependant filtra « la grande nouvelle de la reddition de

(1) Le mot est de Crillon.

Corte », un autre celle de la prise de l'île Rousse, puis celle de la soumission « du général Paoli, réduit à solliciter son pardon et sa grâce » : il se hâtait d'envoyer ces heureuses nouvelles à ses parents, avec le regret mal dissimulé de n'avoir pas été de ceux qui avaient mis le mutin à la raison. Adieu paniers, vendanges sont faites, Angoumois n'ira pas en Corse et, pour comble de disgrâce, une fois de plus on le change de garnison.

« Nous partons le 18 de ce mois, écrit-il le 12 novembre 1769 à son beau-père, pour nous rendre, en sept jours de marche, à Grenoble, en Dauphiné... En quittant Antibes, nous paraissons tous fort sensibles à la perte des beaux jours que nous laissons derrière nous, mais beaucoup plus à celle des personnes qui régnaient ici sur nos cœurs... »

Du coup il voit son voyage de Gênes « accroché ». Cependant, à son retour, M. Billonnois le trouvera « assez instruit sur bien des particularités concernant plusieurs villes d'Italie » qu'il a visitées pendant son séjour à Antibes. De Grenoble d'ailleurs, il sera « assez à proximité de Turin pour faire ce voyage ». Et il ajoute : « Voilà trois ou quatre frontières que nous parcourons depuis deux ans... Je vous assure que je trouve mille délices dans ces différentes mutations, tout ce qui contribue à faire connaître les mœurs d'un pays et les particularités qu'il offre piquant singulièrement ma curiosité. » On n'est pas d'humeur plus conciliante, mais c'est qu'il entame à peine sa troisième année de régiment.

Ce ne fut pourtant pas une petite affaire que cette marche supposée de sept jours et qui en prit le triple, d'Antibes à Grenoble, en plein mois de décembre, et une partie du régiment faillit y rester. De la capitale du Dauphiné, le 26 décembre 1769, Corret mandait à M. Billonnois :

« Mon très cher père, nous venons enfin de terminer, après trois semaines de marche, la route d'Antibes à Grenoble par des temps affreux et des chemins ou plutôt des sentiers impraticables, à travers les montagnes de Provence et de Dauphiné, toujours portés sur trois ou quatre pieds de neige sans exagération. La Cour, pour s'épargner les frais de quelques jours de route de plus que nous aurions employés par celle d'Aix, nous a fait voyager à travers monts, ayant toujours des précipices à côté de nous. Peu s'en est fallu qu'une partie du régiment n'ait péri, au passage des torrents que forme le Drac auprès de

Digne. Nous l'avons passé vingt-deux fois à pied, officiers et soldats, le régiment s'étant formé sur six colonnes et nous tenant étroitement serrés suivant le fil de l'eau sans le brusquer. Nos équipages étaient heureusement partis d'Antibes avant nous et avaient pris la grande route : sans cela, c'en était fait d'eux. Nous fûmes accueillis de la neige à trois journées d'Antibes : elle nous porta pendant huit ou dix jours et ne parut se fondre qu'après nous avoir laissés aller précisément entre les torrents du Drac et de la Durance. La dissolution de la neige devint alors si considérable qu'il eût fallu périr nécessairement dans des torrents, si nous ne nous étions avisés de l'expédient qui nous sauva. Nous avons été quittes pour la perte de quelques bagages qu'il nous a fallu sacrifier. »

Mais quelle compensation à l'arrivée ! On a traversé « Grasse, Digne et Senès en Provence, Gap, Lespinasse et Lamure en Dauphiné » ; certains même de « nos messieurs » ont poussé jusqu'à Barcelonnette, « ville assez agréable appartenant autrefois au roi de Sardaigne », mais c'est à Grenoble que la vraie fête commença :

« Il n'est pas d'accueil que nous n'ayons éprouvé à notre arrivée, de la part des messieurs d'artillerie du régiment de Toul actuellement à Grenoble : ils nous ont traités splendidement. Nous avons été également traités en corps chez M. le comte de Clermont-Tonnerre, M. de Marsieu, M. du Boursel, commandant du génie, et M. Lévêque : le militaire est ici avec tout l'agrément imaginable, bien reçu dans toutes les maisons, même celles du Parlement, fêté et chéri partout. Il ne se passe pas de jour que plusieurs de nous ne mangions dans une des maisons que je viens de nommer. M. de Tonnerre et M. du Bourset tiennent table ouverte pour les officiers de la garnison, et nous voyons ici la plus brillante compagnie sans être exposés au jeu qu'autant qu'on le veut ; les exercices, notre cour aux dames, la comédie, le concert, la chasse et la promenade remplissent assez agréablement nos moments ; nous ne regrettons de la Provence que la beauté du climat. Nous avons une réserve à nous seuls qui abonde en perdrix, lièvres, bartavelles, faisans et gelinottes. Mes exploits à la chasse font parler d'eux. J'ai un chien de la plus grande beauté que je tiens d'un de mes camarades. Nous mangeons ici d'excellent fromage de Sassenage d'où nous ne sommes éloignés que d'une lieue, et les meil-

leures reinettes et calvilles de France. Vous parler du ratafia de Grenoble, c'est assez vous en faire l'éloge. Si quelqu'un des objets que je viens de vous décrire pouvait piquer votre goût, mon très cher père, je vous prierai de me le mander; je serais trop heureux d'avoir occasion une fois dans ma vie de pouvoir vous servir et faire quelque chose qui vous soit agréable pour ne pas la saisir avidement... »

DIX ANS APRÈS

C'est la dernière lettre inédite de cette série si pleine d'intérêt. Nous n'en avons plus d'autres jusqu'en 1773, et celles-là ont été publiées (elles roulent sur l'algarade du théâtre de Marseille). Le 24 mai 1776, Corret est à Montauban d'où il envoie ses condoléances à Limon du Tymeur qui vient de perdre son père; le 21 septembre, il est à Huningue et en assez méchant point des suites d'un terrible duel qui a tout le caractère de ce que nous appelons aujourd'hui une affaire de femme et dont il supplie son correspondant de ne souffler mot à sa mère et à sa sœur; le 30 septembre de la même année, on le trouve à Plombières où les dames chanoinesses n'ont pu résister à la séduction de ce malade si différent des autres et où il fait une cure de deux mois dans leur établissement fermé d'habitude aux hommes; le 30 avril 1779, il a rejoint Belfort, pas bien remis encore de ses blessures au bas ventre et à la cuisse qui l'obligeront de faire une nouvelle cure à Plombières ou à Bade.

Le ton de ces diverses lettres, des dernières surtout, est singulièrement plus rassis que celui des précédentes : c'est que le temps a marché et que l'accoutumance a fait son œuvre. Corret, après dix années de ces perpétuelles navettes de l'Est à l'Ouest et du Midi au Septentrion, n'est plus aussi féru des changements de garnison et ne leur découvre plus le même attrait. Il aime toujours son métier sans doute, bien qu'il commence d'en démêler la vanité; il entre de plus en plus dans les bonnes grâces de ses chefs, « au-devant desquelles » il se flatte de n'avoir « cependant pas fait un seul pas, l'inflexibilité de mon caractère, dit-il, me rendant peu propre au rôle de courtisan »; il semble bien que cette inflexibilité se soit accusée avec l'âge, que l'allègre officier de naguère soit en train de tourner au stoïcien, — un stoïcien un peu emphatique, selon le goût du

temps, avec une pointe de préciosité. De quel ton, qui serait du plus pur Scudéry, s'il n'était de Corret, il s'écrie à Plombières où il souffre le martyre : « Mon calme au milieu de mes souffrances devrait étonner mes maux ! » Ce stoïcisme ne va point jusqu'à lui faire négliger l'opéra, le concert, la cour aux dames et les autres revenants-bons de son métier. Mais ce qui est l'essentiel, la raison même de ce métier, à savoir la guerre, c'est aussi justement ce qui fait le plus défaut. Corret a joué de malchance et il est entré à Angoumois comme ce régiment débarquait d'Amérique. Les événements de Corse faillirent le rendre à l'activité. Mais les choses, on le sait, tournèrent court : Paoli, qui avait battu Chauvelin, se fit battre par le comte de Vaux, et il ne fut plus question d'aller guerroyer dans le maquis.

Pour un homme chez qui le sang de Turenne parlait ou croyait parler et qui était indubitablement né, quoi qu'il en soit, avec la vocation militaire, qu'une telle inaction pendant dix ans dut être pesante ! Rappelons-nous l'accablement de Vigny dans les armées immobiles de la Restauration et ces pensées de suicide auxquelles il n'échappa qu'en se donnant à la Muse.

C'est par ce même besoin de réaction, pour combattre le spleen, — comme on dit déjà, — et ses brouillards mortels, que, les premières « délices » de sa nouvelle vie une fois épuisées, et après s'être mis par scrupule professionnel à l'étude de la stratégie et de la tactique, Corret, qui n'était ni coureur, ni joueur, ni bretteur (malgré son mystérieux duel d'Huningue), se fit numismate et philologue. Il avait le don des langues d'ailleurs, comme beaucoup de ceux qui ont parlé deux langues dans leur enfance. Et l'on peut accepter aussi que, vers la même époque, touché par le vent du siècle, il se soit affilié à l'une de ces loges régimentaires dont le nombre était déjà de vingt-trois en 1776 et qui comptaient parmi leurs grands officiers les ducs de Chartres, de Montmorency-Luxembourg et de Beauvilliers. Numismatique, philologie, maçonnerie, même appuyées de la poliorcétique, qu'il avait commencé d'approfondir après la tactique, ne l'eussent pas mené bien loin, du moins dans la carrière des armes où continuait obstinément de lui manquer l'occasion de faire briller ses talents. En 1779, quand il entre en rapports avec le duc de Bouillon, Corret a sagement abdiqué toute ambition ; il est de ces officiers dont parle Dufresny, qui, « sans bassesse et sans manège », mettent toute leur gloire « à

bien servir le maître et vivent tranquilles dans cette médiocrité d'état où l'on trouve ordinairement le vrai mérite »; il sait que tout ce qu'il peut attendre, au bout de vingt-cinq ans de service, c'est un brevet de capitaine et la croix de Saint-Louis.

Et, par un coup de fortune inouï, voilà ce petit lieutenant obscur et dont tout le revenu atteint péniblement 4 000 livres qui se voit accueilli par une des plus illustres et des plus opulentes familles de l'aristocratie : Corret de Kerbeauffret se transforme du jour au lendemain en La Tour d'Auvergne Corret; le duc de Bouillon, prince de Sedan et Raucourt et chef de la maison d'Auvergne, l'autorise, le 18 novembre 1779, à s'inscrire sous ce nom « dans l'état militaire et à écarteler ses armes de la Tour et du Gonfanon barrés ».

A ce coup, « Mme de Billonnois », si flattée déjà d'avoir donné le jour à un officier d'Angoumois, n'aura plus qu'à entonner son *nunc dimittis* : tous ses vœux sont comblés; son fils a pris rang dans la plus haute noblesse de France; l'arbre généalogique des Corret est redressé. Que souhaiter de plus et que faire désormais sur la terre ? Elle la quittera en effet presque aussitôt : elle mourra le 18 février 1780 à Guingamp où, veuve pour la troisième fois, elle était allée demeurer près des Limon du Tymeur, et elle mourra, fierté suprême, dans les bras de son fils dont elle mêlera le nouveau nom dans son agonie à celui du Seigneur. La Tour d'Auvergne la pleura honnêtement, moins peut-être cependant que la petite sœur cadette qu'elle lui avait donnée le 6 août 1758, cette délicieuse et fragile Henriette Billonnois, brisée dans sa fleur, à seize ans, et dont il est si souvent et si tendrement question dans la Correspondance.

CHARLES LE GOFFIC.

ESQUISSES HAVANAISES

A MADAME GÉRARD D'HOUVILLE

La Havane, mars 1928.

Lorsqu'il s'est agi pour vous, chère amie, de partir pour Cuba, vous n'avez pas voulu venir. Pourtant, vous n'avez jamais connu l'Ile où votre père est né. Du moins ne l'avez-vous connue qu'à travers « les récits, les descriptions et les contes ». Vous avez craint de ne pas reconnaître, dans la réalité contemporaine, la vérité féerique de vos rêves d'enfant.

Peut-être avez-vous bien fait de ne pas venir. Nos douze jours havanais sont si chargés, par ce Congrès de la Presse latine, de séances, de commissions, de banquets et de « palabres » que nous n'aurons pas matériellement le temps d'aller jusqu'à la ville où José-Maria de Heredia vit le jour. Santiago est à l'autre bout de Cuba. Traverser toute l'île? Le voyage, la visite demanderaient trois ou quatre journées; et dès la semaine prochaine, hélas! *l'Espagne*, qui nous a conduit ici, sera revenue de la Vera-Cruz. Nous reprendrons aussitôt avec elle le chemin de l'Europe... Avant de m'en aller, je voudrais rassembler pour vous, comme on compose un bouquet, ce que, dans cette ville, sinon dans cette île, si vous y étiez avec nous, vous auriez probablement aimé.

Mais, d'abord, il faut que vous sachiez avec quelle amitié tendre, avec quelle ferveur d'admiration on parle à La Havane de votre père. Les Cubains sont fiers d'avoir donné José-Maria de Heredia à la France. Si l'on nous accueille en amis, c'est beaucoup parce que, voilà bientôt quatre-vingts années, un

petit insulaire de onze ans partit pour l'ancien monde, emportant avec soi, sans le savoir, les fleurs et les pierreries dont il devait plus tard couronner et parer la Muse de Pierre de Ronsard et d'André Chénier.

Puisque je ne pouvais aller ni à Santiago, ni au Potosi, ni à la Fortuna, j'ai voulu du moins chercher, à La Havane, l'ombre de Heredia, là où je savais la trouver. En septembre 1859 (José-Maria avait dix-sept ans), il vint ici pour suivre à l'Université des cours de littérature et de philosophie. Il n'y resta que quelques mois. Le temps d'apprendre l'espagnol et, aussi, d'écrire ses premiers vers. L'Université de La Havane, en 1859, n'était pas la vaste ville intellectuelle qu'elle est aujourd'hui. On n'y accédait point par ce blanc et monumental escalier au haut duquel une *Alma Mater* de bronze ouvre les bras à ceux qui viennent implorer d'elle la Connaissance. Mais, au cœur des brillants édifices nouveaux, voici les restes du vieux Collège où les jésuites enseignèrent si longtemps. Pour évoquer votre père sous les arceaux d'une cour aux apparences claustrales, je n'avais qu'à me souvenir de votre fils, quand il avait dix-sept ans. Je me représentai un beau jeune homme aux cheveux noirs et drus, aux yeux vifs, aux narines ouvertes... Heredia s'est vraisemblablement assis au pied de l'arbre immense qui occupe toute cette cour, et que le cyclone de 1926 a respecté. C'est un *ceiba*. J'aurais voulu vous en rapporter quelques feuilles; mais certains arbres, en restant nus jusqu'à la fin de mars, ont pour mission de faire croire, sous ce ciel brûlant, qu'il existe à Cuba un hiver; et le *ceiba* est parmi ces arbres-là.

Il faudra un jour que les admirateurs français de Heredia s'associent pour obtenir qu'on leur permette (cela sera facile) de faire graver au mur de l'Université de La Havane une inscription. Elle exprimera notre gratitude et commémorera le passage de votre père. En revenant de France et avant d'y repartir, c'est ici que Heredia accomplit en quelque sorte sa veillée poétique. Quand il se rembarqua pour l'Europe, aux approches de la vingtième année, il emportait un manuscrit : *les Bois d'Amérique*. Dans le fragment que je connais de ce poème se trouvent des érables et des papayers, des palmiers et des filaos. N'y est-il pas question, ailleurs, du grand *ceiba* de l'Université ?

Votre Cuba, l'île que vous avez créée pour votre délectation personnelle d'après ce que vous ont dit d'elle père et mère, vieilles parentes et vieux serviteurs, parfume et colore les pages du *Séducteur*. Si, comme je l'ai fait, on relit ce ravissant récit à bord du paquebot qui vous mène aux Antilles, il devient difficile au touriste de croire, comme le voudrait Stendhal, « que la chose imaginée est la chose existante ». Non; je ne vous dirai pas que La Havane d'aujourd'hui peut beaucoup servir de cadre aux personnages de votre « Créolie » d'autrefois. Cette « Créolie » serait effarouchée, mortifiée dans une ville presque indéfinie, toute neuve, et qui ne montre d'elle, d'abord, que ce que montre, dans le monde entier, toute ville qui sacrifie au progrès moderne les traditions de mœurs et d'usages auxquelles elle ne croit plus. La proximité des États-Unis et les aides variées que Cuba a reçues de sa puissante amie ont défiguré (ou transfiguré) La Havane en bien peu d'années. La Havane moderne est une capitale où les gentillesses, les flâneries, les paresses de la vie coloniale du dernier siècle n'ont plus de raisons d'être.

Pourtant, on n'étouffe jamais le passé. A peine suis-je ici depuis dix jours; grâce à la complaisance de ceux qui nous y reçoivent, je commence de retrouver les traces, éparses, mais harmonieuses et pittoresques, de ce que, d'abord, j'ai pu croire à jamais anéanti. Si je restais à La Havane plus longtemps, je découvrirais probablement que la vie « américanisée » n'y est souvent qu'un masque, posé sur un visage secret, intime, préservé; sur une existence à laquelle, au surplus, les conditions particulières du climat tropical interdisent à jamais de se soustraire complètement.

« Créolie... » J'étais invité en « Créolie », avant-hier. Il s'agissait de passer la fin de la matinée et le commencement de l'après-midi dans deux *Fincas*. On appelle ainsi non pas les maisons de campagne importantes (qui se nomment *Quintas*), mais de petits pavillons de plaisance, élevés par le propriétaire au milieu de ses élevages et de ses plantations. La *Finca Nenita* appartient au général Gerardo Machado, qui est

actuellement le Président de la République cubaine et, de l'avis de tous, un grand homme d'État. Depuis que nous sommes dans son île, il nous témoigne la plus charmante, la plus bienveillante amitié. Avant de nous recevoir officiellement dans son palais de La Havane, il a voulu nous faire les honneurs moins protocolaires de sa petite « campagne », et de la paix fleurie de son jardin.

Quatre pièces ouvrent de plain-pied sur des loggias heureuses. Dans ces pièces, rien que des meubles de style colonial. Leurs bois sombres semblent d'abord uniformément noirs; mais dans les veines de ces bois coulent des sangs variés, aux teintes amorties : des violets taciturnes, des bleus épais, des rouges profonds. Tous ces meubles, soigneusement conservés ou rassemblés, sont les frères de ceux parmi lesquels l'héroïne du *Séducteur* a vécu. Pour moi, l'amie de Panchito, la tendre Silvina, s'est assise sur cette méridienne aux pieds torses; elle a rêvé devant ce piano-forte tout incrusté de bois clairs et d'argent, effleurant d'une main qui ressemble à la vôtre un clavier dont les touches ne sont pas d'ivoire et d'ébène, mais de nacre et d'écaille. Il y avait aussi, pour Silvina, ces grandes gerbes de delphiniums, ces roses pressées dans des jattes basses; et, pour elle encore, au bout du jardin, après une allée bordée de mille espèces de crotons, sous une cabane rustique, une collection odorante et embuée de cocktails cubains.

Car, si La Havane est « américanisée », elle n'est pas du tout « sèche ». Il y a ici un cocktail national, c'est-à-dire dans la composition duquel n'entrent que des produits de l'île, rhum, sucre et citron. Rien de plus banal, direz-vous. Mais ce rhum est le Bocardi, presque blanc, très sec, aussi différent du rhum ordinaire que l'est un pur-sang d'un cheval de labour; ce sucre est du sucre de canne, parfumé comme un miel; et ces citrons sont de petits citrons verts, à la peau très fine, pas plus grands que les « chinois » des confiseries, et ronds comme eux. On m'a promis pour vous la recette d'une extraordinairement bonne boisson, couleur de topaze pâle. J'ai cru y reconnaître, à travers la saveur du rhum et du limon, un timide arome de vanille, d'une douceur quasiment sentimentale et, qui fut tout à coup contredit par celui, fort inattendu, qu'exhalait un tout petit oignon. Il brillait à peine, dans les profondeurs du verre, comme une opale submergée...

... L'autre *Finca* s'appelle *Mariana*. Je demande à M. et Mme Francisco Camps, qui y furent nos incomparables hôtes, la permission de l'appeler un moment, parce que c'est à vous que j'écris, la *Finca Silvina*.

M. et Mme Camps nous avaient conviés à un *almuerzo criollo :* à un déjeuner créole.

Demeure de même style et de la même perfection de goût que la *Finca* du président. De très beaux meubles locaux, bien choisis, peu nombreux, ornent des pièces aux murs crépis de tons unis (maïs, chamois, rosés). La seule décoration était vivante : faite de bouquets.

J'eus le privilège, en faisant le tour de la *Finca*, de rencontrer Silvina elle-même. Elle me conduisit au seuil de la salle de verdure où allait se donner le repas. Pour ce seul délicieux endroit-là, chère amie, vous auriez dû faire le voyage.

Imaginez, construite pour la circonstance, une basse et profonde caverne végétale. Le sol épaissement gazonné. Le toit fait de palmes sèches entrelacées. Épousant les douces sinuosités de la cloison de branches, la longue table dessinait un ovale irrégulier : un grand serpent moins blanc que polychrome, car la nappe était presque entièrement recouverte de roses. Certes pas moins parfumées que les nôtres, les roses de La Havane ont la violence de coloris de certains dahlias, de certains bégonias. Dans leur belle prison pénombreuse, ces mille et mille roses avaient eu le loisir de verser prodigalement leur haleine; on avait, en avançant, l'impression de couper la bonne odeur comme un corps solide. Au milieu de la salle, les arbustes du jardin étaient respectés. L'un d'eux portait une constellation d'étoiles mauves; un autre cachait sous ses feuilles de petits calices aux senteurs de gâteaux. Ici et là, entre les arbustes, sur des supports de cuivre, étaient posées des cages pleines d'oiseaux.

Rêvions-nous?... La cuisine créole nous fit croire à la matérialité de notre plaisir. Nous dégustâmes dans ce décor délicieux des œufs frits pavoisés de charcuteries rouges; des cochons de lait qu'on rôtissait, au delà de la salle de verdure, en plein air, pour nous. Un autre plat, fait de riz et de haricots noirs, est nommé : « Chrétiens et Maures » (les Chrétiens ont la blancheur du riz, les Maures la noirceur des haricots). On nous servit aussi de la compote de goyaves en même temps

qu'un fromage blanc dont le goût frais s'alliait fort bien à la saveur sucrée de ces excellents fruits...

Pendant tout le repas, un orchestre noir joua des *sons*, des *dansòns* et des *rumbas*.

Je rapporte quelques disques, où ces chœurs et ces airs de danses sont inscrits. Vous les ferai-je entendre? Ne serez-vous pas déçue? La musique des nègres cubains ne ressemble en rien aux *blues* des nègres des États-Unis, qui ont en ce moment la faveur de Paris. Toute faite de rythme, cette musique, pour être exécutée, ne se confie qu'à des instruments à percussion. Sur une basse continue qui ressemble, par son obstination, au crissement des cigales et qui évoque vite l'inéluctable vibration de l'extrême chaleur, se détachent des mélopées courtes. Elles tournent sans fin sur elles-mêmes. Un Cubain à demi français, qui rentre à Paris avec nous et qui a étudié longtemps les sources de cette musique si riche et si peu connue, M. Carpentier, vous expliquera qu'elle vient de loin, étant d'origine « siboneyenne » (les « siboneys » sont les naturels qui peuplaient l'île, lorsque Colomb y apparut). Le *son* fut par la suite adopté, enrichi par les nègres importés d'Afrique. Il est à la fois violent et mélancolique, exprimant les aspirations et les nostalgies d'une race de guerriers devenus esclaves.

Si elle surprend par ses rythmes, la musique cubaine surprend aussi par ses sonorités. Parmi les instruments qui constituent un orchestre de *sons*, il y a une grosse calebasse striée (*guiro*) que l'on gratte avec une lame d'ivoire; d'autres calebasses (*maracas*), plus petites, emmanchées sur de courts bâtons, pleines de cailloux, et que l'on agite comme des tambourins; des timbales; un pot de terre nommé *botija*, au bord duquel on souffle et qui émet les notes basses; une guitare à trois cordes, le *tres*; une caisse de résonance, la *marinboula*, sur laquelle sont fixés des morceaux de fer; une dent de charrue (*diente de harado*), la scie des *jazz* en est une variante; et enfin les *claves*, meneurs du jeu : deux petits bâtonnets taillés dans un bois très dur, très sonore; on les frappe sans répit l'un contre l'autre. Par leur parenté avec les castagnettes, ces bâtonnets ne durent pas surprendre outre mesure les Espagnols, lorsqu'ils les entendirent pour la première fois.

Ce n'est point par ses témoignages plastiques (inexistants) que Cuba pouvait nous renseigner sur son passé. Aucun monument, dans ce pays, comme au Mexique, comme au Guatemala (que je voudrais tant connnaître) ! Mais la musique ancienne d'un pays ne vous renseigne pas moins sur son âme profonde que ses vieux édifices. La plupart des Européens avec lesquels je fais le voyage reviendront, comme moi, férus de cette étonnante musique cubaine. Bientôt, je l'espère, vous entendrez des *sons* à Paris. Vous y entendrez aussi des *dansòns* et des *rumbas*.

M. Carpentier m'a expliqué que le *dansòn* est la contredanse normande dégénérée en *danza*. On suppose que la contredanse fut importée à Cuba moins par les colons que par les corsaires, les boucaniers. Le *dansòn* viendrait donc de Dieppe et de Saint-Malo. Pourquoi pas? L'abricotier et le cerisier des vergers d'Ile-de-France n'ont-ils pas d'abord été des arbres persans? En écoutant les *dansòns*, gais et tendres, moins élégants que familiers, je songeais aux bals-musette de 1830. Votre Silvina, chère amie, vous a-t-elle dit que sa mère dansait des *dansòns* à Santiago, en robe de tarlatane, « par des nuits qui, quoique profondes, restaient néanmoins azurées »?

Elle ne dansait certainement pas des *rumbas*. Venue d'Afrique et régal populaire, la *rumba*, lorsqu'elle n'est point édulcorée pour un public « comme il faut », ne cache pas du tout ce qu'elle veut peindre. Hélas! je n'ai point vu danser la *rumba* « nature ». Mais de charmants artistes cubains esquissèrent des *rumbas* atténuées devant nous. Le couple était vêtu aux modes désuètes de 1880. L'homme en chemise et caleçon de toile blanche. La femme, également en blanc, portait une robe à taille, à traîne, à tournure. Songez aux modèles de Toulmouche et de Stevens. Tout ce blanc fanfreluché de dentelles, de rubans, de petits plissés. Les couplets voluptueux, ardents, de plus en plus pressants, sont des prétextes à danses sur place, à promenades rythmées où des pas glissés rappellent ceux des *polonaises*. Ces piétinements et ces marches veulent être les plaisantes grimaces du désir. Mais dans les danses « naturalistes » des pays chauds, la vérité la plus crue est enveloppée de mystère, d'allusions stylisées. Une sorte de dignité hiératique les décante, pour ainsi dire. Si vous ne connaissez de la musique et des danses nègres que le jazz, le cake-walk et le charleston, je comprends que vous ne les goûtiez guère. Mais je

suis sûr que vous, fille de « Créolie », qui avez si amicalement parlé des esclaves noires de votre Silvina, vous n'écouterez pas sans un plaisir qui ira jusqu'à l'émotion les *sons*, les *dansons* et les *rumbas* de votre pays.

Après le déjeuner créole, il y eut un petit bal. Que de gracieuses danseuses! Je crois qu'à La Havane, quand une jeune fille, quand une jeune femme est laide, on la cache, on la fait disparaître. Je ne suis pas le voyageur qui écrit, pour avoir croisé une rousse en arrivant dans une ville : « Ici, toutes les femmes sont rousses ». J'ai vu beaucoup de Cubaines. Elles sont toutes jeunes, toutes jolies, et innombrables. Elles plaisent par une ravissante souplesse du corps, par une extrême mobilité de physionomie; par une santé, une expansion, un épanouissement qui leur donnent un charme de belle petite bête, ou de fleur, ou de fruit. Je crois qu'on peut dire qu'elles se ressemblent entre elles, comme se ressemblent entre eux, par exemple, les jeunes gens anglais, qui paraissent parfois « faits en série », mais d'après le meilleur modèle.

Je voudrais vanter aussi le naturel des Cubaines, qui n'exclut pas la coquetterie; et leur manière élégante de se vêtir, de se farder qui n'exclut pas, dans le choix des couleurs vives, l'intrépidité. Il y a, au cœur de La Havane, une église pas bien grande, et dont les murs jésuites sont hardiment bariolés, à l'intérieur, de verts pistache, de roses tendres, de bleus frais. Le dimanche, peuplée de Cubaines en atours, rien de plus gai que cette église, un peu devenue volière, car, agitant toutes leur petit éventail, ces jeunes fidèles deviennent oiseaux.

Contre la chaleur, les belles n'ont pas le seul éventail. Il faut les voir se balancer dans les fauteuils et les chaises à bascule, plus nombreux ici que les sièges à quatre pieds, et qu'on pourrait appeler les éventails de la paresse. Il n'y a plus d'esclaves pour vous bercer. Mais voici le *sillon*. Un petit mouvement du pied suffit à l'animer; et tout le corps reste doucement allongé, oisivement rafraîchi par l'air que déplace le siège.

Ces *sillons* ne sont pas réservés aux femmes. Il y en a partout. Il arrive, paraît-il, que les affaires les plus sérieuses se traitent entre deux hommes qui causent gravement, remuant

comme des balanciers, charmés par l'odeur de leur cigare et par la succulence de la boisson glacée que leur apportent, dans les clubs, des serviteurs souvent noirs, mais toujours vêtus de vestes immaculément blanches. Un léger empois les rend brillantes et comme micacées.

Les boissons glacées!... Les mille espèces de boissons glacées qui vous désaltèrent à Cuba! Tous les fruits de l'île servent à les composer. Malheureusement, je ne suis pas ici dans la saison où tous ces fruits sont mûrs. Je ne connaîtrai pas la mangue fraîche, que les amateurs préfèrent à la meilleure pêche; ni l'anòn qui, sous une écorce verte aussi bien patinée qu'un bronze d'Herculanum, cache une chair qui a le parfum de la vanille sans en avoir la fadeur. Mais voici l'ananas, la banane. Dans leur fraîcheur native, ces fruits ne ressemblent en rien à ceux qui, ayant longtemps voyagé, paraissent, aux Cubains qui en mangent en Europe, moins mûrs que pourrissants. L'ananas frais a la blancheur de la cire; pas une fibre; et je crois bien que, dans l'ordre des petits bonheurs matériels, il y en a peu de plus positifs que celui qui consiste à vider, quand la chaleur tropicale vous accable, un verre rempli de jus d'ananas pur et glacé.

... J'ai adopté, au seuil du Prado, un magasin qui est une véritable bibliothèque de boissons glacées (de glaces et de sorbets). Je fais de mon mieux : mais je quitterai Cuba sans avoir pu les consulter toutes. Le *tamarindo* et le *toronja* ont une légère acidité dont le *guanabana* est dépourvu. Le *mamey*, accompagné de sirop de canne, a l'épaisseur et la profondeur d'une grosse rose. L'eau de la noix de coco, aussi incolore, aussi transparente que l'eau de source, a un goût édénique de sève; et je n'aurais jamais osé, pour en corser la vertu, presser dans un café noir granité, avant de venir ici, le jus d'un citron vert...

Je ne vous cacherai point que j'achève ma lettre à *l'Anòn del Prado*. Endroit qui n'est pas seulement agréable par ce qu'on y boit, mais par ce qu'on y voit. Rien ne le sépare d'une avenue dont le trottoir est abrité par de hautes arcades. Les passants, les passantes sont nombreux. Le soir va tomber; le grand soir brusque, libérateur des Tropiques. D'affables vieilles

mendiantes nègres, aux yeux de chien fidèle, tendent une main de momie et laissent traîner sur les dalles le bas de leurs toges maculées. Puis, fermant la main sur une toute petite pièce de monnaie, s'en vont, humbles comme un sénateur romain, du temps des Barbares. Voici les demoiselles des écoles; elles portent un uniforme. Cet uniforme signifie, dans une ville où, paraît-il, les hommes sont fort entreprenants : « respectez les étudiantes ! » L'uniforme est une vareuse de marin à col blanc, une jupe de serge ou de toile, et un grand chapeau de paille noire, très *keepsake*. Voici deux jeunes mulâtresses. L'une porte une toilette mauve; l'autre une toilette citron. Par logique, la première, sur son fard, s'est poudrée de mauve; la seconde s'est poudrée de citron. Voici des jeunes gens qui ont l'air de ne rien faire, et qui, en effet, ne font plus rien; mais ils ont durement travaillé, dans une ville où « les huit heures » n'existent pour personne, et ils ont eu à supporter, au bureau, au magasin, la pesante chaleur des après-midis d'ici. Car il fait terriblement chaud à La Havane! Une chaleur massive qui se colle à vous comme un sirop. Aussi la nuit est-elle une délivrance. A La Havane on vit la nuit, comme à Naples, comme à Madrid. Dès que les écluses de la chaleur sont levées, une fraîcheur marine envahit la ville. Pour l'accueillir, les croisées sont grandes ouvertes. Dans certains quartiers, où les rez-de-chaussée n'ont pas de magasins, les fenêtres, qui descendent jusqu'au trottoir, sont écartées devant l'intimité de la vie de famille.

Mais tous les Havanais qui le peuvent, et même, souvent, me dit-on, ceux qui le peuvent moins, ont leur automobile. Elles servent, la nuit, à se promener hors de la ville. Je n'ai jamais vu de plus belles nuits. Malgré la pleine lune, que nous avons la chance d'avoir, toutes les étoiles scintillent dans une ombre couleur de pervenche. Comment définir la légèreté ineffable de cette ombre, qui n'apporte aux hommes aucune tristesse, point de mélancolie? On ne consent pas à se coucher tôt quand de pareilles heures existent. On les passe dehors, sans s'apercevoir qu'elles passent. On danse; on cause; on ne fait délicieusement rien. On se désaltère jusqu'au fond du cœur en s'enivrant de nuit. Et si quelqu'un consulte sa montre, on s'aperçoit, sans avoir le moindre sommeil, qu'il est quatre heures du matin.

Alors, dans les autos, on regagne La Havane. Si l'on a été

un peu loin (et l'on va toujours un peu loin), on s'arrête, à mi-route, au milieu de terrains déjà lotis mais encore vagues, près de petites boutiques de planches, improvisées dans l'un de ces intervalles nus qui séparent, vers l'ouest, un quartier neuf d'un autre quartier neuf. Les femmes de la société ne descendent pas de voiture. On leur apporte à boire, dans les autos, autour desquelles les hommes s'empressent. Les nègres s'approchent avec leurs guitares; ils chantent. Et il arrive que les belles jeunes femmes des voitures reprennent avec les nègres le refrain d'une chanson qu'elles chantèrent enfants. Une odeur de friture traîne doucement, mêlée aux parfums dont usent les femmes, et que la moiteur des corps a exaltée...

Demain, on se retrouvera, à midi, au Yacht-Club, devant et dans une mer si violemment lumineuse qu'elle semble émaner un phosphore bleu. Cette mer a très exactement le ton et l'éclat de certains papillons, brillants comme le lophophore. On tire de ces flots féeriques des poissons fabuleux, entièrement rouges, entièrement verts, entièrement blancs; si étrangement vêtus, et de formes si baroques, qu'on hésite à les croire comestibles et qu'on les imagine vénéneux, comme certains champignons...

... Chère amie, j'avais le dessein de vous parler encore des restaurants où l'on mange

La bête épanouie et la vivante flore...

où l'on vous sert aussi d'excellents crabes noirs, « gigantesques et vermeils », et dix espèces de bananes légumineuses... J'aurais voulu vous parler de la rue de la Paix de La Havane : la *Calle Obispo*, étroite comme le Passage des Panoramas et où, si l'on s'arrête chez le marchand de musique, une ravissante vendeuse joue et chante, pour vous attacher à elles, les mélodies que l'on veut acheter; petit concert qui attroupe en cinq minutes un public ravi : il donne son opinion et vous guide dans votre choix...

Mais le temps passe; ma lettre s'allonge démesurément. Il faut que je vous quitte. Nous sommes conviés à un petit bal de banlieue; de jeunes Cubains l'offrent à des grisettes. L'un d'eux, qui a vécu en France, m'a dit : « Rien d'américain; mais, au contraire, quelque chose qui vous parlera d'un Paris que vous n'avez pas pu connaître : celui de la Grenouillère de Renoir et

de Maupassant... » Je ne voudrais pas beaucoup manquer cette fête-là... Hélas! Nous ne restons ici que le temps de découvrir que nos premières impressions risquaient d'êtres injustes et que cette ville, qu'on nous avait dépeinte comme le Deauville ou le Biarritz des Américains du Nord, a de vieilles racines latines. N'est-ce pas par ce que La Havane montre le moins aisémement d'elle que nous saurions le mieux l'aimer?...

CIGARES

Dans une vieille demeure espagnole qui fut élégante, luxueuse, et que l'on peut comparer aux hôtels Régence du Marais, jadis brillants, aujourd'hui déchus, nous sommes conviés à aller voir fabriquer des cigares.

Un cigare, comme autrefois un meuble, est entièrement fait à la main. Avec quels soins, quelles minuties, quelle paisible application d'artiste!

La feuille de tabac arrive de la plantation par balles. Les plus belles feuilles, celles qui feront la cape du cigare, sont mises de côté et groupées par touffes de vingt-cinq. Les feuilles destinées à l'intérieur (on les nomme *tripa*) sont distribuées au poids à l'ouvrier chargé de leur manipulation. Maurice Barrès a vanté naguère la beauté des cigarières sévillanes, lesquelles, quand nous les vîmes, si c'étaient les mêmes, étaient toutes devenues laides et vieilles. A travers l'Atlantique le bruit courait que les meilleurs havanes sont roulés par de jeunes mulâtresses sur leurs cuisses nues. Cette manière de faire n'est plus du tout pratiquée à La Havane. La grande salle, où une centaine d'hommes roulent les cigares, ressemble austèrement à un réfectoire de couvent. On y travaille en silence, chaque ouvrier assis devant son étroit établi. Au milieu de la salle, adossée au mur, s'élève une petite chaire. Là, toujours comme dans un couvent, à des heures fixes, un lecteur est chargé de distraire ceux qui travaillent. Traduits, les romans de Dumas père, d'Eugène Sue et de Paul Féval, sont, paraît-il, fort appréciés.

Ce lecteur est choisi, payé par les ouvriers. On nous a conté que ceux-ci s'attachent souvent à celui qui les distrait. Mais le voici vieillissant, édenté, essoufflé par l'âge et par la maladie; il n'est plus bon, dans sa chaire, qu'à psalmodier un texte que personne ne comprend. L'heure serait venue de se

séparer du vieux lecteur. Cependant les ouvriers se sont attachés à lui ; ils hésitent à le peiner. Ainsi est-il arrivé qu'un lecteur de cigariers est resté en fonctions, alors que depuis longtemps son auditoire ne comprenait plus un mot de ce qu'il disait.

Rien de plus joli, de plus élégant, de plus « distingué » que la manipulation du cigare. Les cigariers modèlent la feuille comme un potier modèle l'argile. Et, quand un cigare est fait, voici qu'intervient le pur artiste. Il est chargé de répartir les havanes par nuances. Dans une salle qui reçoit un jour d'atelier (un jour sans reflet et sans rayons), il est debout devant une haute table. Tous les cigares passent devant lui. Des *claros* aux *colorados* les variations sont infinies ; il s'agit donc de grouper par vingtaines, par cinquantaines, les cigares aux mêmes robes, afin de composer des boîtes « flatteuses ». J'ai vu travailler ce personnage. Son œil est infaillible et sa main prompte... Dans d'autres pièces, on passe au doigt des havanes la bague qui les signe. Ailleurs, il s'agit de les installer dans les caissettes de cèdre odorant.

Le vrai cigare havanais, celui qui est le produit naturel du pays, est très peu un cigare d'exportation. Hors de l'île, la plupart des fumeurs n'apprécient guère le cigare noir, qui serait celui qu'on fabriquerait normalement à La Havane, si on laissait la plante mûrir au soleil. Or, dans presque tous les pays du monde, on préfère, paraît-il, les cigares clairs aux cigares foncés. Le soleil des Tropiques aurait vite fait de hâler les feuilles. Pour tempérer ses rayons, certaines plantations sont recouvertes de toiles tendues. Ainsi mûrit-on le tabac à feu couvé, comme on mijote certains plats. J'ai fumé des cigares noirs, au goût de là-bas. Ils sont très parfumés et cependant pas trop forts. Quant à la mode qui consiste, chez nous, à faire craquer, pour l'essayer, un cigare, et à être content s'il craque, elle ferait rire à Cuba. Un bon cigare ne doit pas résister à la pression du doigt ; il doit être mol et légèrement humide. Ce cigare-là n'entête pas, n'alourdit pas. On peut en fumer une demi-douzaine par jour, et bien davantage. A la place du mouchoir ou dans ses plis, on voit dépasser, de la poche extérieure du veston des hommes quatre, cinq, six cigares, couleur de bel alezan : la provision de la journée.

CHAMP DE CANNES

Le train part à sept heures. Sur nos douze journées antillaises, onze ont été données à La Havane; la dernière seule, hélas! sera pour Cuba.

A une centaine de kilomètres d'ici, nous allons voir une plantation de cannes. Au retour, nous visiterons Matanzas, petite ville au bord de la mer, et qui, près de La Havane, est chargée, comme Versailles près de Paris, ou Bruges près de Bruxelles, de montrer au touriste ce qu'est, en face d'une ville d'aujourd'hui, une ville d'autrefois.

Sur le quai, un orchestre militaire attend le Président. Nous sommes ses invités. Hymne national. Voici le général Machado, grand, massif et calme. Dans un visage tourmenté, véhémentement modelé, l'œil vif sourit derrière les lunettes rondes. Impression de force, de volonté, d'intelligence.

Comment est la campagne cubaine? Nous n'avons que quelques heures pour le savoir. Sur une terre rouge, épaisse et riche de ton comme l'argile des vases étrusques, la verdure est sourde, bleutée. Elle absorbe la lumière sans prendre d'elle aucun reflet. Ce vert a quelque chose de vénéneux, de reptilien. Un vert minéral : celui du vert-de-gris, du jade, de la malachite. Gauguin, dans certains de ses tableaux océaniens, a bien rendu la valeur de ces verts-là. Les gris blafards des troncs lisses du palmier royal, alliés à ces teintes soupçonneuses, composent une harmonie qui inquiète et attriste nos yeux d'Européens, habitués à des paysages plus gracieusement nuancés. J'exprime cette impression au Cubain qui m'accompagne. Une fois de plus je m'entends répondre que nous sommes en hiver, que la terre est nue, que seuls ou presque les arbres à feuillage persistant jouent en ce moment un rôle. Dans très peu de temps, dans quinze jours, ornée de verts frais qui s'uniront aux teintes variées des arbres à fleurs, la nature n'aura plus cette sévérité... Je vois donc la campagne cubaine dans un moment où elle n'a pas son véritable caractère. Ce que je dis d'elle ici n'est peut-être pas plus juste que ce qu'un étranger dirait de la campagne normande s'il ne s'y était promené, par exemple, qu'au début de mars, lorsque les pommiers sont nus et les prairies sans sève.

... Mais voici les premiers champs de cannes ; et, avec eux, les verts légers, joyeux, nouveaux-nés que je convoitais. Dans certaines parties de l'île, on fait, par an, trois récoltes de cannes. Rien qu'à voir, du train, l'exubérance de cette verdure, on sent que, serrée, vorace, la canne envahit comme un chiendent. Elle est la grande richesse de Cuba. Une richesse presque menaçante. Si toute la canne que Cuba peut produire passait en sucre, l'offre dépasserait la demande, et Cuba devrait vendre son sucre à vil prix.

Première gare : Jovellanos. Rien qu'un bourg. Le quai, tout le long du train, et l'esplanade, au delà du quai, sont peuplés de femmes et d'enfants. Sauf quelques dignitaires municipaux, pas un homme. Touchant presque les wagons, les plus jolies filles de Jovellanos sont chargées de faire la haie. Cette décoration féminine est autrement agréable qu'une file de pompiers, de gardes municipaux. Derrière ces charmantes personnes, qui ne prennent pas beaucoup leur rôle au sérieux et que leur succès auprès des membres de la Presse latine fait rire de bon cœur, il y a des cortèges d'enfants, des théories de fillettes, des escouades de négrillonnes. Une vingtaine de mioches maintiennent horizontalement, de toute la force de leurs petits poings (dont pas un seul n'est rose) un immense carré d'étoffe aux couleurs cubaines. Le Président descend. Il est acclamé, et assiste aux gymnastiques des garçonnets. Ce sont des moulinets, très bien exécutés avec des sabres de bois, fraîchement argentés. Le soleil mange cette jeune foule très vivante, où rien ne serait sombre, ne serait noir sans les visages mélaniens, sans les beaux bras obscurs qui s'agitent au-dessus des têtes, et au bout desquels s'épanouit bizarrement, quand la main est renversée, une paume de corail pâle.

Le train s'en va. Une demi-douzaine de locomotives, rassemblées à Jovellanos dans ce dessein, lâchent toutes ensemble leurs cris les plus stridents et les plus prolongés. Manière cubaine, du moins dans les gares, de tirer des pétards en l'honneur du chef de l'État.

A Tinguaro, où se trouve la sucrerie, même accueil bruyant, bariolé. Des centaines de femmes, des centaines d'enfants. Les jeunes négresses, en l'honneur du Président, ont arboré (robes

et fards) le grand pavois. Sous le soleil, ces visages vigoureusement peinturlurés ne sont plus noirs ; ils ont la couleur du fuchsia, de la gelée de groseille, de certains puddings.

Tinguaro n'existe que par son usine, autour de laquelle un village de planteurs nègres est construit. Voilà enfin les maisons coloniales! De grands coffres de bois, couleur de cigare, et abrités par l'avancée des toits. Autour des maisons l'odeur touffue des jardins (ils ne se soucient pas des saisons, comme la campagne) rappelle, à qui vient des climats tempérés, celle des serres, où les enfants d'Europe vont renifler l'odeur du Paradis terrestre. La belle terre végétale a le brillant grumeleux de la truffe. Et toutes ces plantes, dont je ne saurai jamais les noms!... Les unes portent de grosses feuilles lourdes, épaisses comme du cuir, gaufrées, tuméfiées, jaspées, damasquinées, tigrées; les autres ont au contraire des feuilles découpées, aiguisées, capillarisées; elles laissent filtrer le jour dans leurs diaphanéités délicates. Un arbre au tronc presque bleu est dévoré par mille étoiles de mer roses et lilas; un autre laisse traîner et pendre des lambeaux sanguinolents. Celui-ci est l'arbre à dentelles; celui-là l'arbre à copeaux; celui-là l'arbre à pantoufles... Les uns sont féeriques, les autres burlesques. Comme la création s'est amusée, ici! Comme elle s'est peu souciée de choisir, d'avoir du goût!... Voilà, enfin, les Tropiques! Voilà confirmée l'image que, de loin et depuis longtemps, nous nous étions faite d'eux! Nous reconnaissons les promesses de Bernardin de Saint-Pierre et de Leconte de Lisle, de Stevenson et de Pierre Loti; et surtout les vôtres, Charles Baudelaire, qui, en dix petites pièces éparses dans *les Fleurs du Mal*, avez condensé toute la poésie de ces climats!

Visite de la sucrerie. A cent mètres l'un de l'autre, voici le champ de canne et, dans des sacs de grosse toile, le sucre cristallisé, couleur d'or vierge, qui en est né.

Rien de plus émouvant, pour les yeux et pour l'esprit, que de se sentir pris dans un pays où l'habitant transforme sur place les richesses que sa propre terre produit. A Tinguaro, la sucrerie est assiégée par les champs de cannes, comme, en Alsace, Ribeauvillé et Riquewihr le sont par les vignobles, comme, en Provence, Arles l'est par les oliviers.

Au seuil de l'usine, les wagons, un à un, versent dans une

sorte de tranchée à fond mobile leur fraîche cargaison de cannes enchevêtrées. Ces cannes sont lentement hissées par un chemin roulant jusqu'à la gueule des machines. Les dents de la première mâchoire, qui semblent les plus terribles, broutent à peine les tiges résistantes. Cependant, des commissures de la bouche de fer, le précieux liquide commence de couler. Blessées, rompues, les cannes sont happées par de secondes mâchoires, plus délicatement féroces que les premières; et ainsi de suite, trois, quatre, cinq fois. Ce que la dernière mâchoire déguste n'est plus qu'une sorte de paille presque sèche. Déchet qui n'est pas perdu. Il sert de combustible. Ainsi la canne fournit-elle la force qui la détruira. Comme le catoblepas, elle se dévore elle-même.

De mystérieuses manipulations transforment ensuite en sombre mélasse dorée le léger jus trouble, pareil à de l'eau sale. Enfin, confiée à d'autres appareils, cette mélasse en sort cristallisée... Une belle canne intacte dans la main gauche, j'ai pu me pencher sur ma main droite pour m'emplir la bouche d'une sorte de manne tiède, à la fois molle et granuleuse. Elle avait l'air de vivre encore : frai d'abeilles, laitance de rayons...

AVEC LE PRÉSIDENT MACHADO

Des fenêtres basses de nos wagons nous vîmes, entre Tinguaro et Matanzas, le ciel devenir noir, et, dans un air plus étouffant que celui qu'on respirait près des chaudières de la sucrerie, les grands réservoirs célestes crevèrent d'un seul coup. La pluie effaça le paysage; une pluie aussi compacte que la chaleur du beau temps. La terre était si altérée et, semblait-il, si poreuse, que l'eau était bue, vaporisée avant d'avoir touché le sol.

Les affables Matanziens nous attendaient à la gare. Ils nous prirent dans leurs belles voitures. Derrière le Président, nous avancions dans un sillage d'acclamations. Toutes étaient drôlement poussées par les Matanziennes, exubérantes, hardies, si publiquement contentes de pouvoir être gaies!

Que nous étions loin de la ville d'affaires, de la ville cosmopolite! Au-dessus de Matanzas, le ciel était mi-partie noir, mi-partie transparent. Une baie, aussi parfaitement dessinée qu'une belle coupe, contenait la mer violâtre. Les tendres

badigeons des maisons ressemblaient, sous le soleil qui revenait les baiser, à des fleurs que l'averse a émues, mais rafraîchies, et qui se rassérènent. Plus un gratte-ciel ; plus une affiche lumineuse; aucun carrousel de tramways... Nous allâmes visiter deux grottes; l'une faite par la nature, l'autre par les hommes. La première contenait une resplendissante fantasmagorie de stalactites ; l'autre, au sommet d'une colline, était une maison pour la Vierge Marie. Ici on nous mit dans la main une sorte d'éponge pétrifiée; là, un petit chapelet fait de graines rouges. La nuit naissait. Non pas une nuit pareille aux précédentes, calmes comme l'indifférence, mais une nuit malmenée, inquiète, qui sentait le départ, la séparation. Nous revînmes en ville.

... Vais-je encore une fois parler de la vénusté des Cubaines? A Matanzas, les charmantes cohortes avaient tout envahi. Elles peuplaient les salles d'un Cercle où il s'agissait de danser encore, malgré toutes les attractions de douze jours, de douze nuits. Le président Machado donnait l'exemple. Que l'Histoire le sache : ce personnage, qu'elle guette, dansa ce soir-là avec tant d'entrain que la chaleur lui mit au dos, sur son veston, deux belles plaques de sueur. Entre les *dansòns* et les *tangos*, les femmes retournaient aux fauteuils à bascule. Ainsi le Repos lui-même refusait-il d'être l'Immobilité.

Sans le moindre soupçon de jalousie, les Matanziennes qui n'étaient point conviées à la sauterie du Président passaient et repassaient le long de l'hôtel, sur le trottoir, blanches et noires, par grappes. Selon l'aimable coutume espagnole, elles ripostaient agilement à ceux d'entre nous qui, accoudés aux fenêtres, avaient le privilège de savoir leur dire qu'ils les trouvaient belles, et pourquoi. Certes, aucun puritanisme d'importation nordique dans ces lestes entretiens; mais, non plus, aucune effronterie. Vieilles mœurs de la chevalerie familière, où une pudeur hypocrite ne prive pas la Beauté des hommages de la Courtoisie.

Le dernier souvenir que je conserve de Cuba est le souvenir du dernier banquet. Je n'ai point parlé ici des maintes cérémonies du Congrès. Mais dans le vaste *patio* de l'hôtel de Matanzas, après tant d'heures passées ensemble, la chaleur de l'Amitié, couvée par les discours, par les brindisis, les toasts et les punchs d'honneur, s'épanouit d'un seul coup, ce dernier soir,

en « bouquet » de feu d'artifice. Si loin du berceau latin, nous étions vraiment en terre latine, reçus par des latins. Ce que ce mot « latin » a d'un peu vague permettait de ne confier notre union qu'aux souples liens du sentiment.

... Le *patio* de l'hôtel de Matanzas est, au second tiers de sa hauteur, coupé par une galerie circulaire, que rythment des arceaux. De l'un à l'autre des guirlandes de fleurs encensaient, sous chaque loge, les spectatrices du banquet. Une salle de fête peut-elle être mieux décorée que par une troupe de jolies personnes, postées à l'altitude où Véronèse et Tiepolo, dans les palais de Venise, installent leurs divinités? A l'heure des discours, nous vîmes bien que les Cubaines n'aiment pas moins l'éloquence que les Cubains. On leur offrait, il est vrai, d'écouter leur Président.

Jusque-là, le général Machado n'avait pas, depuis que nous étions dans son île, pris la parole. Ce qu'il nous dit, on nous le traduisit ensuite; mais, avions-nous besoin de comprendre? Par leur seul timbre, certaines voix touchent profondément. La voix brûlée du Président Machado et l'accent fièvreux qu'il donnait à ses paroles nous firent éprouver par le cœur que nous n'étions pas venus ici pour le seul plaisir de faire un beau voyage. Et si, comme il en est question, le président Machado vient un jour en France, nous saurons montrer que ceux qu'il traita, dans une heure où les règles du protocole ne jouaient plus, moins en hôtes qu'en amis, ne pourraient l'oublier...

Que ces lignes improvisées, hâtives, incomplètes ne s'achèvent pas sans l'acquittement d'un double devoir. Nous remercions d'abord M. Maurice de Waleffe, le secrétaire de la Presse latine : sans lui, nous n'eussions jamais été là-bas. Ensuite nous nous excusons auprès de nos hôtes cubains. Qu'ils veuillent bien admettre, s'ils nous lisent, que ces « Esquisses havanaises » ne pouvaient être sincères qu'en restant superficielles. Nous n'avons passé que douze jours chez eux!... Si ces couleurs semblent fausses et ces traits infidèles, c'est que le peintre a été victime d'une question d' « éclairage » : il avait pour la première fois la lumière des Tropiques dans les yeux.

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

EN MARGE DE "RAPHAËL"

ELVIRE ET SA FAMILLE[1]

A mes yeux étonnés montre-toi tout entière.
Dis-moi quel est ton nom, ton pays, ton destin...
Lamartine, Invocation, *Méditations poétiques*

Sur Julie Bouchaud des Hérettes, il semble que Lamartine ne nous ait rien laissé à apprendre. *Raphaël* ne nous conte-t-il point sa naissance « près du pays de Virginie... dans une des îles du tropique », son retour en France, après la mort tragique de sa mère, son enfance et sa jeunesse passées, celle-là, dans quelque coin perdu de Bretagne, « chez de pauvres parents », celle-ci, dans une « de ces maisons somptueuses où l'État recueille les filles des citoyens morts pour le pays », son mariage blanc avec « le vieillard », ses vertueuses intrigues avec « un homme d'un nom illustre par le génie », son voyage à Aix, ses amours avec « le beau jeune homme », sa rentrée à Paris, leurs promenades mystiques dans les bois de Saint-Cloud, sa dernière maladie? Ne s'arrange-t-il pas pour la faire figurer dans le *Cours familier*, entre Alfred de Musset et Chateaubriand? Dans les *Nouvelles confidences*, dans les *Commentaires*, dans *Lamartine par lui-même*, tout ne lui est-il pas prétexte pour parler d'elle presque aussi abondamment que de lui?

A qui se propose de reconstituer l'existence d'Elvire, suffit-il donc de classer tous ces documents épars? La méthode peut paraître séduisante. En réalité, elle est grosse de périls, et pour de nombreuses raisons.

Raisons d'ordre général. Lamartine a « le génie de l'inexactitude ». Il n'aime pas la vérité. Il ne peut s'empêcher de la

(1) *Copyright by* L. Babonneix, 1928.

traiter en suspecte. Il éprouve le besoin de la corriger. Poète lyrique, il ne voit dans la nature que « des horizons lointains, pour y laisser flotter son rêve » (1). Critique, il rédige un chapitre entier sur Musset avant d'avoir lu les *Nuits*. Historien, il prend force licences d'histoire. Dans la préface des *Girondins*, il se vante d'avoir, à plusieurs reprises, interverti l'ordre chronologique. Dans ses *Mémoires*, nulle marque de mémoire. Il ignore l'âge des siens. Il écrit, à cinquante-huit ans, les pages de la vingtième année, sans s'apercevoir qu'au moment où il rencontra Julie, il avait déjà vingt-six ans. Il la fait mourir tantôt « au printemps » et tantôt en décembre (2)...

Plus souvent encore, à la vérité, il préfère la fiction. C'est un grand inventeur. La *France parlementaire* retentit d'applaudissements qu'il pourrait bien être le seul à avoir entendus. Dans son *Voyage en Orient*, il nous fait assister à une scène dramatique. Le brick qui porte sa fortune est sur le point d'être attaqué par des corsaires. Ils sont si près que l'on peut discerner leurs traits hideux. L'attitude résolue de Lamartine leur en impose. Ils s'éloignent à toutes voiles, non sans qu'il ait eu le temps d'entrevoir, au milieu d'eux, une « jeune captive » à l'angélique beauté... Hélas! un honnête médecin de Hondschoote, qui l'accompagnait, et qui prenait des notes quotidiennes, ne signale, pour ce jour, rien de particulier (3). Quelque temps plus tard, le voilà sur le mont Liban. Il fut saisi d'un tel enthousiasme, écrit Legouvé, qu'il improvisa soudain une admirable description de ce grand spectacle, en face du spectacle même. Un de ses compagnons, jeune officier, ne put s'empêcher de lui dire : « Où voyez-vous donc tout cela, monsieur de Lamartine? Je n'aperçois rien de ce que vous décrivez. — C'est que je regarde en poète, et vous, en capitaine d'état-major. »

Raisons d'ordre particulier. Il ne faudrait pas prendre *Raphaël* trop au sérieux. Lamartine lui-même ne nous le conseille point. Cette œuvre « tomba, dit-il, faute de naïveté et de vérité complète » (4). De fait, vrai et faux y sont étrangement

(1) P. M. Masson, *Lamartine*, Paris, 1911, in-18, p. 39.

(2) Ici, dans *Raphaël*, et là, dans le *Cours familier*, entretien XIX (t. IV, p. 73).

(3) J. des Cognets, *La Vie intérieure de Lamartine*, Paris, 1913, in-18 p. 225.

(4) Lamartine, *Cours familier* Entretien CLXIV, t. XXVIII, p 88 M. J. des Cognets fait justement observer que, dans *Raphaël*, se trouvent nombre de situations qui semblent empruntées à un obscur roman anglais, *Agathoclès*, dont, jeune

mêlés. Mais celui-ci l'emporte de beaucoup. Faux, les détails que donne Raphaël sur le père de Julie. Fausses, les données relatives à la « maison d'éducation nationale », qui n'a été fondée qu'en 1804, alors que Julie était déjà Mme Charles. Fausse, l'assertion qu'elle « a été élevée dans toute la splendeur du luxe », alors qu'en réalité, elle a été, de 1792 à 1804, réduite à la plus affreuse misère (1). Fausse, l'attitude des personnages. Le « vieillard » y joue un rôle odieux de mari complaisant. Le « beau jeune homme » et sa bien-aimée se tiennent de nuit, à travers une porte, des discours philosophiques entrecoupés de longs soupirs. Celui-là accepte, sans difficulté, de renoncer aux « vils désirs de la passion sensuelle ». Celle-ci ne se donnera pas à celui qu'elle aime, et parce qu'elle est vertueuse, — comme la Julie de Saint-Preux, — et aussi parce que, si elle lui appartenait, elle cesserait incontinent d'exister. Fausses enfin, — et souvent ridicules, — les situations. Quand ils se retrouvent à Paris, et que la solitude s'est faite autour d'eux, Raphaël se jette aux pieds de Julie, qui tombe *également* sur ses genoux devant lui. N'est-ce pas l'occasion, avec Émile Deschanel, de parler de « galimatias double » ?

Il serait donc bien imprudent de suivre aveuglément Lamartine. Aujourd'hui, plus que jamais, impossible de lui faire crédit. Mais que substituer à des indications auxquelles lui-même n'attache pas autrement d'importance? Et à quelles sources puiser désormais?

Irons-nous dépouiller la correspondance d'Elvire ? Ce serait oublier qu'elle a déjà fait l'objet de deux publications. Sans Anatole France, nous ignorerions encore que, pour Julie, écrire une lettre, c'était faire acte d'amour, et que sa tendresse épistolaire était infinie. M. René Doumic a fait sortir du tiroir secret où elles dormaient, les missives qu'elle adressait à Raphaël, et que celui-ci était censé avoir brûlées en pleurant! Que servirait de se pencher, après eux, sur ces pieuses reliques?

Restent donc les pièces d'archives. Elles ont déjà été mises à

homme, Lamartine avait fait ses délices. « Lorsque, trente ans après, il a dépeint, sous des couleurs si fantaisistes, sa passion pour Mme Charles, aurait-il confondu avec ses souvenirs des réminiscences d'Agathoclès? » (*Loc. cit.*, p. 55, *in fine*).

(1) Cf. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à la « maison Coigny »*, Paris, 1924, in-8°, 24 p.

contribution par Léon Séché (1) et par M. de Grandmaison (2). Que pouvons-nous leur demander à notre tour ?

L'histoire de la famille Bouchaud? Pourquoi donner une suite au *Répertoire de bibliographie bretonne* ? Ne vaut-il pas mieux restreindre les recherches à ceux qui ont veillé sur l'enfance et sur la jeunesse d'Elvire, et tenter de préciser le rôle que chacun a pu jouer dans la formation de celle qui devait, un jour, prendre place parmi les plus célèbres d'entre les héroïnes d'amour? (3)

PÈRE INCAPABLE

De tous ceux qui, depuis un siècle, ont évoqué son ombre charmante, il en est bien peu qui se soient intéressés au sort de son père. Lamartine ne lui accorde que quelques lignes. « Dépouillé, proscrit, malade, déclare Julie dans *Raphaël*, mon père me ramena de Saint-Domingue en France, avec une sœur plus âgée que moi. Il mourut peu de temps après son retour. » Anatole France le tient pour nul et non avenu. Il le confond avec un de ses frères. Mieux informé, Léon Séché lui restitue sa véritable personnalité et publie, à son sujet, quelques curieux documents. Mais personne n'a encore dit qui il était, ni quelles avaient été ses aventures.

Né à Nantes, le 6 août 1738, il était fils d'Eugène-René Bouchaud, conseiller secrétaire du Roi et auditeur à la Chambre des comptes de Bretagne, et de Jeanne Charet. De bonne heure, il se destine aux fonctions de commissaire de la Marine. Aspirant-élève à vingt-huit ans, élève-commissaire à trente-deux, il occupe, à terre, divers emplois (4).

En 1772, il sollicite de M. de Castries, ministre de la Marine, l'autorisation d'épouser Mlle Bergey. L' « occasion » paraît si « intéressante », que son chef direct, M. de Ruisam-

(1) L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830*. Paris, 1906, in-18, pp. 49-77.

(2) De Grandmaison, *l'Acte de mariage d'Elvire*. Paris, 1905, in-8, 15 p.

(3) Nous sommes heureux d'adresser ici nos meilleurs remerciements à ceux qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils : M. Baroux, archiviste départemental de la Seine; Mlle Ducaffy, archiviste adjointe de la Seine ; M Gaborit, archiviste départemental de la Loire-Inférieure; M. Roussier, archiviste au ministère des Colonies; M. Francis Leconte, docteur en droit. Qu'ils acceptent, ainsi que M. L. Favreul, de Nantes, l'expression de toute notre gratitude.

(4) Cf. *Archives nationales*, C7, Marine 39.

bito, intendant de la Marine à Brest, transmet aussitôt la demande avec avis favorable.

Le 16 août 1772, le mariage est célébré à la paroisse de Saint-Denis de Nantes (1). Une dispense de deux bans avait été accordée par le vicaire général. Des témoins, la plupart étaient parents du marié.

Le 12 août, le contrat de mariage avait été passé chez Me Jalaber, notaire à Nantes. Il comportait six articles relatifs, le premier, à ce qu'on appellerait aujourd'hui la communauté légale, — le second, aux dettes, — le troisième, aux droits de la future, lesquels entraient tous dans la communauté, — le quatrième, à la volonté, exprimée par les époux, de « se faire donation mutuelle et réciproque du premier mourant au survivant d'eux deux, de la jouissance par usufruit sa vie durant, de la moitié de tous biens propres qui se trouveront appartenir au prédécédé..., lequel don sera réduit à la jouissance du tiers des mêmes propres s'il y a des enfants du mariage vivants... », comme de se faire donation, dans les mêmes conditions, 1° de tous les meubles et objets mobiliers; 2° de la jouissance de la moitié des acquêts faits pendant la communauté; — le cinquième, au cas où la future croirait devoir renoncer à la communauté et à la donation; — le sixième, à ce qu'on est convenu de dénommer, depuis le code Napoléon, l'hypothèque légale de la femme.

Sur six articles d'un contrat, deux traitant des dettes, et, sur ces deux, l'un ayant spécialement trait aux dettes du mari, voilà qui en dit long sur la médiocre estime en laquelle les hommes de loi tenaient les aptitudes financières de Sébastien Raymond Bouchaud des Héretes! L'événement devait bientôt montrer à quel point leur méfiance était justifiée.

De 1772 à 1804, il aurait pu gérer les biens de sa femme et, subsidiairement, s'occuper de l'instruction et de l'éducation de ses enfants. Or, si l'on étudie les documents qui le concernent, on voit qu'il a été mauvais administrateur autant que père incapable. Trente ans de suite, cet ancien marin lance d'innombrables affaires dont il attend merveilles et dont aucune ne peut se maintenir à flot. L'une n'a pas encore sombré, qu'il en organise une autre que guette le même sort. A ce jeu obstiné, il ne s'enrichit pas. Sa femme est obligée

(1) Cf. *Archives municipales de Nantes*, G. G, 60, Registre de la paroisse Saint-Denis, 1770-1780 (1772, n° 17, p. 21).

d'invoquer l'article V de leur contrat, et de demander la séparation de biens. Comme il ne possède rien par lui-même, qu'il doit beaucoup et qu'il dépense le reste à boire, on comprend que, finalement, il ait été réduit à la mendicité.

En 1792, ce n'est encore que la gêne. Son frère aîné, François-Joseph Bouchaud, ancien capitaine de vaisseau, n'a garde de l'oublier dans son testament :

Considérant que M. Sébastien-Raymond Bouchaud Deshérettes (1), mon frère, préfère une vie tranquille et une jouissance paisible après le défaut de succès qu'il a eu dans ses spéculations, et voulant lui assurer une existence indépendante, je lui donne et lègue une pension viagère de 6 000 livres...

Vingt ans après, c'est sa sœur aînée, Louise-Julienne Bouchaud, qui écrit dans son testament :

Après le paiement des dettes de feu mon frère aîné et de la mienne, je veux et entends que mes légataires universels et à titre universel payent chaque année à Mr Bouchaud des Hérettes, mon frère, six mille francs de rente viagère jusqu'à son décès. Cette rente sera prise sur les revenus des biens, et j'en fais tout don et lègue à mondit frère, afin de lui former, avec les 6 000 francs de rentes à lui légués par le testament de feu notre frère aîné, une rente totale de 12 000 francs, dont j'entends qu'il jouisse pendant sa vie.

En 1804, son gendre le compare à Western, « ce squire ivrogne que Fielding a peint si vivement dans le roman de *Tom Jones* ». Mais, depuis longtemps, sa propre famille l'a jugé.

Dès 1785, sa femme est « séparée de lui quant aux biens ». Abandonnant le domicile conjugal, elle est allée demeurer au couvent des Filles du Calvaire ; tombée gravement malade, elle prie les autorités de déférer à son beau-frère la tutelle de ses enfants. Ce désir ne devait se réaliser qu'au bout de six ans. Sans doute, durant cette période, Raymond-Sébastien a-t-il eu l'occasion de donner de nouvelles preuves de son incapacité ; sans doute aussi, ses habitudes d'intempérance sont-elles devenues plus tyranniques. Pour sauvegarder les intérêts de

(1) Du nom d'une petite propriété, située sur le territoire de la commune de Verton, près de Nantes. (Renseignement obligeamment communiqué par M. L. Favreul, de Nantes.)

ses enfants, sa famille se voit dans la nécessité de recourir au tribunal, pour obtenir qu'il soit destitué de ses fonctions de tuteur. Comment interpréter autrement cette phrase, extraite d'un acte en date du 22 septembre 1792, et où il est dit que Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé, son gendre, avait été « investi par justice et confirmé par assemblée des parents, par acte sur rapport de Petit et Nony, notaires à Paris, de la tutelle des demoiselles Bouchaud, et chargé de l'administration de leurs biens » (1)? Depuis quelque temps déjà, sa fille cadette, Julie, a été recueillie par sa tante paternelle, Louise-Julienne : elle ne la quittera plus jusqu'en 1800, peut-être même jusqu'en 1804.

Le 28 ventôse de l'an XII (19 mars 1804), et probablement à l'occasion du mariage de Julie, il demande un passeport pour aller à Paris.

Le citoyen Sébastien Bouchaud, profession de rentier, natif de Nantes, domicilié de la commune de Nantes depuis sa naissance, section 16, rue Voltaire, département de la Loire-Inférieure, âgé de 68 ans, taille de 1 m. 72 centimètres, cheveux gris, sourcils bruns, front dégarni, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, barbe grise, visage plein, allant à Paris voir ses enfants.

A Nantes, ce 28 ventôse, l'an 12 de la République. Signé : Bouchaud (2).

Le 6 thermidor de la même année (25 juillet 1804), la cérémonie est célébrée à la Grange Saint-Paterne, « en présence de M. Sébastien-Raymond Bouchaud des Hérettes, père de la contractante, âgé de soixante-cinq ans ».

Las de vivre aux dépens des siens, il décide, comme sa sœur Louise-Julienne et pour les mêmes raisons, de s'adresser aux pouvoirs publics. Les biens de sa femme n'ont-ils pas été séquestrés? Le gouvernement n'a-t-il pas « oublié » de lui verser la rente qu'il avait promise aux anciens propriétaires de Saint-Domingue? Ici, les documents abondent. Une partie a déjà été publiée. Parmi ceux qui sont encore inédits, citons les plus intéressants.

(1) Cf. l'acte de Me Mahy Chevenelles, notaire à Port-au-Prince, 25 fructidor an X (*Archives du ministère des Colonies, Actes des notaires*).

(2) *Archives municipales de Nantes, Passeports.* 1re 33, an XII.

Première supplique, le 17 juin 1797 (1).

Le citoyen Sébastien Bouchaud, domicilié de la commune de Nantes, demeurant rue Crébillon n° 13, section 14, représente que réduit à la plus affreuse nécessité par les événements malheureux qui ont désolé la colonie de Saint-Domingue où sont situés les seuls biens qu'il possède et dont il n'a pas retiré un sol depuis les troubles qui agitent cet infortuné pays, il serait obligé de recourir à la bienveillance du gouvernement envers ceux qui, comme lui, se trouvent dénués de toutes ressources. S'il n'a pas jusqu'ici réclamé des secours, c'est qu'il ignorait qu'il y eût des fonds affectés à cet effet et qu'il a trouvé dans le cœur généreux de quelques amis des ressources qui se sont éteintes par la succession des maux qui les ont également atteints ; en conséquence, il espère de votre justice que vous ferez droit à sa demande.

A Nantes, le 29 prairial an 5.

S. Bouchaud.

Suivent les attestations habituelles.

Au bout de deux mois, l'administration commence à s'émouvoir. Elle répond à une demande de secours par une demande de renseignements, à une requête par une enquête :

Citoyen, l'administration municipale vous invite à lui faire savoir quels sont les moyens d'existence et la situation du citoyen Sébastien Bouchaud et sa fille, demeurant rue Jean-Jacques, n° 10, et de vouloir faire transmettre vos renseignements au Bureau des réfugiés.

Moi soussigné, commissaire de police de la commune et section ci-dessus, certifie que le dénommé ci-dessus n'existe qu'en vendant le peu d'effet qu'il lui reste, se trouve dans ce moment réduit à manger chez divers citoyens qui connaissent ses besoins.

Nantes, ce 9 fructidor an V (26 août 1797).

Alleron.

Bientôt, les supplications de Sébastien-Raymond deviennent plus vives. L'administration n'a-t-elle pas rejeté sa demande ? N'émet-elle point la prétention, après l'avoir privé de ses revenus, d'exiger de lui le paiement de ses contributions ?

Au citoyen préfet du département de la Loire-Inférieure.

(1) Les trois pièces suivantes proviennent des *Archives départementales de la Loire-Inférieure*, Dossier Bouchaud Sébastien, colon de Saint-Domingue.

Citoyen, le soussigné Sébastien Bouchaud, propriétaire aux Isles françaises de Saint-Domingue, vous expose :

Que dénué de toute espèce de moyens pour se procurer les premiers besoins de la vie, son nom a été employé depuis plusieurs mois sur la liste des secours que la bienfaisance du gouvernement accorde aux malheureux colons.

Que, malgré toutes les démarches qu'il a pu faire jusqu'à ce jour pour en avoir l'exécution, il n'a pu encore recevoir aucun secours, ce qui le réduit en ce moment dans l'extrême indigence.

Que, malgré sa situation pénible, il se trouve imposé au rôle de la contribution de cette commune pour une somme de cinquante francs et cinq centimes, suivant qu'il appert par la demande ci-joint du percepteur, laquelle il lui est physiquement impossible d'acquitter.

Il réclame en conséquence de votre justice, Citoyen Préfet, que vous le fassiez provisoirement décharger du payement de cette contribution et que vous ordonniez qu'il reçoive, comme les autres colons indigents, les secours que l'humanité du Gouvernement veut bien leur accorder. Sa reconnaissance égalera les sentiments respectueux avec lesquels il est votre dévoué concitoyen.

BOUCHAUD.

En vain intéresse-t-il à son sort le citoyen Dufeu, auquel il attribue le pouvoir magique de « lever toutes les difficultés ». En vain invoque-t-il, en sa faveur, le témoignage de « notables » : la Préfecture émet, à diverses reprises, des avis défavorables, et le 28 février 1801, on décrète qu'il « n'est pas susceptible de recevoir les secours du Gouvernement ».

Entre temps, le malheureux s'efforce de faire constater qu'il possède des propriétés à Saint-Domingue, et de faire lever le séquestre que le gouvernement a jugé bon de mettre sur elles.

Le 11 février 1803, après bien des démarches, le chef de l'administration émettait un avis favorable et le 16, le préfet colonial était d'avis qu'il était justice d'accorder au pétitionnaire la levée du séquestre de la propriété qu'il réclame en sa qualité de fondé des pouvoirs du propriétaire.

Le même jour, arrêté prononçant mainlevée du séquestre établi sur une habitation caféyère connue sous le nom de Bouchaud, située au petit Saint-Louis, en faveur du citoyen Bouchaud, représenté par Chauveau, négociant, au Cap (1).

(1) *Archives du ministère des Colonies, Domaines*, carton 7, dossier Bouchaud.

Avec les années, la misère de Sébastien-Raymond ne fait qu'empirer. Le voici qui, à plus de quatre-vingts ans, adresse aux pouvoirs publics une nouvelle pétition.

Nantes, le 28 janvier 1819.

Monseigneur,

Le nommé Sébastien Bouchaud, âgé de quatre-vingts ans et demi, a l'honneur d'assurer Son Excellence qu'en l'année 1772, élève-commissaire de la Marine au Département de Brest, il obtint de M. de Castries, alors Ministre de la Marine, son agrément pour contracter mariage avec Mlle Jeanne-Marie Bergey, créole du Port Paix, possédante une habitation située au quartier nommé le Petit-Saint-Louis, dépendance du Cap, établie en indigoterie, nommée le Cap Rouge, dont j'ai joui des revenus jusqu'à l'époque de l'insurrection, sans autres titres que celui du propriétaire, puisque tous nos plans concessions étaient sur l'habitation, qui, comme tant d'autres, ont été dévastés, incendiés. Les colons qui résident auprès de vous, sont les seuls aujourd'hui qui peuvent prouver authentiquement que je suis propriétaire.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOUCHAUD.

Il ne s'écoule pas moins d'un an avant que l'administration se décide à entendre cet appel. Et encore, se contente-t-elle d'informer l'intéressé que sa demande est transmise au traditionnel Qui de droit pour attributions. Rendons-lui, d'ailleurs, cette justice : elle recommande la supplique du vieillard.

Le malheureux ne profita pas longtemps d'une augmentation qu'on lui accorda peut-être. Il succombe le 7 janvier 1821, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1).

Il avait perdu tous les siens : son frère, François-Joseph, en 1792 ; sa fille aînée, en 1795 ; son gendre, Loménie de Marmé, en 1807 ; sa sœur Marie, en 1811 ; son autre sœur, Louise-Julienne, en 1816 ; son beau-frère, Prudent de l'Isle, en 1816 ; sa fille Julie, en 1817. Sans doute, le physicien Charles, son second gendre, vivait encore. Mais, depuis 1809, il souffrait de la gravelle et le moindre voyage lui était interdit. Il n'était pas,

(1) Le certificat de décès se trouve aux *Archives municipales de Nantes*, Registres d'état-civil, cinquième et sixième cartons, an 1821. C. D. 21.

d'ailleurs, dans une situation financière telle qu'il pût venir au secours d'autrui. Et puis, pour tout dire, il n'avait jamais éprouvé à l'égard de son beau-père qu'une antipathie grandissante. Divers événements survenus entre 1817 et 1819, et dont les plus importants sont restés ignorés, les avaient encore éloignés l'un de l'autre. Les dernières années de Sébastien-Raymond se sont donc écoulées dans la plus affreuse solitude, et pour lui, la mort a été une délivrance.

RUINÉE PAR SON MARI

Sur la mère d'Elvire, pénurie de documents presque absolue. Des pièces officielles qui la concernent, voici, en effet, tout ce que l'on peut tirer :

I. — Ses grands parents maternels, Patrice Repoux et Marguerite-Françoise Quesnel, habitaient Saint-Domingue. De leur mariage étaient issus deux enfants : Patrice-Louis Repoux de Bonsonge et Marguerite Repoux. Marguerite-Élisabeth Repoux avait, elle-même, épousé Michel Bergey et lui avait donné deux enfants : Michel et *Marguerite-Jeanne*, laquelle devait, plus tard, épouser Sébastien-Raymond Bouchaud. Michel et Marguerite-Jeanne Bergey étaient encore mineurs lorsque mourut leur grand mère maternelle. Ils auraient dû hériter de sa fortune, leur oncle Patrice-Louis Repoux de Bonsonge étant mort lui-même sans postérité. Il n'en fut rien. Pourquoi ? C'est ce qu'expliquent les deux documents dont nous citons ces extraits :

M. Repoux de Bonsonge, parvenu à un certain âge, se fit nommer pour tuteur de sa propre mère, s'empara des biens et les confondit avec les siens.

Il se maria peu de temps après et donna toute sa fortune à son épouse. Ce mariage ne fut pas de longue durée ; M. Repoux de Bonsonge mourut sans postérité et avant sa mère, laissant une veuve qui ne tarda pas à se remarier à M. Layrac de Treilles.

Mme Veuve Repoux n'ayant plus de tuteur, la justice lui nomma M. Bourlier Deslongchamps, son frère utérin. Son premier soin fut de demander compte des biens de Mme Vve Repoux, à M. Layrac de Treilles qui vient d'épou-er Mme de Bonsonge et de s'emparer de tous les biens qui paraissaient être à son premier mari.

Ce compte n'était pas encore rendu lorsque Mme Vve Repoux

mourut, laissant, pour seuls héritiers, ses deux petits enfants, M. et Mlle Bergeÿ, encore mineurs.

Le peu de soin que les tuteurs ont pris de cette succession fait qu'elle est toujours entre les mains de M. Layrac de Treilles... (1)

Nous lisons dans le second document, une supplique, datée du 24 mars 1786 (2).

Il paraît que les biens dépendant de cette succession sont successivement passés entre les mains du Sr. Repoux Bonsonge et du Sr. Layrac de Treilles, second mari de la veuve donataire du Sr. de Bonsonge, et que depuis quinze ans qu'elle est ouverte, il n'a pas été possible de faire juger l'instance introduite contre le Sr. de Treilles pour l'obliger à la restitution des biens de cette succession. Le Sr. Bergey et sa sœur ont remis leurs pouvoirs au Sr. Querret du Rivage, avocat, à l'effet de suivre cette affaire. Je vous prie de lui procurer une prompte justice afin qu'elle puisse être terminée le plutôt qu'il sera possible...

Que font les destinataires de cette supplique? Ils demandent au Sr. Querret du Rivage, quelques explications. Celui-ci répond qu'il a, depuis longtemps, passé la main. Nous ne saurons jamais comment s'est terminée l'affaire. La dernière pièce du dossier est un accusé de réception, adressé au maréchal de Castries par ses subordonnés. Ils affirment avoir fait toute diligence. La formule n'est pas nouvelle...

II. — Marguerite-Jeanne Bergey était encore mineure lorsque, ses parents étant morts, leurs biens furent partagés entre son frère et elle. L'acte de partage, daté du 10 juin 1772, divisait les biens en deux lots comprenant, le premier : 1° l'habitation dite la Marigot estimée cent mille livres; 2° la moitié de l'estimation des meubles et animaux estimée trois mille huit cent quatre vingt neuf livres dix sols; 3° les nègres et négresses cy après nommés... Le deuxième : 1° l'habitation dite le Cap Rouge, estimée cent quarante mille livres; 2° les nègres dont les noms suivent...

des quels lots ainsi faits les parties étant contentes, ils ont été tirés au sort, au quel effet nous avons coupé deux morceaux de papier

(1) *Archives du ministère des Colonies.* Saint-Domingue (Série privée, dossier Bouchaud).

(2) *Archives du ministère des colonies,* Saint-Domingue (Série privée, dossier Bouchaud).

blanc d'égale [grandeur], sur l'un des quatre avons écrit ces mots *Premier lot* et sur l'autre *Second lot*, lesquels deux billets ont été mis dans un chapeau, et avons fait venir un négrillon qui a tiré l'un des dits billets, l'un pour la demoiselle Bergey sur le quel billet était écrit, *Second lot*, le quel est échu à la dite demoiselle Bergey et le *premier lot* au dit sieur Bergey son frère, des quels lots avons à l'instant mis en possession les dites parties (1).

III. — Le 16 août 1772, Jeanne-Marguerite Bergey épousait, comme nous l'avons vu, Sébastien-Raymond Bouchaud des Hérettes, élève-commissaire de la marine. Elle devait lui donner trois filles : en 1773, Marie-Jeanne-Louise Chantal ; entre 1773 et 1784, Jeanne-Marie; en 1784, Julie-Françoise. En 1785, un acte, passé devant Me Guillaume, notaire à Paris, nous apprend qu'elle est « séparée quant aux biens » de son mari, et qu'elle demeure « à Paris, savoir... au couvent des dames du Calvaire, rue Saint-Louis-au-Marais, paroisse Saint-Gervais, tandis que son mari est domicilié rue des Filles-du-Calvaire ». Mêmes indications dans une nouvelle procuration, passée chez le même notaire, le 9 octobre de la même année. Il est donc hors de doute que, dès cette époque, (et peut-être depuis bien plus longtemps), les époux étaient séparés de corps et de biens.

IV. — En 1786, testament de Mme Bouchaud des Hérettes. Daté du 23 novembre, il a été dicté par elle à Me Guillaume et à un de ses confrères, notaires à Paris. En voici les dispositions principales :

Je supplye M. le Lieutenant civil et tous autres magistrats qu'il appartiendra de déférer à M. Bouchaud, mon beau-frère, la tutelle de mes enfants.

Et au défaut du dit Sr Bouchaud de vouloir bien... nommer en son lieu et place Mlle Bouchaud ma belle-sœur.

Je donne et lègue à Jeanne Gérard, ma femme de chambre, quand même elle ne serait plus à mon service au jour de mon décès, 400 livres de rente et de pension viagère franches d'impositions royales quelconques payables par six mois à compter du jour de mon décès, indépendamment de ce qui se trouvera lui être dû pour

(1) Extrait d'un acte passé, le 25 fructidor de l'an X, par le citoyen Joseph Jean-Baptiste Loménie de Marmé devant Me Mahy Chenevelles, notaire au Petit Trou de Nippes.

gages ou autrement. A cet égard, je déclare que ses gages lui sont dus depuis environ huit ans sur le pied de 150 livres par an.

Je donne et lègue à la communauté des Dames Religieuses du Calvaire dans la maison desquelles je demeure, la somme de 2 400 livres une fois payées, qui ne sera exigible que dans neuf années à compter du jour de mon décès. Et ce en reconnaissance des attentions que ces Dames de la dite Communauté ont toujours eues pour moi, me recommandant d'ailleurs à leurs prières.

Je déclare que depuis nombre d'années M. et Mlle Bouchaud m'ont fait, soit pour moi soit pour mon mari, beaucoup d'avances espèces d'argent dont ils n'ont point de reconnaissance et dont il me serait difficile de fixer le montant, mais qui peuvent former ensemble au moins une somme de 90 à 100 000 livres. C'est pourquoi j'entends qu'ils soient payés, et remboursés de tout ce qu'ils déclareront leur être dû, sans difficulté sur la simple demande qu'ils en feront, voulant et entendant qu'on s'en rapporte à leur simple déclaration ou de l'un d'eux.

Suit un paragraphe sur les prénoms de sa fille aînée, qui ont été transposés sur l'acte baptismal et qui doivent être ainsi énoncés : Marie-Jeanne-Louise Chantal.

Je prie M. Bouchaud mon beau-frère, en cas d'absence ou autrement Mlle Bouchaud sa sœur, de vouloir bien se charger de l'exécution de mon présent testament. Je me flatte qu'ils voudront bien me donner cette dernière marque de leur attachement : je leur recommande particulièrement mes enfants.

Dans cette seule pièce notariée, que de révélations!

1° Mme Bouchaud des Hérettes, au lieu de confier ses enfants à son mari, leur tuteur naturel et légal, « supplye » le lieutenant civil de déférer ladite tutelle à son beau-frère ou à sa belle-sœur.

2° Elle est propriétaire d'une importante propriété, qui, jusqu'aux troubles de Saint-Domingue, n'a cessé d'être exploitée et dont les revenus sont considérables. Elle devait donc vivre à l'aise. Et pourtant, il y a longtemps que la misère a frappé à sa porte. N'a-t-elle pas, « depuis nombre d'années », fait à son beau-frère et à sa belle-sœur des emprunts répétés? Les gages de sa domestique ne sont-ils pas en souffrance depuis huit ans?

En rapprochant les unes des autres ces diverses données,

en les confrontant avec les résultats déjà connus, de notre enquête, il semble que l'on puisse, sans trop de hardiesse, imaginer ce qu'a été la vie conjugale de la malheureuse. Ruinée par son époux, ce marin qui s'entend si mal à mener sa barque, elle finit par se séparer de lui. Elle reprend sa dot, — ou ce qu'il en reste. — Elle se retire au couvent des Dames du Calvaire. Sentant la mort proche, elle formule le vœu de soustraire ses enfants à la tutelle de leur père, et, pour bien montrer que ce n'est point par animosité contre la famille Bouchaud, elle les confie à son beau-frère ou à sa belle-sœur, alors qu'elle eût pu, sans doute, faire appel, pour leur éducation et pour leur instruction, aux bons offices de son frère Bergey, en France depuis 1778.

V. — Lorsqu'elle a fait son testament, elle était bien près de sa fin. Il est, en effet, du 23 novembre 1786. Le 30 janvier 1787, un acte passé chez Me Guillaume par François-Joseph Bouchaud, débute ainsi : « Au nom et comme exécuteur du testament de défunte De Marguerite-Jeanne Bergey... »

A ces quelques données se borne tout ce que nous savons sur la mère d'Elvire. Rien de plus aisé que de les résumer. Née à Saint-Domingue, en 1753, elle est venue jeune en France, l'année 1772 marque une date importante dans son existence, puisque c'est celle où elle a perdu ses parents et où elle s'est mariée. Elle a eu trois filles. Ruinée par son mari, elle commence par obtenir la séparation de biens. Puis elle se retire au couvent des Dames du Calvaire, où elle expire, vers novembre 1786, non sans avoir eu, maintes fois, l'occasion de méditer sur le danger qu'il y a à partager la vie d'un incapable.

LE « BON ONCLE » BERGEY

Dans la lettre par laquelle il annonce son mariage à son ami Morel de Vindé, Charles définit certain oncle de Julie, un « excellent homme faisant le pendant d'Allworthy. Sans lui, sans son extrême bienveillance et ses soins obligeants, il y a longtemps que cette pauvre enfant ne serait plus... (1) »

Cet « excellent homme », quel était-il? L'oncle maternel de Julie, Michel-Louis-Théodat Bergey, né au Petit Saint-Louis du

(1) Cité par Anatole France, *op. cit.*, p. 12.

Nord, à Saint-Domingue, le 16 octobre 1751. Il commence par être officier de dragons mulâtres. Tout jeune, il vient en France. La Révolution éclate. Il n'est pas le dernier à brûler ce qu'il avait adoré, comme le prouve cette lettre du 29 brumaire, an 2 (19 novembre 1793) au citoyen ministre (1).

Je m'empresse de t'adresser une commission de lieutenant de dragons mulâtres qui m'avait été donnée en 1776 par Louis le dernier. J'obéis avec transport au décret de la Sainte Montagne qui ordonne que ces espèces de commissions seront adressées au ministre de la Guerre pour être échangées en commission au nom de la République francaise.

Je te prie, en conséquence, citoyen ministre, de me faire passer en retour un titre dont un républicain n'ait plus à rougir.

BERGEY,
administrateur du département d'Indre-et-Loire.

Son histoire a été très heureusement reconstituée par M. L. de Grandmaison (2). Aux documents cités par ce savant, nous n'avons pu guère en ajouter que deux ou trois.

Il avait quitté Saint-Domingue pour venir en France vers 1778. Le 8 septembre 1777, il fait établir une procuration au nom du sieur Remoussin. Dans l'acte notarié, il est intitulé « officier du bataillon de Port de Paix, habitant Saint-Louis » et se proposant de partir pour la France.

Tour à tour ardent royaliste, farouche révolutionnaire, bonapartiste convaincu, il sert tous les régimes avec fidélité. Il aurait pu figurer, en bonne place, dans le *Dictionnaire des Girouettes*. L'an VIII, par arrêté du premier Consul, il est nommé membre du conseil de préfecture. Il était, alors, « ancien administrateur de ce département et ex-inspecteur des contributions directes ». Le préfet, en le présentant, l'avait désigné comme « distingué par les talents et les connaissances qu'il a montrées dans l'une et l'autre de ces places, homme honnête, probe, républicain, père de famille, et acquéreur de biens nationaux ». Les citoyens Clément de Ris, sénateur, et Fontenay, législateur, l'avaient eux-mêmes proposé en faisant observer que « pour ses soins constants dans la révolution et

(1) *Ministère des Colonies, Archives*, Saint-Domingue, série privée, dossier Bergey

(2) L. de Grandmaison, *loc. cit.*, p. 9.

pour son dévouement à la cause de la liberté », il avait « des droits particuliers à la bienveillance du gouvernement ».

Dans son intéressante brochure, M. E. Le Grix écrit que Bergey est devenu veuf en 1796. En réalité, sa femme mourut à Saint-Domingue en décembre 1801. Nous avons pu parcourir le testament qu'elle a laissé, et où le nom de son mari n'est même pas prononcé. Comme exécuteur testamentaire, il avait choisi lui-même un certain Jean Gérardineau, habitant l'île de la Tortue, et qui se trouvait être, par surcroît, chargé de représenter les « enfants majeurs actuellement en France ».

A en croire Léon Séché, Mme Michel-Louis Bergey fut, pour Elvire, une seconde mère. « Julie fut admirablement élevée par eux (les Bergey) et traitée sur le même pied que leur fils et leurs filles, qui avaient de dix à douze ans de plus qu'elle (1). » Rien, dans les documents que nous avons consultés, ne nous autorise à admettre cette hypothèse. Que Julie se soit trouvée chez son oncle au moment de son mariage, rien de plus certain. Qu'elle y ait été depuis plusieurs années, voilà qui resterait à prouver. Ce ne pourrait être, en tout cas, que de 1800 à 1804, puisque, de 1796 à 1800, elle a vécu avec sa tante paternelle, Louise-Julienne Bouchaud (2).

... ET L'ONCLE A HÉRITAGE

Les biographes d'Elvire ne parlent que du « bon oncle » Bergey. En fait, elle avait un autre oncle, du côté paternel, celui-ci, et dont la vie doit nous intéresser d'autant plus que, dans un acte officiel, rédigé par lui et signé de sa propre main, il est longuement question de Julie, alors âgée de huit ans.

François-Joseph avait comme père M. René Bouchaud, tantôt trésorier des troupes, et tantôt « négotiant à la fosse », et comme mère Jeanne Charet (ou Charettes) son épouse. Il était né à Nantes, en septembre 1726, et avait été baptisé le 29 du même mois. Comme tant de ses concitoyens, la mer et les « isles » l'avaient attiré de bonne heure. Un document daté de 1792 ne nous le représente-t-il pas comme « ancien capitaine de vaisseau, cy-devant premier lieutenant de vaisseau de l'ancienne compagnie des Indes, décoré de la croix de Saint-Louis » ?

(1) L. Séché, *op. cit.*, p. 55.
(2) L. Babonneix, *loc. cit.*

Le 10 août 1791, il avait acheté à M. Pierre Lartigau Dubedou, commandant de la place des Gonaïves, à Saint-Domingue, une habitation « située aux Gonaïves, au lieu dit La Brande, paroisses Saint-Charles et Saint-Marc, consistant tant en meubles qu'en immeubles, moyennant le prix d'un million de livres tournois, dont 600000 livres pour prix et valeur des immeubles, et 400000 pour prix et valeur des nègres et autres objets mobiliers ». Sur ce million, il avait payé comptant 250 000 livres. 280000 avaient été portées en déduit, comme lui étant dues. Restaient 470000 livres, qu'il s'obligeait à payer en quatorze échéances. De son côté, le chargé d'affaires de Lartigau garantissait « à Bouchaud, qui l'a accepté... de l'indemniser de tous accidents relatifs à l'insurrection arrivée à Saint-Domingue avant la prise de possession ».

En mars 1792, il se retirait chez sa sœur, Louise-Julienne, qui demeurait alors à Paris, rue d'Angoulême. Il ne tardait pas à y mourir.

Nous avons pu parcourir son testament, daté du 21 mars, et où, selon la formule, il se déclare « malade de corps, mais sain d'esprit, mémoire et entendement ». Son premier legs est pour son frère, Sébastien-Raymond; son second pour sa sœur, Mme Prudent Delisle; son troisième pour Julie :

Je donne et lègue à Dlle Julie-Françoise Bouchaud (1) Des Herettes, fille mineure du dit sieur Bouchaud Desherettes, mon frère, une pension viagère de 4000 livres par an jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge de douze années, laquelle commencera à courir aussi à compter de huit mois après l'ouverture de ma succession. Et, du jour qu'elle aura atteint l'âge de douze années, je veux que ladite pension soit portée à 6000 livres par année pour compléter son éducation et qu'elle soit payée de trois mois en trois mois jusqu'au jour de son établissement par mariage.

En cas d'établissement par mariage de la Dlle Bouchaud au gré de son père et de sa famille réunis, je veux que ladite pension soit éteinte, et qu'au lieu et place de cette pension, il lui soit payé six mois après son mariage et des premiers fonds qui proviendront à

(1) Ici, en marge : « J'entends que tant que ma sœur sera chargée de la tutelle à la personne et éducation de la D. Delle Françoise Bouchaud, ma nièce, les arrérages de la pension que je lui lègue jusqu'à son établissement par mariage soient administrées et appliquées par la D. Delle ma sœur à l'entretien et éducation de ma d. nièce, sans être tenue d'en rendre aucun compte. »

cette époque de mon habitation aux Gonaïves pour composer en partie sa dot, une somme capitale de 70 000 livres, et dans le cas où la Dlle Bouchaud viendrait à décéder avant son établissement par mariage, la pension demeurerait éteinte purement et simplement; si elle vient à décéder après et dans le cours dudit mariage sans enfants existant dudit mariage au jour de son décès, je veux que la dite somme de 70000 livres que devra rendre son mari revienne et appartienne à la Dlle Bouchaud, sa sœur, épouse de M. Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé.

Suivent d'autres legs. « Au surplus, le tout à ma sœur, Delle Louise Julienne Bouchaud », avec prière, à elle, de se conformer, dans l'administration des affaires de succession, « d'après les conseils de M. de Marmé, mari de ma nièce ».

6000 livres à Sébastien-Raymond, 1200 à Mme Delisle, 4000 à Julie, 4000 à Louise-Julienne, 300 à la fidèle domestique Gérard, « cy-devant attachée au service de Mlles Bouchaud », 200 à la nièce de Me Gérard, 3000 à un certain M. Desambias, 3000 à M. Lavocat « comme témoignage d'amitié et espérant qu'il continuera ses bons offices » : voilà de quoi faire chérir, par les bénéficiaires des legs, la mémoire du capitaine de vaisseau !... Malheureusement, il laissait aussi quelques dettes. Et comme on doit tout prévoir, il envisage le cas où, « en raison de circonstances malheureuses », les clauses du testament ne pourront être mises à exécution. « Je veux en ce cas, qu'après le paiement de mes dettes et charges naturelles sur ce qui restera, ma sœur Louise-Julienne prenne et s'applique privilégiément à tout la somme de 600 livres et que ce qui restera soit distribué à mes légataires de rentes et pensions viagères chacun en proportion. » Une fois de plus, la montagne en travail accouche d'une souris...

Le 31 mars 1792, à la requête des parents, on procédait à l'inventaire après décès. Sébastien-Raymond Bouchaud des Hérettes, Mme Prudent Delisle et Mlle Louise-Julienne Bouchaud, héritiers chacun pour un tiers, après avoir « pris communication à loisir de l'inventaire », déclarent « s'abstenir purement et simplement » pour s'en tenir aux legs et dispositions particulières faites en leur faveur par feu François-Joseph. M. et Mme Prudent Delisle « renoncent en faveur de la demoiselle Louise-Julienne Bouchaud et aussi de la manière ci-après

énoncée en faveur de Mme Demarmé et de la demoiselle Julie-Françoise Bouchaud, leurs nièces, au bénéfice » de la rente viagère de 1 200 livres à eux laissée « par leur beau-frère et frère. Dans le cas où ladite demoiselle Bouchaud deviendrait en pleine jouissance de l'habitation des Gonaïves », cette dite rente viagère serait « par elle distribuée annuellement aux dites dame Demarmé et demoiselle Julie-Françoise Bouchaud également entre elles, s'en reportant au surplus de ce que ladite demoiselle jugera à propos de faire à cet égard, connaissant sa tendresse et son attachement pour lesdites dames et demoiselles ses nièces ».

Il n'est pas sans intérêt de poursuivre l'histoire de cette succession dont Julie finira par bénéficier dans une certaine mesure.

Bien que s'étant désistée comme les autres héritiers, Louise Julienne ne s'en intitule pas moins « légataire de tous les biens et droits, en quoi qu'ils puissent consister, de François-Joseph Bouchaud » dans une procuration déposée, le 22 frimaire an III, chez Me Guillaume. Le 19 nivôse an VI, nouvelle procuration, déposée chez le même notaire, et où elle se dit « propriétaire de l'habitation cy-devant La Brande en qualité de légataire universelle de feu François-Joseph Bouchaud ».

Longtemps, cette propriété est épargnée par les révolutionnaires. Longtemps elle continue à produire. Les revenus en sont versés à la caisse nationale. Pour dédommager les colons dont les biens sont ainsi séquestrés, l'État est censé leur accorder des indemnités, d'ailleurs si réduites, que force est à leurs destinataires de solliciter des secours, distribués avec la même parcimonie. N'empêche que les uns et les autres ont, de l'an V à 1800, aidé à vivre Louise-Julienne et sa nièce, ou, plutôt, leur ont permis de ne pas mourir.

LA TANTE ET LA NIÈCE

Les auteurs ne prononcent même pas le nom de Louise-Julienne Bouchaud, tante paternelle de Julie. Silence bien inexcusable! N'est-ce pas à elle qu'a été confiée la future Elvire, probablement depuis la mort de sa mère, jusqu'à 1800 et peut-être même jusqu'à 1804?

Née à Nantes, elle avait été baptisée le 6 octobre 1735. Ses

parrains avaient été son oncle maternel, Julien Charet, « négotiant à la Fosse », et sa tante paternelle Louise Bouchaud, femme de François Trochon. Les premiers renseignements que nous ayons sur elle datent de 1786. Le 4 septembre, procuration, déposée chez Me Guillaume, de François-Joseph à « Mademoiselle sa sœur ». Le 23 novembre, testament de Mme Bouchaud des Hérettes, en maint endroit duquel il est fait mention de Louise-Julienne. Les années suivantes, nouveaux actes chez le même notaire : procuration (4 septembre 1786) et, surtout (20 avril 1792), bail sur lequel il convient de s'arrêter quelque peu, puisque c'est dans l'appartement loué par Daniel Auber, propriétaire, que la petite Julie va passer quelques années. Ce bail de 3000 livres, commençant à courir du 1er juillet de l'année précédente, concerne « une maison située en cette ville susdite (Paris)... rue d'Angoulême, formant l'encoignure de la rue et de celle des Fossés-du-Temple. Maison des plus confortables, où le locataire pouvait avoir ses aises, même en logeant son frère François-Joseph et sa nièce Julie, et qu'elle a habitée, sans doute, jusqu'au moment où, par suite de l'insurrection de Saint-Domingue et de la mise sous séquestre du domaine dit La Brande, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de faire honneur à ses engagements.

Nous avons conté ailleurs (1) comment, flanquée d'abord de Julie et de la fidèle domestique, Jeanne Gérard, Louise-Julienne était allée de Paris au Havre, où elle avait résidé du 22 nivôse an II (11 janvier 1794) au 7 messidor an IV (25 juin 1796), y vivant « des débris de son revenu aux Colonies ». Le 12 messidor de la même année (30 juin 1796), elle est installée maison Coigny, avec sa nièce, Julie, et son petit-neveu, Jean-Baptiste-Sébastien de Loménie de Marmé. Elle devait y rester au moins jusqu'au 29 brumaire de l'an IX (20 novembre 1800). Le 20 septembre 1804, elle sollicite encore l'appui de l'administration, « tant pour elle, dont les infirmités et l'âge de soixante-sept ans, réclament les plus pressants secours, que pour sa nièce Julie-Françoise Bouchaud Desherettes » qui, pour le dire en passant, était, depuis deux mois, Mme Charles... En fouillant les archives, nous avons fini par savoir ce qu'était devenue, depuis 1804, l'infatigable solliciteuse.

(1) L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à la « maison Coigny »*, Paris, 1924, in-8°, 24 p.

Le jeune de Loménie n'est pas resté longtemps auprès d'elle. En 1804, son père était revenu en France, et, sans doute, l'avait repris avec lui. N'avons-nous pas de lui une demande de secours, adressée aux pouvoirs publics, et où il parle de « son fils âgé de douze ans » ?

Louise-Julienne devait mourir à Paris, âgée de quatre-vingt-deux ans, le 4 janvier 1817. Son testament, daté du 14 mars 1815, comporte les indications suivantes :

Je donne et lègue à Mme Charles, ma nièce, tous les droits, créances que je puis avoir à exercer contre elle.

Je donne et lègue à M. Loménie de Marmé, mon petit-neveu, tous les droits et créances que je puis avoir à exercer contre lui.

A l'égard de tous mes autres biens, meubles et immeubles, droits et créances de toute nature, j'institue M. Loménie de Marmé, mon petit-neveu, pour mon légataire universel, mais seulement pour moitié en propriété et jouissance à la charge de payer aux bonnes Gérard et Naudin, six cents francs chacune, de rente viagère pendant la vie de chacune d'elles, à compter du jour où il touchera des fonds ou revenus de ma succession.

Quant à l'autre moitié de tous mes biens et droits, je donne et lègue, savoir : pour moitié en usufruit, à Mme Charles, ma nièce, et pour l'autre moitié, formant le quart au total de mes biens, en toute propriété et jouissance à M. Guillaume Saint-Ange, auquel je donne en outre la nue-propriété de la portion léguée en usufruit à Mme Charles ; pour par ledit Guillaume Saint-Ange y réunir l'usufruit après le décès de Mme Charles, en sorte qu'à compter de ce décès, M. Guillaume Saint-Ange aura la propriété et jouissance de l'autre moitié de tous mes biens et droits, sauf ce qui sera dit plus loin.

Déposé le 20 janvier 1817, par M. Ange-François-Guillaume Saint-Ange, commissaire-priseur, dans l'étude de Me Fouché notaire à Paris, ce testament avait été enregistré le 22 suivant. Le 30, inventaire après décès. De cet inventaire, extrayons quelques détails.

Louise-Julienne avait été saisie, le 18 février 1815, et les objets qui lui appartenaient « vendus en vente publique ». Abstraction faite de deux volumes in-4° du *Dictionnaire de l'Académie* (édition de 1789), de « livres de piété et de médecine, la plupart dépareillés », et d'un maigre mobilier, le plus clair

de son avoir consistait en reconnaissances du Mont-de-Piété et en créances à exercer par son frère François-Joseph.

Bien que son loyer de 300 francs ait été payé jusqu'au bout (M. Guillaume Saint-Ange ayant payé 2 *francs* pour solde de toute réparation locative), bien qu'elle touchât, depuis 1808, une rente viagère de M. Bégouen, les divers chapitres de l'inventaire montrent à quel degré de misère était tombée l'infortunée. N'y lit-on pas que les gages de la domestique s'élevant à « 250 francs par an, n'avaient jamais été payés depuis 1790 qu'elle était au service de la défunte » ?

Mme Charles et Loménie de Marmé refusèrent la succession. Ils ne pouvaient ignorer que, si l'actif se composait : 1° des droits sur une habitation qui, sans doute, n'avait jamais été payée en totalité et qui était depuis longtemps détruite (1) ; 2° du mobilier, lequel avait été vendu 363 fr. 90, le passif s'élevait à : 1° 800 000 francs dus à M. Bégouen et pour lesquels l'habitation était cédée à titre d'antichrèse, et 2° à 80 000 francs de dettes diverses. A vingt-cinq ans d'intervalle, Louise-Julienne n'agissait pas autrement que son frère François-Joseph. Elle mourait insolvable, ce qui ne l'empêchait pas de faire de nombreux legs : à son frère Sébastien-Raymond, à sa nièce Julie, à son petit-neveu de Loménie, à d'autres encore...

DEUX SŒURS

Julie a eu, non pas, comme on le croyait jusqu'à présent, *une*, mais *deux* sœurs.

I. — L'aînée, Marie-Jeanne-Louise Chantal, née à Nantes, fut baptisée le 15 août 1773 « en la paroisse de Notre-Dame ». Sur son enfance et sur sa jeunesse, aucun renseignement. Il est permis de supposer, toutefois, qu'à la mort de sa mère, elle avait été confiée, elle, à sa tante paternelle, Louise-Julienne. En octobre 1791, elle épousait Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé.

D'après le contrat de mariage, passé le 13 octobre devant Me Guillaume, son mari, ancien officier au régiment royal

(1) En 1830, lorsque l'on procéda à la « liquidation des colons de Saint Domingue », Loménie de Marmé toucha 50 000 francs d'indemnité pour le dédommager de la perte de cette propriété, qui, sur les états officiels, est désignée comme sucrerie.

Navarre Cavalerie, était fils de défunts Joseph-Gabriel, capitaine des troupes détachées de la marine, et de Charlotte Guiot de la Mirande. Il avait un frère aîné, Jean-Baptiste, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, marié à une créole, et une sœur, Marie-Rose-Agnès, mariée à un capitaine de milice.

C'est peut-être par l'intermédiaire de ce frère que les deux époux avaient été mis en présence. Le 24 août 1791, François-Joseph Bouchaud ne passait-il pas, chez Me Guillaume, une procuration à son nom ? Quant à la sœur, elle nous intéresse aussi, puisque sa petite fille devait épouser, le 22 octobre 1823, le neveu d'Elvire.

Les Loménie devaient avoir deux enfants : Jean-Baptiste-Sébastien, né à Paris le 17 août 1792, et Louis-Jean-Baptiste-Henry. Sur celui-ci, nous manquons de renseignements : sans doute est-il mort en bas âge. Quant à celui-là, nous avons ailleurs conté son histoire, et montré quel rôle il avait joué dans l'existence de Julie. N'a-t-il pas été élevé avec elle « maison Coigny » ? N'est-ce pas à cause de lui, comme nous le verrons, qu'elle a entrepris certain voyage à Gand ?

Mme de Loménie mourut à Saint-Domingue, soit le 1er mai, soit le 30 avril 1795. Nous n'avons pu trouver trace de son décès sur les actes paroissiaux. A cela rien d'étonnant, si l'on songe qu'à ce moment Saint-Domingue était en pleine révolte.

Quant à son mari, il est resté longtemps dans « l'Isle », cherchant à sauvegarder ses intérêts comme ceux de sa belle-sœur Julie, dont il était le tuteur depuis 1792. On trouve, dans les archives notariales, de 1796 à 1800, de nombreux actes portant sa signature. Rentré en France, à une époque que nous n'avons pu préciser, il demande au ministre des Colonies de le comprendre, ainsi que son fils, dans l'état des secours accordés par le gouvernement aux colons réfugiés de Saint-Domingue. Dans sa supplique, il fait valoir que les propriétés qu'il y possède, dont une indigoterie sise au Port-de-paix, ont toutes deux « été ruinées par le malheur de la Révolution ». Cette indigoterie, n'est-ce pas celle dont sa femme lui avait apporté la moitié en dot ? Comme la lettre est de 1804, force est d'admettre qu'au moment de son mariage, Julie n'a pu faire entrer en ligne de compte la part que, sans ces événements, elle aurait dû hériter de sa mère. Il meurt, probablement dans la misère, en 1807.

II. — Sur la seconde fille de M. et Mme Bouchaud des Hérettes, tout ce que nous savons se borne à ce que nous apprend le contrat de mariage que nous venons d'analyser. De par le confrontement des dates, il est permis de conclure que Jeanne-Marie n'a pas atteint un âge bien avancé, puisqu'elle n'a pu naître qu'après 1774, et qu'elle était morte en 1791.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE D'ELVIRE

Les documents précédents permettent de s'imaginer ce qu'ont dû être l'enfance et la jeunesse d'Elvire. Ils jettent un jour singulier sur certaines de ses actions, dont personne n'avait pu découvrir le mobile. Ils donnent la clef des opérations financières effectuées par ses héritiers. Ils expliquent enfin pourquoi, dans son existence, la souffrance a tenu presque autant de place que l'amour.

Il est classique de la faire naître à Saint-Domingue ou à la Louisiane. Cette version « soulève d'insurmontables difficultés » (1). Son père n'a jamais quitté la France. Sa mère paraît y être restée sans interruption de 1772 à 1786. Son acte de mariage, enfin, porte la mention : *Née à Paris*, le 4 juillet 1784.

Jusqu'à sept ans, elle n'a pas d'histoire. Il est vraisemblable qu'elle a passé ces premières années auprès de sa sœur, de onze ans plus âgée qu'elle, et que, depuis 1786, la fidèle domestique, Jeanne Gérard, a pris soin des deux orphelines.

En 1791, mariage de Marie-Jeanne-Louise Chantal. Va-t-on confier la petite Julie à son incapable de père? A aucun prix! Une assemblée de famille désigne son beau-frère, de Loménie de Marmé, comme tuteur de ses biens à Saint-Domingue. Quant à elle, elle est remise à sa tante paternelle Louise-Julienne, et vit avec elle « au troisième étage d'une maison située en cette ville (Paris), rue d'Angoulême, faisant l'encoignure de celle des Fossés-du-Temple dont la dite demoiselle est principale locataire ». Elle l'accompagne au Havre, toujours flanquée de Jeanne Gérard; elles y restent de janvier 1794 au 25 juin 1796. Le 30 juin de la même année, les deux premières

(1) L'expression est d'Anatole France.

sont maison Coigny ; le petit de Loménie de Marmé, qui a perdu sa mère l'année précédente, les y rejoint. Ils y vivent dans le dénuement jusqu'en octobre 1800.

D'octobre 1800 à juillet 1804, lacune dans notre enquête. Julie est-elle, jusqu'à son mariage, restée avec sa tante? Ou bien, les ressources de celle-ci étant complètement épuisées, la jeune fille a-t-elle été recueillie par son oncle maternel Michel Bergey? Cette seconde hypothèse a pour elle la phrase déjà citée de Charles : « Sans lui, sans son extrême bienveillance, et ses soins obligeants, il y a longtemps que cette pauvre enfant ne serait plus (1). » Notre héroïne n'est point une ingrate. Lorsque, dans une de ses dernières lettres, elle écrit au baron Mounier : « Je vous recommande mon pauvre François (2) », c'est de son cousin Bergey qu'elle veut parler. Tombé dans la misère (3), tant à cause des événements de Saint-Domingue que des prodigalités de son père (4), il quête un secours ou sollicite une place. Elle qui s'est intéressée à tant d'inconnus, chez qui la « maladie de recommandation » existe à l'état chronique, n'a-t-elle pas dû déployer, pour le fils de celui qui l'avait adoptée, toute son habileté de femme rompue à l'intrigue?

Orpheline de bonne heure, elle n'en a pas moins été tendrement aimée. Non par son père, mais par tout le reste de sa famille. Son oncle François-Joseph lui assure une pension pour ses années de jeunesse, une dot pour plus tard. Sa tante Louise-Julienne l'héberge de longues années ; en 1815, elle n'a garde de l'oublier dans son testament. Son oncle par alliance et sa tante, les Prudent Delisle, se désistent en sa faveur de leur part d'héritage. Son beau-frère se charge de ses biens à Saint-Domingue. Son oncle maternel Bergey la recueille, veille sur sa santé, et, au moment de son mariage, vient à bout, non sans peine, des résistances paternelles. Ainsi, toute sa famille a su la chérir. Comment n'aurait-elle pas, à son tour, entouré d'affection son neveu de Loménie ? N'a-t-il pas, jadis, vécu avec elle de longues années de misère ? C'est sans doute bien plus pour préparer son avenir, que « par dévouement à la cause

(1) Anatole France, *l'Elvire de Lamartine*. Paris, 1892, in-18, p. 12.
(2) Id., *op. cit.*, p. 69.
(3) Cf. *Archives du ministère des Colonies*, Saint-Domingue, série privée, dossier Bergey.
(4) Cf. L. de Grandmaison, *l'Acte de mariage d'Elvire*. Paris, 1905, in-8, p. 14.

du Roi » (1), qu'elle se rend à Gand pendant les Cent-Jours. Ce n'est pas sans arrière-pensée que, parmi tant d'admirateurs, elle choisit le plus âgé, pour la plus grande joie de Chateaubriand, dont les malicieuses allusions, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, ont tant indigné les amis de Lamartine (2). Elle sait bien ce qu'elle fait. Ce n'est point pure coïncidence si, au même moment, le dossier de son neveu s'enrichit d'une note aussi flatteuse que confidentielle, signée de M. de Lally-Tollendal, « vieillard à l'âme juvénile » (3). Julie a « au plus haut point l'esprit de famille » et elle ne perd aucune « occasion de mêler l'utile à l'agréable » (4).

Tâche d'autant plus aisée qu'elle est fille d'une de ces créoles « sur lesquelles l'amour a un grand empire » (5)! Elle aime à aimer. Successivement, elle s'éprend d'un Grand Maître de l'Université, d'un haut fonctionnaire, d'un favori de Louis XVIII, d'un jeune gentilhomme bourguignon. Pas de lettres d'elle où ne se manifeste son amitié amoureuse! Elle s'intéresse au baron Trouvé, personnage agité, turbulent et d'une inconstance extraordinaire, même pour l'époque, à M. de Landrième, à M. de Saint-Morys, à d'autres encore. Elle souhaite mille prospérités à la famille de M. de Lamartine, trop heureuse si son correspondant pouvait « faire quelque chose qui fût agréable à cet intéressant jeune homme et à sa famille ». Elle voudrait tant « leur rendre un peu du bien qu'ils lui ont fait! » Ah! oui, c'est vraiment une « affectueuse dame! (6) »

* * *

Aucun de ses biographes, à l'exception de Léon Séché et de M. de Grandmaison, n'a osé abordé la question financière. Et

(1) Mounier, cité par le comte d'Hérisson, *les Girouettes politiques, 2e série; un secrétaire de Napoléon (d'Iéna à Waterloo)*, 3e éd., Paris 1894, in-18, p. 391. A noter que, dans la lettre du baron Mounier, les mots *par dévouement* sont soulignés. Lamartine nous dépeint cette « belle personne » comme profondément royaliste (*Lamartine par lui-même*, Paris, 1892, in-18, 2e édit., p. 50-57).

(2) Cf. de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, Paris, 1859, in-8°, p. 394.

(3) L'expression est de Lamartine lui-même.

(4) Cf. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours*, Paris, 1923, in-8°, 13 p., et *Madame Charles pendant les Cent Jours*, Revue d'Histoire littéraire de la France, juillet 1927.

(5) Moreau de Saint-Méry, *Description topographique de l'isle de Saint-Domingue*, t. II, Philadelphie, 1798.

(6) Anatole France, *op. cit.*, p. 53.

cependant, elle ne laisse pas d'offrir un certain intérêt. Au moment de son mariage, Julie apporte 120 000 francs provenant de diverses spéculations faites par elle, et Charles reconnaît avoir reçu cette somme en billets de la Banque de France. Pour ces auteurs, l'apport de Julie fut purement fictif. La chose est assez vraisemblable. Elle explique que dans sa déclaration, d'ailleurs tardive, au fisc, Charles ait affirmé qu'il n'y avait pas eu, en juillet 1804, de contrat de mariage. Ne s'exposait-il pas, s'il déclarait le contraire, à voir son ex-beau-père lui réclamer, en vertu de l'article 915 du Code civil, le quart des biens laissés par Julie ?

Ses héritiers ont eu meilleure mémoire. Quand il a été procédé à la « liquidation des colons de Saint-Domingue », ils n'ont pas manqué de rappeler, sans doute, que, d'après le contrat de mariage de Charles, les futurs se faisaient « donation mutuelle entre vifs et irrévocable, de la totalité des biens mobiliers et immobiliers qu'ils posséderaient au jour de leur décès ». Ainsi s'explique qu'en 1830, il aient touché, pour la moitié de l'indigoterie ayant appartenu à « Bouchot-Desherettes, Julie-Françoise », la somme de 3 135 francs (1).

***

Jeune fille, Julie attirait déjà l'attention par sa « figure pâle et maladive » (2). A la veille de leur mariage, Charles la trouvait « dans un état de délabrement de santé très inquiétant (3) ». Jeune femme, elle reste la « souffrante », la « pauvre », la « pauvre souffreteuse Julie » (4). Ch. Briffaut, qui l'a connue au début de 1817, écrit en parlant d'elle : « Une jeune femme au front pâle, à l'air mélancolique, à la démarche lente et molle » (5). Quelques mois plus tard, elle mourait de tuberculose.

Si l'on se rappelle que sa mère est morte à trente-trois ans, sa sœur aînée, à vingt-deux, son autre sœur, encore plus jeune,

(1) *Archives du ministère des Colonies. État de liquidation des colons de Saint-Domingue*, D. 66.

(2) Philippon de la Madelaine, *Annuaire de Beaugency, Loiret, pour l'année 1845*, I, p. 245.

(3) Anatole France, *op. cit.*, p. 13.

(4) Lettres de Charles à Morel de Vindé, 2 mars 1806 ; 13 juin 1808 ; 20 juin 1808 (citées par Anatole France. *op. cit.*, p, 36, 40, 41).

(5) Ch. Briffaut. *Souvenirs d'un vieux jardinier*, dans *Œuvres complètes*, Paris, 1858, t. I, p. 491.

ne peut-on supposer que toutes trois ont été emportées par le même mal, et que, si elle a fini, elle aussi, par y succomber, c'est qu'elle en avait pris le germe à leur contact, et aussi parce que, durant toute sa jeunesse, elle avait vécu « dans la plus affreuse misère (1) »? Les médecins n'admettent-ils pas que la tuberculose se contracte dans les premières années de la vie, et qu'une fois acquise, elle entre dans une période de latence jusqu'au moment où, sous l'influence d'une cause capable de mettre l'organisme en état de moindre résistance, commence une « période évolutive » ?

***

Les documents qui précèdent font comprendre pourquoi notre héroïne aimait l'amour, et pourquoi elle l'inspirait à tous ceux qui l'ont approchée. N'était-elle pas fille de créole? Ne devait-elle pas à sa maladie cette « ardeur languissante » dont brûlait Mme de Beaumont? Et Lamartine ne songeait-il pas à tant de grâce, mêlée à tant de misère, lorsque, plus de cinquante ans après leur rencontre, il écrivait les beaux vers de *la Fille du pêcheur :*

De lichens et de joncs sordidement vêtue,
De ses habits mouillés, le flot s'égoutte en vain;
Dans ses haillons verdis la charmante statue
Sous l'outrage du sort conserve un front divin...

L. Babonneix.

(1) Note du contrôleur chargé de l'enquête sur Louise-Julienne Bouchaud, qui sollicitait un secours, dans L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérettes à la « maison Coigny »*, Paris, 1924, in-8°, p. 14.

L'EXPOSITION DE FRANCE A ATHÈNES

L'Exposition de France à Athènes, inaugurée le 20 mars en présence de M. l'amiral Coundouriotis, président de la République hellénique, de M. Alexis Charmeil, conseiller d'État, délégué du gouvernement français, et de M. Clément-Simon, ministre de France à Athènes, occupe la totalité du Palais des Expositions olympiques. Situé dans le quartier le plus élégant de la ville moderne, à la limite sud du Jardin national attenant à l'ancien palais royal, à proximité de l'antique Ilissos, le Palais des Expositions olympiques, devant lequel s'étend, vers le sud, le jardin du Zappeion, est un monument moderne, de proportions harmonieuses, couvrant une superficie de six mille mètres carrés. Édifié aux frais des frères Zappas, sur les plans de l'architecte Théophile von Hansen, pour servir aux expositions de l'industrie et du commerce et achevé en 1881, il a connu des fortunes diverses. En 1921, lors de l'afflux à Athènes des populations fugitives d'Asie Mineure, il a servi à loger de nombreuses familles de réfugiés; plus récemment, il abritait des services dépendant d'un ministère : l'Exposition de France le rend à sa véritable affectation. Sous la direction de M. de Montarnal, architecte du gouvernement hellénique, du comité grec du Zappeion et du comité français de l'Exposition, d'importants travaux de remise en état y ont été effectués et il constitue un cadre vraiment digne de la belle manifestation artistique autant que commerciale et industrielle qu'est l'Exposition de France.

Dans ce palais, en effet, — répondant à l'appel du Comité

français des Expositions, présidé par M. Fernand Chapsal, ancien ministre du Commerce, et du Comité de l'Exposition de France à Athènes, dont le président général est M. Louis Serre, sénateur, et le président M. Edmond Yvan, assisté de M. Jean Saillens, attaché commercial de la Légation de France, — mille cinq cents industriels et commerçants français présentent au grand public hellène des spécimens choisis de l'ensemble de la production française : et l'on aura une idée de l'importance de cette manifestation, si l'on considère que les stands de l'Exposition de France à Athènes ne contiennent pas moins de six mille tonnes de marchandises et produits divers.

*
* *

Le premier devoir qui s'impose à tout visiteur de l'Exposition, est, après avoir gravi le perron, de s'arrêter et, le dos irrévérencieusement tourné à la porte d'entrée, de contempler le panorama qui se déroule sous ses yeux.

A gauche, prenant valeur en perspective sur la masse lointaine de l'Hymette, au sommet duquel s'élevait autrefois la statue de Zeus Hymettios, et en partie masquée par les jardins, la grande tache blanche du stade, où, autour d'une piste de deux cents mètres sur trente, cent mille spectateurs peuvent trouver place sur des gradins de marbre. Le stade occupe un ravin naturel aménagé de main d'homme dès le IVe siècle avant J.-C., au temps de Lycurgue-l'Athénien. Deux siècles plus tard, le riche Hérode Atticus en fit garnir la cavea de gradins, « épuisant ainsi les carrières du Pentélique ». Sous la domination turque, il servit à son tour de carrière de marbre. On lui a rendu en 1895 l'aspect que lui avait donné Hérode Atticus. A proximité du stade, une colline couverte de pins forme une croupe de sombre verdure : c'est l'ancien Hélicon, où, chaque année, se déroulait la cérémonie de la prestation de serment des Héliastes. Un mouvement de terrain encore, où s'étage le pittoresque quartier de Pancrate, puis, tout au loin, mais semblant, avec la perspective, prolonger la pente douce du jardin du Zappeion, la mer, miroitant sous le soleil ; et, à l'horizon, à peine estompées d'une brume légère, les îles au nom immortel, Égine, Salamine.

Plus à droite, à la limite sud du Zappeion, les colonnes

restées debout de l'Olympeion, sanctuaire de Jupiter olympien, datant de la période romaine.

Plus éloignée, la colline du Mouseion que surmontent les restes du monument de Philoppapos, tombeau élevé par les Athéniens, au IIe siècle de notre ère, à la mémoire d'un riche prince syrien, bienfaiteur d'Athènes et dignitaire romain. C'est au pied du Mouseion que se creuse la cavité qu'une tradition, d'ailleurs incertaine, donne comme ayant été la prison de Socrate ; et c'est à son sommet qu'étaient établies les batteries du Vénitien Morosini qui, le 26 septembre 1687, bombarda l'Acropole. Et enfin, un peu au delà de l'ouest, comme s'il devait chaque soir présider au coucher du soleil, couronnant la falaise rocheuse de l'Acropole, le Parthénon !

Ainsi, c'est toute l'histoire de la Grèce antique, c'est toute sa gloire qui, en une succession puissamment évocatrice de sites et de monuments, s'inscrit, d'un bord à l'autre de l'horizon, sur le ciel radieux de l'Attique.

***

Dès que l'on pénètre dans le vestibule du Palais des Expositions, l'enchantement continue... ou commence. En d'élégantes vitrines, mille feux resplendissent; c'est l'exposition de joaillerie : colliers, diadèmes, pendentifs, bracelets rivalisent d'éclat ; toutes les gemmes se trouvent là, réunies et combinées, sur des montures faites de fils d'or ou de platine, qui semblent tressés en fleurons et en arabesques par quelque fée.

Ici, d'ailleurs, l'industrie française officielle reçoit elle-même les visiteurs, en grande dame : les Gobelins et Sèvres, manufactures nationales, exposent des spécimens de leur production. Une haute tapisserie décore le grand tambour fixe qui masque en partie l'accès de la cour intérieure. Le sujet, choisi avec à-propos, célèbre le travail. Au bas de cette tapisserie, sur une simple colonne, un bronze du grand maître Bourdelle représente un sculpteur « au travail » lui aussi ; deux vitrines suffisent à Sèvres pour montrer, en des pièces de choix, biscuits et porcelaines, le degré de perfection auquel ses artistes sont parvenus ; les grands orfèvres présentent, non loin de là, toute une collection d'œuvres précieuses qui mériteraient qu'on s'attardât à les détailler, si le flot des visiteurs franchissant la porte du vestibule, et le cri des gardiens n'obligeaient

à gagner la première salle, dans la galerie de gauche.

Et c'est ici la librairie : il convenait en effet que le premier contact des Athéniens avec les exposants particuliers eût lieu dans le domaine de la pensée. Énumérer, en se bornant même à ce qu'offre de capital cette bibliothèque à faire rêver quelque Montaigne, dépasserait les limites de cet article : il y faudrait tout un catalogue. Mais une impression se dégage de l'ensemble : le soin et le goût qu'apportent les éditeurs français à la présentation des livres. Qu'il s'agisse de traités scientifiques ou de romans, de manuels classiques ou de livres de vulgarisation, voire de fascicules à prix modique, sans oublier l'édition musicale qui tient une place importante dans cette salle, c'est toujours le même souci du vêtement du livre, de son impression, de son illustration. Aussi comprend-on l'accueil toujours plus favorable fait aux livres français par le public athénien, car, si riche que soit la présentation faite par nos éditeurs à l'Exposition même, elle est dépassée encore par cette autre exposition du livre français que constituent, à Athènes, les vitrines des libraires.

La salle suivante est celle des pianos et des instruments de musique. Pianos droits, pianos à queue, demi-queue, quarts de queue et « crapauds », sont placés sur une estrade basse, imposants et malheureusement muets. Toutes nos grandes marques sont représentées. Dans deux grandes vitrines, voici toute une collection, très complète, d'instruments à cordes, à vent, de bois ou de cuivre : signe des temps, benjos et saxophones y tiennent une place importante, mais, et je ne saurais pour ma part trop m'en réjouir, il n'y a pas une seule grosse caisse.

Les murs de cette salle sont attribués aux photographes. Le rapprochement des groupes produit des effets imprévus. Voici, en pleine cimaise, le général Dubail, faisant pendant à Joséphine Baker; et le maître Messager semble au plus mal avec une demoiselle X, fort jolie d'ailleurs, qui dédaigneusement lui tourne le dos. Un panneau entier rappelle Lucien Guitry, reproduit dans ses différents rôles, et tout autour de lui on voit un essaim de gracieuses artistes. Complément indispensable, une vitrine voisine expose un choix de jumelles de théâtre; mais, détail assez imprévu, voici une collection... de ciseaux, de tondeuses et de rasoirs! Quelle classification a pu faire entrer ces objets dans la salle de la musique?

La confection, présentée en deux stands qui se font vis-à-vis, établit la liaison entre les arts et l'industrie. Et voici la salle, j'allais dire le rayon, du lin, du chanvre et du coton. En rouleaux, en pelotes, en bobines, câbles et filins, commandes et « guindes », ficelles et fils sont disposés au centre de la salle en une manière de château, ou de cathédrale, avec tours et dôme. Dans les vitrines, toutes les utilisations des matières premières sont présentées, depuis la grosse toile de tente, jusqu'à des stores aux délicates broderies.

La section des tissus se poursuit par l'exposition des soieries. Voiles, gazes, tulles, crêpes, satins, velours, et toutes leurs variétés portant des noms de fantaisie, sont disposés en cataractes, en étoiles, en cocardes, en soleils. Parmi ces pailletés, ces lamés, ces frappés, ces brochés, ces imprimés, on se croirait au sein même d'une resplendissante écharpe d'Iris, et la merveille est que toutes ces étoffes, tous ces tissus, toutes ces couleurs se combinent, se fondent, s'harmonisent au point qu'on n'est pas surpris de voir une chasuble, rehaussée de somptueuses broderies d'or, voisiner avec un châle aux ramages multicolores.

* * *

Nous entrons, maintenant, dans l'hémicycle. Il est réservé à l'industrie mécanique et aux industries connexes.

L'architecture et les travaux publics occupent la première travée. Les murs sont garnis de plans et d'épures. Voici de grands hôtels, des maisons de santé, l'Hôtel des postes de Roubaix, le viaduc de la Bonne dans tous ses détails, et encore des projets de construction de ports, avec, en bonne place, les documents relatifs aux travaux du port du Pirée, auxquels préside une grande entreprise française. Par juste compensation, voici le stand des entreprises de démolition ; et, voisinage injustifié aussi, sans doute,... des entreprises de transport. La ferronnerie, les vitraux montrent qu'art et industrie peuvent être synonymes.

L'impression est bizarre tout d'abord, au passage dans le stand suivant; on croirait qu'on a disposé sur les murs, les pièces d'un gigantesque puzzle. Ce ne sont que petits morceaux de carton colorié et découpé. A regarder de plus près, on constate que ce sont des articles de publicité, et l'on admire

l'ingéniosité, et souvent l'esprit, qui ont présidé à leur confection. Sur le mur qui fait vis-à-vis, le puzzle semble être reconstitué : c'est la présentation de la cartographie; planisphères, cartes et plans forment là aussi un ensemble où l'on ne sait trop ce qu'il convient de louer le plus, la science déployée dans l'élaboration ou l'art prodigué dans l'exécution.

Comme si ce mot, art, méritait d'être inscrit au fronton de chaque stand, voici, avec les forêts, la chasse et la pêche, une nouvelle surprise : celle que nous apporte l'industrie de l'interprétation, de la stylisation, dirais-je volontiers, des différents bois. Le palissandre, l'acajou, le cédra, l'orme, le noyer, le frêne, le thuya, le tamas, le padouk, le maï-dou, l'amboine, et combien d'autres, veinés, mouchetés, zébrés, flambés ou ramageux, fournissent la matière de panneaux décoratifs qui, par un assemblage savant de morceaux découpés et raccordés, forment de la marqueterie, qui n'est pas de la marqueterie, de la mosaïque, qui n'est pas de la mosaïque, des vitraux qui sont en bois.

Dans le même stand, une vitrine impressionnante est un véritable arsenal : tous les modèles, tous les types, tous les calibres de cartouches dont on peut rêver, ou dont on peut avoir le cauchemar, y sont réunis : j'y relève le nom de vingt-six États que cette manufacture a pour clients. A côté, c'est une collection de fusils, de carabines, de canardières, de pistolets, de revolvers et encore un ensemble des engins de pêche, depuis « la ligne meurtrière » jusqu'à « l'épervier plus dangereux encore ».

Au stand suivant, celui de la petite métallurgie, un énorme sanglier naturalisé, posé sur un socle, dirige vers les fusils de chasse d'impressionnantes défenses, tout aiguisées de rancune. Il attire l'attention sur une maison de quincaillerie dont il constitue la marque de fabrique. Mille articles garnissent ce stand, auquel participent plusieurs maisons importantes, et là encore on constate l'ingéniosité avec laquelle les exposants ont su présenter leurs produits ; si bien que cette partie de l'exposition, qui aurait pu n'intéresser que des spécialistes, est attrayante par le parti décoratif, le mot est juste, qu'on a su tirer des épingles et des clous, des fils de fer et des fils de laiton, des serrures et des clefs, et même du fil de fer barbelé, si rébarbatif, en les disposant en panoplies, en pyramides, en guirlandes, en festons et en rinceaux.

L'électricité offre peut-être plus d'articles encore, et présentés avec adresse égale. Voici les chauffe-lits, les chauffe-plats, les chauffe-liquides, les fers à repasser et les grille-pain, les piles, les phares, et le gros moteur-gigogne, suivi de toute sa progéniture de taille décroissante, dont le dernier né est à peine gros comme le poing. Ici, ce sont les compteurs taximètres pour automobiles de place. O prodige! Il n'y a pas d'automobiles... et les compteurs fonctionnent! De temps en temps, un déclic bref claque et la somme à payer s'augmente d'un franc, d'un shilling, d'un mark, d'un florin, d'une peseta, d'une lire, d'une piastre ou d'un rouble, car, — pauvres clients, mes frères, — nous sommes en plein Congrès international des « taxi ». De tous les appareils, celui qui enregistre des drachmes est celui qui marque le plus : 845 drachmes! Hasard ou préméditation, je gage que le fabricant placera ses appareils.

***

La seconde moitié de l'hémicycle est occupée par la grosse métallurgie et la mécanique. Les forges, les mines, les fonderies exposent des rails, des poutres de fer, des plaques de blindage, des tubes de tout calibre, des poteaux métalliques, des échantillons de minerais. Toutes les maisons présentent des photographies de leurs établissements et aussi des graphiques mettant en évidence les progrès des branches diverses de leur exploitation.

Oh! l'admirable, l'émouvant salon de l'énergie française! Sur tous ces graphiques le mouvement des lignes est analogue. D'abord, il y a vingt-cinq, trente ans, l'accroissement, d'année en année, se fait par paliers presque insensibles; petit à petit, cependant, la ligne monte : 1910, 1911, 1912, 1913, le mouvement s'est accéléré, la production s'est accrue à tel point que si le graphique représentait en coupe des massifs de montagne, on y verrait à gauche le profil des vallonnements, des coteaux, des collines avoisinant la plaine, et à droite, atteint par degrés, celui des pics altiers, aux neiges éternelles. Puis 1914, une chute générale; et à partir de 1915, plus rien; un large blanc : l'usine ne produit plus. Sur certains graphiques le dessinateur a cru devoir expliquer cette lacune et on lit : *Guerre* ou *Grande Guerre*, ou encore, *Usine immobilisée* et plus souvent : *Usine*

détruite... sur un seul graphique on dit par qui. L'impression produite par tous ces blancs de deuil, est tragique : ces graphiques sont plus éloquents que vingt volumes d'histoire.

1920. Avec la paix, c'est la résurrection. La courbe semble d'abord hésiter, comme un convalescent que vient de frôler l'aile de la mort. Puis, c'est l'ascension presque verticale : bientôt les sommets de naguère sont dépassés, et sur tous les graphiques 1927 atteint presque la limite supérieure du cadre.

***

A en croire le catalogue, nous entrerions ensuite dans le pavillon de l'alimentation. La vérité est que, comme dans une pièce du Châtelet, une bonne fée nous a transportés dans le temple des gourmets, dans le palais des friands. C'est un musée complet de l'épicerie et de la confiserie, des conserves et des grands crûs, du champagne et de la fine champagne.

A visiter cette salle, on se sent pris d'une indulgence presque complète pour ce pauvre Banquet qui, autrefois, fut si sévèrement condamné. Aujourd'hui il pourrait réclamer le bénéfice du sursis, car, un peu plus loin, après avoir visité le stand de la mégisserie, où les échantillons nous donnent l'impression de passer une seconde fois à la soierie, tant les couleurs sont riches et les grains délicats, nous entrons dans le pavillon de la pharmacie et cette fois, c'est Apoplexie, Paralysie, Épilepsie, Pleurésie, Jaunisse et avec elles... toutes les maladies, qui s'enfuient en déroute.

***

Montons au premier étage, où est installée la section médicale. Des tableaux, des graphiques encore et des photographies y montrent les travaux, les recherches en cours dans les cliniques et les laboratoires de nos savants, et cette partie de l'exposition mériterait à elle seule une description faite par un technicien. Toute une collection d'affiches et de documents de propagande et de vulgarisation, garnit les murs, et une vaste bibliothèque réunit plus de cinq cents volumes, — la liste n'en occupe pas moins de douze pages du catalogue général de l'exposition, — dont l'ensemble constitue un exposé général de la science médicale française, et dont il sera fait hommage à la Faculté de médecine d'Athènes.

***

Au rez-de-chaussée, où nous voici revenus, les salles centrales pourraient, dans le catalogue, être réunies en un chapitre qui, lui, mériterait de s'intituler : « A quoi rêvent les jeunes femmes! »... Là, sont présentés la haute couture, la mode, les accessoires du vêtement, la fourrure, la parfumerie, les articles de Paris et les Arts décoratifs.

Au centre de la première salle, quatre grandes vitrines, attribuées à quatre grands magasins de nouveautés, sont garnies de fine lingerie; toute une gamme de roses, d'oranges et de mauves y joue sur... tout ce dont sont revêtus, ou dévêtus, les mannequins. Puis voici les chaussures, signées Cendrillon; la bonneterie de la maison Arachné; la chemiserie d'hommes du grand faiseur Tantale et, dans une vitrine d'angle, des jaillissements de cravates d'une splendeur et d'un goût tels que les fabricants, — les auteurs, — en méritent, à coup sûr, celles de tous les ordres de chevalerie.

La salle suivante abrite la haute couture. « Aux portes du bal » : sous ce titre, les grands couturiers présentent une indescriptible sélection de toilettes que d'ailleurs le visiteur non accompagné ne peut qu'apercevoir par les échappées d'une quintuple haie de visiteuses en extase. Une vingtaine de mannequins sont parés de manteaux de fourrure qui font croire qu'on présente ici la garde-robe de plusieurs impératrices.

Dans le groupe de salles symétrique, de l'autre côté de la cour d'honneur, des toilettes encore, présentées par les grands magasins de nouveautés, la parfumerie, la maroquinerie voisinant avec la sellerie de luxe et tout ce qui tient d'art, d'esprit, de science parfois et de goût toujours, dans ces trois mots : articles de Paris.

La sélection des arts décoratifs appliqués à la décoration des habitations vient ensuite. Que dire de cette salle où chaque meuble, chaque objet mériterait l'attention d'un critique d'art? Simplement, pour ma part, qu'elle me semble synthétiser l'exposition tout entière. Tout ce qu'on a pu admirer au cours de la visite : joyaux, bois, étoffes, que sais-je? on le retrouve ici, mais interprété par des maîtres dont, par une innovation heureuse, on lit avec gratitude le nom à côté de celui du fabricant, et c'est justice.

*
* *

Un groupe encore, et la visite est terminée. Dans un des jardins intérieurs, c'est l'exposition des machines agricoles, puis, dans la galerie médiane, la section des moyens de transport : navigation, chemins de fer, aviation. De véritables musées encore : musée naval, où sont présentés, en modèles réduits, les grands paquebots des compagnies de navigation françaises; musée du pittoresque, où, en de petits dioramas fort bien réalisés, les compagnies de chemin de fer présentent des sites de France ou d'Algérie; voici, au hasard, les gorges d'El Kantara, l'église de Brou, les grottes de l'Aven Armour, les Alpes du Dauphiné, le Puy-en-Velay, Montmajour, Dijon, le pont de Semur et des châteaux, des cathédrales...

Musée encore, le stand de l'aviation. Ces moteurs d'abord, aux lignes élégantes, aux mécanismes compliqués, puis des escadrilles d'avions en réduction. Voici les avions de commerce, Lioré, Farman; les avions de chasse Gourdon, Newport; l'avion militaire Bréguet; l'avion école Morane; la limousine commerciale Bréguet; les hydravions Paulhan-Pilhard, Cams, Latécoère, d'autres encore. En bois verni, en métal peint, ils sont suspendus à des fils et semblent planer; on les prendrait pour des jouets si, aux murs, n'étaient des tableaux montrant sur des cartes, en tracés de couleurs, des « performances », des « raids » : d'admirables exploits. Et en lisant les noms de tous ces vaillants, on évoque avec émotion le plus noble d'entre eux : Guymener... et l'on songe aussi au grand oiseau qui, un jour, prit son essor pour braver l'Océan, et n'est plus revenu.

ALBERT ROULANT.

L'AUTEUR
DE LA PLACE DE LA CONCORDE

Le château de Voisins, dans la forêt de Rambouillet, est sans doute un ouvrage unique de nos jours. Son propriétaire, M. de Fels, a décidé de s'y créer un château de Gabriel, c'est-à-dire tel que Gabriel aurait pu le dessiner s'il était revenu au monde aux environs de 1900, en annexant à ses idées le peu des nôtres qui en vaut la peine : car il tient qu'en architecture tout est dit depuis longtemps, et que le progrès se réduit à quelques accessoires qui ne méritent guère qu'on leur fasse tant d'honneur. Mais la gloire de cette belle maison, ce sont les jardins. Le choix du site, la variété et la liaison des perspectives, le dessin des parterres, le double et magnifique tableau qu'ils offrent au regard, le contraste des terrasses avec la forêt brute et le profond paysage, tout cet ensemble est un chef-d'œuvre à peine croyable de notre temps. Que ne pourrait-on tirer encore des ressources de la tradition dans ce pays pénétré d'hérédités classiques, s'il ne lui manquait neuf fois sur dix des chefs dignes de lui ?

C'est pendant les travaux de Voisins que M. de Fels écrivit son livre sur Gabriel. En fouillant les archives, en feuilletant les comptes des Bâtiments du Roi, à la recherche d'un croquis, d'un dessin inédit qu'il pût s'approprier, car il s'était mis en tête de n'avoir d'autre architecte que l'auteur du petit Trianon, il se trouva avoir réuni les éléments d'une biographie : son livre s'était fait tout seul. Publié peu avant la guerre dans un format de luxe, avec une masse de documents reproduits en

fac-similé, ce fastueux volume était depuis longtemps épuisé. Une nouvelle édition accrue de quelques articles vient à propos rendre le service de mettre à la portée du public une monographie si précieuse (1).

Croira-t-on qu'un tel livre manquait et que, parmi tant de vies d'artistes qui paraissent tous les jours, nous n'avions pas encore une bonne étude sur Gabriel, comme d'ailleurs nous en attendons toujours une sur les Mansart, sur Boffrand, sur Blondel et vingt autres qui sont l'honneur et la parure de la France?

Cette indifférence à l'égard de la seule architecture, dans un temps qui pousse à la manie le goût du bibelot, est une chose incompréhensible; peut-être avons-nous tellement l'habitude d'être gâtés sous ce rapport dans une ville comme Paris, où le plus beau décor fait partie de notre existence, qu'il nous semble que ce soit là un privilège gratuit, une sorte de don anonyme qui nous est dû comme la lumière; ou peut-être y a-t-il dans l'architecture quelque chose d'impersonnel qui écarte la curiosité. Rien de moins impressionniste que l'art de bâtir. La peinture offre toujours la trace des émotions du peintre. La plus belle architecture n'a rien à nous apprendre des secrets de l'auteur. Elle ne nous dit ni ce qu'il chérit ni de quoi furent faites les rêveries de son cœur; elle nous enseigne seulement par quel système plastique son esprit s'est représenté les rapports les plus généraux de la vie civilisée, et ces sortes de choses, qui prêtent peu à l'anecdote, ont sans doute un médiocre pouvoir de passionner les gens.

Cependant on trouvera dans le livre de M. de Fels une magnifique histoire. Son héros, Ange-Jacques Gabriel, sixième du nom, appartient à une de ces dynasties d'artistes dont on peut suivre l'ascension pendant plus d'un siècle et qui faisaient en tant de manières la force de l'ancienne France. Cette famille d'entrepreneurs mi-tourangeaux, mi-normands, qui commencent à se faire connaître au début du règne d'Henri IV, s'élève en quelque sorte du même mouvement que la maison de Bourbon; déjà le père de notre artiste, Jacques (V) Gabriel, auteur du Pont-Royal, des places de Rennes et de Bordeaux, allié des Mansart, collaborateur de De Cotte, est un homme

(1) Comte de Fels, *Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du Roi*, 1 vol. in-8, 24 pl. hors texte; Paris, H. Laurens, éditeur.

considérable, auquel Louis XIV accorde en 1704 des lettres de noblesse : « L'habileté dans les beaux-arts, dit le Roi dans ce document, *est devenue une vertu héréditaire dans sa famille.* » Paroles admirables! On ne saurait en effet considérer cette longue généalogie d'artistes sans admirer cette hygiène sociale qui mettait autrefois au service de l'esprit les conditions de l'histoire naturelle et les lois de la sélection; ces principes du darwinisme, que Nietzsche rêvait d'imposer à l'amour pour le perfectionnement de l'espèce et la production du surhomme, se trouvaient appliqués sans qu'on en fît tant d'embarras par nos vieilles familles d'artisans. L'art était une grande famille. Ces puissants espaliers d'artistes qu'on voit ramifier et mûrir en branchages innombrables dans les vieilles généalogies, c'était de la tradition et du talent fixés. Balzac n'aurait pas résisté au spectacle de cet arbre de Jessé des Gabriel, tel que l'a reconstitué M. le comte de Fels : le profond romancier, disciple de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire, aurait reconnu l'illustration d'une de ses pensées les plus chères sur la végétation des espèces sociales et sur cette lente chimie et cette circulation de la sève qui explique le génie.

Je ne vais pas raconter la vie du grand homme qui nous occupe ni énumérer ses ouvrages; c'est un détail qu'on trouvera parfaitement déduit dans le livre de M. de Fels, appuyé de cent documents et d'une foule de lettres inédites. On y verra se dessiner à mesure le caractère de l'artiste, sa mâle et fière figure, telle qu'elle nous apparaît dans le beau marbre de Lemoine, et on y prendra une idée du rôle qu'il a joué. Par un de ces bonheurs qui président aux grandes existences, il a la chance de remplir exactement un siècle, de commencer et de finir en même temps que lui : on pourrait dire le siècle de Gabriel, comme on dit le siècle de Voltaire. Né la dernière année du XVIIe siècle, l'année de la mort de Racine, il meurt à quatre-vingt-trois ans en 1782, à la veille de la grande coupure de la Révolution et du terrible coup de hache qui devait abattre l'Ancien Régime. De telles circonstances comptent plus qu'on ne croit dans le succès : ces connivences temporelles sont déjà une partie du secret de la fortune. Il n'est pas indifférent de naître au bon moment, d'être l'homme qui résume une génération; c'est ce qu'on appelait jadis avoir une bonne étoile. Ce bonheur a joué pour peu d'hommes aussi bien que pour Gabriel.

A l'heure de sa naissance, l'art français, au Grand Trianon, dans la chapelle de Versailles, arrivait à la conscience claire de sa perfection, à la possession complète de sa personnalité. Rien de plus achevé que les œuvres suprêmes de Mansart, telles que la colonnade qu'il élevait précisément en 1699, l'année de la naissance de Gabriel, dans le parc de Versailles. L'architecture française ne devait plus rien à l'Italie. Le goût, dans ces ouvrages exquis, devient entièrement national, se dépouille de toute imitation étrangère. C'est à cette école parfaite que fut élevé Ange Gabriel. Pas plus que les grands peintres contemporains, un Watteau, un Chardin, il ne crut nécessaire de faire le voyage de Rome et d'aller s'instruire aux leçons de Bernin et de Borromini. Il semble que ces étrangers n'eussent plus rien à nous apprendre. C'est à Bordeaux et à Paris, en aidant aux travaux de son père, que le jeune artiste fit ses preuves et reçut son éducation. Lorsque, vers l'âge de quarante ans, il succéda aux charges paternelles et reçut le titre envié de premier architecte, il avait déjà beaucoup vu et beaucoup réfléchi; il possédait un vaste savoir et une vaste expérience, et se trouvait prêt à toutes les tâches qu'allait lui proposer la maturité de Louis XV.

Ce prince si intelligent et si sottement décrié, si français en toutes choses et de goût exquis (beaucoup meilleur que ne l'avait son aïeul), s'entendait à l'architecture. Son architecte avait son logement à Versailles et dans toutes les demeures royales. On s'entretenait de bâtisse à la toilette de la favorite. Pendant la grande époque du règne, les dix ou quinze années qui suivent Fontenoy et précèdent les revers de la guerre de Sept ans, Gabriel à Compiègne, à l'École militaire, s'emploie sous les ordres du maître à achever de réaliser un art national. Depuis le temps de Louis XIV, il s'était produit, surtout dans les intérieurs, un retour d'italianisme et de rocaille. Gabriel ramène l'art français à la simplicité.

La seule influence décisive qui se marque sur son génie, et qui ne fit d'ailleurs que le pousser plus avant sur la voie qu'il avait choisie, ce fut celle de l'art grec. Le célèbre ouvrage de Le Roy, les *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, publié en 1758, apportait la connaissance d'une antiquité véritable; à Athènes se trouvait la source dont la Renaissance n'avait bu à Rome que l'eau corrompue et altérée. Cet atti-

cisme, cette pureté qu'avait pressentis Gabriel, le livre de Le Roy lui en apportait enfin la révélation authentique. Voilà comme on écrit l'histoire! Le Petit Trianon, qui est le chef-d'œuvre de Gabriel et qui passe pour le modèle du style Louis XVI, fut construit pour la Pompadour. C'est le premier exemple de ce style châtié, de cette noblesse délicate, de cette grâce et de ce sourire obtenus sans ornements, et où l'art français, sans effort, atteint à la musique secrète d'un temple grec.

Entre tant de beaux ouvrages que multiplia Gabriel, il en est un qui mérite une gloire et un rang à part : c'est cette ancienne place Louis XV, qui s'appelle aujourd'hui place de la Concorde. Entre toutes les places royales qui décorent la province et le Paris d'autrefois, cette « place royale du Pont-Tournant » occupe une situation et possède une valeur qui en font peut-être, en son genre, la première du monde. Il s'agissait d'un terrain vague, analogue aux espaces perdus qui entourent aujourd'hui les fortifications; cette étendue était à transformer, il fallait y créer un genre de parterre inédit, une sorte d'esplanade où le triomphe de l'artiste était de s'effacer en ordonnant toutes choses, de manière que la rivière, les masses végétales, la colline de Chaillot et même les coteaux qui ferment l'horizon du côté du Point-du-Jour, comptassent plus que les monuments. L'architecte avait tout à faire en laissant, si je puis dire, chanter le paysage. Ce problème ne s'était guère posé qu'une fois au Peyrou de Montpellier. On ne saurait assez admirer la souplesse, les ressources, le tact avec lesquels le grand artiste a rempli son programme, la noblesse des pavillons qu'il a posés à droite pour caler le décor, la grâce de leurs tribunes ou de leurs colonnades, le tracé de l'ovale formé par des guérites que réunissent des balustrades, la beauté de ce cadre, la grande transversale qui traverse cette ellipse et continue la rue Royale par le pont de la Concorde, l'avenue perpendiculaire qui la coupe en son milieu et prolonge jusqu'à l'Étoile la perspective des Tuileries.

Gabriel a donné ici le chef-d'œuvre de l'architecture dans l'espace et des grandes lignes en plein air : il a créé un carrefour qui est devenu peu à peu le centre de la ville, où se donnent la main le vieux Paris de la rive droite (celui du moyen âge et de Louis XIV), le Paris récent de la rive gauche

et du faubourg Saint-Germain, et le Paris nouveau que le siècle dernier a formé autour de l'Étoile. Cette œuvre géniale est devenue la grande régulatrice, l'organe de la circulation, de la distribution du mouvement dans Paris. Et cette place du XVIIIe siècle est encore la seule qui se trouve à l'échelle moderne, la seule où l'activité centuplée, la vitesse, l'auto se trouvent à l'aise et ne coûtent rien à la majesté du décor.

Il faut savoir gré à M. de Fels de nous avoir rendu la figure d'un si grand maître. Pendant plus de trente ans, Gabriel exerça en France une sorte de ministère des Beaux-Arts. Il fut ce que Le Brun avait été sous Louis XIV, mais il le fut avec une supériorité marquée : non pas seulement l'impresario, l'entrepreneur de pompes, de fêtes et d'apothéoses, mais vraiment quelque chose de plus, celui qui donne des ordres aux arts et règle leur concert. Il est l'homme qui incarne la monarchie du goût et fait régner partout l'harmonie, l'idée même de la civilisation. Son esprit n'embrasse pas seulement les façades et les dehors, l'aspect monumental des choses, mais il gouverne l'intimité. Il se fait obéir du peintre et du sculpteur. Il soumet le tapissier et corrige l'ornemaniste. Il ne dédaigne même pas de planter des parterres et de dessiner des jardins. Le cadre entier de l'existence, depuis le mobilier jusqu'aux alentours de la maison, est dans sa dépendance. A peine a-t-il pris sa retraite, que le désordre commence et qu'on voit s'installer le futile caprice, la chinoiserie du parc « anglais ». On perd le secret de ces beaux ensembles qui devaient leur perfection à l'accord de toutes les parties, et dont nous n'avons même plus l'idée. Nous ne reverrons plus la beauté qui résultait de ces ordonnances où un grand architecte était le maître du chœur.

PIERRE TROYON.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE
AU TRAVAIL

La Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, à laquelle nous devons les célèbres fouilles d'Alésia, prouve par son exemple qu'il n'est pas besoin d'être une très grande ville pour former une intéressante et très active Société savante. Il a suffi de quelques hommes désintéressés, dévoués à une noble tâche, pour faire jaillir du sol et de la race, toute une floraison d'esprits tournés vers les beaux horizons de la pensée.

Faut-il citer, comme le fit, au dernier Congrès des Sociétés savantes, M. Toutain, l'actuel président de la Société de Semur : « un modeste propriétaire rural, cultivateur de ses propres terres, meneur de ses propres bestiaux, qui connaît à merveille tout le territoire de son village natal, qui sait que sur ce territoire a jadis existé une ville célèbre, autour de laquelle s'est joué un drame d'une importance capitale dans l'histoire du monde antique et de l'Europe moderne; il a scruté mètre par mètre ce territoire historique; il a noté au jour le jour les découvertes qui ont pu s'y faire; personne n'égale sa compétence. »

Tout le monde avait reconnu « le vétéran respecté des fouilles d'Alésia », M. Pernet, dont le nom vient d'être donné à la grande salle d'entrée du musée d'Alésia. Et tout le monde y joignait le nom pareillement sympathique de M. Toutain, qui est aujourd'hui l'animateur de cette Société.

Et il est bien vrai, comme le disait encore ce dernier, que ces chercheurs, aussi modestes qu'opiniâtres, ont leur belle part dans l'avancement de la science. Ils lui ont apporté les plus précieux matériaux : « Les conquêtes de l'archéologie gallo-romaine ont

fourni aux maîtres de notre science quelques-uns des éléments les plus importants des ouvrages considérables par lesquels, au début du siècle présent, l'histoire de la Gaule a été pour ainsi dire renouvelée. »

Les puissantes intuitions d'un Camille Jullian n'auraient pu jaillir avec tant de clarté et d'évidence si elles ne s'étaient appuyées sur tous les monuments illustres ou modestes qui, en moins d'un demi-siècle, sont sortis du riche sol de la France, des statues impériales de Vaison la Romaine au trophée de la Turbie, à la Minerve de Poitiers, au sanctuaire de Mithra près de Strasbourg, et à tant d'autres monuments sortis des ruines ou des nécropoles antiques. C'est par leurs arts, leurs dieux et leurs morts que les peuples ont le mieux marqué leurs passages ou leurs stations sur notre sol. C'est donc là, sous quelques mètres, et parfois quelques décimètres de terre, qu'il faut rechercher les témoins de notre plus lointaine histoire.

Il ne faudrait pas croire qu'une Société comme celle de Semur se bornât héroïquement aux fouilles d'Alésia. L'esprit engendre l'esprit, et rien de ce qui est humain n'échappe à ses investigations. Voici, dans ses derniers Bulletins mensuels, une étude historique très précise de M. Nodot sur la belle collégiale de Saulieu, l'une des plus anciennes de la Bourgogne, puisqu'on possède le nom d'un de ses abbés dès la fin du VIIe siècle.

Elle est suivie d'un mémoire de M. Billiotte sur les couvents et églises de Semur en 1789. On y retrouve, comme en tant d'autres lieux de France, le témoignage de la brutale flambée de barbarie qui détruisit, en quelques années, la plus grande partie des plus magnifiques monuments de notre histoire. « Constatons, non sans regret, termine l'auteur, que des neuf églises ou chapelles que possédait notre ville en 1791, une seule est encore debout... et peut-être Notre-Dame elle-même, déjà mutilée, ne dut son salut et sa conservation qu'à sa consécration au culte de la déesse Raison. »

Dans une note non moins intéressante le docteur Simon montre que, par une singulière généralisation, de l'Amérique au fond de l'Asie, la plupart des races ont attribué au tonnerre, au feu du ciel, les silex taillés par nos ancêtres de la préhistoire, et leur ont reconnu des vertus surnaturelles, notamment celle de protéger les hommes, et même les bestiaux contre la foudre.

Nous passons sur beaucoup d'autres études comme celles de M. Berthoud sur Vercingétorix, du docteur Broussolle sur Alise-Sainte-Reine, de M. Wittenet sur « Saint Thibault et l'art religieux dans la

région de Vitteaux », de Mme Adrien Simon sur Jeanne d'Arc, et même sur des études d'histoire naturelle et d'hygiène comme celles de MM. Varnier et René Bréon.

Mais la Société de Semur s'attache non moins volontiers aux problèmes économiques, qui trouvent toujours dans l'histoire des précédents, véritables leçons de l'expérience que nous oublions trop facilement. C'est ainsi qu'à propos de l'étatisme économique, qui menace nombre de sociétés modernes, M. J. Toutain nous rappelle les lamentables résultats de cet étatisme sous l'Empire romain.

Il convient d'abord de remarquer que c'est toujours pour la même raison, le besoin de ressources, que les États tentent de s'approprier, sous une forme ou une autre, impôt spécial exorbitant ou monopole, ce qui appartient aux particuliers. Les résultats sont toujours les mêmes : la violence de l'État fait disparaître les richesses, produits du travail, et par conséquent le travail lui-même, devenu sans objet. C'est la misère des particuliers et de l'État.

La crise romaine dura environ un siècle. Après les premières invasions si dévastatrices des Barbares, à la fin du IIIe siècle, des empereurs énergiques, comme Dioclétien et Constantin, refoulent les envahisseurs, répriment les insurrections intérieures et rendent au monde romain son unité. Mais il faut trouver des ressources pour réparer tant de ruines. Et c'est alors que commence l'étatisme, la terreur économique : les « curiales », les possesseurs de la petite et moyenne propriété, responsables d'impôts excessifs, disparaissent rapidement. Les colons sont alors attachés à la terre dans une situation misérable. Les corporations, qui représentent l'industrie, sont à leur tour contraintes aux travaux décidés par l'État, qui est pauvre et paie mal. C'est encore la misère. Le commerce, qui se procure difficilement des produits raréfiés, hausse les prix. Dioclétien a recours à la taxation avec des sanctions allant jusqu'à la peine de mort. Les marchandises deviennent plus rares et la hausse s'accentue. La misère devient plus générale, assombrie encore par la terreur des lois répressives.

A la fin du IVe siècle, les hommes qui vivent dans cette situation misérable n'ont plus aucune raison, aucun désir de défendre les institutions existantes. Le monde romain est mûr pour toutes les transformations, pour toutes les invasions.

Et l'auteur conclut : « Dans l'antiquité, comme à l'époque moderne, l'étatisme économique est générateur de décadence, de pauvreté, de ruine. »

*
* *

A l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, M. Antoine de Tarlé, qui est un historien attentif, — et que connaissent bien nos lecteurs, — a traité, dans son discours de réception, de « l'esprit public à Naples sous le règne de Murat ». Il a établi, d'après des documents inédits, que les quatre premières années de ce règne furent presque entièrement occupées par ce problème capital : la royauté de Murat prépare-t-elle la réunion à la France? La grande majorité du peuple et Murat y étaient contraires. Napoléon ne semble pas l'avoir désiré. Et pourtant le problème restait posé.

Le Bulletin de la Société de Borda nous donne une description de fouilles sommaires faites à Masseube (Gers) et qui révèlent, nous dit M. C. Daugé, l'existence d'une ancienne villa gallo-romaine.

M. Xavier de Cardaillac, chercheur inlassable, nous dit les époques des fameux bas-reliefs de Saint-Paul-lès-Dax. M. V. Montiton écrit, à l'aide de nombreux documents, une remarquable monographie de Seignosse. Et M. Marcel Gouron termine en présentant *Nos Landes*, ouvrage dû à la collaboration des Landais les plus avertis, de M. Joseph de Pesquidoux à M. X. de Cardaillac et au docteur Daraignez. C'est un livre qui fera connaître et aimer davantage cette belle région où règnent en maîtres, sous le ciel, les pins, les hautes fougères, les sables et l'océan.

La Société des Antiquaires du Centre continue, avec sa forte tradition scientifique, qui n'est pas moins nécessaire en préhistoire qu'en archéologie, son examen des monuments ou documents retrouvés dans cette région. Mme Darcel, à propos d'un ouvrage récent, *le Mystère des Cathédrales*, examine de nouveau les belles sculptures de l'hôtel Lallemant à Bourges. M. des Chaumes fait d'ailleurs remarquer que cet hôtel a reçu beaucoup de transformations dont il faudrait peut-être essayer d'établir l'histoire.

Le capitaine de Goy met la Société au courant des découvertes qui ont été faites dans les fouilles de l'ancien cimetière du Fin-Renard.

Le docteur Dirigoin décrit quatre urnes funéraires antiques, en pierre, renfermant des récipients en verre ou en terre, lesquels contiennent des os calcinés. Ces urnes, trouvées aux Guignards (Châtelet-en-Berry), rappellent celles qui furent découvertes jadis à Lavaux,

près Aigurande (Indre). Il y aurait donc une région étendue où ce mode de sépulture était en usage.

* * *

La Société des Sciences, Arts et Lettres de Bayonne, poursuit, avec sa grande activité, l'étude des nombreux matériaux que lui vaut sa situation privilégiée au débouché du Pays basque.

Son dernier Bulletin contient un curieux mémoire du savant abbé Daranatz sur l'état de l'église du Labourd, en 1702, quand René-François de Beauvau vint occuper l'évêché de Bayonne. Biarritz n'était alors qu'un modeste village de pêcheurs où vivaient seulement, à côté du curé, huit prébendiers ou prêtres habitués, tandis qu'Ascain en comptait treize, Urrugne dix-sept, Ustaritz vingt-deux, Hasparen vingt et un, Saint-Jean-de-Luz vingt-sept, sans compter les seize de Ciboure. De toute évidence, le recrutement du clergé était facile en ce temps-là.

Dans le même Bulletin, M. de Coulomme la Barthe nous donne les textes de quelques lettres inédites du XVIe siècle; M. Charles Amestoy décrit un repas de contrat de mariage qui se termina par une vraie rixe : il y eut un mort et des blessés, — le roi fit grâce aux combattants. M. H. Charbonneau rappelle ce qu'était la forge du vicomte d'Echaux, qui, avec les riches mines de fer de Saint-Étienne-de-Baïgorry et les bois des Aldules, fondait des canons et des boulets pour le roi, au XVIIIe siècle. Ajoutons que ces minerais sont toujours exploités, ce qui prouve que les hommes n'ont pas beaucoup changé depuis 1784, année où l'abbé Palassou, minéralogiste averti, écrivait :

« Il n'y a point de contrée dans les Pyrénées où la nature ait répandu des métaux plus précieux et plus abondants que dans les montagnes de Baïgorry. En vain de profonds abîmes recélaient ces trésors : l'avarice des nations qui ont successivement occupé la Navarre a su triompher de tous les obstacles : le fer, le cuivre et l'argent ont été la récompense de leurs pénibles travaux. »

C.-M. SAVARIT.

A TRAVERS LES THÉATRES

Théatre Marigny. — MM. Saint-Granier et Le Seyeux ont écrit pour le théâtre Marigny une *Revue* pleine d'agrément, et telle que depuis la Revue de Rip aux Bouffes-Parisiens, il n'en a point été donné de meilleure.

Le comique attendrissant des vieilles lunes et des neiges d'antan est d'un effet toujours certain sur la majorité des spectateurs. Dans sa belle comédie *Nous ne sommes plus des enfants*, M. L. Marchand lui dut l'immédiat et franc départ vers le succès dès le début du premier acte. Cette fois encore, l'évocation de l'an de grâce de l'Exposition Universelle 1900 déchaîne dans le public une allégresse tout épurée et embaumée de mélancolie. Avec un sens délicat de notre plaisir, une sage méfiance du pathétique et du burlesque, MM. Saint-Granier et Le Seyeux ont résumé une journée de la Parisienne il y a vingt-huit ans, en une heure de spectacle, de comédie chantée, de sketches et de tableaux dont chaque minute est un charme. Je n'en puis énumérer les détails, du lever de la Parisienne et de son habillement dans une pluie d'épingles à cheveux et des nuages de jupons, à l'apothéose d'un final de Revue en 1900 irrésistiblement comique : ce sont choses qui échappent à l'analyse et qu'il faut voir. « Amies d'enfance », « J'ai rencontré celle que j'aime », « Averse », « Le vendeur à tempérament », « Un grand dîner » sont des scènes bien jolies, sans prétention et sans vulgarité. Seul un tableau qui met en cause et nous présente M. Georges Clemenceau exhalant son amertume m'a paru inopportun et pénible, malgré une mesure et une adresse d'exécution louables.

De très loin, Mlle Jeanne Marnac dépasse nos plus grandes vedettes de music-hall : elle est jeune, elle est jolie et a la bonne grâce de ne point s'en contenter ; Mlle Nina Myral, MM. Dranem, Saint-Granier et

Raimu sont de beaux noms sur une affiche. Ils tiennent ce qu'ils promettent.

Comédie des Champs-Élysées. — M. Bernard Zimmer est certes un des plus intéressants parmi les auteurs dont l'étoile se lève. Sa libre adaptation des *Oiseaux* est d'un poète sans mièvrerie et sans peur. Et il vient de donner à la Comédie des Champs-Élysées une comédie en trois actes, *le Coup du 2 décembre*, toute bouillante de qualités et de défauts, dont l'ensemble n'est certes pas un brouet fade.

Le sujet n'en est pas fort nouveau, ni d'ailleurs excellent. Un adolescent de dix-sept ans, Charles, fils de M. Lèbre, juge d'instruction, et de Mme Lèbre sa digne épouse, travaille à son bachot. Sa réputation d'écolier et de jeune homme est parfaite, lorsque soudain elle subit une rude atteinte. Convaincue d'avoir fauté, interrogée sur son séducteur, une jeune personne au service des Lèbre dénonce « Charles ». Le forfait remonte au 2 décembre, d'où le titre de la pièce. Le fils de la maison s'indigne et nie en vain : il est condamné à la réclusion dans le grenier familial ; il y fera oraison et pénitence sous l'influence rafraîchissante d'une diète végétarienne. — Le voici donc, au deuxième acte, feuilletant ses dictionnaires sous le toit, jeune dieu d'un monde de chaises dépaillées, de mannequins crevés, de baignoires trouées, de malles disjointes. Il n'a point à redouter la solitude ; sa réputation de don Juan lui réserve de charitables visites : une cousine de sa mère, freudienne militante, vient lui offrir ses charmes, plus désuets encore que le freudisme. Charles ne les repousse que pour voir apparaître Mme Bœuf, amie de ses parents, tout aussi friande de bagatelle. Il l'éloigne aussi. Mais ce n'est plus un grenier, c'est le Mont Ida. Voici paraître la femme du commandant, Mme Masse, celle-ci exquise et désirable. Elle a compris Charles : une âme d'aventures étouffée d'ennui, son âme sœur. Une faute ne peut leur suffire : c'est le scandale libérateur qu'il leur faut. Et Charles, le cerveau chaviré, accepte : ils iront tous les deux à Paris, à Paris tous les deux...

Hélas ! au jour même de leur départ, la coupable avoue son mensonge : le père véritable est le président du Tribunal qui vient de mourir en reconnaissant sa progéniture, et de qui le prénom était Charles également. Voilà le fils Lèbre dépouillé à la fois de son opprobre et de son auréole. Eh quoi ! la perverse Mme Masse s'enfuirait avec un placide coquebin ! Elle s'y refuse et revient à son mari qui, informé de ses coupables projets, accourait d'ailleurs la cher-

cher, revolver au poing. Mme Lèbre reçoit son fils entre ses bras; elle essaie en vain de sécher ses larmes qu'elle ne sait consoler. M. Lèbre ricane et hausse les épaules...

Si le dessin de cette comédie demeure assez flou, la caricature qui en est le propos véritable est puissante, d'un comique « énorme », comme disait Flaubert, dont le *Bouvard et Pécuchet* n'est pas sans avoir influencé cette éclatante bouffonnerie. Le rire que déchaîne M. Bernard Zimmer ne va pas sans laisser après lui quelque amertume; et la province, telle qu'il la représente, relève évidemment d'un poncif un peu reculé. Encore n'est-ce pas un mince mérite d'avoir posé des couleurs aussi éclatantes, aussi franches, aussi joyeuses, fût-ce sur les plus traditionnelles marionnettes.

M. Jouvet, comme toujours, joue rèche, sec, minutieux. Il ne renouvelle pas sa manière, il l'approfondit, la précise, la complète et enveloppe son rôle d'une lumière presque aveuglante. Son succès a été très vif. Un bel artiste aussi, M. Michel Simon, a créé une silhouette de bourgeois de province qui eût fait crier de joie Octave Mirbeau. Mme Lucienne Bogaert, Mmes Nora Sylvère et Bérubet participent de la personnalité de M. Jouvet. Mme Marthe Mellot a conservé la sienne si nuancée.

Athénée. — M. Louis Verneuil, en collaboration avec M. Georges Berr, vient de donner au théâtre de l'Athénée une comédie charmante : *Ma sœur et moi*. Et il n'y a pas un mois qu'il faisait représenter *l'Amant de Mme Vidal* au Théâtre de Paris.

J'ai toujours estimé que la critique se montrait sévère à l'égard de M. Louis Verneuil. Il a certes écrit de fâcheuses pièces, mais il en a tant donné qu'il faut bien lui accorder les circonstances atténuantes du surmenage. Rien ne l'obligeait à en donner autant, dira-t-on. Mais il est aussi difficile à certains auteurs d'écrire peu qu'à d'autres de produire beaucoup : c'est une question de tempérament, où il ne faut point disputer. Il n'en reste pas moins que telles de ses comédies, *Mademoiselle ma mère*, *le Fauteuil 47*, *Ma cousine de Varsovie*, *Maître Bolbec* sont des ouvrages fort agréables où une verve désinvolte se joue à l'aise dans les difficultés d'une construction ingénieuse et solide. M. Louis Verneuil n'entend pas courir de risques et les sujets qu'il choisit ne sont pas de ceux qui déconcertent : mais il se pose presque toujours de plain-pied avec un public qui ne cherche pas malice et demande surtout à être amusé. Je tiens par-dessus tout pour un beau trait qu'un auteur si ardent à plaire au plus grand

nombre, ait toujours échappé à la tentation du grossier et de l'indécent à laquelle tant d'autres cèdent aujourd'hui.

L'Amant de Mme Vidal est une aimable comédie, pleine d'entrain, de gambades et de gentillesses, troussée à la volée et d'un métier assez sûr pour mener notre plaisir jusqu'à la fin de la soirée. Mme Vidal, femme impétueuse, donne aux plus folles idées les plus redoutables conséquences de l'esprit de suite. Son imagination abuse des certitudes : sur la simple présomption que son mari est infidèle, elle songe à se venger, engage un secrétaire qui prendra figure d'amant; les circonstances feront le reste; après quoi, Mme Vidal apprendra, mais un peu tard, que son mari ne l'a point trahie. Avec son imagination, elle n'est point en peine d'oublier sa faute et de revenir aux bras de son mari, pantelante d'une vertu toute neuve. M. Louis Verneuil lui-même et Mme Elvire Popesco mènent l'aventure avec tout ce qu'il y faut de finesse et de prestidigitation.

Ma Sœur et moi, du même auteur, en collaboration avec M. Georges Berr, vivra un an, comme les almanachs. C'est charmant, d'un charme qui rappelle la manière du regretté de Flers. Il y a un jeune homme pauvre, comme dans *le Cœur dispose* et surtout comme dans *la Marche nuptiale*. Il y a des monologues, comme dans *Bataille de Dames*. Et des a-parte, comme sous Louis-Philippe : « Il me semble que ce jeune homme m'a regardée... Tâchons de le faire parler... » Il y a des expédients d'exposition et de dénouement qui ne sont plus jeunets, et les cœurs sont lisibles comme sur les cartes à jouer. Mais pourquoi inculper cette forme de théâtre? Il y a, à la fois, prescription et chose jugée. J'imagine que M. Louis Verneuil s'est posé la question même que recommande un grand homme de guerre : « De quoi s'agit-il? » Et, trois heures durant, j'ai vérifié la réponse qu'il s'est faite à lui-même : « Il s'agit d'écrire une pièce pour l'Athénée, donc aimable, lisse, souriante, distinguée; il me faut un sujet tel que, comme d'un pied de verveine, j'en puisse tirer mi-infusion, mi-parfum; il me faut des particules aux noms et des valets aux portes; il me faut l'église et la mairie; de l'émotion furtive et de la gaieté ronde; quelques répliques où de jeunes yeux se baisseront pendant que les parents tousseront; du romanesque et du raisonnable, et que mon rideau tombe désarmé sur les sept béatitudes réalisées. » Le danger du genre est grand : on y parfume les roses, on y sucre le miel. Mais ce danger n'est que pour l'auteur et non pour le théâtre où il est joué : les pièces qu'il inspire sont aimables et innocentes comme une

promenade aux Champs-Élysées dans la voiture aux chèvres.

Voici le conte, bleu comme le sang des deux héros. La princesse de Jaix (Oui, elle est jeune... Non, elle est veuve) s'est fiancée de bon gré à Gérard de Chazelles. (Oui, il est charmant... Non, il a de la fortune.) Ce n'est pas un mariage qui passera inaperçu dans les Cours européennes. La princesse de Jaix fait remettre sa demeure en état pour une telle solennité. Un jeune universitaire, Roger Fleuriot, a charge de rétablir quelque ordre en la bibliothèque. Or, ce jeune homme (Oui, il est timide... Non, il n'a pas d'argent) a étrangement troublé le cœur de la princesse de Jaix. Elle va jusqu'à croire l'aimer et risquer quelques timides avances : c'est peut-être que Gérard de Chazelles est loin. Le jeune homme paraît ne rien vouloir entendre au grand honneur qui lui échoit. Bien mieux, nommé professeur au lycée de Nancy, il rejoindra son poste sur-le-champ. Il a accepté de se charger d'une lettre pour une sœur de la princesse qui, justement, est vendeuse dans une cordonnerie de la ville : le jeune Fleuriot est dûment informé, — et nous en même temps, — que cette sœur et la princesse se ressemblent comme deux gouttes de rosée. Vous sentez bien que cette sœur est imaginaire et que c'est la princesse que Roger Fleuriot retrouvera en apportant sa lettre au second acte. C'est que Mme de Jaix, emportée par son cœur mal avisé et par une intuition mieux avisée, a deviné que la raison profonde de la timide réserve du bibliothécaire tenait à une trop grande différence de classe. En effet, le jeune Fleuriot, en présence d'une fille sans condition, se révèle plus ardent. Il se déclare vite, et gagne sa cause, dans une scène vraiment délicieuse. Le fiancé officiel, qui a couru sur les traces de l'inconstante, n'arrive que pour apprendre sa disgrâce. Il l'accepte d'un cœur vaillant, mais non sans arrière-pensée, car il pousse la princesse de Jaix à ramener à Paris sa modeste proie et à investir un aussi joli mariage d'inclination de toutes les pompes de fiançailles officielles.

Le troisième acte sauve de la roture une aussi grande princesse : instauré dans un luxe sans bornes, le bien-aimé retrouve toute la gêne et tout l'embarras qu'il nous montra au premier acte. Mais, cette fois, la timidité de Roger Fleuriot devient balourdise ; il fait la piteuse figure de l'amant de Grâce de Plassans dans *la Marche nuptiale*. Bref, le manant sent bientôt qu'il n'est bon qu'à battre le marais, et de lui-même s'efface devant les amours ressuscitées de la princesse et du comte. Il y a précisément, à l'office, une petite intendante qui, habituée à trier le linge et surveiller la

dépense, sera de fort bonne chère pour un professeur de province. Pour tout dire, ce troisième acte n'est pas le meilleur, et les contours des personnages s'altèrent un peu vite pour les besoins de la cause.

Cette comédie nous apporte la grande joie de revoir sur la scène Mme Madeleine Soria qui nous donna si belle mesure de son talent dans *Maison de poupée* et dans *Romance*. Mme Madeleine Soria est l'une des artistes le plus accomplies qui soient au théâtre en ce moment. Sa jeune maturité n'est encore tombée dans aucune affectation, et, plus grand éloge, évite avec une bien agréable modestie cette insupportable imitation de soi-même où se complaisent les artistes en faveur. M. L. Rozemberg, dans un rôle étroit pour son talent, est plein de finesse et de charme discret. M. Arnaudy est d'une bouffonnerie, d'une cocasserie, d'un humour très divertissants dans le rôle d'un cordonnier marmiteux. M. Stephen et Mlle Monthli complètent une distribution des plus harmonieuses.

Comédie-Caumartin. — *Vingt ans, Madame...*, de MM. Félix Gandéra et Claude Gével est un ouvrage fort à sa place à la Comédie Caumartin, théâtre de menus plaisirs qui vaut bien les théâtres de gros amusement ; il y faut de l'esprit et de la finesse pour tenir, et *Vingt ans, Madame...* est en bonne route. C'est, lestement contée, l'histoire de l'éveil du cœur chez un jouvenceau. Depuis Fortunio et Chérubin l'anecdote a fait fortune, comme les six ou huit autres bons éléments d'invention dramatique. *Vingt ans, Madame...* est d'un vif et délicat agrément, avec une scène de grande comédie au deuxième acte, un troisième acte à la fois alerte et émouvant ; un dialogue alerte fait passer la muscade et le piment de cette comédie assez haute en épices.

M. Paul Bernard a l'âge de son rôle et une sensibilité charmante. Mme Marguerite Pierry et M. Alcover, qui ont vu leur réputation grandir singulièrement cette saison, m'ont paru tout à fait remarquables en deux rôles bien venus, mais délicats à faire entendre.

Théatre de la Madeleine. — C'est une pièce bien étrange que *Gutlibi* au théâtre de la Madeleine; voire assez saugrenue. Gutlibi est un nègre, un déraciné de la forêt équatoriale. Sa destinée était de marteler sous la hutte des bracelets d'or vierge. La guerre l'enrôle, et des champs de bataille le roule jusqu'à Belgrade. Il y rencontre une jeune fille russe, Anna Solovine, dont le rêve est de retourner en Russie pour venger la mort du tsar. Il aime cette jeune fille. Il a

un rival, Llévitch, Slave inquiétant, agent secret des Soviets. Les ressources de la sorcellerie sénégalaise permettent à Gutlibi de convaincre Anna que Llévitch est un des assassins de la famille impériale. Sur quoi Gutlibi, pour gagner le cœur de la bien-aimée, étrangle net l'infâme Llévitch. Justice faite, l'amour n'y gagne rien : le pauvre Gutlibi comprend qu'il n'a été qu'un instrument, un Caliban noir que les blanches Mirandas n'épousent pas.

Ce n'est pas que tout soit mauvais en cette histoire; mais le meilleur et le pire y sont inextricables. La manière en est vieillotte, le dialogue suranné. De grandes idées passent sans se poser. Si puéril que soit Gutlibi, les autres personnages ne sont pas moins sommaires. Le papillotement désordonné, saccadé de la pièce, fatigue comme les coq-à-l'âne d'un film.

Mlle Marguerite Valmond n'en a pas moins prouvé, dans le rôle d'Anna Solovine, qu'elle était prête pour les plus grands rôles et qu'ils lui seraient légers. Il y a en elle une force intérieure véhémente, un pathétique intense et sobre, on ne sait quel art de réticences en profondeur, que la gracilité de son apparence et l'immatérialité de sa voix parent d'un délicat prestige. M. Benglia, dans le rôle de Gutlibi, montre de belles qualités trop rarement, hélas! susceptibles d'emploi.

Théâtre Daunou. — *La Chienne aux yeux de femme*, au théâtre Daunou, vient de donner un bel élan à la réputation de son auteur, M. Yvan Noé. Comme de toutes les comédies psychologiques, il serait vain et maladroit d'en vouloir résumer le sujet, ténu en apparence, riche en réalité. Le dialogue n'y est plus une narration alternée, mais un charmant manuel de philosophie sentimentale, où l'esprit de l'auteur précipite ses pensées et ses expériences en cristaux étincelants. Certes, l'auteur s'est laissé aller à quelques touches de précieux et de romanesque parfois un peu vives, mais l'œuvre est de bien charmante qualité.

Mlle Jane Renouardt a été excellente dans le rôle principal. M. Fresnay est toute fantaisie, toute poésie.

La soirée commence par un acte de M. Henri Duvernois, *Devant la porte*, dense et parfait comme une nouvelle de Maupassant.

Jacques Deval.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le 22 avril, les électeurs, en grand nombre, ont voté. Le chiffre des abstentions est relativement faible et l'on peut espérer qu'il le sera encore davantage au second tour qui n'a pas eu lieu à l'heure où nous écrivons. Malgré la forte proportion des ballottages, — on ne compte que 177 élus au premier tour, — le sens des élections de 1928 apparaît déjà clairement : élections au centre ; élections derrière le chef qui, depuis juillet 1926, a tiré la France du péril financier où l'imprévoyance du cartel des gauches l'avait jetée. La parole de M. Poincaré a été entendue : c'est pour sa politique que la majorité des Français ont voté. Les ministres d'union nationale sont, pour la plupart, réélus au premier tour, notamment MM. Tardieu à Belfort, Briand à Nantes, Marin à Nancy, Herriot à Lyon ; ceux qui sont en ballottage paraissent assurés de passer au second tour. M. Franklin-Bouillon, qui a eu le mérite de mener une campagne vigoureuse en faveur de la politique d'union, est en ballottage avec des chances très sérieuses de l'emporter. La formule de l'union nationale qui, à l'usage, s'est révélée salutaire, est nettement approuvée par les électeurs.

Le nombre des candidats, plus élevé que jamais (3745!), explique la forte proportion des ballottages; il a lui-même pour cause les ambitions individuelles, mais surtout l'extrême diversité des nuances politiques qui cherchent à s'exprimer; la nomenclature des étiquettes qui désignent la couleur des candidats dépasse vingt numéros. Quand les partis sont ainsi émiettés, c'est qu'il n'existe pas de partis, nous voulons dire de partis organisés et disciplinés. Seuls les communistes constituent un parti solidement charpenté, et encore ne verrons-nous pas, au second tour, malgré le maintien officiel des candidatures communistes, les troupes se débander et voter pour les socialistes ou les radicaux les plus avancés, malgré les anathèmes

de Moscou? En face de partis si multiples, les élections devraient se faire non sur des hommes, mais sur le ou les problèmes qui importent davantage, à chaque consultation, au salut et à la prospérité du pays. Cette fois, la seule question qui se posait devant les électeurs était celle-ci : « Êtes-vous partisan des méthodes et de la politique de M. Poincaré pour le salut du franc, ou bien préférez-vous le programme que préconisent les socialistes et quelques radicaux socialistes? » En fait, c'est sur cette question que la France s'est prononcée. Çà et là, des candidats ont essayé de réveiller les passions « anticléricales »; leurs tentatives n'ont trouvé qu'un écho très affaibli. D'autres, en plus grand nombre, ont voulu dissocier la politique pacifique de M. Briand de celle de M. Poincaré; mais le bon sens national a compris que M. Poincaré, en réalisant le sauvetage des finances françaises, avait plus efficacement travaillé pour la paix européenne que tous les idéologues réunis, et que d'ailleurs personne, en France, n'est assez fou pour souhaiter de nouvelles guerres. C'est donc bien sur la question financière que la France s'est prononcée.

Malgré les coalitions immorales qui peuvent se produire en vue du second tour, on peut conclure, d'ores et déjà, que les élections de 1928 réalisent la liquidation du cartel de 1924. Après la faillite sans précédent qui l'avait obligé à recourir, pour le tirer du chaos où il s'enlisait, à l'homme même qu'il se vantait d'avoir vaincu au 11 mai, le cartel n'a pu se reconstituer sur le terrain électoral qu'en certains endroits. Il est mort et c'est une formule de concentration républicaine qui régira les destinées de la prochaine législature. La nouvelle Chambre ne sera peut-être pas une Chambre modérée, elle sera certainement une Chambre pondérée. Elle abordera, dès sa première année d'exercice, la réforme nécessaire des impôts, auxquels on n'a d'abord demandé que des rendements suffisants pour parer au plus pressé et qui maintenant doivent être plus équitablement établis pour être plus aisément supportés.

Il convient, dès le premier tour, de noter l'échec des communistes; aucun de leurs candidats n'est élu; plusieurs le seront sans doute au scrutin de ballottage, avec l'aide d'électeurs socialistes, mais le nombre des députés du groupe sera certainement en diminution. Sans nier la valeur d'un tel symptôme, il serait imprudent d'y attacher trop d'importance, car le danger communiste n'est pas au Parlement. Le total des voix recueillies par les candidats de Moscou reste impressionnant. Dans la banlieue de Paris et dans les départements voisins, les communistes semblent avoir perdu du terrain; là

où ils en gagnent, c'est aux dépens des socialistes dont ils débauchent les troupes. La Chambre ne leur apparaît d'ailleurs que comme un instrument de propagande; leurs moyens d'action sont d'une autre nature et c'est pourquoi ils ne cessent pas de constituer un danger. Si l'échec des communistes est un signe de santé sociale, le succès relatif de quelques autonomistes plus ou moins avérés, en Alsace, est un symptôme local de maladie morale. L'inquiétude de l'Alsace est un legs du cartel de 1924 et il faut espérer que les élections de 1928 qui renforcent l'autorité de M. Poincaré, contribueront à la dissiper. Mais il y aura peut-être lieu de se demander si les méthodes de coercition, sauf à l'égard de ceux qui sont ouvertement au service de l'étranger, ne sont pas, en ces matières si délicates, plus nuisibles qu'efficaces.

Dans l'ensemble, dès le premier tour de scrutin, bien que les campagnes ne saisissent pas toujours dans toute son étendue l'importance des problèmes financiers et leurs répercussions sur la vie rurale, on peut affirmer que la France, dans sa masse demeurée saine et laborieuse, a compris que son salut est dans une politique de production intense et raisonnée. Les politiciens qui prêchent la lutte des classes, détournent leurs clients de la vertu d'économie et rejettent, comme un legs des temps barbares, la coopération du capital et du travail, n'ont pas persuadé les masses laborieuses. Aux États-Unis, on peut dire, comme l'a montré ici même M. Lucien Romier, que la question sociale est résolue, non pas certes par la lutte des classes, mais par une production intense et bien organisée qui a permis de payer aux ouvriers les hauts salaires dont ils se servent pour augmenter leur bien-être et pour devenir actionnaires des usines qui les emploient. Un article de M. Georges Manchez, dans le *Temps économique et financier* du 9 avril, nous apporte à ce sujet d'intéressantes précisions. Actuellement, dans 22 grandes entreprises américaines, 315 497 salariés possèdent pour 454 936 282 dollars d'actions des sociétés pour lesquelles ils travaillent, soit, en francs-papier, plus de onze milliards. L'esprit d'épargne n'est donc pas, comme on le dit, l'apanage exclusif des vieux pays. La coopération du capital et du travail se trouve par là réalisée dans les conditions les plus favorables. L'ouvrier qui s'enrichit devient le meilleur client de l'industrie américaine qui trouve à l'intérieur des États-Unis un marché qui absorbe toujours davantage ses produits fabriqués. L'État favorise les porteurs de titres en ne chargeant pas d'impôts les valeurs mobilières. La lutte des classes, enseignée par

Marx, préconisée aussi bien par les communistes que par les socialistes, a été pratiquée par les bolchévistes; il suffit de regarder dans quel état de misère matérielle et morale la Russie se débat. La coopération du travail et du capital est réalisée aux États-Unis; ils sont la nation la plus prospère du monde, les questions sociales ont cessé d'y exister à l'état aigu, on n'y connaît presque plus les grèves. Ce diptyque devrait être mis sous les yeux des travailleurs français et des enfants de nos écoles. On peut espérer que les élections de 1928 aiguilleront la politique française dans cette voie où la patrie trouvera sa grandeur et les individus la prospérité.

Le 12 avril, à l'instant où, d'après l'horaire officiel, le roi d'Italie, arrivant à Milan pour l'inauguration de la foire annuelle, devait passer sur la place Jules César, une machine infernale dissimulée dans la colonne d'un lampadaire électrique fit explosion, tuant ou blessant une trentaine de paisibles spectateurs, surtout des femmes et des enfants. Le Roi, heureusement, échappait à ce lâche attentat. De tels actes de terrorisme sont, pour l'honneur de la civilisation, rares en Occident; ils vont presque toujours à l'encontre de leur but. Si les bombes d'Orsini ont entraîné, pour l'Italie, des conséquences, conformes aux intentions de l'assassin, le crime de Milan ne peut que renforcer l'horreur des Italiens pour un régime de désordre et démontrer la nécessité d'un gouvernement énergique qui continue l'œuvre entreprise par M. Mussolini pour l'assainissement du pays et le raffermissement de l'autorité. La popularité du fascisme s'en est accrue; si le ou les criminels, — on ignore encore s'ils se trouvent parmi les nombreuses personnes arrêtées dès la première heure, — ont voulu se livrer à une manifestation contre un régime de compression politique, ils n'ont abouti qu'à soulever la réprobation universelle et à provoquer une affirmation nationale de loyalisme à l'égard de la dynastie et du Duce. Le roi Victor-Emmanuel III, à Milan, aussitôt après l'attentat et ensuite lors de son retour à Rome a été l'objet d'émouvantes démonstrations d'attachement et de fidélité. Il est parti pour Tripoli où il va constater et encourager les remarquables progrès de la colonisation italienne.

Ce dramatique épisode, qui a été l'occasion, pour tous les gouvernements civilisés, de témoigner leur sympathie à l'Italie, n'a pas interrompu, au contraire, la singulière excitation nationaliste qui s'est emparée de la presse à l'occasion de la coïncidence, peut-être préparée, qui a amené, en Italie, à quelques jours d'intervalle, plusieurs

ministres étrangers. Successivement sont venus rendre visite au Duce, après M. Titulesco, M. Michalacopoulos, ministre des Affaires étrangères de Grèce, M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, Tewfik Rouchdi bey, ministre des Affaires étrangères de Turquie, sans parler de M. Kœhler, ministre des Finances du Reich allemand, et de M. Parker Gilbert. Le caractère parfaitement naturel, légitime et même bienfaisant des entretiens de ces hommes d'État avec le Duce, qu'ils n'ont pas l'occasion de rencontrer à Genève, a été légèrement faussé par l'entrevue, machinée comme un complot, de M. Mussolini avec le comte Bethlen. S'il est difficile de comprendre et impossible d'approuver certaines susceptibilités exagérées de la part de quelques journaux français à l'égard de l'Italie, il faut reconnaître que tout ce qui émane du gouvernement hongrois, — nous ne disons pas de la nation magyare, — a de quoi inquiéter les amis de la paix et de l'ordre européen, au moment surtout où une amnistie prématurée blanchit le faussaire Nadossy, fabricant de billets de la banque de France, et où la commission d'enquête de la Société des nations acquiert la preuve de l'insolente mystification dont le Conseil a été victime dans l'affaire des mitrailleuses de Saint-Gotthard.

M. Zaleski, qui a représenté son pays à Rome, avait des raisons particulières de rendre visite au chef du gouvernement italien et d'être l'objet, de sa part, d'un accueil chaleureusement amical. Même si ces raisons n'avaient pas existé, il serait encore légitime et heureux que le ministre des Affaires étrangères de Pologne vînt resserrer les liens naturels de sympathie qui unissent la Pologne ressuscitée et l'Italie unifiée. Tout ce qui contribue à renforcer l'indépendance de la Pologne dans ses frontières actuelles ne peut être vu, en France, que d'un œil particulièrement favorable. La Pologne, malgré le travail de raffermissement intérieur qu'elle a heureusement accompli depuis sa libération, reste exposée aux entreprises de trois voisins qui souhaitent également ce que l'on appelle, en langage diplomatique, une revision de ses frontières : la Russie soviétique, la Lithuanie, l'Allemagne. Aux garanties que l'alliance de la France, d'une part, la Société des nations, de l'autre, apportent à la Pologne en voie de reconstruction, s'il s'ajoute une cordiale entente avec l'Italie, c'est un résultat dont la France est en droit de se féliciter. L'Italie, qui ferme les passes du Brenner, et la Pologne qui surveille ses frontières mal défendues, ont l'une et l'autre à se prémunir contre un réveil agressif du germanisme. Le gouverne-

ment fasciste, il y a quelques mois, avait cherché à réaliser une entente commerciale avec la Russie bolchéviste; il est plus normal de le voir se rapprocher de la Pologne. Celle ci, n'ayant pas réussi encore à conclure un accord économique avec le Reich, a intérêt à chercher sur la Méditerranée un débouché commercial que Trieste a tout avantage à lui offrir.

M. Mussolini, au dîner offert à M. Zaleski, a déclaré: « L'Italie, qui a toujours appuyé avec vigueur les justes et légitimes revendications territoriales de la Pologne, a constamment suivi, avec le plus grand intérêt, le travail de reconstruction de cet État qui, aujourd'hui, entièrement unifié, est devenu l'un des éléments essentiels du concert européen et de la paix sur le continent. » Que l'Italie apporte son appui amical aux « justes revendications territoriales de la Pologne », c'est à nos yeux une garantie précieuse que le jour où se trouveraient menacées les frontières actuelles de la Pologne par une coalition de ses voisins, la France ne serait pas seule à intervenir pour en assurer la sauvegarde. Une conjonction italo-allemande, comme au temps où Crispi se faisait l'agent provocateur de la Triplice, ne paraissait pas invraisemblable il y a peu de mois et peut-être n'a-t-il tenu qu'à l'Allemagne qu'elle se réalisât; après les entretiens de M. Mussolini avec M. Zaleski et les déclarations du Duce une telle éventualité paraît devoir être écartée. C'est là un point essentiel dont l'importance ne saurait échapper à un Français.

Il est probable que, dans leurs entretiens, le Duce et le ministre des Affaires étrangères du maréchal Pilsudski ont abordé les problèmes balkaniques et cherché le moyen de développer leurs bonnes relations avec la Turquie. Pour la Pologne, l'amitié de la Turquie est une tradition historique; elle n'a pas oublié le temps où, après la disparition de la Pologne comme puissance indépendante, le Sultan, lorsqu'il recevait le corps diplomatique accrédité auprès de lui, ne manquait jamais d'exprimer sa surprise et son regret de ne pas voir l'ambassadeur de Pologne. Les circonstances ne sont plus les mêmes aujourd'hui et la Turquie n'est plus guère qu'une puissance asiatique; mais la Pologne cherche sans doute, comme autrefois, dans l'amitié de la Turquie, une garantie contre l'ambition de la Russie. Sans nous demander si cette garantie pourrait être efficace, nous remarquerons que tout ce qui éloigne la Turquie d'une entente avec la Russie soviétique consolide par cela même l'ordre européen. Là encore, la Pologne a trouvé des affinités d'intérêts avec l'Italie.

Lorsque la question de Mossoul, en 1926, parut sur le point d'en-

gendrer un conflit armé entre l'Angleterre et la République turque d'Angora, une entente secrète s'était sans doute réalisée entre l'Italie et l'Angleterre, car des armements et des concentrations de troupes italiennes étaient signalés à Rhodes qui constitue une base d'opérations très bien placée pour un débarquement sur la côte sud de l'Anatolie. On put croire un moment que l'entreprise où les Grecs avaient échoué allait être reprise par l'Italie avec le concours actif de l'Empire britannique. Mustapha Kemal comprit le danger et eut la sagesse de ne pas risquer une guerre pour des territoires qui ne sont pas peuplés de Turcs : il accepta une entente avec l'Angleterre au sujet de Mossoul. L'occasion était manquée pour l'Italie d'établir ses colons dans ces riches provinces de l'Anatolie méridionale qui sont à peu près dépeuplées et dont le climat et les productions conviendraient à merveille au travailleur italien; mais aussi M. Mussolini pouvait se féliciter d'épargner à son pays une guerre qui aurait été très dure et qui peut-être n'aurait pas laissé la Russie indifférente. Le Duce, prudemment, a renoncé aux méthodes de force et c'est une collaboration économique avec la Turquie qu'il recherche. Dans tout le Proche-Orient, l'Italie entend développer son rôle de puissance commerçante et de puissance catholique. Le voyage récent du prince héritier Humbert à Jérusalem et en Palestine répond au second point de vue; la visite de Tewfik Rouchdi bey à Rome se rapporte au premier.

La diplomatie turque prépare les voies à une prochaine candidature à la Société des nations; la Pologne, qui a pris l'initiative de demander que la Turquie fût admise à la conférence préparatoire du désarmement, et l'Italie, se proposent sans doute d'offrir à Mustapha Kemal leurs bons offices pour faire agréer la Turquie à Genève. M. Mussolini est à l'affût de tout ce qui peut accroître le prestige de son pays dans le Levant. L'Italie, exclusivement méditerranéenne par sa position géographique, cherche à persuader à tous les États riverains qu'elle est la plus intéressée à leur indépendance. Une commission militaire turque parcourt l'Italie pour visiter les fabriques d'armes et de munitions. Dans tout le Proche-Orient les usines italiennes vendent des armes : affaire commerciale d'abord, car il s'agit d'écarter le chômage et de pallier la crise industrielle; affaire politique ensuite dont la signification est assez claire. L'Italie ne disposant pas de capitaux à exporter et la Turquie refusant d'ouvrir la porte à une émigration européenne quelconque, c'est donc surtout sur le terrain commercial que l'entrevue de Milan

peut avoir des conséquences avantageuses. L'Italie achète annuellement à la Turquie pour 320 millions de lire de marchandises et elle ne lui vend que pour 160 millions; elle cherche donc à développer ses exportations en même temps qu'à assurer à son industrie les matières premières pour lesquelles elle se trouve trop étroitement dépendante de l'Europe occidentale. L'entrevue de Milan répond donc d'abord à une politique de prestige et ensuite à des intérêts commerciaux.

A qui demanderait si l'intense activité diplomatique que déploie l'Italie fasciste répond à une vue générale, à une conception nouvelle de l'Europe, il faudrait certainement répondre, en prenant la presse italienne pour guide, par une affirmation. Le fascisme, nous le montrions il y a quinze jours, a pour fondement une doctrine philosophique et, au nom de cette doctrine, il a l'ambition d'organiser le monde : la foi sincère agit. L'Italie, la Turquie, la Perse, la Hongrie et, dans une certaine mesure, la Pologne ont des gouvernements qui s'inspirent de principes analogues : l'autorité ordonnatrice et organisatrice d'un homme. Les institutions ne laissent subsister, dans la plupart des cas, qu'une façade parlementaire; la réalité de l'activité gouvernementale appartient au pouvoir exécutif concentré, en droit ou en fait, aux mains d'une puissante personnalité. Il est évident que M. Mussolini se sert de ces affinités indiscutables pour réaliser un groupement de puissances qui aurait l'Italie pour centre. Ainsi le fascisme cherche à faire accepter par la nation et à justifier la suppression de toutes libertés politiques en devenant l'instrument de la grandeur et du rayonnement extérieur de l'Italie. Et, réciproquement, les succès extérieurs que remporterait l'Italie consolideraient le régime fasciste.

L'objet direct de la politique qu'inspire M. Mussolini et que dirige M. Grandi est d'abord d'isoler la Yougoslavie qui, sur la mer Adriatique, déroule ses côtes abruptes et rocheuses en face des rives basses et privées de port naturel de la péninsule italique. A cette intention répond le protectorat établi, par les traités de Tirana, sur l'Albanie. Par là l'Italie prend pied dans la péninsule des Balkans; elle tient, à Durazzo, la tête de l'ancienne *via Egnatia*, la route de la Macédoine. Là, les consuls et les agents secrets de l'Italie répandent l'argent pour entretenir, sur cette terre classique des propagandes rivales, un foyer d'agitation et de mécontentement au sein même de l'État yougoslave. La question de Macédoine, soigneusement entretenue, rajeunie, avivée, — comme elle l'était naguère par l'Autriche,

— est la pomme de discorde qui arrête le mouvement de rapprochement si caractérisé qui solidariserait la Bulgarie avec les autres fractions de la famille yougoslave si les émigrés macédoniens n'y mettaient obstacle.

La clef de voûte du système italien est l'alliance avec la Hongrie. Nous avons montré dernièrement, à propos des déclarations compromettantes que le *Daily Mail* mettait dans la bouche de M. Mussolini, relativement à une revision des frontières de la Hongrie, qu'une telle politique serait de nature à ébranler tout l'ordre nouveau créé en Europe par la victoire des Alliés sur les Empires centraux. Se rendant à Milan pour y rencontrer Tewfik Rouchdy bey, M. Mussolini, pour échapper à la police politique dont, paraît-il, l'entourent les Puissances étrangères, s'est ménagé, dans un petit hôtel près de la gare, un entretien clandestin avec le comte Bethlen venu incognito en Lombardie. Le 17 avril, cinquante députés italiens, — ne faut-il pas que les députés servent à quelque chose? — sont arrivés à Budapest et, acclamés et fêtés, ont visité les villes et les campagnes hongroises. Certains journaux fascistes racontent, sans en rien savoir naturellement, que, à l'entrevue de Milan, a été dressé le plan d'une politique nouvelle qui isolerait la Yougoslavie et supplanterait le système qui a pour fondement la Petite Entente. Dans cette combinaison entreraient la Turquie et la Grèce; la Roumanie y accéderait et y entraînerait la Bulgarie; l'Albanie et la Hongrie y sont déjà acquises; enfin la Pologne suivrait d'un œil favorable la campagne menée par la diplomatie fasciste. Ainsi Rome, la Rome des chemises noires, deviendrait le centre actif d'où rayonnerait à travers l'Europe centrale et orientale la pensée vivifiante de l'Italie.

On devine aisément que le système, s'il vise directement la Petite Entente qu'il s'agit de disloquer, vise indirectement la France dont le moment est venu de battre en brèche l'influence. A cette pensée, la presse nationaliste exulte : « Les petits peuples, écrit l'*Impero*, sentent que le sceptre de la politique est passé de Paris à Rome et qu'il est nécessaire de compter avec Rome et avec Mussolini. » Voilà le secret de toutes les intrigues réelles ou fictives où se complaît en ce moment l'imagination italienne. Par les méthodes de Machiavel rajeunies et mises au point, se réaliserait cette primatie dont l'abbé Gioberti fut le plus illustre théoricien. Après la guerre et la victoire, la France n'a prétendu à aucune hégémonie et n'en a exercé aucune : elle a cherché à organiser, en Europe, non pas sa suprématie, mais un état de paix, de stabilité et d'ordre dont tous les

peuples éprouvés par la grande lutte avaient le plus pressant besoin. Si tant est que le « sceptre de la politique » soit autre chose qu'une figure de rhétorique, c'est l'Angleterre, maîtresse des mers, qui le détient; en diverses occasions, même depuis l'avènement de M. Mussolini, c'est elle qui a pesé sur la politique italienne. L'Italie, puissance insulaire et péninsulaire, est, dans une large mesure, dans la dépendance de l'Empire qui possède la suprématie navale. Ce qui est vrai, c'est que la France a ordonné toute sa politique en fonction de la paix et de la stabilité territoriale de l'Europe. Les pactes d'amitié et d'alliance défensive qu'elle a conclus avec la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie, son étroite entente avec la Tchécoslovaquie, n'ont pas d'autre objet; les accords de Locarno et les entretiens de Thoiry ont été conclus dans le même dessein. Quiconque travaille à ébranler ces fortes assises de la stabilité européenne, compromet la paix. C'est ainsi que, involontairement sans doute, la politique italienne encourage les éléments de trouble, trop nombreux encore en Europe, qui aspirent à remettre en question les vieux litiges que la guerre a tranchés.

Que telles soient les vues de M. Mussolini, nous nous garderions de l'affirmer, mais ce sont les projets que lui prêtent les exégètes officieux de la pensée fasciste. Prenons, par exemple, un article récent du professeur Baldacci, de l'Université de Bologne, dans la *Volonta d'Italia*. Pour lui le travail de la diplomatie fasciste, dans les Balkans, rappelle l'époque brillante de l'empereur Trajan (qui, on le sait, conquit la Dacie, c'est-à-dire la Roumanie actuelle). Les derniers succès de notre politique, écrit le professeur, sont « le renouveau d'amitié avec la Roumanie et la Hongrie, qui fait suite à tous les traités de collaboration réciproque conclus avec la Grèce, la Bulgarie et l'Albanie. Ce programme adriatico-égéen-danubien, qui fut celui de la Rome impériale, et que M. Mussolini est en train de réaliser avec succès, portera ses fruits dans un temps très rapproché, parce que la région balkano-danubienne est économiquement très riche et que beaucoup de ses marchés attendent l'intensification du trafic italien. Il ne sera complet qu'avec la reconstitution du Montenegro, qui n'avait jamais connu d'esclavage jusqu'au traité de Versailles. Ce cercle est fait pour dominer cet ennemi fatal que l'Europe veut dresser contre l'Italie à la place de l'Autriche; il n'est pas encore complet, mais il le sera, parce que le Lovčen et les bouches de Cattaro doivent appartenir au Montenegro indépendant dont ils dépendent. »

C'est en raison des exagérations de pareils mégalomanes que la visite de M. Zaleski à M. Mussolini a pu faire naître certaines appréhensions soit en France, soit parmi les États de la Petite Entente. L'agence Stefani, après l'entretien de M. Zaleski avec le Duce, publiait une information où il était précisé que « les deux hommes d'État ont examiné différentes questions de politique générale et ont constaté l'uniformité des lignes directives de la politique des deux pays ». Comme il existe, depuis 1848, des sentiments d'amitié entre la Hongrie et la Pologne, on a pu se demander si « l'uniformité » affirmée par l'agence Stefani s'étendait au programme de revision des frontières hongroises. M. Zaleski a compris le danger et deviné le piège ; à plusieurs reprises, il a déclaré que les relations d'amitié entre la Pologne et l'Italie ne menaçaient nullement les frontières des États de la Petite Entente, notamment de la Roumanie, dont la Pologne est l'alliée, et que l'unité de vues ne signifiait pas autre chose que la commune intention de maintenir la paix. Voilà qui est rassurant. La presse polonaise et, de son côté, la presse roumaine, ont publié de nombreux articles destinés à réduire à ses justes proportions le programme imaginé par les journaux italiens : il n'est pas question d'un système nouveau où entreraient la Roumanie et la Pologne et dont l'objet serait de reconstituer une Hongrie plus puissante, et de réduire la Yougoslavie au rang d'une puissance de troisième ordre. A la vérité, on s'en doutait un peu ; mais il était bon que cela fût dit très haut. A vouloir exagérer ses avantages, la politique italienne finit généralement par les gâter.

Si la campagne que mène la diplomatie fasciste nous paraît dangereuse pour la paix européenne, on doit reconnaître que du moins elle s'appuie sur une connaissance précise des intérêts des peuples, de leurs aspirations et des mobiles qui déterminent leurs actes. On n'en saurait dire autant du pacte multilatéral que le secrétaire d'État Kellogg, au nom du président des États-Unis, propose à tous les États civilisés afin de mettre « la guerre hors la loi ». La France qui, on s'en souvient, avait imaginé cette formule défectueuse, ne proposait qu'un pacte bilatéral entre les États-Unis et elle-même. Les États-Unis ne faisant pas partie de la Société des nations, il était naturel qu'un engagement spécial, qui serait la constatation juridique d'une vieille amitié historique, fût contracté entre la France et l'Amérique. Mais, dans le projet de M. Kellogg, tout se transforme. On aperçoit, à cette manifestation d'idéologie pacifique, qui procède

à la fois de la Bible et de Jean-Jacques Rousseau, un double objet : d'abord forger à l'avantage des Républicains une arme pour la prochaine élection présidentielle, ensuite grouper autour des États-Unis toutes les puissances et faire peu à peu le vide à Genève. Il eût été plus prudent, pour la France, de décliner dès l'abord tout pacte multilatéral comme incompatible avec la Société des nations et ses lois. M. Briand, au contraire, tout en se ralliant au principe d'un pacte général, a fait des réserves et présenté un contre-projet dont les amendements ont le triple inconvénient d'être insuffisants en eux-mêmes, de servir de prétexte à certaines malveillances pour faire croire que la France entend laisser ouvertes les portes par où pourrait passer la guerre, et enfin d'être probablement rejetés par les États-Unis.

Le projet français, cherchant à tenir compte des réalités politiques et humaines, précise et distingue. La guerre est condamnée « comme instrument de politique nationale, c'est-à-dire comme instrument d'une action politique personnelle, spontanée et indépendante dont les puissances prendraient l'initiative et non d'une action dans laquelle elles se trouveraient entraînées par l'application d'un traité tel que le pacte de la Société des nations ou tout autre traité enregistré à la Société des nations ». Le nouveau traité ne devrait porter aucune atteinte aux droits et obligations résultant pour les puissances contractantes des actes internationaux antérieurs auxquels elles sont parties. En principe, « l'acceptation générale » serait nécessaire pour la mise en vigueur du traité. Il est évident que toutes les puissances membres de la Société des nations ne devraient signer le traité nouveau qu'amendé par les réserves formulées par la France; il n'est pas certain cependant que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et le Japon, auxquels les projets américain et français sont actuellement soumis, appuient en l'occurrence notre diplomatie. En Amérique son attitude risque d'être mal interprétée, et, en Europe, elle exécute un cavalier seul qui pourrait n'être, en face de partenaires qui ne sont pas tous bienveillants, ni sans inconvénients ni sans dangers. La France aura de la peine à ne pas laisser quelques plumes dans cette galère. On se demande aussi ce qu'elle allait y faire.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

bjet :
pro-
-Unis
ût été
pacte
et ses
d'un
dont
eux-
faire
ar où
s par

iques
omme
ment
dont
dans
traité
enre-
porter
puis-
quels
néces-
es les
ner le
rance;
alie et
ement
ne son
ute un
e sont
rs. La
s cette